DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13142 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 30 AVRIL 1987

Mario Soares le sage

En décidant de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections législatives anticipées le 19 juillet prochain, M. Mario Soares, président de la République du Portugal, a choisi la voie du bon sens.

Son pays courait en effet le risque de voir sa jeune démocratie s'y « italianiser », les combinaisons parlementaires et les tractations sibyllines entre partis politiques se substituant au jeu normal des institutions.

Les derniers développements de la crise politique à Rome ont d'ailleurs dû compter dans la décision du président de la République portugaise et l'inciter à choisir le circuit court pour aboutir au même résultat : le retour aux urnes.

« En cas de blocage politique, la solution en démocratie est de donner la parole au peuple. » En rappelant cette maxime simple, mais parfois bien difficile à mettre en œuvre, M. Soares évite au Portugal de tomber dans une agitation politicienne paralysante durant une période où le pays doit faire face au défi de l'intégration européenne.

Cette décision est d'autant plus courageuse de sa part qu'elle a été prise en dépit de l'opposition du Parti socialiste, dont il fut le dirigeant charismatique avant son entrée au palais de Belem. Le PS était en effet favorable à la constitution, dans le cadre parlementaire actuel, d'un gouvernement de coalition avec le Parti rénovateur démocratique (PRD) du général Eanes. Celui-ci aurait certes bénéficié d'une majorité arithmétique à l'Assemblée grâce au « soutien sans participation des communistes », mais il se serait heurté dans le pays à une opinion publique majoritairement favorable à la poursuite de l'expérience du gouvernement de centre-droit de M. Cavaco Silva.

Ce dernier apparaît aujourd'hui comme le vainqueur politique de la crise, et aborde les prochaines élections législatives en position très favorable. La formation politique qu'il dirige, le Parti social-démocrate (PSD), devrait sortir renforcée du scrutin grâce aux succès remportés par M. Cavaco Silva sur le double terrain du niveau de vie et de la lutte contre l'inflation.

Les autres partis, en revanche, vont aborder ces élections avec une certaine appréhension. M. Vitor Constancio, qui a succédé à M. Mario Soares à la tête du PS, n'a réussi à s'imposer ni dans le parti ni dans le pays. L'ancien président de la République, M. Ramalho Eanes, reste, lui, fort populaire, mais son parti, le PRD, n'a ni les structures ni la cohérence idéologique lui permettant de renouveler sa percée de 1985.

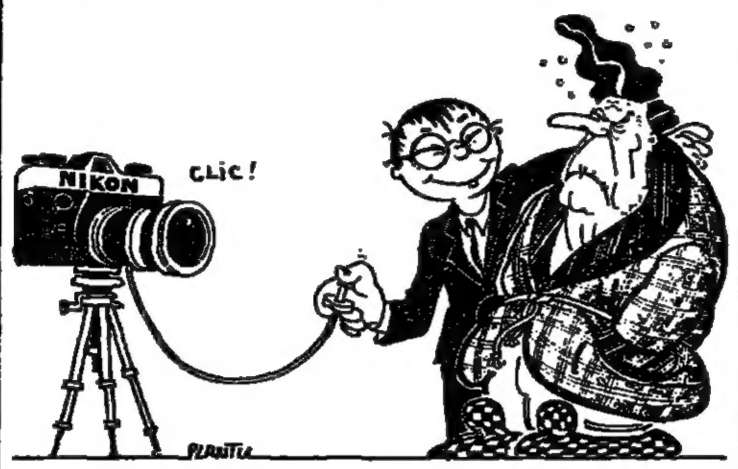
Le Parti communiste de M. Alvaro Cunhal, s'il résiste mieux que certains de ses homologues d'Europe occidentale à l'érosion des scrutins, aura à surmonter le handicap de la rupture de son alliance électorale traditionnelle avec un petit parti de gauche, le Mouvement démocratique portugais (MDP). Il devra donc se présenter sous ses propres couleurs, ce qui devrait lui coûter les suffrages d'un certain nombre d'électeurs de gauche fidèles à un MDP incarnant la lutte contre la dictature salazariste.

Capable de s'unir pour renverser un gouvernement, la gauche portugaise apparaît comme incapable de se rassembler pour proposer une solution de rechange. Elle tentera certes de faire son profit des points faibles de M. Cavaco Silva : sa tendance à l'autoritarisme et la pratique du clientélisme. Mais il lui manquera sans doute, pour faire la différence, celui qui sut en 1986 rassembler toute la gauche sur son nom : M. Mario Soares.

Le premier ministre japonais à Washington

M. Nakasone s'efforce d'enrayer la crise avec les Etats-Unis

Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, entame, mercredi 29 avril, une visite officielle aux Etats-Unis qui sera dominée par la tension opposant les deux pays à propos de leurs relations commerciales. On assure, dans son entourage, que M. Nakasone s'efforcera d'enrayer cette détérioration, que symbolisent les sanctions américaines à l'encontre du Japon à la suite, notamment, du différend sur les semi-conducteurs.



TOKYO
de notre correspondant

Décidée, il y a quelques mois, la visite officielle aux Etats-Unis de M. Nakasone, qui a quitté Tokyo mercredi 29 avril, devait couronner sa carrière. Or, c'est un premier ministre politiquement affaibli qui se rend à Washington, moins pour y consacrer la grande entente nippo-américaine que pour tenter de remédier à l'une des crises les plus aiguës dans les relations commerciales entre les deux pays. La visite de M. Nakasone à Washington n'est plus une simple question de prestige personnel : le premier ministre y joue *son maintien au pouvoir* jusqu'à l'expiration de son mandat à l'automne prochain. Ses adversaires au sein du Parti libéral-démocrate affirment que, dès son retour à Tokyo le 5 mai, la course à la succession commencera.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 10.)

Naissance du deuxième groupe européen de « puces »

Alliance franco-italienne dans les semi-conducteurs

Le groupe nationalisé Thomson va fusionner ses activités dans les composants électroniques avec la firme publique italienne SGS. La société commune deviendra la deuxième en Europe dans ce secteur stratégique. Par ailleurs, Thomson annonce des résultats en forte hausse pour 1986 (1,8 milliard de francs). M. Alain Gomez, son PDG, explique dans un entretien au « Monde » l'ensemble de sa stratégie.

Le groupe français Thomson va fusionner ses activités dans les semi-conducteurs civils avec celles de la société italienne SGS. Cette opération entre les deux « champions nationaux » possédés par des capitaux publics, vient de recevoir le feu vert des gouvernements. Elle donne naissance à une nouvelle société – de droit hollandais – qui se hissera au deuxième rang européen et à la douzième place mondiale dans ce secteur stratégique, au cœur de toutes les industries d'électronique, d'informatique et de télécommunications.

Alors que la guerre nippo-américaine fait rage dans les semi-conducteurs, Thomson infléchit donc sa stratégie. Le groupe menait sa barque seul, il s'associe désormais avec un européen. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, son président, M. Alain Gomez, réfute toute idée de désengagement. Pour lui, cette alliance européenne à 50/50 permet d'atteindre plus vite, de façon moins onéreuse et avec moins de risques, la taille critique – estimée à 3 % du marché mondial – nécessaire pour financer les énormes frais de recherche et développement indispensables si l'on veut rester dans la course technologique mondiale.

Devant la crise persistante dans l'industrie des semi-conducteurs (en surcapacité mondiale depuis plus de deux ans), presque tous les industriels perdent de l'argent. Thomson et SGS ont donc donné un autre tour aux discussions qu'ils menaient depuis l'automne : d'une recherche d'accords croisés de sous-traitance, on est passé à l'idée d'une fusion. Les deux entreprises sont en effet très complémentaires, sur les produits et sur les marchés.

La nouvelle entité sera présidée par M. Henri Starck, directeur général de Thomson-CSF, et son directeur général sera l'actuel patron de SGS, M. Pasquale Pistorio. Ils prennent les rênes à un moment particulièrement difficile : pour contrer l'afflux de « puces » japonaises aux Etats-Unis, les Américains ont pris des mesures de rétorsion sans précédent et s'apprêtent à soutenir massivement la recherche de leurs industriels. Comment éviter que l'Europe soit envahie par ricochet par les semi-conducteurs japonais et comment lutter contre le relèvement du niveau technologique des industriels américains ? Philips et Siemens se sont associés dans un programme de recherche commun. Les Italiens et les Français vont faire désormais cause commune.

F. V.

(Lire page 26 l'entretien avec M. ALAIN GOMEZ.)

Un réquisitoire du président de Sri-Lanka
M. Jayewardene qualifie d'« hitlérienne » la politique de l'Inde à l'égard de Colombo.
PAGE 8

Jean-Paul II en RFA
Vive polémique autour de la béatification d'Edith Stein.
PAGE 13

Les bénéfices des banques
Grâce à la hausse de la Bourse, des profits importants en 1986.
PAGE 29

Regroupements dans la métallurgie
Les producteurs européens de zinc et de cuivre voudraient fusionner pour lutter contre le déclin de leurs marchés.
PAGE 28

Les stratèges des TV privées
Portraits des directeurs des programmes.
PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 32

L'ENQUÊTE

Elections blanches en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG
de notre correspondant

Sur le mur d'un immeuble du Cap, une main anonyme et irrévérencieuse a tracé cette inscription : « *Cette année, le 1er avril tombe le 6 mai.* » Les élections législatives blanches, qui doivent se dérouler (par anticipation) à cette date, ne sont-elles donc qu'une farce ? Un attrape-nigauds dénoncé par ce détracteur impertinent pour réduire ce scrutin à une plaisanterie sans conséquence ? On pourrait croire que le célèbre humoriste Pieter Dirk Uys, pourfendeur talentueux du régime, partage cette opinion lorsqu'il écrit : « *Nous sommes 30 millions en Afrique du Sud, sur lesquels 700 000 votent en faveur de Pieter Botha* [2 % dela population]. *Ce n'est pas un gouvernement démocratique, c'est un petit conseil municipal.* » Il ajoute : « *Un e élection blanche est aussi significative qu'un catholique prêchant contre l'utilisation des capotes anglaises dans un monde infesté par le SIDA.* »

Ces préceptes énoncés, Pieter Dirk Uys appelle ses concitoyens à se rendre aux urnes mercredi prochain, car, dit-il, « *si nous n'usons pas, ce privilège maintenant en exprimant notre volonté, c'est-à-dire donner le vote aux citoyens noirs de ce pays qui savent déjà quoi en faire, nous ne pourrons pas plus tard affirmer : je ne savais pas...* »

S'ingurgeant contre le dérapage vers une « *société lobotomisée* » illustré par un croquis représentant une famille attablée dont les membres mettent leur main devant leur bouche, leurs yeux ou leurs oreilles, le caricaturiste se rit des différents partis politiques par des jeux de mots en fonction de leur sigle, autour du thème « *Faire ses valises* » (*to pack*). Une allusion à tous ceux qui ont quitté le pays : 38 par jour l'an dernier. Pour la droite, HNP et CP : « *Has not packed* », « *Can't pack* » (n'a pas fait ses valises, ne peut les faire). Pour la majorité NP « *Not packing* » (ne les fait pas). L'opposition libérale PFP : « *Packed for perth* » (est parti pour Perth, en Australie) et les indépendants enfin : « *Ind* » : « *I now dare* » (maintenant j'ose) (voir encadré).

« Pendant un certain temps, Pieter Dirk Uys avait songé à se présenter contre le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, un peu comme Coluche en 1981. Réflexion faite, il considère que ces élections, même si elles ne *concernent qu'une minorité, sont* une chose sérieuse, bien au-delà des luttes des partis et des candidats. Un journaliste local de renom, Allister Sparks, a tenté de trancher le débat qui anime les milieux libéraux blancs et qui se résume en une question : en votant, « *nous rendons-nous complices d'un système odieux pour l'abréger ou pour le légitimer ?* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 7.)

L'embellie de la gauche dans les sondages

Mitterrand III, pour quoi ?

par Jean-Marie Colombani

Enfin ! En son for intérieur, *M. Mitterrand a dû éprouver* cette satisfaction d'approcher du but : transformer une relation politique et contractuelle avec le pays, *situation obligée* de tous les successeurs du général de Gaulle, en un lien plus personnel et affectif, tel celui qui existait avec le fondateur de la Ve République. M. Mitterrand n'en est certes pas encore là ; mais déjà, dans les intentions de vote (selon BVA), il fait mieux que de Gaulle, en 1965, tandis qu'en confiance (54 % au baromètre de la SOFRES) comme en popularité (51 % selon l'IFOP), il bat ses propres records. Bref, voilà un Mitterrand inédit, un Mitterrand « super star » !

Sans doute vaut-il mieux être guidé par un homme au faîte de sa popularité que par un président impopulaire. Sans doute aussi le « peuple mitterrandien » y verra-t-il la promesse d'une brillante réélection (ce serait une première sous la Ve République). Certes. Mais pour quoi faire ?

Deux facteurs expliquent cette situation privilégiée : la stratégie d'« évitement » politique du président, celle de reconquête menée par le PS.

Avant même de profiter des divisions de la droite, le chef de l'Etat tire évidemment parti de... son inaction. Il joue trois rôles, *également valorisants.* Le premier, qu'il tient à la perfection – aidé en cela par la comparaison avec son premier ministre – est de représenter la France à l'étranger. Le deuxième consiste – novation prodigieuse – à s'acquitter d'une véritable fonction tribunitienne, *quitte à faire pâlir de* jalousie les dirigeants communistes !

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Dreamgirls », une comédie musicale américaine à Paris
La somptueuse production de Michael Bennet, le metteur en scène de « Chorus Line », est pour un mois au Palais des congrès : Harlem en v.o.

Michel-Ange défiguré ?
La « plus grande restauration du siècle », celle des fresques de la chapelle Sixtine, provoque de violentes polémiques.

La peinture des XVIe et XVIIe siècles italiens au Metropolitan Museum de New-York
Une exposition monumentale. Réhabilitations et remises en question s'y succèdent à chaque salle.

Un festival de musiques et d'images sur la Côte d'Azur
Michel Redolfi réveille les « Manca » de Nice à coups de sons nouveaux, de vidéo et de ballets électroacoustiques.

Pages 15 à 17

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LA LIGNE GORBATCHEV

L'Occident hésite sur l'interprétation à donner aux changements constatés en URSS sous l'impulsion de M. Gorbatchev. Samuel Pisar estime que le chef du PC soviétique est un réformateur et qu'il faudra juger sur pièces, le test principal étant celui de l'émigration.

Pour Nadia Ollivier-Benjelloun, on ne peut affirmer que l'URSS changera, mais au moins elle pourra évoluer... et pas forcément dans le sens souhaité par l'Occident.

La renaissance du pouvoir

M. Gorbatchev montre qu'il veut gouverner vraiment, et, le cas échéant, à contre-courant des traditions soviétiques.

par NADIA OLLIVIER-BENJELLOUN (*)

L'URSS n'a certainement pas procédé à une métamorphose. Mais qui pourrait espérer une mutation fondamentale et rapide de la grande puissance de l'Est ? Les pourfendeurs du régime soviétique ont assez bien démonté ses rouages pour en connaître, mieux que quiconque, les lourdeurs : mode d'accession au pouvoir gérontocratique et totalisant, poids des couches dirigeantes lentement mûries dans la rigidité ; lourdeur idéologique, *puissance des forces armées*, pesanteur des traditions étatistes du système au quotidien, dans l'économie, la société, l'information. En tout état de cause, le changement ne peut être que lent, difficile et, par voie de conséquence, ambigu : il n'est pas aisé de faire la part de la duplicité de la démarche et des gages qu'elle doit aux forces internes.

Pourtant, il y a changement. Dans chacun des domaines où ils sont intervenus, les gestes de Gorbatchev n'ont rien révolutionné. Mais tous ont un trait commun : ils constituent une prise de pouvoir. La nouvelle équipe place ses hommes aux commandes, à Moscou et dans les Républiques. Elle redonne mouvement à la politique étrangère, et reprend langue avec l'Ouest, au sommet. Elle lance, à l'extérieur comme à l'intérieur, une démarche de communication animée par le sécrétaire général qui s'adresse, par-delà les appareils, aux opinions publiques.

Une équipe se substitue-t-elle simplement à une autre ? Dans ce cas, l'Occident est fondé à demeurer circonspect, et à ne point trop céder aux tentations que veut faire naître la gestuelle des nouveaux dirigeants. Mais peut-être est-ce beaucoup plus que cela. En fait, soixante années de totalitarisme et surtout trente ans de continuité depuis Khrouchtchev ont donné au système soviétique – discours, comportements, habitudes, élites – *une rigidité qui, exacerbant* la pesée de la ligne sur les institutions et les hommes, constitue la négation du pouvoir même.

« Influer » à bon escient

Au sommet du plus parfait et du plus puissant régime autoritaire de l'histoire, au faîte du plus complexe et du plus étendu des systèmes « Etat-parti-armée », la direction Brejnev et ses avatars, engoncée dans une épaisse logique, n'était plus un pouvoir du tout, dès lors que celui-ci se mesure non seulement aux formes et à l'étendue de l'autorité, mais encore à son efficacité et à sa marge de jeu.

Pour figer la société, le système s'était rivé lui-même à ses principes : *ses dirigeants ne faisaient* rien d'autre que suivre la pente naturelle de l'édifice. C'est peut-être cela que Gorbatchev est en train de changer. Avec son entourage, il marque, peu à peu, qu'il entend gouverner vraiment et, le cas échéant, à contre-courant des traditions soviétiques.

S'il réussit, l'on assistera à une « renaissance du pouvoir » en URSS. L'on ne saurait affirmer pour autant que celui-ci changera, mais au moins qu'il pourra évoluer. Et par forcément dans le sens souhaité par l'Occident. Mais, dès lors que le pouvoir réapparaît comme force de mouvement, un jeu devient possible, dans lequel la dimension internationale, attribut essentiel du sommet de l'Etat, pèsera lourd. Aussi faudra-t-il à l'Occident l'attention et la mobilité nécessaires pour « influer » à bon escient et favoriser à la fois une *diminution de la tension entre* blocs et une diminution des rigidités internes de l'Union soviétique.

Cela suppose beaucoup de vigilance, mais surtout beaucoup de réalisme. Nul ne pourrait cautionner aucun des aspects antidémocratiques de *l'URSS, ni dans* ses frontières ni à l'extérieur. Mais il serait irresponsable de discourir sur l'Union soviétique en renonçant par avance à tout esprit d'efficience et à toute idée de concrétisation des progrès souhaitables. Or ceux-ci ne peuvent être *que lents, limités, dissymétriques.*

Impérialisme à contenir et totalitarisme à condamner, l'URSS de Brejnev était à la fois un adversaire redoutable et un thème de réflexion confortable : si le succès face à elle était incertain et possibles les risques de conflits durs, la critique *pouvait s'effectuer sans* atermoiements ni réserves.

Avec Gorbatchev, l'URSS risque de devenir une question compliquée, nécessitant de la part de ses interlocuteurs plus de plasticité diplomatique et plus de subtilité doctrinale.

Il convient de s'y préparer.

(*) Chercheur à la Fondation pour les études de défense nationale. Auteur de *la Palestine, un enjeu, des stratégies, un destin* (Presses de la Fondation des sciences politiques).

● **RECTIFICATIF.** – M. Olivier Schrameck nous prie de faire savoir que c'est par erreur qu'il a été cité comme collaborateur de M. Anicet Le Pors *dans l'article de Jacques* Crammer (page 2, *le Monde* du 28 avril). De 1982 à juillet 1984, il a exercé les fonctions de conseiller technique puis de chargé de mission auprès de M. Gaston Defferre.

Un entretien avec Samuel Pisar

« Un réformateur est en place à Moscou : laissons-lui le bénéfice du doute ! »

Citoyen américain résidant à Paris, avocat international, conseiller de plusieurs gouvernements et entreprises, notamment du Comité international olympique, Samuel Pisar est aussi l'un des plus jeunes rescapés d'Auschwitz, où toute sa famille a été exterminée, et l'un des chantres de la détente entre l'Est et *l'Ouest.* L'an dernier, au cours d'un séjour à Moscou, il a plaidé à l'improviste devant un tribunal soviétique en faveur de cinq jeunes juifs accusés de troubler l'ordre public ; il a arraché leur libération. Nous lui avons demandé ce qu'il pensait des transformations en cours en URSS.

Samuel Pisar, qui a été reçu par M. Gorbatchev en 1985 avec une délégation d'hommes d'affaires américains, commence par opposer le secrétaire général à ses prédécesseurs, Brejnev et Khrouchtchev, qu'il a connus également. « Avec Brejnev, j'avais l'impression de me trouver devant la Cène ; les apôtres du Politburo tout autour de lui sous les fresques du Kremlin, tout le monde figé, sauf Brejnev, qui se levait toutes les trois minutes pour proposer un toast. Avec Khrouchtchev c'était la même chose : parfois violent, parfois amusant, il racontait des blagues et citait des proverbes. Rien de tout cela avec Gorbatchev : nous avons trouvé en face de nous un homme presque comme nous. Eduqué, mesuré, informé, il parle pour ainsi dire notre langue, comme un gestionnaire ou un chef d'entreprise. La conversation se déroule dans le même cadre de références dont j'ai l'habitude à l'Ouest. »

Le chef du PC soviétique est en tout cas à ses yeux un réformateur, mais « pas du tout parce qu'il serait un champion naturel des droits de l'homme ou un démocrate de cœur. Il veut simplement mettre de l'ordre dans une économie en pleine régression. Il a compris qu'aujourd'hui la créativité en tout domaine passe par la démocratie, la liberté, la confrontation d'idées et la communication. Ni Brejnev ni même Khrouchtchev ne pouvaient analyser la nouvelle économie en ces termes. »

Cela dit, quelles sont les chances de succès de l'entreprise en cours ? « Il est trop tôt pour le dire. Je me demande même si Gorbatchev sait lui-même où tout cela peut le mener. La Russie a toujours oscillé entre la tyrannie et le chaos. Si on lâche les rênes, on risque l'accident. Gorbatchev en est conscient, il prend des risques considérables. Il y a même un danger qu'il lui arrive un accident, politique ou physique.

» Cela dit, son rendez-vous avec l'histoire est beaucoup plus favorable que pour ses devanciers réformateurs comme Khrouchtchev, Kossyguine ou Andropov : la gérontocratie, tous ces mangeurs de métal et de médailles, ont presque tous en même temps soixante-dix ou quatre-vingts ans, ils sont arrivés à leur terme biologique. Gorbatchev accède au pouvoir avec une nouvelle génération. Il a donc de meilleures chances. Mais au-delà, il est très difficile d'imaginer une Russie démocratique. »

Samuel Pisar, qui a eu dans les années 70, à travers la presse internationale, un dialogue avec Sakharov, décrit ainsi le nouveau rôle de l'académicien : « Sakharov semble applaudir Gorbatchev. C'est à la fois encourageant et inquiétant. Il est en effet devenu docile par rapport à ce qu'il était autrefois, mais comment jugerions-nous un homme qui a montré tant de courage dans les années difficiles, ou sa femme, qui a tant souffert ? Tous deux nous disent : attention, il se passe quelque chose d'important. Pour Sakharov, un réformateur est au pouvoir, il faut lui laisser le bénéfice du doute. C'est son point de vue, et c'est le mien aussi. »

Fermeté, vigilance, ouverture

L'Occident doit-il aider Gorbatchev ? A cette question « très grave » *Samuel Pisar répond qu'il* « n'y a pas encore assez de preuves concrètes » *pour s'engager dans cette voie.* « Des choses assez remarquables ont été faites, parmi lesquelles la libération de dissidents notoires, l'émigration des juifs, qui semble reprendre, une réforme de l'économie légalisant en partie le marché et l'entreprise individuelle, enfin une transformation ambitieuse du commerce extérieur. Bref, Gorbatchev privatise, c'est un commencement de preuve. Mais il faut juger sur pièces.

» En ce qui me concerne, j'attacherai une importance particulière à l'émigration. En même temps, n'oublions pas que, devant un langage excessif de l'Ouest, le malheureux peuple russe se ralliera derrière ses dirigeants et se serrera la ceinture encore plus, au nom du patriotisme et de la peur paranoïaque de l'étranger. Ce qu'il faut, c'est un mélange de fermeté et de vigilance, bien sûr, mais aussi d'ouverture. Et aussi un Occident, les Etats-Unis et l'Europe, qui parle d'une seule voix. »

Les managers et les touristes

Dans une livre publié pendant les années 70, les Armes de la paix, *Samuel Pisar s'est fait l'apôtre des échanges économiques en tant qu'instrument de* « désidéologisation » *du régime soviétique. Ne pense-t-il pas que le renforcement du militarisme et de l'expansionnisme soviétiques pendant ces mêmes années est allé à l'encontre de ses espoirs ? Non, car, selon lui, l'ouverture économique n'a jamais réellement eu lieu.*

« On ne lui a pas donné ses chances. J'en parle en connaissance de cause, pour avoir participé alors du côté américain à la rédaction du traité de commerce entre les Etats-Unis et l'URSS, le premier depuis quarante ans. Tout s'est arrêté en 1974, le Congrès ayant refusé la ratification. Il y a eu crispation à Washington, et une crispation correspondante à Moscou. A propos de l'émigration, on a tenté d'humilier la superpuissance soviétique, de légiférer directement sur les droits de l'homme en URSS.

» Cela dit, vous allez un peu trop vite en disant que cette politique n'a pas fonctionné. A l'époque, pour les dissidents, ce n'était pas une illusion. Ils ont commencé à parler. Ce n'était pas non plus une illusion pour les juifs, puisque 250 000 ont pu quitter l'URSS, une chose inimaginable sous Staline. Ni une illusion pour la Hongrie, la Pologne, les deux Allemagnes, qui ont eu un rapprochement économique avec l'Ouest. Les managers et les touristes, en plus grand nombre que les généraux et les diplomates, ont traversé les frontières idéologiques. »

Aujourd'hui, quelles sont les perspectives pour les juifs soviétiques ?

« Une liste de 11 000 refuzniks a été dressée et portée à Reykjavik par le président de la conférence des organisations juives américaines. Ne soyons pas naïfs, nous ne verrons pas les mêmes chiffres d'émigration que dans les années 70. D'abord parce qu'il est très difficile pour les autorités soviétiques de laisser partir des masses de juifs : d'autres aussi veulent partir. Ensuite parce qu'il y a un problème de fuite des cerveaux. Il y a enfin la nervosité des Arabes, qui reprochent à l'URSS de renforcer Israël. De là, la nouvelle loi adoptée sur l'émigration. Les refus seront un peu moins arbitraires, mais plus efficaces. »

Les entreprises mixtes

Que faut-il penser de la nouvelle législation soviétique sur le commerce extérieur et de l'encouragement donné aux entreprises mixtes (joint ventures) *entre hommes d'affaires des deux mondes ? Samuel Pisar juge cette loi* « presque incroyable » *dans la mesure où la Constitution de l'URSS proclame que tous les moyens de production doivent rester entre les mains de l'Etat.* « Sans doute les grandes sociétés occidentales se méfient. Mais elles sont intéressées. Environ dix lettres d'intention ont été signées, une quinzaine d'autres sont en négociation. Pour la France, le Crédit lyonnais et la Banque de l'Union européenne ont signé avec la banque soviétique un accord favorisant la constitution de sociétés mixtes, que sont en train de négocier Pechiney et Rhône-Poulenc. Ce dont il s'agit en fait, même si on ne le dit pas, c'est de ces sociétés transidéologiques dont j'avais parlé dès le début des années 70. La désidéologisation, nous y sommes un peu partout, devant les exigences criantes de l'économie et les besoins humains – qu'elles représentent. »

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

COURRIER DES LECTEURS

L'efficacité des thérapeutiques

Les préoccupations du professeur Boissel, quant à « *l'évaluation des thérapeutiques que l'industrie pharmaceutique ne veut pas ou ne doit pas tester* » (*le Monde* du 25 mars 1987), rejoignent celles du Parlement européen. Celui-ci a voté, dans sa séance du 16 janvier 1986, une résolution où il estime que « *la recherche et le développement de nouvelles spécialités pharmaceutiques doivent être effectuées de manière accrue par les universités ou d'autres établissements non commerciaux* ».

La commission aura-t-elle le courage de suivre le Parlement ? Interrogée par un parlementaire sur la mise en œuvre de ce programme, la commission a répondu (*Journal officiel des Communautés européennes*, nº C 306/11 du 1-12-86) : « *Eu égard à l'extrême diversité des maladies humaines, il serait impossible de centraliser la planification des projets de recherche médicale ou pharmaceutique.* »

L'exemple du National Institute of Health américain cité par le professeur Boissel prouve le contraire. Il prouve aussi qu'une industrie pharmaceutique compétitive et innovatrice peut parfaitement coexister avec des agences indépendantes chargées de tester l'efficacité des thérapeutiques.

DIETER ROGALLA,
membre du Parlement européen.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

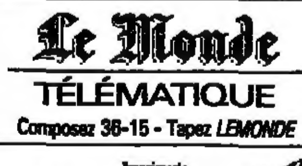
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

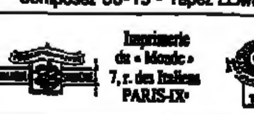
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



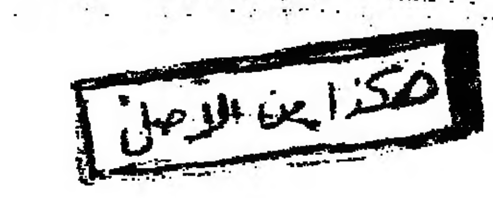
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

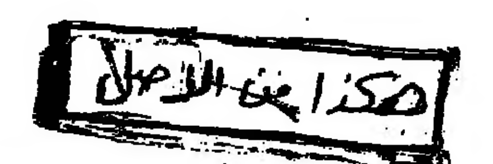


Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





AUTRICHE : soutenu par l'opinion et la classe politique

M. Waldheim annonce la publication d'un Livre blanc sur ses activités sous le régime nazi

VIENNE
de notre correspondante

« J'ai bonne conscience et vous pouvez avoir confiance en moi », a déclaré mardi soir 28 avril, à la télévision, le président autrichien. M. Kurt Waldheim a – comme avant lui toute la classe politique autrichienne – qualifié de *« consternante et incompréhensible »* la décision des autorités américaines de le placer sur une « liste d'observation » *en raison de son passé dans l'armée* hitlérienne. Le président, évoquant de *« prétendus nouveaux documents »*, a réaffirmé : *« Il ne peut pas y avoir de preuves d'un comportement coupable de ma part. »* Il a enfin revendiqué le droit à n'être plus accusé sans preuves. Le président a aussi annoncé la publication prochaine d'un Livre blanc faisant le point de ses activités sous le régime nazi et notamment pendant la seconde guerre mondiale.

Le gouvernement a adopté, mardi, une déclaration assurant le président Waldheim de sa solidarité. Le chancelier Franz Vranitzky a, d'autre part, invité le ministre américain de la justice à lui transmettre les documents et motifs qui ont servi de base à sa décision.

En ce qui concerne son voyage aux Etats-Unis prévu pour le 20 mai, M. Vranitzky, qui doit être reçu par le président Ronald Reagan, a laissé entendre qu'il préférerait effectuer ce voyage, considéré comme souhaitable dans les milieux politiques de Vienne afin d'éviter que l'isolement international du président ne tourne en isolement de l'Autriche. Un petit pays ne peut pas se payer le luxe de « représailles » contre une grande puissance, estime-t-on à Vienne.

Emoi et indignation

Cet argument vaut également pour la nomination d'un successeur de l'ambassadeur à Washington, M. Thomas Klestil, rappelé en consultations. M. Klestil, nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères, ne retournera pas à Washington. M. Alois Mock, ministre des affaires étrangères, a précisé que ce poste *« était devenu dans les circonstances actuelles plus important que jamais »*.

A l'annonce inattendue de la décision américaine, une vague d'émoi et d'indignation a saisi l'Autriche. La presse et toute la classe politique ont manifesté leur solidarité avec le président Waldheim et critiqué la décision américaine. Les commentaires de presse qualifient la décision américaine, de *« catastrophe »*, d'*« injustice »* et d'*« acte inamical »*, et accusent les autorités américaines d'hypocrisie lorsqu'elles prétendent que leur décision ne vise pas l'Autriche, mais uniquement la personne de M. Waldheim. Ce dernier, rappelle-t-on, a été démocratiquement élu par 54 % des électeurs.

Le président Waldheim, que même ses adversaires politiques en Autriche ne soupçonnent pas d'être un criminel de guerre, mais tout simplement un opportuniste à la mémoire défaillante ou un homme brouillé avec la vérité, se voit plus ou moins ouvertement reproché de ne pas avoir réagi comme il le fallait et en temps utile aux accusations élevées contre lui. On se demande notamment pourquoi M. Waldheim n'a pas porté plainte contre ceux qui l'accusaient sans produire de preuves. M. Simon Wiesenthal, le directeur du Centre de documentation juive de Vienne, a estimé qu'une telle démarche devant un tribunal américain aurait permis de faire la clarté. Il s'est dit à nouveau convaincu, pour sa part, que M. Waldheim n'était pas un criminel de guerre, mais qu'il était, en revanche, au courant de ce qui s'était passé en Yougoslavie et en Grèce lorsqu'il y servait dans la Wehrmacht.

Rétablir la réputation du pays

On s'interroge aussi sur la commission internationale d'historiens dont la constitution avait été annoncée par M. Waldheim lui-même pendant la campagne électorale, mais qui n'a toujours pas été formée. Tant que le président Waldheim n'aura pas répondu clairement à ces questions, *il lui sera difficile de dissiper* les ombres qui planent sur son passé. Il est illusoire de penser qu'un Livre blanc, rédigé par la chancellerie présidentielle sera de nature à calmer une opinion publique mondiale profondément irritée. Il revient maintenant au gouvernement autrichien, qui a prouvé sa solidarité envers le président élu, de lui demander de faire à son tour preuve de loyauté et de s'efforcer de rétablir sa bonne réputation et celle du pays qu'il est appelé à représenter.

WALTRAUD BARYLI.

Une sixième version des faits ?

Condamnation sans preuves ? Déni de justice ? En se présentant devant ses concitoyens comme une victime de la vindicte calomniatrice *de certaines organisations* juives, le président autrichien Kurt Waldheim reste fidèle à la ligne de défense qu'il a adoptée depuis le déclenchement de l'« affaire ». Placé devant l'évidence de la dissimulation de son passé, l'ancien secrétaire général des Nations unies ne réagit qu'au fur et à mesure des révélations sur son rôle dans les Balkans entre 1942 et 1945.

Seul, et pour cause, à connaître la vérité entière sur son passé durant la période nazie, il n'a jamais, jusqu'à ce jour, « mis à plat » les éléments qui auraient pu donner à l'opinion internationale le moyen de se forger une conviction. Cela pourrait être fait, assure-t-on à Vienne, très bientôt grâce à la publication d'un Livre blanc. Celui-ci, à en croire M. Kurt Waldheim, devrait mettre un terme *définitif* à la polémique.

Cette version ne sera jamais que la sixième présentée par le président autrichien, les précédentes ayant toutes été rendues caduques par le travail des journalistes et des historiens qui se sont penchés sur le « mystère Waldheim ». Ces pali*nodies ont dû peser lourd dans* le décision de l'attorney general, Edwin Meese, d'inscrire le chef d'un Etat ami sur la liste *infamante* des anciens nazis jugés indésirables sur le territoire des Etats-Unis.

La décision n'était pas facile à prendre. Elle ne pouvait s'appuyer sur aucune jurisprudence : le cas d'un président de la République démocratiquement élu, qui fut naguère le plus haut fonctionnaire mondial, mis au ban de la plus puissante nation du monde, n'a pas de précédent et ne devrait pas se renouveler. La facilité eût été de laisser le temps et l'oubli faire leur œuvre, comme l'espéraient ceux des Autrichiens qui n'ont toujours pas compris qu'ils n'étaient pas *seulement* les premières victimes d'Hitler.

C'est compter sur une méconnaissance du fonctionnement réel de la machine d'extermination et de terreur hitlérienne que de prétendre, comme le fait M. Waldheim, qu'on ne trouvera jamais de preuve de son implication personnelle dans les crimes de guerre commis par l'unité de la Wehrmacht à laquelle il appartenait.

Jeune officier d'état-major, présent sur tous les lieux où ces crimes furent commis, interprète auprès des « alliés » italiens, puis officier de renseignement en contact permanent avec le général Loehr (*condamné et exécuté en* Yougoslavie à l'issue de la guerre), Kurt Waldheim jouait un rôle modeste certes mais indispensable à l'élaboration des décisions militaires. Massacre de populations civiles en Bosnie, déportation des juifs de Salonique, interrogatoires poussés, puis exécution de parachutistes britanniques, ces crimes n'ont pas été perpétrés au vu d'un ordre signé « lieutenant Waldheim », mais, sans le zèle d'un Waldheim et d'autres officiers d'état-major, ni la « solution finale » ni la guerre sans merci contre les partisans yougoslaves n'auraient été possibles.

En *exigeant des « preuves »* faisant de lui ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire un criminel de guerre de première grandeur, à l'image d'un Eichmann ou d'un Heydrich, M. Kurt Waldheim cherche en fait à égarer l'opinion, tout en rassurant les Autrichiens.

« L'exigence morale » qui reste, comme on l'a vu dans des affaires récentes l'un des fondements spé*cifiques de la démocratie américaine*, devait s'appliquer au président autrichien. Le cynisme politique peut encore, hélas, lui permettre de rester le premier à Vienne, à condition, bien sûr, de renoncer à en sortir.

LUC ROSENZWEIG.

ITALIE : vote de défiance envers le gouvernement Fanfani

Les électeurs sont convoqués pour les 14 et 15 juin

Les Italiens iront aux urnes les 14 et 15 juin. Ainsi en a décidé un conseil des ministres, réuni le mardi 28 avril, après le vote de défiance de la Chambre des députés envers le gouvernement démocrate-chrétien, formé le 18 avril par l'ancien président du Sénat, M. Amintore Fanfani.

Les référendums sur le nucléaire et la justice prévus pour le 14 juin se trouvent automatiquement reportés. Un projet de loi mis au point dimanche dernier par le cabinet Fanfani pourrait cependant permettre que la consultation ait lieu dès la fin de cette année – sans attendre donc le délai de deux ans imposé par l'actuel texte.

ROME
de notre correspondant

La précipitation avec laquelle se sont enchaînés les différents moments de cette journée contraste avec le rythme jusque-là très lent de la crise. Le président Cossiga, en juriste accompli et politicien soucieux de se prémunir contre les attaques, avait eu, en effet, pour méthode de faire parcourir chaque étape par une personnalité différente : M. Andreotti, Mme Iotti, *M. Scalfaro et, enfin, M. Fanfani* ont été les acteurs successifs de cet interminable suspense. L'impossibilité de renouer l'alliance des cinq partis qui avaient dirigé le pays durant la neuvième législature ayant été vérifiée, il fallait convoquer sans plus attendre les prochaines élections sous peine de les voir gagnées par le « parti des vacances ». Il importait de les convoquer avant *juillet, et* le 14 *juin était* le premier dimanche possible, compte tenu du délai de quarante-cinq jours imposé par la Constitution.

Dégradation du système

Les communistes et le MSI ont été les seuls opposants déclarés au gouvernement Fanfani. Le Parti socialiste avait *in extremis* décidé de voter la confiance : non pour contraindre l'équipe Fanfani à organiser les référendums, a déclaré M. Craxi, mais pour conforter un gouvernement dont le chef doit recevoir, début juin, le président des Etats-Unis et représenter l'Italie au sommet des sept pays industrialisés de Venise.

Un tel vote aurait pu suffire à donner la *majorité au nouveau cabi*net si la démocratie-chrétienne n'avait décidé, elle, de... s'abstenir sur le vote de confiance, un événement sans précédent en quarante années de République. Le gouvernement n'a recueilli que 131 oui (ceux des socialistes, ceux des socio-démocrates et des radicaux) contre 240 non et 193 abstentions.

Cette confusion témoigne de la dégradation des rapports entre les cinq formations naguère alliées au sein du « pentaparti » (la DC et le PC, les partis républicain, social-démocrate et libéral) et de celle du système politique italien lui-même. Deux acteurs majeurs du débat sont en désaccord flagrant sur les règles devant présider à la création des coalitions indispensables en raison de l'éparpillement engendré par le scrutin proportionnel. Pour la DC, c'est la formation dite « de majorité relative », c'est-à-dire elle-même avec ses quelque 33 % de suffrages, qui a vocation à guider les gouvernements – comme elle l'a d'ailleurs *fait durant près de quatre décennies.* Le fait que certaines circonstances adverses l'aient conduite à accepter de laisser la présidence du conseil à des « laïcs », d'abord le républicain Giovanni Spadolini en 1981-1982, puis le socialiste Craxi d'août 1983 à mars 1987, ne serait en somme, aux yeux de son secrétaire général, M. De Mita, que l'exception confirmant la règle. Fort de ses 11,4 % de voix *indispensables* à la constitution de toute majorité excluant les communistes, le PS estime, au contraire, que dans une alliance les partenaires ont une égale dignité et que la DC n'a aucun titre à retrouver son ancien monopole sur la présidence du conseil. C'est M. Craxi qui a été le fougueux défenseur de cette théorie, mais il a certainement trouvé une oreille complaisante chez ses *petits partenaires* « laïcs », républicains, socio-démocrates et libéraux.

La crise politique semble devoir déboucher sur une crise institutionnelle. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la floraison, ces jours-ci, des propositions de réformes, soit électorales soit constitutionnelles, venues d'à peu près tous les horizons. La traditionnelle inertie du système sera-t-elle la plus forte et verra-t-on, *l'été venu, le* « pentaparti » renaître de ses cendres ? Ou bien la relance du jeu passera-t-elle par une redéfinition des équilibres politiques avec, à la clef, un retour sur le devant de la scène d'un PC qui en avait été exclu en 1979 ? Ou, encore, par une modification des règles, suffisamment profonde, pour aboutir à une « deuxième République », dont l'idée rôde ici depuis la fin des années 50 ?

JEAN-PIERRE CLERC.

L'agence Tass accuse « les milieux sionistes américains » de « diffamation »

On note dans la presse internationale et les milieux politiques de nombreuses réactions à la suite de la décision de la justice américaine d'inscrire le président autrichien, M. Kurt Waldheim, sur la liste noire des indésirables aux Etats-Unis.

La mesure frappant M. Waldheim est annoncée à la une de tous les journaux américains. La plupart l'approuvent. Le *Washington Post* estime dans un éditorial qu'elle *est « le seul moyen honorable d'exprimer la désapprobation à l'égard de M. Kurt Waldheim »*. Le *New York Times* remarque, pour sa part, que *« le président autrichien est le premier chef d'Etat ainsi banni »*.

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a déclaré à Paris, le mardi 28 avril, que la justice américaine avait fait ce qu'il fallait : *« Je comprends que le système judiciaire américain ait eu des doutes. Mais il n'a pu ignorer le passé de M. Waldheim, et n'a pu camoufler les preuves pour des raisons politiques. »*

La presse autrichienne a exprimé son désarroi mais s'est également permis quelques critiques à l'égard du président autrichien.

C'est ainsi que l'éditorialiste du *Salzburger Nachrichten* remarque que M. Kurt Waldheim lui-même doit assumer en grande partie la responsabilité de la situation : *« Sa façon irréfléchie de présenter la vérité au sujet de son passé a nui à la crédibilité de l'homme qui s'est proposé de représenter l'Autriche. »*

L'agence soviétique Tass a indiqué pour sa part, le mardi 28 avril, que derrière la démarche *« inamicale de Washington »* à l'égard du président autrichien, il fallait voir *« les milieux sionistes américains qui ont lancé une campagne de diffamation à son encontre »*. L'agence affirme également que M. Waldheim avait œuvré énergiquement pour un règlement au Proche-Orient, et que ce sont précisément *« ces efforts qui ont provoqué la haine des sionistes »*.

TURQUIE

Le procès du Mouvement de la paix est arrivé à son terme

ISTANBUL
de notre correspondant

Un troisième et dernier verdict a été rendu, le mardi 28 avril, par le deuxième tribunal militaire d'Istanbul, cinq ans après le début du procès intenté contre le Mouvement de la paix, interdit d'activité quelques jours avant le coup d'Etat du 12 septembre 1980. De nombreuses personnalités du monde de la culture figuraient parmi les accusés, prévenus libres depuis l'élargissement, en mars 1986, des derniers incarcérés. L'un d'eux, le journaliste Ali Sirmen, a qualifié le verdict de *« plus clément que prévu, et d'une inspiration plus juridique que dans le passé »*.

Deux prévenus, les dirigeants du mouvement Mahmut Dikermen et Reha Isfran, ont été condamnés à une peine de quatre ans et deux mois de prison, en application de l'article 141 du code pénal réprimant comme crimes contre l'Etat les activités *« visant à assurer la domination d'une classe sur une autre »*. Ils ont déjà purgé leur peine en détention préventive.

La limitation des droits civiques accompagnant la sentence prononcée à leur endroit ne concerne pas les dix autres condamnés à des peines de prison (six à dix-huit mois) en vertu d'autres articles du code pénal ou de la loi sur les associations. Quatre accusés restent impliqués dans le procès du Parti communiste. Les autres ont bénéficié de prescription ou ont été acquittés.

MICHEL FARRÈRE.

GRÈCE

Un nouveau parti entend offrir une voie entre socialistes et communistes orthodoxes

Athènes *(AFP)*. – Un nouveau parti, intitulé Gauche grecque, a été créé à l'issue d'un congrès qui s'est terminé, le dimanche 26 avril, après quatre jours de travaux. Le nouveau *parti, qui provient notamment de* l'ancien Parti communiste de l'intérieur (eurocommuniste), entend défendre *« le socialisme dans la démocratie »* et regrouper toutes les forces de gauche. Il porte un intérêt particulier aux problèmes des femmes, de la jeunesse et de l'environnement. Il s'oppose à l'OTAN, aux alliances militaires et à la présence des bases américaines en Grèce.

La création de la Gauche grecque avait été décidée en mai 1986, lors du congrès du PC de l'intérieur (2 % des suffrages aux élections générales de 1985) pour présenter *« une solution de rechange »* aux socialistes du PASOK (Parti socialiste au pouvoir) et aux communistes du PC grec prosoviétique.

Les quelque huit cent cinquante membres du congrès fondateur ont procédé dimanche soir à l'élection d'un comité central de cent une personnes. Ce comité élira ensuite un bureau exécutif d'une dizaine de membres et un secrétaire général qui sera probablement l'ancien dirigeant et député du PC de l'intérieur, M. Léonidas Kyrkos.

Parmi les congressistes, 55 % étaient des militants du PC de l'intérieur, les autres des personnalités et des militants indépendants de gauche, ainsi que d'anciens socialistes du PASOK et des communistes prosoviétiques.

M. Pierre Juquin, membre du comité central du PC français et chef de file des « communistes rénovateurs », a participé au congrès.

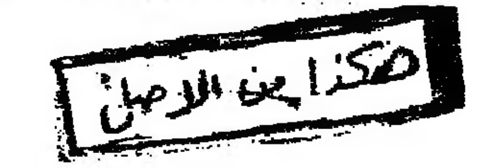
POLOGNE

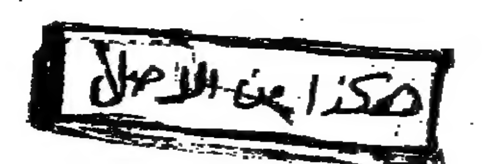
Des personnalités de l'opposition entendues comme « témoins » dans une affaire d'« espionnage »

Le professeur Bronislaw Geremek, conseiller de M. Walesa, et M. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole de Solidarité, seront entendus comme « témoins » dans l'enquête concernant un diplomate américain, M. Albert Mueller, accusé d'espionnage et qui a quitté la Pologne le 19 avril. Selon les autorités polonaises, M. Mueller, deuxième secrétaire, avait été pris *« la main dans le sac »* au moment où il remettait de l'argent et des instructions à un *« contact »*.

D'autre part, nous signale notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, les représentants danois à Varsovie n'ont toujours pas été autorisés à prendre contact avec deux touristes danois arrêtés à Koszalin, le 19 avril dernier, *« en flagrant délit d'espionnage »*. Les autorités de Copenhague estiment qu'il y a là une *violation* des conventions internationales qui autorisent les étrangers détenus à recevoir la visite de leur consul dans un délai de huit jours. Les relations entre Copenhague et Varsovie sont assez tendues depuis que, en décembre 1986, de nombreux micros avaient été découverts dans les bureaux de l'ambassade du Danemark à Varsovie.

D'autre part, M. Gorbatchev et les dirigeants des six autres pays membres du pacte de Varsovie se rencontreront, à Berlin-Est, à la fin du mois de mai, a-t-on annoncé officiellement, à *Moscou*, à l'occasion d'une réunion du Comité politique consultatif du pacte. En dépit de son intitulé modeste, ce comité est l'instance suprême du pacte, puisqu'il réunit les numéros un de fait (les chefs du parti) des Etats membres. La dernière réunion du Comité remonte à juin 1986, à Budapest.


هكذا في الأصل



Diplomatie

Le projet soviétique de traité sur les euromissiles

Les pays de l'UEO rappellent l'importance du « couplage » entre les deux rives de l'Atlantique

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

La voix de l'Europe dans le débat sur le désarmement nucléaire s'exprime avec discrétion. Les ministres des affaires étrangères et de la défense des sept pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui étaient réunis le mardi 28 avril à Luxembourg, se sont gardés d'adopter une position commune, claire et tranchée, sur les négociations de désarmement en cours et sur les conditions dont il conviendrait d'accompagner d'éventuels accords.

Ils ne pouvaient pas le faire, puisque, s'agissant au moins des modalités de l'« option zéro » pour les armes à courte portée, ils n'étaient pas même en possession des dernières propositions soviétiques – déposées lundi à Genève – et a *fortiori*, n'avaient pas eu la possibilité de les étudier. Mais ils ne voulaient pas le faire, non plus, car la majorité d'entre eux, avec une particulière netteté pour l'Italie et les Pays-Bas, avaient le souci prioritaire de ne pas gêner les Etats-Unis, et de ne pas donner l'impression à leur opinion publique qu'ils *dressaient des obstacles* à la conclusion d'accords que celle-ci appelle massivement de ses vœux.

Précautionneux, voire pusillanimes, les Sept font pourtant des analyses de la situation très largement convergentes. Dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, ils balisent à l'intention des Etats-Unis les voies de la négociation comme qu'ils souhaitent la voir se dérouler.

Vient d'abord l'affirmation de principe. Les ministres *« ont souligné que tout accord sur le contrôle des armements devait répondre aux besoins fondamentaux de la sécurité de l'Occident »*. C'est une manière d'inviter les Etats-Unis à y regarder deux fois avant de baisser la garde. Les Sept, comme pour éclairer ce qu'ils entendent ainsi, réaffirment, par ailleurs, leur adhésion à la stratégie de la dissuasion, et à la nécessité de maintenir l'efficacité de celle-ci *« par le couplage entre la sécurité de l'Europe et celle de l'Amérique du Nord »*.

S'agissant de l'accord projeté sur l'élimination complète des forces nucléaires intermédiaires à longue portée (plus de 1 000 kilomètres), les Sept *« appuient pleinement les efforts déployés par les Etats-Unis pour y parvenir »*. Ils rappellent ensuite *« leurs graves préoccupations devant la supériorité soviétique existant en matière de missiles intermédiaires à plus courte portée »*, et soulignent que le contenu des propositions soviétiques *« devra être soigneusement examiné »*. Ils mettent l'accent plus loin sur *« la grande importance qu'ils attachent à ce que des progrès soient également accomplis dans le domaine des armements stratégiques »*, qualifiés de *« prioritaires »*. Enfin, ils rappellent que *« des réductions des armes nucléaires rendraient plus importantes la suppression de la supériorité conventionnelle du pacte de Varsovie et l'élimination des armes chimiques, étant donnée la nécessité d'assurer un équilibre stable en toutes circonstances »*.

Peut-on affirmer, à la lecture de ce communiqué, comme le faisait, mardi, un spécialiste français, que ce n'est pas un chèque en blanc que l'Europe donne aux Américains ? Rien de ce qui est dit n'est suffisamment précis pour empêcher ces derniers d'agir à leur guise, et, d'ailleurs, les Européens ne cachent pas qu'ils cherchent davantage à sensibiliser, à influencer, qu'à interférer.

« On a le sentiment qu'il y a entre les Sept une conception commune qui est en train de se bâtir », commentait, mardi soir, M. André Giraud, ministre français de la défense. Peut-être. Il reste à voir si cette ébauche d'identité européenne laissera des traces au cours de la série de consultations bilatérales et multilatérales qui vont se succéder jusqu'à la session ministérielle d'été de l'Atlantique nord, qui se tiendra en juin à Reykjavik.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les points d'accord entre Washington et Moscou l'emportent largement sur les désaccords

Le gouvernement américain a exprimé, le mardi 28 avril, un *« prudent optimisme »* après la présentation du projet de traité soviétique sur les euromissiles, qualifiant toutefois de *« manque de sérieux »* le fait que Moscou cherche à comptabiliser soixante-douze missiles Pershing-1 A déployés en République fédérale d'Allemagne. Le président Reagan a, pour sa part, estimé, mardi, que l'Europe ne serait pas dénucléarisée, même si l'on parvenait à l'élimination des euromissiles et des missiles nucléaires de *plus* courte portée (SRINF), et ce en raison de la présence d'autres armes nucléaires américaines.

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. – *(AFP.)*

Les précisions données, le mardi 28 avril à Genève, par M. Oboukhov sur le projet soviétique de traité de liquidation des euromissiles confirment l'ampleur du rapprochement qui s'est opéré ces dernières semaines entre Washington et Moscou. Les points d'accord l'emportent largement en effet sur le reste.

L'entente d'ores et déjà acquise porte sur les grandes masses des réductions : liquidation, en Europe, de tout missile de portée supérieure à *500* kilomètres et limitation des mêmes engins à un plafond égal ailleurs. Contrairement à ce qui semblait dans la logique de dénucléarisation chère à M. Gorbatchev, Moscou a, en effet, insisté pour conserver cent ogives de *SS-20* (soit trente-trois lanceurs) en Sibérie. L'explication donnée en privé serait que les militaires soviétiques doivent tenir compte du « danger » chinois, mais l'on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt pour eux de maintenir cette catégorie d'armes en état de fonctionnement pour le cas d'une rupture du traité. Les Américains ont accepté en tout cas ce déploiement limité, qui avait été déjà convenu à Reykjavik.

L'élément nouveau est que toutes les armes de portée réduite (SRINF, de 500 à 1 000 kilomètres) sont maintenant incluses dans l'accord et traités de la même manière que les armes plus longues (d'où le terme d'option « zéro-zéro » utilisé parfois pour désigner cette extension de l'option zéro originelle). Là encore, les armes de cette catégorie stationnées ailleurs qu'en Europe seront plafonnées à un niveau égal – et modeste – pour les deux grandes puissances.

Troisième important élément d'accord, non confirmé mais aussi probable que surprenant, compte tenu de toute l'histoire des négociations sur le désarmement : les mesures de contrôle. *« Nous sommes pour la vérification la plus rigoureuse*, a dit M. Oboukhov, *et pour la vérification partout : sur les sites de démantèlement des missiles, sur les bases militaires, y compris dans les pays tiers, dans les entrepôts et les usines de production, qu'elles soient privées ou propriété d'Etat. »* On savait que le projet de traité déposé par les Etats-Unis le 4 mars se distinguait déjà par son insistance sur ce problème. Or non seulement ce n'est pas là que M. Oboukhov voit ce qu'il appelle des position *« non constructives »* de la part de Washington, mais il n'hésite pas à ajouter en ce qui concerne certains aspects de la vérification : *« Notre position est plus stricte que celle des Américains. »*

Il est possible que de nouveaux points de désaccord apparaissent au fur et à mesure que l'on entrera dans le détail de la rédaction d'un traité, mais pour le moment ceux que l'on relève de part et d'autre paraissent peu nombreux et assez secondaires en comparaison de ce qui précède.

Le problème de l'Alaska

L'un d'entre eux porte sur les lieux de stationnement des cent ogives de *missiles intermédiaires* autorisées. Les Deux Grands sont d'accord pour estimer que ces engins subsistants ne doivent pas pouvoir atteindre l'Europe. Ils seront donc en Sibérie en ce qui concerne l'URSS, sur le territoire américain pour les Etats-Unis. Mais ces derniers refusent pour le moment de s'engager, comme le demande Moscou, à ne pas déployer leurs cent Pershing-2 en Alaska, d'où ils atteindraient la Sibérie. Une porte de sortie pourra être trouvée si Moscou prend un engagement inverse, c'est-à-dire promet de ne pas installer son reliquat de SS-20 dans une portion de Sibérie d'où ils pourraient atteindre l'Alaska... Faisons confiance en tout cas aux Deux Grands pour se ménager réciproquement.

Un autre problème plus épineux est celui des 72 fusées Pershing-1-A *stationnées en Allemagne fédérale*. Ancêtre des Pershing-2 déployés en 1983, ces engins portent à 750 kilomètres environ une charge nucléaire de 400 kilotonnes. L'originalité de leur situation provient de ce que les vecteurs, c'est-à-dire les fusées elles-mêmes, sont propriétés du gouvernement ouest-allemand, tandis que les ogives restent sous contrôle américain. S'inspirant du précédent consenti par Moscou en faveur des forces nucléaires française et britannique, certains responsables allemands font valoir qu'il s'agit là de *« forces tierces »*, non concernées par l'accord. Un point de vue qui semble partagé à Washington, où l'on fait valoir que le projet de traité porte sur les *« lanceurs »*, non sur les ogives. Mais bien que le porte-parole du département d'Etat ait jugé l'objection soviétique *« non sérieuse »*, il est probable que le dernier mot n'est pas dit sur la question.

Si ces obstacles sont levés, en tout cas – et ils devraient l'être d'ici à la fin de l'année, compte tenu du désir américain de conclure, – ceux qui voudront empêcher la dénucléarisation totale de l'Europe devront se rabattre sur les armes de plus courte portée encore (moins de 500 kilomètres), dont les Américains rappellent avec insistance ces dernières semaines qu'elles se montent à plus de 4 000 charges. Mais en oubliant de rappeler que leurs cibles, compte tenu de leur très courte portée (moins de 100 kilomètres pour la quasi-totalité, et même moins de 20 kilomètres pour 80 % d'entre elles) serait l'Europe occidentale elle-même...

MICHEL TATU.

M. Giscard d'Estaing contre l'« option zéro-zéro »

M. Valéry Giscard d'Estaing estime que les pays européens doivent refuser l'*« option zéro-zéro »* de M. Mickhaïl Gorbatchev, qui étendrait la dénucléarisation de l'Europe aux armes à courte portée.

L'ancien président de la République précise, dans un article écrit pour *Paris-Match*, que les pays européens doivent opposer un *« refus catégorique »* à une *« discussion sur les armes nucléaires du champ de bataille et de son environnement (portée inférieure à 500 kilomètres) »*. Il poursuit en affirmant que la *« position de la France sur l'option zéro »* – qui comporte selon lui *« le démantèlement complet et contrôlable des SS-20 soviétiques, des fusées Pershing et des missiles de croisière récemment déployés en Europe – est d'autant plus justifiée que l'accord en discussion ne prend pas en compte les forces nucléaires françaises et britanniques »*.

« Un tel accord, conclut-il, *se suffit à lui-même. Il n'est pas nécessaire* a priori *de l'étendre aux fusées à courte portée »* car *« le risque d'une telle proposition serait de conduire, par étapes, à la dénucléarisation complète de l'Europe, qui accroîtrait les risques au lieu de les réduire, et qui nous placerait en position d'infériorité sur le terrain des armes conventionnelles. »*

Enquête

Les élections du 6 mai

Dans le Nord, avec les fermiers afrikaners

MESSINA
(nord de l'Afrique du Sud)
de notre envoyé spécial

En ce début d'automne austral, le Limpopo, fleuve frontière séparant l'Afrique du Sud de ses deux voisins du nord, le Botswana et le Zimbabwe, est à sec. L'été a été rude pour les fermiers afrikaners installés dans la vallée de ce cours d'eau : pratiquement pas une goutte de pluie. Heureusement, le sous-sol regorge d'eau et il suffit de pomper, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, pour mettre en valeur ces terres dont le gouvernement veut faire une zone-tampon, le premier rempart face aux « terroristes » venus du nord.

Entre Pondrift et Messina, quarante-cinq familles, réparties sur une centaine de kilomètres, défrichent le « bush », plantent (principalement du coton) et traquent le gibier pour en faire du « biltong » (viande séchée). Les débuts ont été durs pour cette avant-garde de la nation boer. Ces amoureux de la brousse ne regrettent pas cependant d'être devenus les artisans d'un développement rural qui a pour eux valeur de symbole, ainsi que les protecteurs de la frontière. Un rôle qui ne les inquiète pas outre mesure, malgré les menaces d'infiltration et la perspective, un jour, peut-être, de sauter sur une mine.

En un an, dix engins enterrés dans les chemins sablonneux ont explosé, causant la mort de sept personnes (six Blancs et un Noir) ; les fermiers n'ont pas oublié mais ne s'alarment pas. Ils vivent et se déplacent dans leurs champs comme si de rien n'était. Ils estiment que les risques ne sont pas plus importants qu'à Johannesburg, ou en Europe, avec les attentats ou *« ces missiles soviétiques pointés en direction des capitales »*.

L'annonce par le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, au début du mois, d'une campagne du Congrès national africain (ANC) en vue de perturber les élections blanches ne les a pas mis davantage sur leurs gardes.

« Inutile de paniquer »

Selon le chef de la diplomatie de Pretoria, des terroristes armés devaient franchir les frontières pour semer la terreur dans le pays. Ils en ont entendu parler bien avant que M. « Pik » Botha en fasse état, mais cela ne les empêche pas le moins du monde de dormir. Sont-ils un peu plus vigilants ? Même pas.

La ferme de M. Piet Maré est à deux pas du Limpopo, juste à côté du poste frontière de Pondrift. Et pourtant, chez lui, aucune clôture de protection, ni même de grillage aux fenêtres. Le 14 novembre 1986, une mine a sauté à 500 mètres de la maison, pulvérisant la voiture du voisin et blessant son fils. Lorsqu'il songe à Andries, avec son enfant de neuf ans ensanglanté dans ses bras, il ne peut rester insensible. *« On prend la menace au sérieux,* dit-il, *mais on vit avec. Inutile de paniquer. Le gouvernement nous a offert de financer des véhicules antimines. Mais nous avons estimé que ce n'était pas nécessaire. C'est beaucoup plus dangereux d'aller jusqu'à Pietersburg car vous pouvez percuter contre un kudu* (cervidé sauvage) *sur la route... »* Il sait de quoi il parle : la photo qu'il tend atteste des dégâts causés à sa Mercedes. En souvenir, il a gardé les superbes bois torsadés de l'animal dans un coin de son garage.

Tous ces fermiers communiquent entre eux au moyen d'une radio reliée directement au quartier général de l'armée, à Messina. Au cas où... *« C'est pratique,* reconnaît Jurie Neethlang, *et ça permet de faire des économies de téléphone. »* Cette zone étant considérée comme à haut risque, tous, y compris les femmes, doivent obligatoirement faire partie des commandos de défense civile qui couvrent la totalité du territoire, et permettent de mobiliser rapidement soixante mille hommes. En quoi consiste la participation forcée à ces commandos ? M. Rob Emmerich, le responsable de la région, explique qu'ils sont avant tout axés sur l'autodéfense et que l'entraînement consiste en des séances, une fois par mois, d'exercices de tir. *« On apprend également aux enfants à nous aider,* ajoute-t-il. *Ils savent où se trouvent les armes et les munitions. »*

Pour Jurie Neethlang, c'est surtout l'occasion de retrouver les copains sur le terrain de tir et de boire des bières. *« Vous savez,* dit-il, *depuis notre enfance, on sait se servir d'une arme et ici tous les fermiers en ont toujours eu. »* En clair, la routine. Pourtant, les militaires sont là, discrets. Un camp d'une quinzaine d'hommes est intallé non loin de la ferme de M. Jurie Neethlang, et sa présence rassure.

Chacun ses valeurs...

En bordure du Zimbabwe, une double clôture grillagée a été édifiée il y a quelques années. Certaines fermes sont également ceintes d'une barrière de 3 mètres de haut, mais rien qui ressemble à une zone assiégée, avec ses habitants le doigt sur la détente de leurs armes. *« Les protections en grillage ont surtout valeur psychologique »,* admet M. Johann de Villiers, en jetant un coup d'œil de temps à autre, de son petit bureau, sur la quarantaine d'employés noirs qui conditionnent des épis de maïs destinés à l'exportation. *« Je planifie, ils exécutent, et ça marche. »*

Imposant, bien campé sur de robustes jambes, des chaussettes montant jusqu'aux genoux, ce descendant de huguenots français ne s'inquiète pas pour l'avenir. S'il faut partir pour assurer sa vie, il partira, retournera en Europe d'où ses ancêtres sont venus. Il choisira plutôt la Grande-Bretagne que la France, anglais oblige. La question ne se pose pas encore. Intarissable, il développe longuement ses théories sur la survie, celle des Blancs, celle des Noirs, *« dont les valeurs sont tellement différentes »*...

Nationaliste modéré, il pense que M. Pieter Botha, le président sud-africain, est loin d'avoir tout compris, mais qu'il a *« un peu plus compris que les autres »*. Il poursuit sa réflexion : *« On a dit aux Noirs : on vous donnera la même éducation, on vous bâtira des maisons et vous serez « blancs » comme nous. Mais ça ne marche pas. On dit qu'ils ne sont pas civilisés. Qu'est-ce que cela veut dire, civilisé ? Qui sommes-nous, pour leur dire qu'ils ont tort et que nous, nous avons raison ? On n'est pas faits pour survivre en Afrique. Combien reste-t-il de Blancs en Afrique ? Dans cinquante ans, il sera impossible de maintenir les valeurs occidentales. »* Bref, *« l'Afrique redeviendra noire »*, comme le dit un autre fermier.

Dans le jardin de la maison de M. Piet Maré, à Weipe, une dizaine de fermiers se sont réunis pour tester un nouveau système radio. La discussion a lieu dehors, à l'ombre d'un arbre superbe. Comme toujours l'accueil est chaleureux. Lui aussi est un ardent nationaliste. Il est convaincu que seul le Parti nationaliste peut garantir la sécurité du pays. Appartenant à l'aile gauche du parti, il a confiance en la volonté de réforme du National Party (NP). Et si jamais le changement espéré n'est pas au rendez-vous après le 6 mai, il le fera savoir. *« Je suis sud-africain avant d'être un afrikaner,* dit-il. *Je crois que le NP fera ce qu'il faut faire dans les cinq ans, surtout depuis qu'il est aiguillonné par les risques de dissidence sur sa gauche. »*

Comme tous les autres, il est persuadé que le mouvement politique qui dirige depuis trente-neuf ans la nation va au-devant d'une large victoire et que le candidat local mettra en échec l'actuel député conservateur. M. Japie Hoogenboezem, vingt-quatre ans, qui a rejoint les rangs conservateurs après un passage au NP, ne partage pas le même sentiment. *Ce qu'il aime dans cette formation,* c'est que ses dirigeants savent ce qu'ils veulent. *« Avec P.W. Botha, on ne sait pas où on va. S'il veut faire des réformes, qu'il les fasse, plutôt que d'en parler sans cesse. Parler ne sert à rien, ce qu'il faut, c'est beaucoup plus de discipline. »*

Dans la magnifique ferme de ses parents, à Vivo, Japie, lui non plus, n'est pas trop inquiet pour l'avenir. En décembre, il va se marier et n'a pas de doute sur les chances de ses futurs enfants, *tout en estimant qu'un jour « l'Antéchrist gouvernera le monde avant que ne vienne la fin »*. Sa grande crainte.

Tous répètent que ce qu'ils possèdent, ils l'ont acquis durement, ils se battront jusqu'au bout pour le défendre. *« Ce qui est à moi est à moi »,* clame M. Rassie Erasmus. Nostalgique de Hendrik Verwoerd, ancien premier ministre et architecte de l'apartheid, celui qui se définit comme un « rebelle né » est membre de l'extrême droite. *« S'il y avait un parti encore plus à droite,* dit-il, *j'y adhérerais. »* Il revendique sa passion des armes et froidement annonce sa solution : *« J'en tue deux cents et, si ce n'est pas assez, des milliers. Ça finira bien par les arrêter. »*

« Qu'est-ce qui nous restera ? »

Chez M. Rassie Erasmus tout est clair, tout est simple. *« Je ne veux pas être gouverné par des Noirs dans mon propre pays. Si par malheur cela devait arriver, je tuerai ma femme, mes trois enfants et moi après. Les Noirs, ils demandent de plus en plus et le gouvernement donne, donne, donne. Qu'est-ce qui nous restera à nous, les Blancs ? »*

Aucun doute, pour M. Rassie Erasmus, le pouvoir brade le pays. Il dénonce sa faiblesse et prédit une explosion des Blancs ou une révolution par l'armée, il ne sait pas très bien. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne veut pas faire partie d'*« une nation de bâtards »*. Les fondements de ses certitudes, il les puise dans la Bible, le refuge suprême des afrikaners pour justifier la politique ségrégationniste.

M. B.-R.



MARC VANAPPELGHEM/VU

Famille de fermiers sud-africains à Messina.

« L'explosion est

nous déclare

De l'université de Rhodes où il enseigne la littérature afrikaans, le romancier André Brink suit avec attention l'évolution de son pays. Ecrivain engagé, témoin pessimiste, observateur déchiré, l'auteur sud-africain le plus célèbre déclare *« être fasciné par l'histoire en train de se faire »*. Il cherche *« une lueur d'espoir »*, bien qu'une *« totale et violente explosion »* lui semble inévitable..

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, André Brink nous donne son sentiment sur les forces politiques, l'état d'urgence, le *« glissement vers le totalitarisme »* du régime sud-africain.

GRAHAMSTOWN
de notre envoyé spécial

Le scrutin du 6 mai prochain, pour ce contestataire, est *« complètement sans objet, parce qu'il confirme seulement une petite minorité de la population et confirme ce qui ne va pas dans le pays, à savoir que la minorité blanche veut décider pour tout le monde. Mais pour la première fois,* ajoute-t-il, *depuis de nombreuses années, le gouvernement nationaliste est contesté au sein même de ses rangs. Un défi significatif dans la mesure où, si le changement doit s'accomplir pacifiquement, il doit venir du groupe au pouvoir. J'ai l'impression,* constata-t-il, *que la fracture au sein des afrikaners va s'élargir rapidement. Et cela peut accroître la pression en faveur d'une transition pacifique vers un pouvoir majoritaire* (c'est-à-dire des Noirs), *qui est inévitable. »* André Brink fait ainsi référence aux défections, au sein du Parti national, de l'élite afrikaner de l'université de Stellenbosch, ce berceau de la pensée gouvernementale, qui est devenu une pépinière de nationalistes. *« C'est peut-être,* souligne-t-il, *le début d'un mouvement en faveur d'un changement véritable »*, tout en estimant qu'il est déjà trop tard pour *« une transition graduelle »*.

Calmement, en pesant ses mots, André Brink considère que les réformes entreprises sont purement *« cosmétiques »*, sans effet profond et que les élections auront peut-être pour but *« d'ouvrir une porte au sein du pouvoir sur le besoin d'un changement radical. Mais la question reste entière »*, confie-t-il. Convaincu que le Parti national remportera la majorité des suffrages, il estime qu'*« aussi longtemps que le Parti national et Pieter Botha* (président de la République) *seront au pouvoir, on ne peut espérer de changement significatif. P.W. Botha,* dit-il, *n'est pas suffisamment intelligent pour se rendre compte de la gravité de la situation. Il n'a pas les capacités intellectuelles pour réaliser ce que de véritables réformes signifient »*.

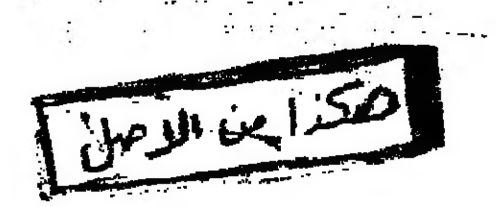
« Pas totalement pessimiste », mais n'ayant *« jamais été aussi proche »* de ce sentiment *« qu'on puisse l'être »*, André Brink sait parfaitement que au moment de voter, les afrikaners n'obéissent pas à *« un processus logique rationnel. Ils votent avec leurs tripes, ils votent en fonction d'une tradition de soutien à l'establishment afrikaner »*.

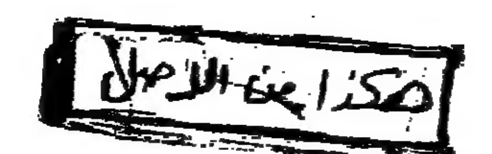
« Négocier pour survivre »

Dans ces conditions, l'espoir d'éviter de sombrer un peu plus dans ce que l'écrivain qualifie de *« dictature de fait »* est mince. Pour que la lumière réapparaisse, il faudrait qu'au moins les dirigeants donnent à la communauté blanche l'occasion d'un *« changement de direction »*. Il reste persuadé que le gouvernement n'a pas compris qu'une majorité est en faveur de *« réformes prudentes »* et qu'il *« encourage la droite dans son attitude en maintenant l'ossature de l'apartheid »*.

Les Blancs sont-ils prêts à s'engager sur la voie d'une modification véritable du système actuel ? L'ennui est que la majorité d'aujourd'hui, qui sera donc reconduite le 6 mai, ne propose aucune porte de sortie. Le blocage a donc toutes les chances de persister, d'autant que l'état d'urgence permet de réduire les tensions de façon artificielle. *« La colère et le ressentiment des Noirs croissent si rapidement, surtout parmi les jeunes générations, que l'explosion est de plus en plus proche,* estime-t-il, *l'attitude du gouvernement, son recours à des méthodes violentes, sa stupidité, son obstination, sa bêtise rendent imminente une explosion violente. »*

Conscient que, jusqu'à présent, le régime n'a fait que *« contracter ses muscles pour montrer aux Noirs la puissance dont il dispose »*, il prédit que l'embrasement est inévitable. Quelle forme cela prendra-t-il, s'interroge cet homme de cinquante-deux ans, pour qui la littérature est une arme contre l'injustice ?





Les élections du 6 m…

« L'explosion…

nous déc…

Enquête

en République sud-africaine

de plus en plus proche... »

l'écrivain André Brink

« Pas une collision frontale, mais des grèves, des actes de sabotage bien ciblés qui peuvent paralyser les townships, rendre le pays ingouvernable, et qui forceront ainsi le gouvernement à négocier, négocier pour survivre. Je pense, ajoute-t-il, que c'est le scénario le plus probable. Cela peut se produire très rapidement si c'est bien organisé, et ça l'est de plus en plus. »

Ce qui s'est instauré est « *une trêve précaire* », un calme relatif et illusoire qui n'est même pas mis à profit pour la recherche d'une solution. Pourtant, reconnaît André Brink, « *en dépit de tout ce*



qui est déjà arrivé, il existe toujours un remarquable réservoir de bonne volonté chez les Noirs. La majorité d'entre eux sont toujours prêts à s'asseoir et à travailler à un avenir commun avec les Blancs, si seulement les Blancs voulaient leur donner l'assurance qu'ils ont la volonté de négocier ». Reste ceux que l'on a baptisés « *les Khmers rouges* », les radicaux des townships. « *Ils ont perdu patience. S'ils persistent à penser que rien de bon ne pourra sortir de quelque négociation que ce soit, alors... »*

Un instrument de libération

« *Si triste que cela soit*, écrivait ce réfractaire à l'« armée de l'apartheid », *il apparaît que certaines avancées ne peuvent être obtenues que par la violence.* »

Il est également convaincu que l'ANC (Congrès national africain) est « *forcé de plus en plus à une attitude de résistance violente* ». La présence communiste au sein de cette organisation est, selon lui, « *exagérée* » et ne l'inquiète par outre mesure.

Passant en revue les courants et les forces en présence, cet écrivain hors des partis, qui a pour seule ambition d'apporter sa pierre au combat par ses écrits contre ce qui est « *injuste, inhumain, mensonger et aliénant* », se déclare « *déçu* » par le chef des Zoulous, Mangosuthu Buthelezi, et sans illusion sur le pouvoir économique. Il estime que le premier ministre du Homeland du Kwazulu « *a perdu tout crédit* » parce que « *réduit, à travers l'Inkatha, à des méthodes violentes, suivant en cela l'exemple du régime Botha* ».

Quant au monde des affaires, André Brink constate que, pour les Noirs, « *l'apartheid est considéré, à tort ou a raison, comme un allié du capitalisme. Ils voient*, dit-il, *ces capitalistes comme des gens en train de se préparer eux-mêmes à prendre le pouvoir pour établir une nouvelle forme de colonialisme. Jusqu'à très récemment*, fait remarquer André Brink, *l'apartheid leur a parfaitement convenu. Maintenant qu'un futur différent se profile, ils essayent de s'aligner sur les autre forces.* »

Cet auteur clairvoyant, amoureux d'un pays qu'il avait songé quitter en 1963 pour s'installer en France, avait découvert à Paris, lors de son premier séjour de 1959 à 1961, « *qu'il était possible d'entretenir des relations avec les Noirs* ». Une prise de conscience qui a fait de cet afrikaner tourmenté un croisé contre l'apartheid, et de son talent « *une vocation impitoyable contre l'hypocrisie* ».

Impliqué dans ce qui se passe à l'échelon de la communauté noire de sa ville, il essaie de trouver le temps d'écrire, ce qui n'est pas facile « *quand des gens sont tués sur la colline juste en face, dans la township* ». Partagé entre sa lutte contre « *un régime qui dénie à des gens leur humanité la plus élémentaire simplement parce qu'ils sont noirs* », et son besoin viscéral d'écrire, même si l'écriture « *est un instrument de libération* », André Brink éprouve « *un sentiment de trahison* » s'il n'est pas partie prenante à ce qui se passe sous ses yeux. « *Une éprouvante et permanente bataille intérieure* », dit-il.

André Brink met actuellement la dernière main à son ouvrage intitulé précisément *Etats d'urgence.* Son thème : « *Un homme qui est en train d'essayer d'écrire un livre alors que le pays s'enflamme.* » Ce qui démontre à quel point la situation de son pays l'affecte au plus profond de lui-même. Un roman d'actualité pour se prouver que, quand il est encore possible d'écrire, il y a malgré tout une étincelle d'espérance.

M. B.-R.

Un scrutin pour les Blancs

(Suite de la première page.)

En réalité, fait remarquer l'auteur, le scrutin, même s'il n'est réservé qu'aux Blancs, concerne directement et au premier plan les Noirs. L'avenir politique de la majorité est inscrit en filigrane dans tous les thèmes de la campagne. « *Il est erroné*, écrit Allister Sparks, *de différencier politique blanche et politique noire. Le dilemme sud-africain n'est que le défi du nationalisme noir envers le nationalisme afrikaner, qui a le monopole du pouvoir. Ce qui signifie que l'interaction des deux est ce qui va, en fin de compte, déterminer notre avenir à tous.* »

Un enjeu que toutes les organisations anti-apartheid ont bien soupesé, puisque aucune d'entre elles n'a appelé officiellement les Blancs à boycotter ces élections anticipées, bien que les qualifiant souvent de « *non-événement* », de « *comédie bouffonne* » ou de « *tactique de diversion* ». « *Penser que le problème du partage du pouvoir avec les Noirs peut être résolu en l'absence de ceux-ci est ridicule* », souligne le docteur Natho Motlana, président de l'Association civique de Soweto. Même si la question centrale qui domine l'actuel débat est souvent escamotée, elle est au cœur du scrutin. Murphy Morobe, porte-parole de l'UDF (Front démocratique uni), a poussé le raisonnement un peu plus loin. « *La conduite des Blancs devant les urnes va déterminer la période qui nous sépare de la guerre ou de la paix.* »

Cependant, personne ne se fait d'illusions. Les nationalistes, au pouvoir sans interruption depuis trente-neuf ans, sont donnés gagnants pour ces neuvièmes élections législatives depuis leur victoire de 1948. La seule interrogation est de savoir de combien leur majorité sera rognée à droite comme à gauche de l'échiquier politique, et quelle utilisation ils feront de leur succès.

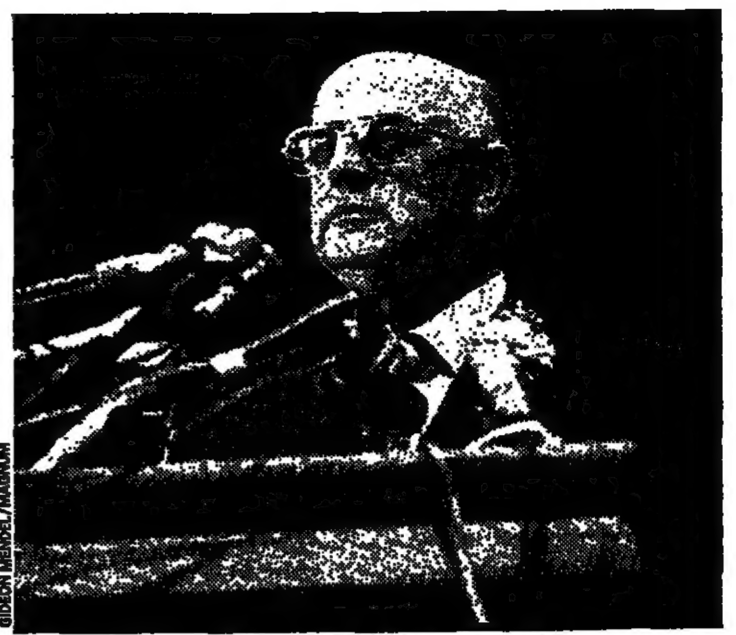
Il est indéniable que le soutien à cette formation encore considérée par les afrikaners comme indissociable de leur identité s'est érodé au cours des consultations successives, ainsi qu'en témoignent les chiffres. Cette fois plus que jamais, sa popularité se mesurera à l'aune de l'absentéisme. Les politologues prédisent un taux nettement supérieur à celui de 1981 (31 %). Ce qui est possible, à en juger par le manque d'intérêt que manifeste la population pour cette échéance.

Une campagne morose

Certes, le développement de la télévision, qui n'avait que cinq années d'existence en 1981, joue un rôle non négligeable dans la démobilisation attestée par une assistance réduite aux meetings électoraux... Mais cela n'explique pas tout. On aurait pu s'attendre à une fiévreuse empoignade sur les questions vitales pour l'avenir du pays. En fait, la campagne est plutôt morose et passionne peu l'opinion publique. « *Personne n'avance vraiment quelque chose de nouveau* », constate le quotidien pro-gouvernemental *The Citizen*, qui qualifie les débats de « *monotones* ».

L'Afrique du Sud paraît un peu désabusée, tant l'issue est certaine. De plus, le mode d'élection à l'américaine, voire à l'européenne, n'a pas encore franchi les frontières du pays. Pas d'affiches quatre sur cinq en couleurs, ni de spots publicitaires, ni de confrontations entre candidats rivaux à la télévision d'Etat, laquelle favorise outrageusement le parti au gouvernement.

Quand on sait que la très grande majorité ne sont informés que par ce média, on mesure les répercussions que peut avoir le traitement privilégié accordé au parti dominant et comprendre l'apathie des électeurs quotidiennement abreuvés par un sempiternel discours sécuritaire face à la menace noire (*swart gewarr*) et à l'hydre du communisme représentée par l'ANC. L'état d'urgence a, d'autre part, considérablement accentué la coupure avec les réalités en privant les citoyens d'informations sur les aspects concrets d'une crise profonde.



GIDEON MENDEL/MAGNUM

Le président, M. Pieter Botha.

Cette constatation ne doit pas faire oublier que les afrikaners vouent un attachement viscéral à leur parti, symbole d'une longue lutte pour l'accession au pouvoir. Ils ne se privent pourtant pas de le critiquer, mais, par un réflexe de survie, une majorité d'entre eux continuent de lui accorder leur confiance, car rien ni personne ne peut actuellement mettre en échec sa suprématie. Ni la droite ni les libéraux.

Une droite qui, pour le chef de l'Etat, représentait une menace croissante pour son électorat. En appelant à des élections anticipées, il a voulu notamment la contenir et la réduire à sa juste place. Son importance est néanmoins réelle, mais l'impact en sera réduit pour cause de division. En effet, malgré des tentatives de mouvement d'extrême droite l'AWB (Afrikaner Weerstands Beweging, Mouvement de résistance afrikaner), mouvement d'extrême droite aux relents de fascisme – qui ne présente pas de candidat, – en vue d'unifier les forces du HNP (Herstigste Nasionale Party, extrême droite) et du CP (Parti conservateur), aucun pacte électoral n'a pu être signé. Le HNP accusait le CP de vouloir le phagocyter et le CP jugeait les appétits de son rival un peu trop grands. « *L'un voulait le mariage, alors que l'autre ne désirait que le concubinage* », pour reprendre la formule d'un nationaliste.

Les lézardes dans la citadelle afrikaner n'en sont pas moins profondes. Elles contribuent à paralyser un peu plus la machine nationaliste, qui, de crainte de provoquer une scission sur ses flancs gauche ou droit, n'en finit pas de tergiverser, mécontentant les deux camps. Les discours contradictoires des ministres à propos, par exemple, des modifications à apporter à la loi sur l'habitat séparé Group Areas Act – qu'il n'est pas question d'abolir – ont clairement démontré l'imprécision des intentions du pouvoir en matière de réformes, promises mais jamais formulées concrètement.

On continue de parler *d'« élargissement de la démocratie »*, d'accession des Noirs « *au plus haut niveau de décision* », en ne faisant référence qu'à un système de cooptation qui a prouvé qu'il ne pouvait pas fonctionner. On répète depuis des années qu'il faut trouver des structures politiques pour les dix millions de Noirs urbanisés qui n'ont pas la possibilité de voter dans les *homelands* et on ne fait que ressortir le vieux concept de « ville-Etat » qui ferait de Soweto une nation.

Le Parti national, qui se définit comme le parti de la raison, du bon sens, du « *milieu de la route* », ne fait qu'extirper de ses cartons à idées des solutions qui n'en sont pas et rejette la seule proposition constructive, faite par l'association Indaba (réunion) : la création d'une structure multiraciale provinciale dans le Natal. Le flou de ses projets ne permet pas de donner crédit à la première partie de son slogan « *Réforme oui, reddition non* ». Le président de la République a été parfaitement net : « *Je n'ai jamais lu dans la Bible que, pour être un bon chrétien, je devais me suicider pour faire plaisir à l'autre* », c'est-à-dire au Noir.

Pour l'Azapo (Azanian People's Organisation), il est donc facile de conclure que, « *si les Blancs diffèrent sur la stratégie et les techniques, ils sont unanimes lorsqu'il s'agit d'empêcher les Noirs d'accéder aux allées du pouvoir pour décider de la destinée du pays* ». En dépit de cette affirmation cynique, il est évident que des mutations sont en train de s'opérer dans les milieux politiques blancs. Face au double assaut de ses intellectuels et de sa droite, le Parti national risque pour la première fois de son histoire de ne pas atteindre la majorité absolue des suffrages exprimés, d'autant que la désaffection de la jeunesse constitue un autre handicap sérieux.

Après le 6 mai, M. Pieter Botha parviendra-t-il à éviter l'accentuation des déchirements de la nation afrikaner, son obsession ? Il y veillera farouchement jusqu'à la fin de son mandat, en 1989, car son intention est bien de le terminer. « *Et si, après cinq ans de présidence, je me sens aussi bien que ce soir*, a-t-il annoncé lors d'un meeting électoral, *nous aurons encore beaucoup de choses à faire ensemble.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

Des ultras aux « rénovateurs »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Si les chances des partisans d'un apartheid pur et dur de grignoter des sièges à la majorité sont faibles, le scrutin du 6 mai permettra en tout cas de jauger l'importance du courant de droite. Il représentait 14,6 % des suffrages exprimés en 1981, mais il n'est pas évident que ces ultras aient autant gagné de terrain que leurs dirigeants le prétendent.

Le président de la République, en convoquant ces élections, n'avait pas prévu une autre fissure au sein de ses troupes, *cette fois sur sa gauche. Le jour* même de l'annonce de la date de la consultation, M. Denis Worrall, ambassadeur à Londres, démissionnait avec fracas et se présentait, sous l'étiquette « indépendant », contre M. Chris Heunis, successeur potentiel de M. Pieter Botha. L'ancien diplomate est devenu aujourd'hui le porte-drapeau d'une fronde au sein du Parti nationaliste, qui s'est développée au cœur même du berceau afrikaner : l'université de Stellenbosch, pépinière de la classe dirigeante. Cette contestation est illustrée par la défection de trois cents professeurs, véritable hémorragie de l'intelligentsia, qui souligne la banqueroute intellectuelle et idéologique du Parti national.

Avec trois candidats, ce courant rebelle ne menace pas la direction du parti, mais il amorce une « alliance modérée », ainsi qu'elle se nomme, regroupant la tendance libérale : les indépendants, le Parti fédéral progressiste (PFP), qui devrait gagner du terrain, et ce qui reste du NRP (New Republic Party), avec lequel le PFP a conclu des alliances locales. Le projet proposé par ces rénovateurs, considéré comme une lueur d'espoir dans l'univers stérile des nationalistes, n'a pourtant *rien de révolutionnaire*. Les conceptions de M. Denis Worrall sur l'état d'urgence, la libération de Nelson Mandela, le suffrage universel pour les Noirs ou les pourparlers avec l'ANC ne diffèrent guère de celles des dirigeants, à ceci près qu'il semble plus sincère dans sa volonté de négocier et de démanteler l'apartheid. Certains vont jusqu'à soupçonner une ruse machiavélique de la *majorité*, une opération de diversion...

Un peu plus de trois millions d'électeurs blancs auront à départager 480 candidats à 166 sièges de députés à la Chambre blanche du Parlement tricaméral (House of Assembly).

Celle-ci est composée de 178 membres : parmi les douze restants, quatre sont nommés par le chef de l'Etat et huit autres élus par l'Assemblée selon un système de représentation proportionnelle.

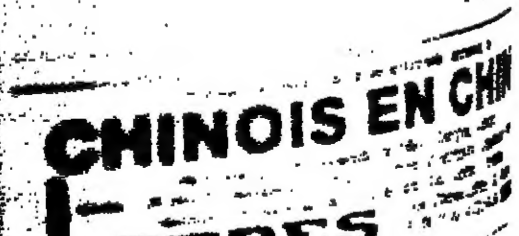
Actuellement, le Parti national détient la majorité absolue avec 120 sièges. Les 58 autres sont répartis ainsi : 26 pour le PFP (*Parti fédéral progressiste*), 17 pour le PC (Conservative Party), 5 pour le NRP (New Republic Party), 1 pour le HNP (Herstigste Nasionale Party), auxquels il faut ajouter 2 indépendants et 7 sièges vacants.

Lors des précédentes élections législatives, le 29 avril 1981, le Parti national avait remporté 131 sièges. En mars 1982, une scission s'est opérée au sein de cette formation, qui entraîne la défection de 17 parlementaires, lesquels formèrent le Parti conservateur sous la direction de M. Andries Treurnicht.

Sur les 480 candidats en lice, 164 sont présentés par le NP, 126 par le CP, 86 par le HNP, 82 par le PFP, 154 par le NRP et 8 autres ont l'étiquette « indépendants ». Parmi ces derniers, trois sont d'anciens nationalistes.

Les députés sont élus pour cinq ans. Leur mandat, qui venait à échéance en 1986, a été prorogé après l'adoption, par référendum, le 2 novembre 1983, d'une nouvelle Constitution entrée en vigueur en septembre 1984. Cette Constitution *a instauré deux Chambres séparées*, l'une indienne, l'autre métisse. Le 30 janvier 1987, le président de la République a annoncé des élections anticipées pour la Chambre blanche uniquement. Normalement, les députés *des trois Chambres doivent* retourner devant les électeurs à l'échéance prévue de 1989.

M. B.-R.



Afrique

TUNISIE

Le secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme a été interpellé

Tunis *(AFP)*. – M. Khemaïs Chamary, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialiste (MDS, opposition reconnue), a été appréhendé mardi 28 avril dans l'après-midi à son bureau à Tunis, a indiqué son épouse, qui a déclaré ne pas connaître les motifs de cette interpellation.

Secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), M. Chamary avait assisté dans la matinée de mardi au tribunal de Tunis au procès en appel de quatorze militants de l'opposition de gauche, en présence d'un observateur officiellement mandaté par la FIDH. La cour a décidé le report au 5 mai de ce procès.

En revanche, trois fondamentalistes proches du Mouvement de la tendance islamique (opposition intégriste), qui avaient été condamnés par défaut à six mois de prison en 1981, ont vu leur peine confirmée par la cour d'appel de Tunis.

Le verdict a été prononcé en l'absence des trois accusés, M. Sahnoun Jouhri, membre de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), et deux autres personnalités islamiques. Leur défenseur, Mᵉ Saïda Akremi, a expliqué leur absence par leur crainte d'être interpellés dans le cadre de la vague d'arrestations qui touche les milieux islamistes proches du MTI depuis la fin de février. La semaine dernière, trois autres fondamentalistes, également condamnés par défaut en 1981, avaient déjà vu leurs peines confirmées en appel.

Quant au président du MTI, M. Rached Ghannouchi, déjà condamné à dix ans de prison en septembre 1981 pour *« constitution d'une association illégale, atteinte à la dignité du chef de l'Etat et diffusion de fausses nouvelles »*, il doit comparaître prochainement devant le juge d'instruction. Libéré en août 1984, il a été à nouveau arrêté le 9 mars dernier.

D'autre part, en réaction au communiqué du MTI, qui réfutait les accusations portées contre lui (*le Monde* du 29 avril), le gouvernement tunisien a déclaré mardi être *« fermement décidé à empêcher les islamistes de nuire »*, accusant de *« duplicité »* le Mouvement de la tendance islamique.

Dans une mise au point, répondant aux « allégations » du MTI, une source autorisée citée par l'AFP a estimé qu'il y avait *« contradiction »* entre les propos et les actes des islamistes : *« Ce sont leurs propres actes qui sont en train de les démasquer. »*

Rejetant l'affirmation du MTI selon laquelle ce mouvement a été *« poussé à la violence »* par des *« provocations »*, cette même source a accusé ces intégristes d'être à l'origine de la *« terreur physique qu'ils imposent à l'université »*, des *« attaques organisées froidement calculées contre les forces de l'ordre »* et de l'utilisation de *« la violence comme principe de pensée et d'action »*.

Enfin, le président tunisien Habib Bourguiba a regagné mardi soir Tunis, à l'issue d'une tournée de douze jours dans trois gouvernorats (préfectures) du Sud tunisien, marquée par le lancement de plusieurs projets de développement dans ces régions déshéritées proches de la Libye.

Dans cette tournée, la plus longue effectuée dans le Sud depuis le début des années 80, le président Bourguiba, qu'accompagnait sa nièce, Mᵐᵉ Saïda Sassi, s'est rendu successivement à Sfax, deuxième ville de Tunisie et capitale économique du Sud, à Gabès, métropole industrielle, et enfin à Medenine et dans l'île de Djerba, importante zone touristique.

LIBYE

Les liens entre Tripoli et le terrorisme selon NBC

La chaîne américaine NBC a affirmé, mardi 28 avril, que des grenades abandonnées par des Libyens au Tchad appartenaient au même lot que celles utilisées lors d'attentats terroristes commis ces dernières années, notamment en Europe. Citant des *« sources des services de renseignements »*, NBC indique que les grenades portaient des inscriptions d'usine et des numéros de lots identiques à ceux des grenades utilisées à plusieurs occasions : attentats aux aéroports de Rome et de Vienne en décembre 1985 (dix-huit morts), détournement d'un avion égyptien sur Malte en novembre 1985, attentat dans un café parisien en septembre 1985, attaque contre un club d'officiers en Turquie.

Selon NBC, ces grenades – de type F-1, – trouvées dans des dépôts laissés par l'armée libyenne après sa débâcle au Tchad, ont été fabriquées en URSS en 1980, puis fournies à la Bulgarie, qui les a revendues à la Libye en 1983.

La précision des informations fournies par ces *« sources des services de renseignements »* est évidemment fort intéressante. Elles semblent établir très clairement une « filière libyenne » dans le territoire, alors que jusqu'à présent les preuves matérielles impliquant Tripoli dans les attentats de ces dernières années *étaient restées assez faibles. Encore* faut-il approcher ces informations avec une certaine prudence, la presse américaine s'étant elle-même élevée à plusieurs reprises contre les campagnes de « désinformation » menées par certains services américains afin de déstabiliser le régime libyen.

● **Reprise du procès de Bokassa.** – Le procès de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa a repris, lundi 27 avril. La soixante-neuvième audience s'est déroulée après une semaine de suspension due à l'absence de l'assesseur du président de la cour criminelle de Bangui. – *(AFP.)*

● **NIGER : M. Diori Hamani remis en liberté.** – L'ancien président Diori Hamani a recouvré la liberté, la mesure d'assignation à résidence dont il faisait l'objet depuis près de deux ans ayant été levée, a-t-on appris, lundi 27 avril, de sources informées à Paris. Agé de soixante-dix ans, M. Diori Hamani a été durant quatorze ans président de la République du Niger après l'indépendance, en 1960, ayant été réélu en 1965 et en 1970. Renversé par une junte militaire dirigée par l'actuel chef de l'Etat, M. Seyni Kountché, le 15 avril 1974, il a été emprisonné durant six ans au camp militaire de Zinder (à 1 200 kilomètres à l'est de la capitale). Placé ensuite en liberté surveillée (avril 1980) dans une villa à Niamey, il fut libéré le 15 avril 1984, avant d'être à nouveau assigné à résidence en juin 1985.

ÉGYPTE

La décision du gouvernement de fermer les bureaux de l'OLP suscite des réserves dans les milieux de l'opposition

Le Caire *(AFP)*. – La décision du gouvernement du Caire de fermer, lundi 27 avril, les bureaux de l'OLP en Egypte suscite des réserves dans les milieux de l'opposition. M. Ibrahim Choukri, le président du Parti de l'action socialiste, allié avec les Frères musulmans et les libéraux (60 sièges sur 458 à l'Assemblée) lors de la campagne pour les élections législatives du 6 avril dernier, a qualifié cette décision de *« hâtive »*. *« Il incombait au gouvernement de soumettre la question à l'Assemblée »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Yasser Arafat a tenté de trouver une formule équilibrée lui permettant de ramener au sein de l'OLP les éléments dissidents tout en maintenant ses relations avec l'Egypte. »* Cependant, M. Wahid Rafaat, vice-président du néo-Wafd, soulignant qu'il s'exprimait à titre personnel, qualifiait de *« réaction naturelle »* la décision du gouvernement face à l'*« attitude outrageante de l'OLP »*. En revanche, un autre membre de la direction du néo-Wafd, qui a demandé à garder l'anonymat, a qualifié pour sa part la réaction égyptienne de *« trop rapide et trop forte »*.

M. Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, s'est, de son côté, vigoureusement élevé contre une décision qui, selon lui, relève du chantage. M. Farouk Kaddoumi, pour sa part, a affirmé qu'il n'y avait *« aucune justification pour une telle mesure de la part de l'Egypte »*, et que cette décision *« n'aura comme effet que de ternir la réputation de l'Egypte dans le monde »*.

● **MAROC : le sort des enfants du général Oufkir.** – *« Le gouvernement souhaite la clémence »* pour l'épouse et les enfants du général Oufkir, a affirmé M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, mardi 28 avril, à Rennes. Interrogé sur l'appel lancé par quatre des cinq enfants du général Mohamed Oufkir, qui ont réussi à fuir leur lieu de détention avant d'être repris, M. Malhuret a déclaré : *« Ce qui importe dans cette affaire c'est l'intérêt des personnes. Les avocats des enfants ont demandé la clémence à leur égard, et c'est ce que le gouvernement français souhaite également. » « En accord avec les avocats et les enfants, a-t-il conclu, je n'en dirai pas plus dans l'intérêt de la famille. »*

Asie

SRI-LANKA : le président désemparé face à la guérilla tamoule

M. Jayewardene qualifie d'« hitlérienne » la politique de l'Inde à l'égard de Colombo

COLOMBO

de notre envoyé spécial

« Hitlérienne. » Le mot est lâché devant nous par un homme politiquement aux abois. M. Junius Richard Jayewardene, président désemparé d'un Etat traversé de violences et de terreur. Il dénonce la politique suivie par l'Inde à l'égard de Sri-Lanka. Celle-ci *« n'est pas conforme à son héritage. (...) C'est peut-être une politique hitlérienne – HITLERIAN –* le vieux chef épèle pour les six journalistes interloqués – *mais certainement pas gandhienne. »*

Amertume, accablement, désespoir. Né en septembre 1906 dans une famille prospère et bouddhiste, M. Jayewardene ne reconnaît plus le monde qui l'entoure. *« Que puis-je faire, dites-le moi, vous ? »* Pour cet ancien avocat, comme le mahatma indien qu'il a connu et admiré, *« rien ne peut justifier »* la position de New-Delhi à son endroit. Il accuse *« les armes des terroristes viennent de l'Inde. (...) »* Leur chef, Vellipulai Prabhakaran, leader du mouvement des Tigres – *« un meurtrier avoué est reçu avec les honneurs par le gouvernement du Tamil Nadu. (....) L'Inde sait que notre armée peut réduire Jaffna –* le bastion tamoul du Nord – *si elle empêche les livraisons d'armes. Pourtant, elle ne fait rien. Cela revient à aider les terroristes. »*

Personne, en réalité, ne fait rien. *« Aucun pays au monde ne nous aide. (...) Ils parlent tous de démocratie et pas un seul ne soutient la nôtre. »* Un demi-siècle de politique pour en arriver là !

Le vieil homme sur son île en flammes ne comprend plus. Lui qui a rapproché la « République socialiste » sri-lankaise aussi près que possible de l'Occident, lui qui se dit *« prêt à signer demain un traité d'amitié et de coopération avec les USA »* (1), lui qui a renoncé à ses idéaux non alignés – *« les seuls non-alignés de la terre aujourd'hui sont l'URSS et les Etats-Unis »*, – voilà que ses amis l'abandonnent. Au soir de sa vie, celui qu'on appelait autrefois le « de Gaulle asiatique » découvre qu'il n'avait que des alliés de circonstance. Et les circonstances présentes ne lui sont pas favorables.

Les rapports de forces non plus. *« Vous avez vu la taille de Sri-Lanka ?*, nous disait, l'an dernier, M. Rajiv Gandhi, *c'est une cacahuète. »*

Maintenant, fragile et attendrissant dans sa longue tunique blanche, le vieil aristocrate s'en rend bien compte. Et il est pathétique. *« Je lance par votre intermédiaire un appel au secours. Nous avons besoin d'armes et d'argent. Nous avons besoin de vos conseils et de votre sympathie. »* Il s'enlise. Il dit qu'il veut la paix à tout prix. Il ne s'est pas rendu compte que la bombe de la semaine dernière à Colombo, en retournant l'opinion internationale en sa faveur, avait marqué un tournant.

Lui qui, tout au long de sa carrière, a su manœuvrer les uns et utiliser à son avantage les rapports de forces, il ne sait plus aujourd'hui s'il doit être ferme ou conciliant, menaçant ou implorant. Alors il alterne, il hésite, il tire sur toutes les ficelles à la fois.

« Nous ne discuterons plus avec les terroristes tant qu'ils n'auront pas rendu leurs armes. Nous en avons aussi (...). *Le terrorisme doit être complètement éliminé avant une éventuelle réouverture des négociations politiques, claires et nettes. »* Un langage de chef, et puis une hésitation : *« L'Inde peut peut-être encore nous convaincre de reprendre les pourparlers à condition qu'elle nous donne des garanties que la violence cessera (...) Je ne ferme aucune porte (...) Nous faisons la différence entre Rajiv Gandhi et ceux qui l'entourent (...). Je ne le blâme pas personnellement, non, pas lui. »*

« Pas de solution militaire permanente »

Ouverture ? Fermeture ? Rupture ? Depuis quatre ans qu'ils font la navette entre New-Delhi, Madras et Colombo, les médiateurs indiens ont beaucoup changé. Certains étaient ouvertement pro-Tamouls, d'autres se sont montrés plus compréhensifs à l'égard des Cinghalais, tous cependant étaient d'accord sur une chose : rien n'est plus volatile que le pouvoir sri-lankais. *« Ils changent d'avis tous les jours, ou ils parlent simultanément plusieurs langages. »* Normal, puisque le chef vacille.

Les opérations qui se poursuivent là-haut, dans le Nord, sur les bases rebelles de Jaffna sont-elles ou non le prélude à un assaut final ? *« Oui, si vous retirez le mot final (...) Il n'y a pas de solution militaire permanente. Aucune région ne peut être totalement vidée du terrorisme (...) La question d'un tapis de bombes sur Jaffna et l'occupation de toute la péninsule est à l'étude (...) Nous faisons notre possible pour éviter les victimes civiles. Mais vous savez, dans des situations pareilles, il y en a toujours, malheureusement »*.

L'élocution est lente et parfois confuse. Les idées ne le sont pas moins.

« Vous savez, nous disait il y a quelques semaines un ministre important de son gouvernement, *les négociateurs indiens essaient toujours de rencontrer le « Vieux » en tête à tête. Et le pire est qu'ils parviennent parfois à lui soutirer des engagements totalement contraires à nos intérêts. »*

Premier ministre en 1977, président en 1978, président exécutif élu au suffrage universel en 1982, le « Vieux », comme on dit familièrement à Colombo, ne sait plus dire non. Même à ceux de ses ministres qui, en coulisse, l'accusent de sénilité. Qui commande aujourd'hui à Colombo ? M. Premadasa, le chef du gouvernement, qui qualifiait, lundi 27 avril, d'*« ennemis numéro un de Sri-Lanka »* ceux qui s'aviseraient de lui conseiller l'ouverture de négociations *« avant l'élimination totale du terrorisme »* ? M. Athulathmudali, le jeune et puissant ministre de la sécurité, qui indiquait le même jour que la médiation indienne restait la bienvenue ? Ou M. Dissanayeke, responsable du développement et de la colonisation des terres nouvellement défrichées ? Qui, de ces trois héritiers potentiels, a l'oreille du patriarche ? *« C'est moi le patron ! »* tranche le président. *« Je suis le premier chef exécutif élu par l'essentiel du pays (...) Je contrôle une majorité écrasante au Parlement. Je peux faire voter toutes les lois nécessaires et prendre toutes les mesures utiles. »*

Le regard voilé par les ans s'est soudain rallumé, le ton est plus ferme, un sourire complice se dessine aux coins du lourd visage. Quand il est question de pouvoir, le « vieux renard » – c'est ainsi qu'on le surnomme à New-Delhi – retrouve toute sa vigueur. *« Un dauphin ? Non, je n'en ai pas pour l'instant (...) De toute façon, si le conflit n'est pas réglé, il sera difficile d'organiser des élections générales (...) Il n'est pas du tout exclu qu'un nouveau revirement ait lieu pour étendre mon mandat et peut-être aussi celui de l'Assemblée. On verra tout cela à la fin de l'année prochaine »* (2).

Le bateau ivre sri-lankais a peut-être perdu sa boussole. Il n'est pas prêt, semble-t-il, de changer de capitaine. Pour le meilleur ou... pour le pire.

PATRICE CLAUDE.

(1) *« Sur le modèle de celui signé en 1971 entre l'Inde et l'Union soviétique »*, précise-t-il ironique.

(2) L'Assemblée nationale actuelle, dans laquelle le parti du président (UNP) détient une majorité des deux tiers, a été élue en 1977. En décembre 1982, peu avant la date prévue des élections générales, M. Jayewardene, devenu président, organisa un référendum au terme duquel sa majorité parlementaire restait en place jusqu'en juillet 1989.

CHINE

Où l'« amitié » prend son sens...

Il fut un temps, à Paris, où un colloque sur la Chine organisé par les Amitiés franco-chinoises (1) relevait de la célébration collective d'un rite à la gloire de la « pensée de Mao Zedong » et de ses applications – toujours réussies – dans le pays le plus peuplé du monde. De très sérieux universitaires parisiens se joignaient à la communion administrée aux fidèles par quelque officiant militant en vue, entouré d'enfants de chœur et sous l'œil bienveillant de membres de l'ambassade de Chine.

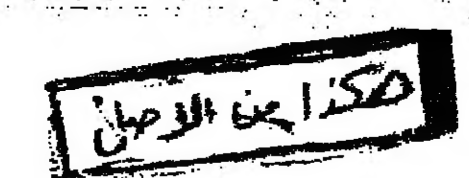
Rien de tel à présent. La journée d'information sur le thème « Où va la Chine ? », organisée par l'association sous l'impulsion de Pierre Gentelle, directeur de recherche au CNRS, le mardi 28 avril, a permis d'évoquer sans faux-semblants les problèmes qui se posent au régime chinois, les interrogations légitimes que suscite la crise politique anticipant l'après-Deng Xiaoping, et même un sujet autrefois sacrilège : jusqu'à quel point le gouvernement de Pékin est-il « en phase » avec la société réelle, apparemment très peu concernée par les derniers détours de l'idéologie et le bras de fer qui se déroule en coulisses entre tenants de l'orthodoxie et partisans de la réforme ?

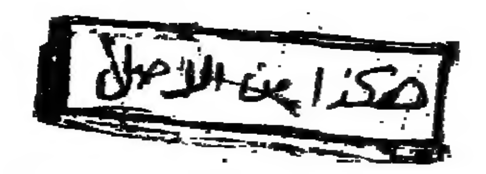
Plus de questions que de réponses – heureusement – et plus de doute que de certitude dans les propos des universitaires et journalistes intervenant, comme au sein du public. Une intéressante incursion aussi dans la politique étrangère, à propos de laquelle François Joyaux se demandait si Pékin en avait encore une.

La question ne serait-elle pas de savoir si l'on ne lui en a pas prêté jadis une, surdimensionnée par rapport à la faiblesse de ce pays, que savait si bien masquer de ses incomparables talents Zhou Enlai. Dépouillée des oripeaux de l'idéologie, la Chine apparaît enfin pour ce qu'elle est : un énorme pays sous-développé, au potentiel fabuleux mais aux problèmes à la mesure de sa taille. Pour le bénéfice de tous, le mot « amitié » commence à prendre son sens quand l'effort de compréhension supplante l'admiration béate.

FRANCIS DERON.

(1) 51, rue de Rivoli, 75001 Paris.





Asie

...ualifie d'« hitlérienne »
...le à l'égard de Colombo

LE GROUPE SEB :

CALOR, SEB, TEFAL, A LA POINTE DE LA POINTE DE L'EXIGENCE.

3 MARQUES A LA POINTE DU MARCHÉ

Leaders en France, bien sûr, puisque le Groupe SEB est *le n° 1 français* du petit électroménager et des articles de ménage. Mais aussi dans le monde entier où le Groupe SEB est devenu le premier producteur mondial d'autocuiseurs, de friteuses électriques et d'articles culinaires anti-adhésifs et l'un des premiers pour les fers à repasser, les gril-viande et les grille-pain.

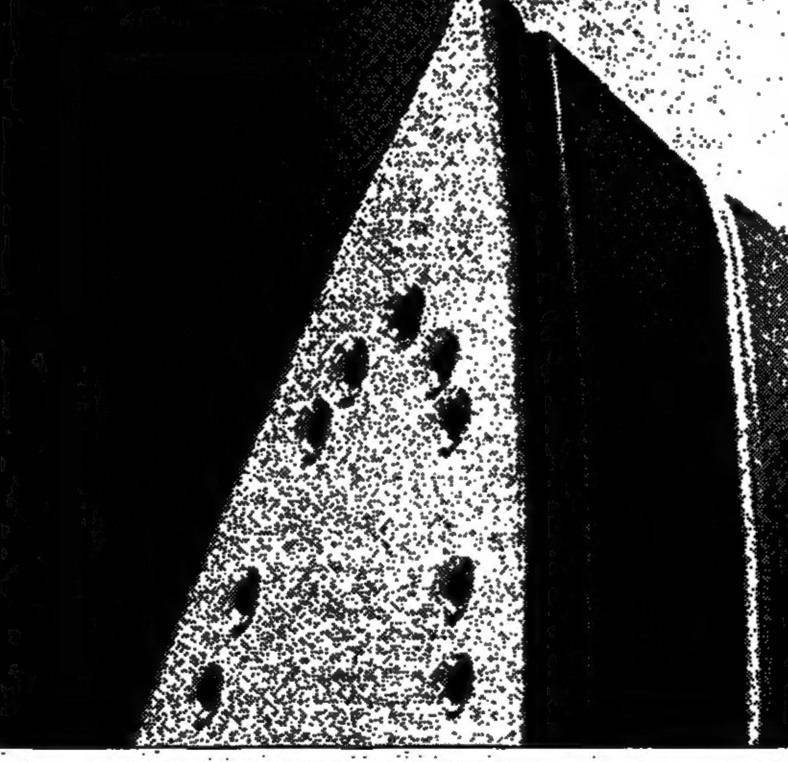
3 MARQUES A LA POINTE DU PLAISIR-CONSOMMATEUR

C'est certain, c'est prouvé, et presque mathématique. Pas de réussite sans plaisir, sans satisfaction du consommateur : plaisir d'acheter un produit irréprochable à un prix compétitif. Plaisir de découvrir une nouvelle technologie qui simplifie la vie. Plaisir de posséder un appareil fiable qui dure longtemps.

C'est avec ses exigences pleinement *satisfaites que le consommateur* devient fidèle au Groupe SEB. Il n'y a pas de mystère. Il n'y a qu'une recette : la satisfaction durable de notre clientèle. Plus qu'une certitude, c'est une philosophie...

DES PRODUITS A LA POINTE DE TOUS LES BESOINS

Pas de gadget ! C'est du temps perdu, de l'argent gaspillé et cela prend de la place dans les placards. Le Groupe SEB concentre ses efforts sur des produits essentiels. Des "basiques" indémodables. Des classiques incontournables.



FER SUPERGLISS CALOR

Des produits d'une technologie parfaitement maîtrisée.

On en oublie la performance au profit du plaisir d'une utilisation simple, sans mauvaise surprise.

Avec cette philosophie, le consommateur se voit proposer les produits les plus performants, les produits les plus attendus.

DES PRODUITS A LA POINTE DE L'ÉCONOMIE

C'est fini. L'innovation, la qualité ne sont plus l'apanage d'une élite ménagère. D'accord, nous construisons les classiques de l'Art Ménager, mais l'Art doit savoir ménager ses prix.

Prenons deux exemples : le four Saveur Express Tefal et l'Ultracuiseur Sensor de Seb.

Tous deux permettent de grandes économies de cuisson.

Tous deux ont l'outrecuidance d'être vendus à un prix si juste que les fours à micro-ondes importés en rougissent de honte.

Jugez par vous-même. Le prix moyen du plus petit d'entre eux s'élève à 1500 F alors que le four Saveur Express Tefal plafonne au mieux de sa forme à 1000 F et que l'Ultracuiseur Sensor se décline en 16 modèles de 250 F à 600 F.

A performances comparables, à "modernité égale," pour le micro-ondes, c'est un four !

Non content de vous apporter de grandes économies de cuisson, le Groupe SEB vous permet de grandes économies tout court. Des produits à la pointe du progrès. Des prix à la pointe de l'économie.

Le Groupe SEB franchit des sommets pour votre plus grand plaisir.

Et l'altitude, voyez-vous, c'est bon pour les poumons.



L'ENGAGEMENT DU GROUPE SEB

Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit Calor, Seb ou Tefal, prenez d'abord contact avec nos stations-service agréées. On peut généralement les féliciter de la qualité de leurs prestations. Si, exceptionnellement, les stations agréées ne parvenaient pas à vous donner pleinement satisfaction, n'hésitez pas à écrire au Service Consommateurs de Calor, Seb ou Tefal.
Le Groupe SEB et son Président prennent l'engagement de répondre à toute demande de votre part.

Le Président

BP 172. 69132 ÉCULLY CEDEX

Y & I Capital Image

Vous respecter, c'est notre intérêt.

calor•  TEFAL•

Amériques

La visite du premier ministre japonais à Washington

Le Congrès s'apprête à voter deux projets de loi protectionnistes

WASHINGTON
correspondance

Le difficile débat engagé au Congrès concernant le projet de loi sur le commerce extérieur illustre – alors que le premier ministre japonais, M. Nakasone, était attendu mercredi 29 avril à Washington – les difficultés auxquelles le gouvernement de M. Reagan doit faire face. Il est vraisemblable, en effet, que la Chambre approuvera l'amendement très rigoureux de M. Gephardt, représentant démocrate du Missouri, qui lierait les mains du président en lui imposant d'appliquer automatiquement des représailles commerciales aux pays qui ne réduiraient pas volontairement leurs excédents *« excessifs et injustifiés »* avec les Etats-Unis. Dans ce cas, ces derniers seraient amenés à provoquer une baisse de ces excédents dans une proportion annuelle de 10 % au moyen de hausses de tarifs et de quotas.

Une autre projet, moins rigoureux, présenté par le président de la commission des voies et moyens de la Chambre, concerne les pratiques commerciales qualifiées de *« déloyales »* de la part des partenaires commerciaux ayant déjà des excédents dans leurs relations avec les Etats-Unis.

Ces deux amendements témoignent clairement des sentiments du Congrès à l'égard de la concurrence étrangère, et notamment des Japonais. Il est exclu que le président Reagan accepte l'amendement Gephardt, et son veto a de fortes chances d'être confirmé au Congrès. Il est douteux, en effet, que les parlementaires partisans de l'amendement obtiennent la majorité requise des deux tiers pour annuler le veto présidentiel. Il n'est pas impossible, en revanche, que le président se résigne à accepter le second projet. M. Reagan ne va donc pas manquer de faire état du mécontentement du Congrès pour obtenir de M. Nakasone qu'il satisfasse aux demandes américaines. Le gouvernement américain espère, bien entendu, que Tokyo observera strictement l'accord de juillet 1986 sur les semi-conducteurs et qu'il arrêtera de casser les prix sur le marché international des « puces » électroniques.

Tokyo doit aider le tiers-monde

Les Américains souhaitent également que les Japonais prennent des mesures pour stimuler leur économie afin d'absorber une part plus grande des exportations américaines. Mais, surtout, le gouvernement américain voudrait convaincre Tokyo de repenser sa politique commerciale. Selon les Américains, la seconde puissance économique mondiale doitassumer des responsabilités plus grandes dans le commerce mondial en aidant les pays endettés du tiers-monde par l'intermédiaire de la Banque mondiale ou des banques régionales de développement. L'aide japonaise devrait être canalisée non plus seulement vers les pays d'Asie, mais aussi ceux d'Afrique et d'Amérique latine.

La Maison Blanche espère toujours pouvoir lever les sanctions contre les importations japonaises avant le sommet économique des pays industrialisés à Venise en juin.

Conscient des impératifs de l'alliance avec le Japon et de l'interdépendance des économies des deux pays, le président souhaite sincèrement éviter une guerre commerciale et même promouvoir une réconciliation rapide entre les deux pays. Pour tenter de prévenir une législation fortement protectionniste ou, en tout cas, pour atténuer les projets en ce sens, il lui faut rallier le Congrès par un langage d'une extrême fermeté. D'où une certaine ambiguïté dans ses discours.

M. Reagan ne peut ignorer la vague de fond protectionniste : le déficit commercial de 166 milliards de dollars l'an dernier, dont 58 milliards avec le Japon, inquiète des milliers d'Américains, réduits au chômage par suite du déclin des industries frappées par la concurrence étrangère. Et les démocrates entendent profiter du mécontentement de larges secteurs de l'opinion publique pour faire du problème commercial un des thèmes majeurs de la prochaine campagne électorale.

HENRI PIERRE.

M. Nakasone s'efforce d'enrayer la crise avec les Etats-Unis

(Suite de la première page.)

Contraint, la semaine dernière, de retirer son projet de réforme fiscale afin d'obtenir, finalement, l'approbation du budget 1987, M. Nakasone a vu son autorité un peu plus entamée au sein de son parti. Celui-ci ne l'a pas suivi dans sa tentative de faire passer la loi de finances en force, grâce à la majorité dont il dispose au Parlement. M. Nakasone n'a eu d'autre choix que d'accepter le compromis proposé par le président de la Chambre basse. Un compromis, certes, « à la japonaise », qui sauve la face des protagonistes, en particulier du premier ministre (la réforme fiscale n'en reste pas moins un « impératif », et sera examinée par une commission *ad hoc)*, mais qui n'en constitue pas moins une défaite pour M. Nakasone. La réforme fiscale n'a pas été officiellement enterrée, mais elle a bel et bien été ajournée *sine die.*

Affaibli à l'intérieur, M. Nakasone ne bénéficie plus, à l'extérieur, des appuis dont il disposait : il ne peut plus compter sur les relations personnelles qu'il entretient avec M. Reagan, et dont il tirait une visible satisfaction, pour remédier aux difficultés qu'il doit affronter aux Etats-Unis. Jusqu'à la fin de l'année dernière, M. Nakasone a pu jouer sur un équilibre politique à Washington qui le favorisait. Le Congrès exigeait certes du Japon des concessions commerciales, mais la Maison Blanche soutenait suffisamment le premier ministre nippon pour qu'il puisse calmer le jeu en présentant, de temps à autre, des mesures relevant plus ou moins de la poudre aux yeux. Avec une franchise qui a surpris, M. Tamura, ministre de l'industrie et du commerce international, a reconnu, la semaine dernière, que le Japon n'avait pratiquement rien fait de concret depuis un an pour remédier à l'orientation extravertie de son économie : *« Ce fut comme un whisky avec trop d'eau »*, a déclaré M. Tamura à propos des mesures de son gouvernement supposées relancer la demande intérieure.

Une réelle animosité

Il y a un an, à Camp David, M. Nakasone avait promis un changement qualifié d'*« historique »* de l'orientation de l'économie nippone. Un an est passé, et peu a été fait. Il semble douteux cette fois que le premier ministre puisse se contenter de bonnes paroles pour apaiser les Américains. Il règne aux Etats-Unis une réelle animosité à l'égard des Japonais, dont l'adoption par le Congrès, au beau milieu de la visite de M. Nakasone, de l'amendement Gephardt pénalisant les nations dégageant un excédent commercial important sur les Etats-Unis sera un symbole. Toute l'amitié de M. Reagan pour M. Nakasone n'y pourra rien. Lui-même fragilisé, le président américain ne pourra guère aider le premier ministre japonais.

Etant données les difficultés à remédier aux problèmes immédiats – il y a, notamment, peu de chances que les Etats-Unis acceptent de lever les sanctions prises à l'égard du Japon à la suite du différend sur les semi-conducteurs, – M. Nakasone va essayer d'« élever le débat » en mettant l'accent sur les relations globales américano-nippones et sur les mesures macro-économiques qui pourraient être prises pour pallier le déséquilibre. *« L'objectif de cette visite est d'enrayer le processus de détérioration de nos relations avec les Etats-Unis »*, dit-on dans l'entourage du premier ministre.

Pour apaiser les Américains, M. Nakasone présentera à ses interlocuteurs des propositions, et il prendra des engagements. Il s'engagera tout d'abord à relancer la demande interne grâce à un budget de 5000 milliards de yens destinés à des travaux publics. Il confirmera en outre la mise en place d'un programme de prêts sur trois ans, en particulier à l'Amérique latine, d'un montant de 30 milliards de dollars, et il promettra aux Américains que des mesures concrètes seront prises afin de débloquer certains dossiers délicats comme la participation des firmes étrangères aux appels d'offres pour la construction de l'aéroport d'Osaka.

Mais le Japon doit désormais faire face à une crise de crédibilité, et il est vraisemblable que les engagements pris par M. Nakasone seront accueillis à Washington avec un certain scepticisme. *« On entend bien le tonnerre, mais on ne voit jamais la pluie venir »*, a déclaré récemment l'ambassadeur américain à Tokyo, M. Mansfield. *« Sur le papier, les programmes japonais sont toujours excellents, il reste à voir leurs effets concrets »*, ajoute un diplomate américain. Dans ces conditions, la tâche qui attend M. Nakasone à Washington s'annonce difficile.

PHILIPPE PONS.

ARGENTINE : la « crise militaire de la semaine sainte »

L'armée a perdu le peu de prestige qui lui restait auprès des civils...

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Après le soulagement causé par le dénouement heureux de la *« crise militaire de la semaine sainte »*, comme on l'appelle désormais à Buenos-Aires, les Argentins font le bilan.

L'heure est au doute, l'impression prévaut que le président Alfonsin ne leur a pas dit toute la vérité. Du coup, l'étoile du *« héros de la crise »* a pâli. A-t-il ou non négocié avec les rebelles ? Au lendemain du dénouement, les journaux annonçaient, en effet, que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rios Erenu, avait fait valoir ses droits à la retraite. Son départ était l'une des exigences des rebelles. Selon M. Alfonsin, le général avait présenté sa démission dès le début de la crise, et elle ne peut donc être considérée comme une concession faite aux insurgés.

Il y a eu ensuite l'annonce de la suspension des procès pour violation des droits de l'homme sous la dictature, en attendant que la Cour suprême statue sur le concept du *« devoir d'obéissance »* derrière lequel se retranchent les officiers subalternes pour se disculper et rejeter le principe même des pousuites.

Un pouvoir vulnérable

« La crise de la semaine sainte », ces quatre jours de rébellion militaire qui ont mis en péril la démocratie, a joué un rôle de révélateur. Outre la mise en évidence d'un conflit existant depuis plusieurs mois à l'intérieur de l'armée, elle a modifié toutes les données politiques et sociales : les relations entre le pouvoir civil et les militaires, entre la majorité (radicale) et l'opposition (péroniste), entre le gouvernement et les citoyens, entre le peuple et les forces armées.

Le pouvoir civil a montré sa vulnérabilité. Même si la majorité des officiers supérieurs se sont déclarés fidèles au gouvernement, aucun d'entre eux n'a voulu ou pu en faire appliquer les ordres au moment d'attaquer le foyer de rébellion. Il s'est produit ce que la presse appelle ici une *« césure horizontale »* dans l'armée, les officiers intermédiaires ne répondant plus aux ordres de leurs supérieurs et se concertant entre eux sur les décisions à prendre.

Le président connaissait le sentiment de cette classe d'officiers, d'autant mieux que l'un des chefs rebelles, le colonel Venturino, avait travaillé au SIDE, les services secrets de l'Etat. Dès février dernier, il avait fait part à son directeur de la possibilité d'une rébellion des cadres inférieurs. Il avait même donné des noms parmi lesquels celui du colonel Barreiro, le chef des mutins de Cordoba, par qui tout est arrivé. Seul résultat : il avait été muté.

La restructuration de l'armée de terre, entreprise par le gouvernement, devra donner une réponse à la crise d'autorité. Le départ en retraite – volontaire ou non – de quinze de ses trente-cinq généraux a permis au gouvernement de faire d'une pierre deux coups. Il a donné satisfaction aux officiers contestataires et a poursuivi une purge commencée dès l'arrivée de M. Alfonsin au pouvoir en décembre 1983. Dès 1984, cinquante généraux de cette arme avaient quitté le service actif. Sans compter que les chefs successifs de l'armée – et du pays – sous la dictature, les généraux Videla, Viola et Galtieri, sont en prison. Ainsi le gouvernement démantèle-t-il l'arme dominante au sein des forces armées argentines, celle qui a toujours organisé et dirigé les coups d'état.

Un pacte démocratique

Sur la plan politique, le président Alfonsin a montré une fois de plus son habileté. Profitant de la popularité dont il a joui pendant quatre jours et de la gravité de l'heure, il a fait signer à presque tous les partis politiques un *« pacte démocratique »*, par lequel ils se sont engagés à lutter au coude à coude avec le gouvernement pour la défense des institutions. Au dernier jour de la crise, il est apparu au balcon de la Casa Rosada, entouré de nombreux dirigeants de l'opposition péroniste, pour fêter la victoire.

Après ces effusions, il sera difficile à ceux-ci, même si depuis les choses ont évolué, de s'opposer aux deux projets chers à M. Alfonsin : le pacte social, qui doit être le résultat d'une concertation entre le gouvernement, les syndicats et les chefs d'entreprise, et la fameuse cohabitation ou partage du pouvoir.

Autre élément nouveau apparu dans la vie politique du pays : la participation de la population. En faisant appel au peuple jusqu'alors réputé indifférent aux péripéties politiques d'un pays qui, pourtant, n'en manque pas, le chef de l'Etat a eu une idée de génie. Lors du coup d'Etat de mars 1976, les « golpistes » n'avaient pas eu besoin de faire usage de leurs armes. Un coup d'Etat *« entre le thé et les croissants »*, comme on l'avait qualifié alors. Au plus dur de la répression, le leitmotiv était *« No te metas » (Ne t'en mêle pas)*.

Cette population que les hommes politiques maintenaient soigneusement dans un état d'ignorance, était, la semaine dernière, mûre pour participer. Elle en a trop vu, trop subi, elle a trop souffert. Elle vient de se montrer prête à lutter pour sa survie, pour la démocratie qu'elle a choisie, au-delà des luttes partisanes. Cette population, il faudra désormais compter avec elle.

Pour tous ceux qui ont vécu ces quatre jours dans l'angoisse qu'une poignée de militaires puissent de nouveau décider de faire basculer leur vie dans le cauchemar, l'armée est devenue l'ennemi numéro un. Elle a perdu le peu de prestige qui lui restait après la « sale guerre » et la défaite des Malouines, et elle a réveillé l'hostilité des civils.

M. Alfonsin est d'avis, comme l'Eglise et l'armée, qu'il faut *« réconcilier »* la société argentine, ce qui veut dire, pour eux, réconcilier civils et militaires. Au-delà des manœuvres des uns et des coups de force des autres, la société civile, elle, s'est déjà réconciliée avec elle-même.

CATHERINE DERIVERY.

BRÉSIL

L'économiste Luiz Carlos Bresser nouveau ministre des finances

Brasilia *(AFP)*. – L'économiste et avocat Luiz Carlos Bresser Pereira a été choisi, mardi 28 avril, pour succéder à M. Dilson Funaro au poste de ministre des finances, a indiqué le porte-parole de la présidence de la République, à Brasilia.

Dans un premier temps, le chef de l'Etat avait pressenti M. Tasse Jereissati, gouverneur de l'Etat de Ceara (nord du Brésil), et la nomination de ce dernier avait été prématurément annoncée *(le Monde* du 29 avril).

Professeur d'Université, M. Bresser Pereira connaît bien les milieux d'affaires de Sao-Paulo. Il a été président de la Banque de l'Etat de Sao-Paulo (BANESPA), la plus importante de cet Etat et une des premières du pays, mais aussi directeur administratif de la chaîne de supermarchés Pan de azucar, très implantée au Brésil.

Père de cinq enfants, M. Bresser Pereira était jusqu'à présent chargé des sciences et de la technologie dans le gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo. Il collabore au journal *Fotha* de Sao-Paulo depuis 1976 et est éditeur de la *Revue d'économie politique.*

Le nouveau ministre va devoir s'attaquer en priorité au problème de la chute des réserves en devises, qui, de 9 milliards de dollars en 1985, sont tombées à 3 milliards de dollars.

Une difficile négociation l'attend aussi sur la question du rééchelonnement de la dette extérieure *(le Monde* du 28 avril).

● **NICARAGUA : un coopérant américain tué par les « contras ».** – Benjamin Ernest Linder, un coopérant américain de vingt-huit ans, a été tué, mardi 28 avril, dans le département de Jinotega, à 140 kilomètres au nord du Nicaragua, au cours d'une opération armée antisandiniste. Selon des témoins cités par le responsable d'un groupe d'observateurs américains pour la paix, Benjamin Linder inspectait un oléoduc avec des Nicaraguayens dans le village de la Camaleona, lorsque des « contras » les ont attaqué à la grenade et ont ouvert le feu, faisant trois morts. Outre le ressortissant américain, deux Nicaraguayens ont été tués. Benjamin Linder, ingénieur mécanicien, travaillait pour l'Institut nicaraguayen de l'énergie (INE). Il se trouvait dans le pays depuis 1985. – *(AFP, AP.)*

● **SALVADOR : dix morts dans l'explosion d'un hélicoptère militaire.** – Un hélicoptère militaire salvadorien a explosé en vol, mardi 28 avril, et ses dix occupants ont été tués, a annoncé le général Juan Rafael Bustillo, commandant en chef de l'armée de l'air. L'accidnet s'est produit quelques minutes après que l'hélicoptère eut quitté la base militaire d'Ilopango, dans les faubourgs de San Salvador. – *(Reuter.)*

Proche-Orient

BIBLIOGRAPHIE

« Jeux de go en Méditerranée orientale »

Une vision trop centrée sur le conflit israélo-arabe ou l'interminable guerre libanaise amène souvent à oublier les autres foyers de tension régionaux.

L'intérêt de *Jeux de go en Méditerranée orientale*, dont les quatre auteurs sont journalistes à Radio-France internationale, est de décrire des réalités géopolitiques qui motivent plus les alliances que tel ou tel choix idéologique, et de rappeler la genèse des problèmes actuels, avec les deux grands tournants de l'éclatement de l'Empire ottoman et du « partage » du monde en 1944-1945.

Ainsi, les conflits de nationalités dans les Balkans, les rivalités gréco-turques en mer Egée, la question de Chypre et le « non-alignement » maltais sont mis en relation avec les événements qui, terrorisme oblige, occupent le devant de l'actualité. Les auteurs, par exemple, brossent avec talent un tableau de la Yougoslavie en crise ou de l'Ostpolitik menée par M. Turgut Ozal, premier ministre turc depuis 1983.

Mais ils s'inquiètent des entorses faites à l'« héritage » kémaliste, en invoquant les précédents de Sadate et de Nemeiry : l'expérience prouve que les concessions faites par tout le gouvernement au courant islamiste, loin d'affaiblir celui-ci, le renforcent.

Le bilan du raid américain contre la Libye, le 15 avril 1986, est sévère pour les Etats-Unis, qui, affirment les auteurs, ont conforté plutôt qu'affaibli Kadhafi.

Quant au face-à-face en Méditerranée entre la VI[e] flotte américaine et la 5[e] escadre soviétique, il comporte d'abord une dimension politique, le rapport de forces restant largement favorable aux Etats-Unis.

Ouvrage stimulent en ces temps troublés, *Jeux de go* s'achève sur un constat désabusé du désengagement français en Méditerranée orientale, entamé... dès 1940, et parachevé par le retrait militaire du Liban en 1984-1986.

A leur ultime question *« Y a-t-il une politique méditerranéenne de la France ? »*, les auteurs répondent par la négative...

J.-P. F.

★ *Jeux de go en Méditerranée orientale*, par Thomas Schreiber, Olivier Da Lage, Pierre Delmas et Gérard Grzybek, Fondation pour les études de défense nationale, 186 p., 74 F.

● **IRAN : promotions dans l'armée.** – Les autorités ont annoncé, le mardi 28 avril, la plus importante promotion au grade de général d'officiers supérieurs de l'armée depuis le déclenchement de la guerre avec l'Irak en septembre 1980. Dix officiers supérieurs de l'armée régulière, occupant les postes les plus élevés de la hiérarchie militaire ou ayant d'importantes responsabilités politiques, ont été promus au grade de général. Il s'agit notamment du ministre de la défense, le colonel Mohammed Hussein Djelali, et des deux représentants de l'imam Khomeiny au sein du Conseil supérieur de défense (l'instance militaire suprême de l'Iran révolutionnaire).

L'Iran a, d'autre part, expulsé, sans explication un pasteur ouest-allemand, M. Christian Lehmann, responsable de la communauté protestante de langue allemande de la capitale. La mesure semble faire partie d'une politique visant à expulser tous les religieux étrangers travaillant en Iran. – *(AFP.)*

● **IRAK-URSS : M. Tarek Aziz à Moscou.** – Le ministre irakien des affaires étrangères a entamé, mardi 28 avril, une visite de plusieurs jours en Union soviétique au cours de laquelle il aura des entretiens sur la guerre irako-iranienne. – *(AFP.)*

● **LIBAN : des responsables chrétiens renmcontrent M. Ariel Sharon.** – Deux émissaires de M. Samir Geagea, le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), ont séjourné la semaine dernière en Israël, où ils ont été reçus par M. Ariel Sharon, ministre du commerce et de l'industrie, et par M. Ouri Lubrani, coordonnateur des forces israéliennes au Liban-Sud. Israël avait « gelé » ses relations avec les FL en janvier, accusant la milice chrétienne d'avoir fourni une aide logistique au retour des combattants palestiniens au Liban. – *(AFP.)*

BRÉSIL

L'économiste Luiz Carlos Bresser nouveau ministre des finances

Proche-Orient

La réforme hospitalière à l'Assemblée nationale

Mme Barzach se prévaut d'une dose adéquate de libéralisme

L'Assemblée nationale a commencé, le mardi 28 avril, l'examen en première lecture du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire présenté dans la soirée par le ministre délégué chargé de la santé et de la famille, Mme Michèle Barzach. L'une des dispositions de ce texte avait été adoptée dès le mois de décembre 1986 par le biais d'un amendement au projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) : il s'agissait de la possibilité offerte aux médecins d'exercer des activités libérales à l'intérieur des hôpitaux publics dont ils sont salariés. L'opposition de gauche avait, à l'époque, très vivement réagi à ce *« coup de force »* rétablissant une possibilité qu'elle avait supprimée en 1982 (*le Monde* du 23 décembre 1986). Lors de l'adoption en conseil des ministres le 3 décembre, de ce projet de réforme hospitalière, le président de la République avait formulé une mise en garde en rappelant qu'à ses yeux rien n'était plus important *« que l'égalité devant la maladie »*. L'opposition de gauche et d'extrême droite à l'Assemblée nationale a eu, quant à elle, recours mardi à diverses motions de procédure pour s'opposer à l'adoption de ce projet. Ce texte a également soulevé ces derniers jours des protestations dans les rangs des médecins et des directeurs d'hôpitaux publics.

La bonne dose de libéralisme : c'est ce que le Docteur Barzach affirme avoir voulu inoculer à son projet pour rester autant à l'écart des ultra-libéraux rêvant d'un retour du mandarinat que des adeptes d'un univers hospitalier vierge de toute hiérarchie responsable. Bref, juste ce qu'il faut pour assouplir le malade, en l'occurrence l'hôpital public, sans pour autant l'assoupir par une dose massive. En entendant le ministre de la santé, les députés présents ont sans doute été frappés par l'ambition modeste que Mme Barzach a prêtée à son projet. Il ne s'agit pour elle que d'une étape sur le chemin d'une plus vaste politique hospitalière dont elle espère compléter le dispositif d'ici à 1988 et pourquoi pas après...

A la tribune, vêtue d'un ensemble auquel il ne manquait que le blanc pour être aux couleurs nationales, le ministre a défendu, sur un ton calme, presque monocorde, sa réforme hospitalière, préalable nécessaire pour que les hôpitaux retrouvent *« des structures stables, souples, bien définies et reconnues par tous »*.

Souplesse, mobilité, responsabilité, ont bien été les maîtres-mots du ministre, qui a affirmé vouloir respecter l'identité propre des hôpitaux pour leur permettre de s'adapter aux mutations plutôt que de les contraindre à se couler dans le même moule : Pragmatisme ne veut pas dire pagaille, a prévenu Mme Barzach : *« Une absence de structures bien définies, une dilution des responsabilités, un flottement de la définition du rôle de chacun à l'intérieur de l'hôpital ne pourraient conduire qu'à l'échec... »*

Interrogée sur la façon dont s'articuleront les différents niveaux de responsabilité au sein des hôpitaux (départements, services, pôles d'activité) Mme Barzach a reconnu avoir préféré la souplesse à la coercitif. Elle laisse le soin aux intéressés d'agir dans le cadre d'un texte de portée générale : *« Le département et le pôle d'activité sont des structures volontaires,* a insisté le ministre. *Leur création repose donc sur une décision prise librement. Leur fonctionnement est régi par des documents élaborés par les intéressés eux-mêmes. »* Mais comment seront réglés les conflits entre, par exemple, un chef de service et le médecin responsable d'un pôle d'activité? Pour Mme Barzach, les solutions varient de l'accord amiable sur la modification de la délégation à la suppression pure et simple du pôle d'activité, après décision du conseil d'administration.

De son côté, le rapporteur du projet de loi, M. Jean-Paul Séguéla (RPR, Haute-Garonne), devait, pour rassurer les esprits, rappeler que les pôles d'activité étaient créés à l'initiative du chef de service qui choisissait lui-même le médecin qui en prendrait la charge. Quant au contenu de la délégation, il sera également défini par le chef de service, ce qui devrait limiter le risque de conflit ultérieur. M. Michel Hannoun (RPR, Isère) a souhaité pour sa part que les compétences des pôles d'activité aillent jusqu'aux *« responsabilités de gestion : c'est le vrai moyen de rendre véritablement responsable tout le monde »*.

Le quinquennat des chefs de service

Le rapporteur du projet de loi s'est félicité du rétablissement des services, après l'échec de la départementalisation imposée.

Sur ce point Mme Barzach, dans une conférence de presse improvisée dans les jardins de l'hôtel de Lassay, avant la discussion de son texte, s'était montrée très favorable aux départements hospitaliers en se déclarant prête à *« inciter »* à leur création. *« Depuis 1984 il n'y en a eu que quatre officiellement constitués »*, a-t-elle fait remarquer en soulignant la *« timidité »* manifestée dans ce domaine par les chefs de service.

M. Séguéla a également insisté pour sa part sur les effets bénéfiques pour le dynamisme de l'hôpital de la remise en cause, au bout d'un quinquenat, de la *« chefferie » (sic) : « Les bons chefs de service seront reconduits dans leurs fonctions (...). En revanche, en cas de mauvaise gestion, la procédure produira ses pleins effets. »* Au bout de leur mandat, les chefs de service seront non seulement jugés sur leur rapport d'activité mais également à partir de ceux éventuellement déposés par le conseil d'administration et la commission spéciale. Tout le monde ne partage pas, sur ce point, l'enthousiasme de M. Séguéla. Ainsi, M. Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire) avait regretté que la non-reconduction automatique des chefs de service *« laisse peser une suspicion permanente sur les médecins »* (*le Monde* du 5 novembre 1986).

Comme le rapporteur du projet, le président de la commission des affaires sociales, M. Jacques Barrot, s'est félicité de l'équilibre et de l'harmonie instaurés entre le privé et le public.

M. Hervé (PS) : inégalité intolérable

Le débat devait s'animer dans la nuit avec l'intervention, au nom du groupe socialiste, de l'ancien ministre de la santé, M. Edmond Hervé (le groupe PS a déposé plus d'une cinquantaine d'amendements). Suscitant de vives réactions sur les bancs de la majorité, le député socialiste d'Ille-et-Vilaine a défendu une exception d'irrecevabilité (le texte est anticonstitutionnel) en reprochant au gouvernement de présenter un projet allant *« à l'encontre de l'égalité et de la solidarité »*.

L'ancien ministre a affirmé que le projet Barzach, en réintroduisant le secteur privé, créait une *« inégalité intolérable (...) L'esprit de restauration dont est imprégné votre projet restreint le champ de la solidarité (...). C'est injuste et inégalitaire : injuste parce que l'argent devient le critère de choix, inégalitaire parce que tous les médecins ne peuvent pratiquer en secteur privé »*.

« Je m'étonne de votre ton revanchard », s'est indignée Mme Barzach, qui a fait remarquer à M. Hervé que l'essentiel de sa critique portait sur un texte qui avait déjà été adopté en décembre dernier.

De son côté, le Front national a critiqué le projet de Mme Barzach au motif que, en confiant au ministre de la santé la nomination des chefs de service, l'hôpital public risquait d'être victime d'une *« politisation »*. M. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis) a défendu une question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer) en expliquant que *« le texte proposé ne modifiait en rien l'état actuel des hôpitaux »*. Répondant au député du Front national au nom de la majorité, M. Gilbert Barbier (UDF, Jura) a au passage, jugé, en interpellant Mme Barzach, *« lourde et coûteuse »* la nécessité pour les chefs de service de présenter un rapport tous les cinq ans pour être reconduits dans leurs fonctions. Il a également regretté qu'ainsi *« le technique soit soumis au politique »*.

Visiblement, sur ce point, Mme Barzach n'a pas encore conquis tous les cœurs de sa majorité.

PIERRE SERVENT.

Le contenu du projet de loi

Le « projet Barzach » concerne tout d'abord les structures médicales internes de l'hôpital. L'une des étapes essentielles est le retour à la notion de « services », (supprimés en 1984) qui redevient le fondement de l'organisation hospitalière. Les chefs de service nommés à leur tête pour une période de cinq ans seront reconduits ou non dans leurs fonctions par le ministre de la santé, après présentation d'un rapport d'activité.

Une nouvelle structure, appelée « pôle d'activité » pourra être créée à la demande du chef de service. Il s'agit de confier ainsi des responsabilités particulières à de jeunes médecins qui ne sont pas à la tête d'un service. Le conseil d'administration de l'établissement hospitalier devra, au préalable, examiner cette délégation de responsabilités qui prend fin automatiquement avec le départ du chef de service.

Les départements hospitaliers créés par la gauche n'ont pas disparu : les chefs de service peuvent regrouper leur service en départements. Il s'agit toutefois d'une structure facultative et volontaire. Chaque département se dotera d'un règlement intérieur qui précisera les modalités de désignation du médecin coordinateur. Enfin, la commission médicale consultative est remplacée par la commission médicale d'établissement, instance dotée de plus de pouvoir que la précédente. C'est elle, en effet, précise le projet, qui « délibérera sur les orientations médicales à mettre en œuvre dans les limites des crédits autorisés ».

S'agissant des établissements privés, le texte précise qu'ils pourront se regrouper à condition de ne pas créer de lits supplémentaires. Ces changements d'affectation de lits pourraient être accordés sous certaines conditions. Il s'agit de permettre une rationalisation de la gestion, de manière à prévenir le rachat par des capitaux étrangers de certains établissements privés. D'autre part, le texte rend obligatoire l'emploi par les établissements publics et privés d'appareils et de produits homologués par l'administration.

Les procédures d'appel en matière de concurrence

Luttes d'influence et groupes de pression

« Je n'hésiterai pas à dévoiler le dessous des cartes. » M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) a osé, à la tribune du Palais Bourbon, reconnaître, le mercredi 29 avril, que les hommes politiques sont soumis aux demandes des groupes de pression lorsqu'ils légifèrent.

L'affaire était pourtant apparemment simple. Dans son ordonnance sur le nouveau droit de la concurrence, le gouvernement avait confié au Conseil d'Etat le soin de juger en appel des décisions du nouveau Conseil de la concurrence.

Fidèle à la plate-forme électorale RPR-UDF et par respect pour les théories libérales, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) préfère que les dossiers soient arbitrés par les tribunaux civils pour bien montrer qu'il ne s'agit là que de conflits entre les personnes privées qui ne peuvent en rien impliquer l'Etat et donc les juges administratifs. Il avait ainsi déposé et fait adopter avec l'accord de M. Edouard Balladur une proposition de loi transférant la procédure d'appel du Conseil d'Etat à la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 20 décembre 1986).

Malgré les réserves des socialistes, qui y voyaient la preuve du désengagement de l'Etat, alors que pour eux le respect du droit de la concurrence relève de la puissance publique, le Conseil constitutionnel n'avait rien trouvé à redire au principe de ce texte. S'il l'avait annulé, c'est parce qu'il ne prévoyait pas de procédure permettant de surseoir aux décisions du Conseil de la concurrence, alors que les appels contre celles-ci ne sont pas suspensifs (*le Monde* des 27 et 29 janvier 1987).

M. d'Ornano a donc remis son travail sur le métier, en ajoutant simplement à son dispositif initial un *« sursis à exécution »* qui existe dans le droit administratif, mais jusqu'à maintenant pas dans le droit civil. Cette nouvelle proposition venait donc en discussion le mardi 28 avril à l'Assemblée nationale. Elle a été adoptée par les députés UDF et RPR moins M. Jean-Louis Masson (RPR, Moselle) qui a voulu ainsi protester contre les rejets de tous ses amendements modifiant d'autres points de l'ordonnance de la loi Royer sur le commerce. Pour les mêmes raisons, le Front national s'est abstenu, tandis que le PS et le PC ont voté contre, critiquant et l'ordonnance et l'abaissement du rôle de l'Etat. M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) a annoncé que son groupe saisirait à nouveau le Conseil constitutionnel en faisant valoir que cette modification, même partielle, de l'ordonnance, avait valeur de ratification législative de la totalité de celle-ci et permettait donc aux juges constitutionnels d'examiner la totalité du texte gouvernemental qui, jusqu'alors, échappait à leur contrôle.

Voilà pour l'apparence des choses. Leur face cachée est tout aussi intéressante, M. Foyer a dévoilé un secret de polichinelle en expliquant que le gouvernement qui, initialement, souhaitait une solution semblable à celle qui a été votée par les députés, avait subi les « pressions » du Conseil d'Etat, qui ne voulait pas que ses prérogatives soient réduites. L'opposition à la réforme n'était-elle que la défense d'intérêts corporatistes des membres de juridictions administratives? C'est ce qu'a suggéré M. d'Ornano quand il a fait allusion à la profession de M. Sapin, membre des tribunaux administratifs.

Les avocats au barreau de Paris avaient soutenu fermement auprès du gouvernement et des parlementaires la prééminence de la juridiction civile devant laquelle ils peuvent plaider. En revanche — M. Foyer, l'a encore reconnu franchement — leurs confrères *« avocats au Conseil »*, qui seuls peuvent s'exprimer devant le Conseil d'Etat, ont mené jusqu'au bout une sévère lutte d'influence pour convaincre que seul celui-ci pouvait connaître en appel les décisions du Conseil de la concurrence. Ils ont perdu.

Même derrière des modifications législatives imposées par le respect d'une certaine idée de la philosophie économique, peuvent se camoufler de solides combats entre des intérêts personnels ou corporatistes opposés.

Th. B.

Au Sénat

Les polices municipales légalisées

Le Sénat a adopté, le mercredi 29 avril, en première lecture, le projet de loi relatif à la fonction publique territoriale au terme de la discussion d'un ultime amendement du gouvernement visant à légaliser, sous la forme d'un article additionnel à l'article 22 de ce texte, la situation des polices municipales. Cet ajout proposait d'insérer dans le code des communes un article destiné à être l'équivalent de ce qui existe déjà, en matière de police rurale, pour les garde champêtres.

Le ministre délégué chargé des collectivités locales, M. Yves Galland, a expliqué qu'il s'agissait de combler un vide juridique.

Au nom du groupe communiste, M. Paul Souffrin (Moselle) a estimé que *« le développement des polices municipales témoigne de l'incapacité du gouvernement à régler les questions de sécurité » « Il s'agit en fait,* a-t-il déclaré, *d'un désengagement de l'Etat. Pour le gouvernement, c'est une première étape,* a ajouté M. Souffrin ; *les contribuables peuvent donc se préparer à ouvrir leurs portefeuilles pour pallier les carences de l'Etat. »*

M. René Regnault, sénateur des Côtes-du-Nord, s'est indigné, au nom des socialistes, de la méthode choisie par le gouvernement pour officialiser le statut des polices municipales : *« On essaye de faire passer à la hussarde un article additionnel très important. Car voilà bien une famille d'emplois nouveaux dont les caractéristiques sont tout à fait exceptionnelles. »*

Reprochant au gouvernement son manque de concertation, M. Regnault s'est demandé si cette proposition avait reçu *« l'aval du conseil de la fonction publique territoriale dont il est fait grand cas dans le projet de loi. »*

L'opposition sénatoriale a ainsi demandé un scrutin public sur cet article, trop important à ses yeux pour être voté à la sauvette. Et c'est sans surprise que le gouvernement a été approuvé, par 239 voix contre 77 (PC et PS).

Les machines à sous dans les casinos

Le Sénat a adopté, le mardi 28 avril, la proposition de loi élaborée par la majorité autorisant les machines à sous dans les casinos. Communistes et socialistes ont voté contre. Le texte qui avait été adopté en décembre 1986 par l'Assemblée nationale n'a pas subi de modifications lors de son examen par le Sénat. Il est donc adopté définitivement par le Parlement.

Selon M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne) rapporteur de la commission des lois, ces dispositions permettant d'introduire des machines à sous dans les cent trente-sept casinos français devraient relancer l'activité d'un secteur en difficulté, en adaptant les jeux à la clientèle d'aujourd'hui. M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales a soutenu la proposition comme il l'avait fait devant les députés en soulignant que les casinos étaient essentiels dans l'apport de devises dont plus d'un tiers viennent de l'étranger et que ces mesures permettraient de *« défendre l'emploi de milliers de travailleurs français »*. Par ailleurs, M. Yves Galland a précisé que des autorisations individuelles du ministère de l'intérieur seront nécessaires.

Le groupe communiste s'est vigoureusement opposé au texte en tentant en vain de faire adopter une question préalable. Mme Fraysse-Gazalis (PC, Hauts-de-Seine) a dénoncé la proposition de loi comme *« parfaitement déplacée, en raison de la situation de pauvreté que connaissent des millions de nos concitoyens »*, et a affirmé que la fermeture des chantiers navals et des industries sidérurgiques n'avaient pas suscité, dans la majorité, une émotion comparable.

M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) a expliqué l'hostilité de son groupe en accusant la majorité de céder aux groupes de pression. Sur le principe, la proposition de loi lui paraît *« amorale et sans justification sérieuse »*.

Mitterrand III, pour quoi ?

(Suite de la première page)

Dans ses discours, comme dans les innombrables lettres qu'il adresse à ceux qui le sollicitent, le président tient invariablement le même langage : je vous comprends, mais vos malheurs ne sont pas de mon ressort. C'est au gouvernement de vous aider, et ce serait bien qu'il vous aide. Avant mars 1986, on lui reprochait de s'occuper de tout. Depuis, le voilà irresponsable, en dehors, et donc au-dessus !

Le troisième rôle consiste à incarner des valeurs morales. Les dernières sorties présidentielles en fournissent maints exemples. Qu'il s'agisse de la censure (il distingue les interdictions de certaines publications, du fait d'être personnellement choqué par certaines d'entre elles) ou des inégalités (qu'aucune catégorie ne puisse en écraser une autre, demande-t-il), qui pourrait refuser de souscrire à ce discours ?

Cette maîtrise dans l'autoprotection politique est en outre parfaitement relayée par le PS. Qui pourrait avoir peur, aujourd'hui, des socialistes ? Quel socialiste inspire-t-il encore la crainte ? Et voilà la droite privée de l'un de ses plus sûrs ressorts électoraux. Les congrès de Toulouse (octobre 1985) et de Lille (avril 1987), lequel ressemblait à une « convention » du Parti démocrate américain), ont bien marqué le choix du PS de cette stratégie de reconquête du pouvoir, aux dépens d'un véritable projet de société. Il ne s'agit plus de transformer celle-ci mais de la gérer avec moins d'à-coups et moins d'injustice que les autres. Ce dispositif ayant parfaitement fonctionné, il reste à M. Mitterrand à faire campagne et à être réélu.

Cette campagne est pour le moment un véritable chef-d'œuvre : elle est celle d'un opposant modéré, qui bénéficie de la légitimité du pouvoir ! L'opposant n'est pas responsable de nos malheurs ; le président est crédité d'une plus grande capacité à exercer la fonction que ses rivaux. C'est un avantage inestimable pour un scrutin qui devrait être, du fait de la crise, puis de l'alternance, enfin de la cohabitation, fortement personnalisé.

Mais à un moment ou à un autre, tout candidat, fût-il le président en place, devra bien dire : voilà ce que je vais faire ; on connaissait Mitterrand Ier, celui qui, fort d'une majorité politique coïncidant avec une « majorité sociologique », voulait « changer la vie ». On expérimente Mitterrand II. Le socialisme à la française, l'alternance, la cohabitation : l'empreinte sur l'histoire est déjà là. Mais Mitterrand III reste un mystère.

A gauche, M. Rocard incarne, aux yeux des Français, une promesse de social-démocratie, un projet *« de gauche »*, en même temps que ces mêmes Français lui font confiance pour *« réduire les inégalités »* ou *« maintenir le pouvoir d'achat »* (1).

Faire évoluer les lignes de partage

A droite, on voit bien où M. Chirac veut en venir (son projet est déjà à l'œuvre) et l'on sait que M. Barre incarnerait la restauration de la fonction présidentielle, une gestion économique plus rigoureuse et une vision de la société plus équilibrée dans les intentions que celle de la droite qui gouverne aujourd'hui.

Mais que voudra, et que ferait le Mitterrand du troisième type ? S'agirait-il de reconduire un président inactif ? Et sinon où seraient sa majorité et son projet ?

A travers les allocutions de son récent voyage en Franche-Comté, par exemple, les axes en sont esquissés : défense des acquis sociaux, meilleur partage du pouvoir, ancrage européen. Mais n'est-ce pas M. Max Gallo qui, à la tribune du congrès de Lille, interpellait ses camarades socialistes en leur faisant observer que, concernant les objectifs, le discours du gouvernement Chirac ne différait guère de ceux du PS et du président ?

Au fond, dans une société dont la droite, après la gauche, admet qu'elle aspire à une gestion consensuelle, le seul élément qui distingue vraiment M. Mitterrand des autres est peut-être sa capacité à faire évoluer les lignes de partage de la vie politique. M. Chirac est censé préserver la même « majorité ». M. Barre provoquerait un changement du rapport des forces, mais à l'intérieur de celle-ci. M. Rocard aurait du mal à faire admettre par les siens une coalition socialo-centriste. M. Mitterrand paraît le mieux à même de favoriser l'émergence d'une majorité aux contours encore flous, mais dont on devine qu'elle serait plus conforme aux aspirations du plus grand nombre.

Il est vrai aussi qu'un Mitterrand restant au sommet de sa popularité pourrait jouer — il y excelle — de la confusion, surtout si celle-ci persiste à droite, et n'abattre ses cartes qu'une fois élu. Mais l'hypothèse d'une troisième force ou un pari sur l'avenir valent-elles une réélection ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Selon un sondage de la SOFRES que publie mercredi 29 avril un groupe de journaux de province, 57 % des personnes interrogées contre 19 % ont le sentiment que M. Michel Rocard *« a un projet pour l'avenir de la France »*. 52 % lui font confiance *« pour assurer la sécurité des citoyens »*, 51 % pour *« réduire les inégalités et les injustices »*, 49 % pour *« maintenir le pouvoir d'achat »* et 48 % pour *« assurer l'unité des Français. »*

Le président de la République n'a pas de palais à Venise

On dément à l'Elysée que M. François Mitterrand dispose d'un petit palais à Venise ou qu'il ait l'intention d'en acheter un. Dans ses éditions du 2 avril, le quotidien italien *la Repubblica* avait fait état d'informations selon lesquelles M. Mitterrand était en négociation, à ce propos, avec la municipalité de Venise, afin de se retirer dans cette ville au terme de son mandat. M. Mitterrand qualifie ces informations de *« bobards »*. Dans nos éditions du 29 avril, nous nous étions étonnés qu'on puisse prêter ainsi l'intention au chef de l'État de préparer sa retraite — et quelle retraite ! — alors qu'un sondage BVA-*Paris-Match*, prévoit sa réélection triomphale. Dont acte. — J.Y L.

Politique

Les « libéraux » jurent fidélité à la majorité

Pouce ! on ne joue plus

NANTES
de notre envoyé spécial

Journalistes, causes de tous les maux... Le refrain politique est bien connu. M. François Léotard l'a entonné sans vergogne le mardi 28 avril à Nantes pour tenter de mettre une note finale à la cacophonie libérale de ces derniers jours. M. Longuet qui saisit toutes les perches médiatiques, les secrétaires généraux adjoints du PR qui prennent le large, tout cela — évidemment — est la faute des journalistes qui cultivent cet art si difficile de faire les questions... et les réponses.

Pour bien communiquer sa mauvaise humeur et se garder *« d'alimenter les colonnes »*, M. Léotard au cours d'une conférence de presse précédant le dernier des forums républicains du PR a donc systématiquement rejeté *« les vingt-cinq questions sur l'élection présidentielle »* dont il prévoyait l'avalanche. Qu'on se le tienne pour dit ! M. Léotard a pris la ferme résolution de ne plus solliciter *« la cagnotte des petites phrases. »*

Trop inquiet, a-t-il avoué, *« de voir la vie politique céer au jeu du jeu, se transformer petit à petit en activité ludique et non pas en activité fondée sur la dignité et le sérieux. »* Trop marri de *« voir une vie politique où l'on oblige les uns et les autres à se répondre à l'infini. »*

Le secrétaire général du PR n'a lâché qu'une seule phrase sur le rendez-vous de 1988 qui a valeur pour lui de principe : *« e ne serai jamais candidat si cela impute les chances de la majorité, je le serai si cela les augmente. »* Bref, en dénonçant cette *« vie politique qui s'asphyxie par elle-même »*, M. Léotard a montré en quelque sorte qu'il ne manquait personnellement pas d'air...

Combien de temps tiendra-t-il cette sage résolution ? On l'ignore. On croit en revanche savoir que dimanche dernier au cours d'une réunion discrète d'état-major, M. Léotard a intimé à ses lieutenants qu'il ne voulait plus voir qu'une seule tête. Certes, il s'est bien gardé de la préciser à la presse. Tout juste a-t-il reconnu *« que certaines phrases ou certaines actions avaient pu déranger »*. Mais à observer l'allure altière et le flegme forcé des huit autres ministres libéraux (dont M. Giraud enfin ramené sous le drapeau libéral), il ne faisait pas de doute que le message était passé cinq sur cinq.

Face à un bon millier de militants de la région, face à un premier rang garni, notamment par M. Olivier Guichard, grand duc silencieux des Pays de Loire et de M. François d'Aubert, barriste de la Mayenne qui réprimait mal un certain amusement, M. Léotard et ce qu'il est, aujourd'hui, de mauvais goût d'appeler sa *« bande »* se sont laborieusement employés à sonner le repli en bon ordre.

Serment sur la bible libérale : on s'est juré fidélité. Et l'on collectionne les « plus ». Plus jeunes, plus modernes, plus libéraux, plus généreux, plus efficaces et, selon M. Madelin, plus intelligents, les ministres libéraux sont tous sur le même bateau.

Le bâtiment, donne-t-il, comme on l'écrit, de la bande, a ironisé M. Léotard ? *« Je souhaite à tous les navires de la majorité d'aller aussi bien que ce bateau-là »*.

Deuxième serment (celui qui remplira d'aise M. Chirac) de la solidarité avec le gouvernement. Redressement économique, libéralisation des énergies du pays, pari de l'Europe : *« le gouvernement*, a plaidé M. Léotard, *fait du bon travail pour la France. Il n'y aura aucune espèce de succès en 1988 s'il n'y a pas auparavant l'association de tous dans le succès de 1986. »*

Troisième serment enfin : celui du ralliement à la cause de l'UDF. Centristes, radicaux, libéraux, *« chacun*, a rappelé M. Léotard, *doit souhaiter le renforcement de l'autre »*. Imagine-t-on que le PR puisse rebâtir sur les décombres de l'UDF ? *« Notre objectif*, a assuré le secrétaire général du PR, *c'est d'être le véritable adversaire de la gauche. Non pas en se réfugiant dans un conversatisme frileux ou derrière les tentations de l'excès, mais en exprimant les forces de l'avenir. »*

La *« longue marche »* des libéraux continue donc, le 16 mai, *« nuit républicaine »* à la Villette à Paris, le 6 juin, dixième anniversaire du PR à Fréjus. *« Je vous demande*, a lancé M. Léotard, *à la cantonnade de nous juger sur un seul critère : sommes-nous en mesure de faire réussir la France ? »*

DANIEL CARTON.

« Péché » et mauvais points

Les divisions de l'UDF préoccupent le RPR. Ses députés ont consacré une bonne part de leur réunion, le mardi 28 avril à l'Assemblée nationale, à en débattre. M. Pierre Messmer, président du groupe, a déclaré au terme de cette discussion : *« Les divisions sont ressenties comme des signes de faiblesse, et celles qui sévissent à l'intérieur d'un mouvement ont forcément des répercussions sur ses alliés. »*

M. Messmer ajoute que ses amis de la confédération centro-libérale sont en état de *« péché »*, et que ce péché pourrait être *« mortel »* pour la majorité. Aussi, il souhaite que M. Jacques Chirac, *« en tant que chef de la majorité »*, use de *« son autorité morale et politique »* pour *« y mettre bon ordre »*, d'autant que le débat a lieu essentiellement au sein du gouvernement dont il est le *« chef »*.

M. Messmer avait déjà été entendu. Au cours du traditionnel déjeuner du mardi qui réunit les responsables de la majorité (mais dont, une fois encore, M. François Léotard était absent), M. Chirac a annoncé qu'il réunirait prochainement ses ministres pour les rappeler à la solidarité. Sans attendre, il a distribué quelques mauvais points : à M. Gérard Longuet pour la polémique publique qu'il a entretenue ; à M. Philippe Séguin pour certaines de ses décisions sur la Sécurité sociale. Il avait pourtant couvert ces deux hommes d'éloges lors de son voyage en Lorraine.

M. Joxe : les divisions de la droite s'accentueront

Les sondages, M. Pierre Joxe n'y attache pas beaucoup d'importance. Pas plus quand ils sont bons que lorsqu'ils sont mauvais. Il s'étonne même de l'importance qu'ils prennent dans le débat politique. Lors d'un point de presse, le mardi 28 avril, à la sortie de la réunion hebdomadaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il n'en a pas moins constaté que les électeurs sont sur le chemin du choix qui les amènera à se prononcer lors de l'élection présidentielle de l'an prochain *« car pour la première fois ils peuvent comparer ce qu'a fait un gouvernement de gauche pendant cinq ans et ce qu'a fait un gouvernement de droite démolisseurs pendant deux ans »*.

Faciliter cette comparaison est l'objectif que fixe le président des députés du PS à la réunion commune du groupe parlementaire et du comité directeur de son parti le 9 mai. Car il constate que *« les questions que nous posions il y a six mois »*, lorsqu'il a proposé cette réflexion sur la façon de travailler des socialistes au gouvernement, *« ce sont maintenant les Français qui se les posent »*. Le meilleur exemple en est pour lui la sécurité sociale. M. Joxe se félicite que cette réunion soit aussi le point de départ de la préparation des propositions que les socialistes feront aux électeurs.

Pas question, donc, de se contenter des divisions de la droite, même si elles *« n'étonnent »* pas M. Joxe et le *« réjouissent »*. Amusé il annonce même qu'elles ne feront que *« s'accentuer à partir du mois d'octobre »*. Aussi, il compte bien saisir toutes les occasions pour les mettre en valeur.

● **Le PS et la candidature Le Pen.** — M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, a estimé, le lundi 27 avril, que les socialistes devaient, *« par esprit de responsabilité politique, ne pas considérer la candidature »* de M. Jean-Marie Le Pen à la présidence de la République *« sur un simple plan tactique. (..) Il faut considérer que nous nous trouvons devant une candidature d'extrême droite que nous devons combattre avec nos propositions basées sur la défense des libertés, sur l'antiracisme, sur la démocratie »*.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie débattu au Sénat

Nouveau réquisitoire centriste contre la politique du gouvernement

Le Sénat ne fera pas obstacle au projet de référendum prévoyant de consulter, l'été prochain, la population de la Nouvelle-Calédonie sur son avenir. Sauf improbable coup de théâtre, la majorité de la Haute Assemblée devrait adopter à son tour, le jeudi 30 avril, le texte du gouvernement avalisé le 15 avril, en première lecture, par l'Assemblée nationale. Elle n'y apportera que des retouches mineures.

La commission des lois du Sénat, suivant l'avis du rapporteur désigné par le comité de coordination de la majorité, M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne), a totalement épousé le point de vue du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, en dépit des craintes exprimées dans toutes les formations politiques sur les conséquences prévisibles qu'aurait ce scrutin s'il devait être boycotté, comme cela semble devoir être le cas, par la majeure partie de la communauté canaque.

M. Dailly estime lui aussi, dans son rapport, que *« cette consultation, si elle n'est certes pas, en elle-même, une solution aux problèmes qui se posent en Nouvelle-Calédonie, constitue, pour tous ceux qui sont de bonne foi, le préalable nécessaire à toute évolution, qu'il s'agisse de l'accession à l'indépendance ou de doter le territoire d'un nouveau statut fondé sur l'autonomie et la régionalisation »*. De même, considère-t-il, comme le gouvernement, qu'il n'y avait pas lieu, à l'occasion de la discussion de ce projet, de *« définir de près ou de loin l'éventuel statut futur de la Nouvelle-Calédonie si celle-ci décide de se maintenir au sein de la République française »*. M. Dailly se satisfait de la précision apportée par M. Pons : chaque électeur recevra, *« au plus tard le mercredi précédant la consultation, un document énonçant les éléments essentiels du futur projet de statut en cas de réponse favorable au maintien dans la République française »*, *« éléments »* évoqués par le ministre des DOM-TOM en réponse aux questions des députés (*le Monde* daté 12-13 avril).

Hommage à M. Pisani

La commission des lois du Sénat a également entériné les *« précautions »* exceptionnelles, dérogatoires au code électoral, avalisées par l'Assemblée nationale pour renforcer le contrôle du scrutin d'autodétermination. Se déclarant *« soucieuse de garantir la liberté et la sincérité du scrutin »*, elle a même légèrement accentué, sur proposition de M. Dailly, certaines de ces dispositions.

Le débat, qui devait commencer mercredi au palais du Luxembourg, ne sera pourtant pas de tout repos pour M. Pons. Car les centristes, qui avaient spectaculairement exprimé leurs divergences au Palais-Bourbon, par l'intermédiaire de M. Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS, Haut-Rhin), sont décidés à récidiver, histoire d'enfoncer le clou pour mieux prendre date. Ils le feront, cette fois, par la voix de M. Louis Virapoullé, sénateur de la Réunion, celui-là même qui, l'année dernière, avait poussé ses compliments au ministre des DOM-TOM jusqu'à comparer M. Pons... à Michel-Ange.

Cette fois, aux yeux de M. Louis Virapoullé, M. Pons a plutôt le visage de Méphistophélès, l'incarnation du diable! Afin d'assurer le maximum d'impact à son intervention, le sénateur de la réunion en a même fait diffuser le texte à l'avance. Non seulement il y rend hommage à l'action de M. Edgard Pisani, honni par les partisans locaux de la majorité — *« l'action qu'il a conduite*, dit-il, *a été celle d'un grand commis de l'Etat, et nul n'a le droit, à mon sens, de le critiquer »*, — mais il s'y livre à une démolition en règle de l'argumentation gouvernementale. Selon M. Virapoullé, en effet, le projet de M. Pons pose à la fois *« un problème de forme et un problème de fond »*.

Quant à la forme, le sénateur réunionnais fait grief au ministre des DOM-TOM d'avoir émis lui-même certaines réserves sur le caractère constitutionnel de la mise hors vote des électeurs résidant sur le territoire depuis moins de trois ans, et, surtout, de n'avoir pas prévu une véritable révision des listes électorales. *« L'opinion ne manquera pas de retenir*, déclare-t-il, *que cette importante consultation ne se déroule pas dans un climat de clarté constitutionnelle. Par ailleurs, comment ne pas souligner que l'article 53, alinéa 3 de la Constitution précise que doivent être consultées les populations intéressées, c'est-à-dire tous ceux qui vivent en Nouvelle-Calédonie et qui y sont enracinés. Permettre à des fonctionnaires dits tournants qui peuvent avec la plus grande facilité justifier de cette notion de résidence, nous place manifestement en présence de listes électorales qui ne peuvent être considérées comme crédibles. »*

« C'est avec une profonde tristesse, ajoute M. Virapoullé à l'adresse de M. Pons, *que je constate que votre projet soulève un doute sérieux au point de vue constitutionnel et organise une consultation sur des listes qui ne seront pas considérées comme authentiques. »*

Les Canaques en juifs errants

Quant au fond, le sénateur de la Réunion, extrêmement sensible, par ses origines tamoules, à toutes les luttes contre les inégalités, approche la question calédonienne avec une démarche diamétralement opposée à celle de M. Pons. Il s'agit bien, selon lui, d'un conflit *« ethnique »*, *« et*, dit-il, *une consultation ne peut à elle seule solutionner ce conflit ethnique. Le peuple canaque existe, il faut lui reconnaître son identité »*. Il s'agit bien, aussi, d'un problème de décolonisation : *« L'entente s'est réalisée, dans les départements d'outre-mer, au nom de l'unité de la République, parce que nous avons su faire reculer tous ceux qui ont voulu détruire l'égalité des chances pour régner en maître. Pourquoi le gouvernement de la République n'a-t-il pas mis en œuvre cette politique en Nouvelle-Calédonie ? »*

Pour M. Virapoullé, en outre, ce n'est pas le FLNKS qui porte la responsabilité de la rupture du dialogue entre les caldoches et les Canaques : *« Le président de la République, M. Barre, homme de l'outre-mer, qui a une stature nationale et internationale, ont reçu M. Tjibaou. Pourquoi M. Chirac, homme de contact qui pratique une politique si généreuse à l'égard de l'outre-mer, n'a-t-il pas reçu M. Tjibaou ? Qui a bloqué cette réception qui aurait peut-être permis de faire jaillir l'étincelle de l'entente ? Un grand rendez-vous a été malheureusement manqué. »*

Enfin, M. Virapoullé ne mâche pas ses mots à l'égard des dirigeants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, dont le ministre des DOM-TOM a repris les thèses : *« La Nouvelle-Calédonie a été pendant longtemps non pas une colonie de la France, mais la colonie d'une seule famille qui a transformé Nouméa en capitale de l'opulence et du mépris, face au peuple canaque campé dans des réserves. Nous avons laissé s'édifier une sorte de mur de la honte entre une population aisée et une population rejetée et méprisée. Nous avons laissé à un colonialisme hautain le privilège de dominer, dans le cadre d'un cloisonnement détestable, une population faible, démunie, avide de justice. Cette concentration de tous les pouvoirs, sous une forme plus ou moins déguisée entre les mains d'un capitalisme sans pitié, constitue un sacrilège face au peuple canaque, auquel on a fermé l'école du savoir sous prétexte qu'il fallait respecter les coutumes. »*

Conclusion du sénateur centriste : *« Je crains qu'en agissant dans la précipitation cette consultation ne soit suspectée de partialité. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie dépend d'une entente entre toutes les forces démocratiques. Notre division sèmera la discorde et provoquera l'explosion sur ce Caillou pour lequel nous voulons tous un avenir meilleur. Je crains que cette consultation n'ait pour conséquence de transformer les Canaques en juifs errants, condamnés à jamais à se révolter pour retrouver la terre de leurs ancêtres... »*

Que pouvait ajouter l'opposition à un tel réquisitoire, si révélateur de l'état de la majorité dans ce guêpier calédonien ?

ALAIN ROLLAT.

EN BREF

● **Le PCF contre le racisme.** — Les parlementaires communistes ont présenté à la presse, le mardi 28 avril, une proposition de loi, déposée prochainement sur le bureau de l'Assemblée, visant à réprimer les actes racistes, antisémites ou xénophobes. *« La loi de 1972 nous a longtemps paru suffisante »*, a indiqué M. Ducoloné, député des Hauts-de-Seine et vice-président du groupe communiste, qui a estimé que *« la réactivation des thèses racistes et xénophobes de l'extrême droite »* rend nécessaire l'alourdissement des peines contre les crimes racistes et l'amélioration des dispositions éducatives contre le racisme.

● **LE PCF va diffuser une *« lettre ouverte aux gens de France »*.** — Du 4 au 10 mai prochain, le Parti communiste va diffuser à cinq millions d'exemplaires une *« lettre ouverte aux gens de France »* dans laquelle il appelle les électeurs à *« ne pas se résigner aux difficultés actuelles »* et à renforcer l'action des communistes pour des *« solutions nouvelles »*. Estimant que *« cela fait treize ans que la même politique est menée, y compris avec François Mitterrand depuis 1982 »*, le PCF accuse toutes les autres forces politiques de chercher à *« obtenir un consensus »*, notamment à l'occasion de l'élection présidentielle.

Les deuxièmes Contacts Europe-Caraïbe à Fort-de-France

M. Pons attribue un rôle phare aux départements français d'Amérique

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a ouvert à Fort-de-France, le lundi 27 avril, les deuxièmes Contacts Europe-Caraïbe, en présence de quatre membres du gouvernement français, du vice-président de la Commission européenne, M. Lorenzo Natali, d'une quinzaine de chefs de gouvernement de la région, de chefs d'entreprise et de tout ce que les Antilles et la Guyane françaises comptent de responsables économiques et politiques.

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

En toile de fond de cette manifestation organisée par les chambres de commerce, la Caribbean Association of Industry and Commerce, l'Europe et la France, la prise de conscience d'un fait majeur : l'Europe, la France et les départements français d'Amérique — Guadeloupe, Guyane et Martinique — risquent, s'ils n'y prennent garde, de manquer le coche dans une partie du monde peuplée de vingt-huit millions d'habitants.

Par la conjugaison du plan Reagan pour la Caraïbe, du plan canadien Caribcan et de la Convention de Lomé III, la France l'Europe et leurs parcelles antillaises pourraient, au contraire, être éliminées de la compétition économique. La contre-attaque s'organise à travers les départements français, présentés comme seules terres européennes en mer des Antilles, ce qui omet les îles néerlandaises.

Seule allocution notable parmi les discours précédant celui de M. Pons, celle de M. Camille Darsières (div. g.) vice-président du conseil régional de la Martinique, qui a jeté un froid sur l'optimisme rituel de la séance d'ouverture : *« La Martinique est économiquement marquée des stigmates du sous-développement et institutionnellement marquée par l'Europe. (...) La contradiction saute aux yeux : nous, dont l'agriculture dépérit (...), dont l'industrie majeure* [le sucre] *a presque disparu (...), dont les exportations couvrent à peine 23 % de nos importations, qui sommes tributaires de l'extérieur pour tous (...), dont le taux de chômage atteint 30 % (...), nous sommes l'Europe! (...)*

» Du fait des traités, a poursuivi M. Darsière, *nous qui voulions tous nous reprendre en main, sortir de la sous-production (...), nous sommes amplement ouverts à la concurrence, celle de l'Europe (lutte du pot de fer et du pot de terre!) et celle du bassin caraïbe. (...) Notre Martinique est le champ, jusqu'ici clos, des contradictions européennes. »*

Pour les représentants des pays voisins, le discours de M. Pons a été plus qu'un verre d'eau froide : une douche. Le ministre des DOM-TOM a en effet tenu un langage presque purement français *(« C'est la France qui vous reçoit ici »)*, vantant la politique française, laissant clairement entendre que la collaboration régionale est utile d'abord pour la France et ses DOM. Ceux-ci, a dit M. Pons, peuvent apporter beaucoup aux autres et le rôle phare de la région leur revient en raison de leur dynamisme et de leur niveau d'équipement et de formation.

« Une dimension naturelle »

En entendant M. Pons parler du mémorandum déposé par lui à Bruxelles le 10 avril pour une meilleure insertion des DOM à l'Europe, les étrangers ont surtout retenu que *« ces seules terres européennes en Amérique »*... ne sont pas totalement européennes. Ils ont remarqué que dans ce mémorandum figure en bonne place la coopération régionale *« parce qu'elle représente une dimension naturelle du développement de nos départements »*. Les auditeurs non francophones auraient préféré une vision plus altruiste.

M. Edwin Carrington, économiste trinidadien, secrétaire général à Bruxelles du groupe des pays Afrique-Caraïbe-Pacifique, s'empressa de replacer cette tentative de coopération régionale dans son contexte mondial, rappelant comment la situation des pays en voie de développement se détériore sans que l'aide des grands pays, trop intéressée, y puisse grand-chose.

L'orientation donnée à ces deuxièmes Contacts par les Français et les Européens est-elle la meilleure ? La volonté de coopération apparaît sincère, alors que naguère les représentants de la France à la commission caraïbe avaient pour instructions de faire semblant de collaborer pour mieux torpiller. Il semble que subsistent cenpendant des restes de ce vieil état d'esprit.

Ainsi, la France s'active peu pour que soient passées avec ses voisins caraïbes des conventions fiscales, sans lesquelles rien n'est possible. Deux de ces conventions — avec Trinidad et avec Sainte-Lucie — attendent depuis dix-huit mois la formalité de leur ratification par le Parlement français. Elles ne figurent pas à l'ordre du jour de la présente session, malgré des promesses faites.

ÉTIENNE MARIE.

La situation à la Guadeloupe

L'Etat porte plainte pour diffamation

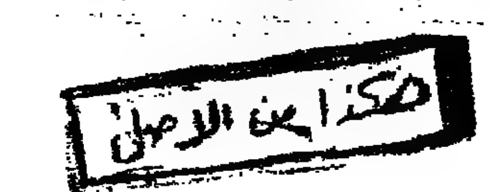
POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Le militant indépendantiste Humbert Marbœuf, arrêté par la police après vingt-deux mois de cavale, était toujours hospitalisé à Pointe-à-Pitre, mardi 28 avril, après avoir chuté d'un étage au cours de sa garde à vue au service régional de police judiciaire des Antilles-Guyane (*le Monde* du 28 avril). Son état, précisait-on de source médicale, s'il n'inspirait aucune inquiétude, ne permettait pas un transfert immédiat vers la métropole où ce membre présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC, branche dure du mouvement indépendantiste guadeloupéen) doit être incarcéré en vertu du mandat d'amener délivré, le lundi 27 avril, par le juge d'instruction parisien, M. Jean-Louis Bruguière, dans le cadre de l'enquête sur les vingt attentats à l'explosif commis depuis le 25 novembre 1966 à la Guadeloupe.

Sa sœur, Mme Christiane Marbœuf, ainsi que l'un des dirigeants du Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante (MPGI, couverture officielle de l'ARC, selon la police), M. Raymond Goupy, ayant laissé entendre sur plusieurs radios locales que le militant indépendantiste avait été victime de sévices corporels au cours de sa garde à vue, le préfet de région, M. Yves Bonnet, ancien directeur de la surveillance du territoire (DST), a annoncé, mardi, qu'il portait plainte poour diffamation publique avec constitution de partie civile à l'encontre de ces deux personnes, ce en tant que représentant de l'Etat.

Le bâtonnier Félix Rodes, défenseur de M. Humbert Marbœuf, a précisé mardi soir qu'il avait saisi les instances judiciaires compétentes afin que *« soient déterminées les blessures occasionnées par la chute d'un étage et les autres »*. La police, lors de l'hospitalisation, dimanche, du militant indépendantiste, avait indiqué que celui-ci avait tenté de se suicider, mais cette version est contestée.

ANDRÉ LÉGER.



RELIGIONS

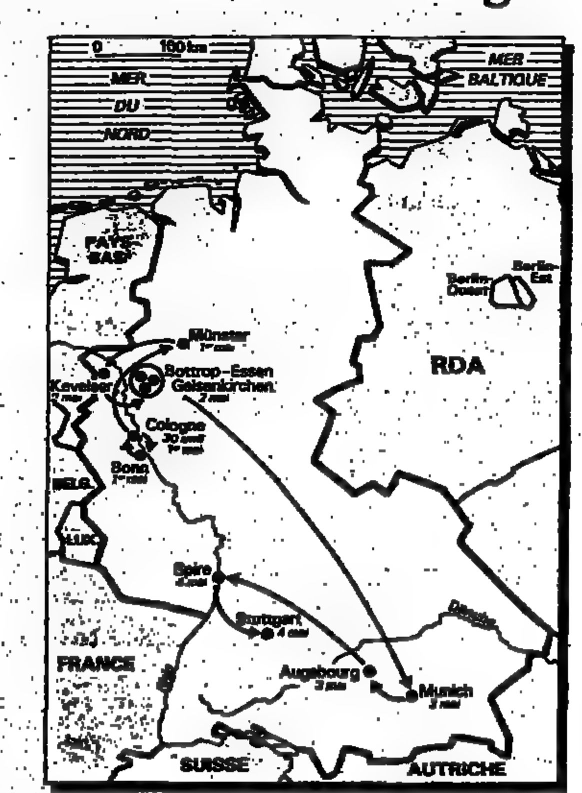
Le deuxième voyage de Jean-Paul II en République fédérale

Les catholiques sont désormais plus nombreux que les protestants en Allemagne de l'Ouest

Le pape entreprend, le jeudi 30 avril, son deuxième voyage en République fédérale, qui le conduira jusqu'au lundi 4 mai dans onze villes. La béatification de la carmélite Edith Stein, d'origine juive, le 1er mai à Cologne, a été précédée, surtout en Allemagne et en France, par une polémique. Jean-Paul II doit également déclarer bienheureux, le 3 mai à Munich, le jésuite antinazi Rupert Mayer, très connu en Allemagne.

Le premier voyage du pape en Allemagne fédérale, en novembre 1980, avait été marqué par une relative indifférence chez les protestants certes, mais aussi auprès d'une partie des catholiques. Cette fois, la presse est passée à la critique ouverte, non seulement à propos de la béatification d'Edith Stein, dont la *Frankfurter Rundschau* estime qu'elle est pour l'Eglise *« une manière falsificatrice d'assumer le passé »*, mais à cause de la personnalité même du pape. *Der Spiegel* critique son style de gouvernement *« autoritaire et réactionnaire »*, son culte excessif pour la Vierge et son absence d'esprit critique sur les erreurs de l'Eglise.

Comme en 1980, la première étape de ce deuxième voyage de Jean-Paul II est Cologne, ville symbole de la puissance d'une Eglise financée – comme les Eglises protestantes – par l'Etat fédéral, au moyen d'un impôt religieux unique au monde. Le budget du diocèse de Cologne dépasse à lui seul celui du Vatican. L'Eglise ouest-allemande, la plus riche au monde – 3 milliards de dollar en 1985, – n'éponge pas seulement pour partie le déficit du Saint-Siège ; elle finance aussi les jeunes Eglises d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine, ainsi que d'importantes œuvres missionnaires et caritatives.



Pour la première fois, le recensement de 1985 a fait apparaître un nombre de fidèles catholiques supérieur à celui des protestants : 27 463 000 (49 %) contre 25 300 000. Le précédent de 1970 indiquait encore une légère majorité protestante : 29 656 000 contre 27 060 000.

Mais toutes les Eglises allemandes subissent les effets d'un même *Kirche Verdrossenheit* (ras-le-bol des Eglises). Plus de 6 800 000 catholiques se disent encore pratiquants, plus nombreux en Bavière que dans les grandes villes, mais le nombre des prêtres est en régression : 22 000 contre 24 000 en 1980.

C'est un autre symbole de la puissance institutionnelle de l'Eglise allemande que rencontrera le pape, dès son arrivée, le 30 avril à Cologne : le Comité central des catholiques (ZDK), qui regroupe tous les mouvements et délégations diocésaines de laïcs et organise tous les deux ans les fameux *Katholikentag*, sorte de forum politico-religieux qui rassemble plusieurs dizaines de milliers de catholiques allemands. Le dernier a eu lieu en septembre 1986.

Innovation par rapport à son précédent déplacement de 1980 : le pape se rendra, le samedi 2 mai, au cœur d'une région industrielle, la Ruhr, rencontrant des mineurs, des sidérurgistes, des patrons à Essen, Bottrop et Gelsenkirchen, avant d'aller, le dimanche 3, vers le sud, à Münich et Augsburg, étape œcuménique obligée.

C'est en effet à Augsburg, en 1530, que Luther exposa sa fameuse « confession » de foi, dont le rejet par Rome consommait le divorce. *Le 11 décembre 1983*, le pape avait marqué le 500e anniversaire de sa naissance à Eisleben. Luther en se rendant dans un temple de Rome. Dans un pays où les mariages mixtes sont plus nombreux que les mariages uniconfessionnels, ce geste amical devrait faciliter les conversations œcuméniques d'Augsburg.

Le dernier jour de sa visite, le lundi 4 mai, à Spire, le pape doit enfin rencontrer le chancelier Helmut Kohl et prononcer un discours attendu sur l'Europe.

H. T.

La bienheureuse et scandaleuse martyre d'Auschwitz

Hannah Arendt raconte que quelques mois avant la mort de Jean XXIII en 1963, la pièce d'Hochhuth *le Vicaire* avait été présentée au pape. Et à son entourage, inquiet des conséquences pour l'Eglise catholique d'une telle œuvre dénonçant le silence de son prédécesseur Pie XII face à la terreur nazie, Jean XXIII avait répondu : *« Mais que peut-on faire contre la vérité ? »*

C'est l'évêque de Cracovie-Auschwitz qui à présent est le pape. Des douze millions de morts de la dernière guerre, un seul a été déclaré martyr et canonisé, en 1982, par l'Eglise catholique : un franciscain polonais, Maximilien Kolbe, mort de faim à Auschwitz en prenant la place d'un père de famille prisonnier comme lui (1).

Un mois après la première visite du président israélien, M. Haïm Herzog, la double béatification, le 1er mai à Cologne, d'une carmélite, Edith Stein, gazée à Auschwitz-Birkenau et, le 3 à Munich, d'un jésuite, Rupert Mayer, réputé pour son attitude courageuse face à l'hitlérisme, prend une signification particulière dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Celle-ci est plus que jamais partagée entre les historiens ou les hommes politiques qui veulent maintenir la mémoire du nazisme et ceux pour qui il est temps de tourner la page.

Jean-Paul II ira également se recueillir à Münster sur la tombe du cardinal von Galen, le seul évêque qui, de sa cathédrale et de sa hauteur (il mesurait 2,10 mètres), avait osé s'en prendre publiquement au régime national-socialisme. S'agit-il d'exalter des actes héroïques isolés pour faire oublier le silence du plus grand nombre et de plus puissants ? *Cette série de gestes symboliques*, qui dominera le deuxième voyage du pape en Allemagne fédérale, ne s'adresse pas seulement à ce pays, mais à la conscience chrétienne en général.

Après le travail d'amendement du discours catholique sur les juifs mené depuis le concile, le pape estime, en effet, venu le moment pour l'Eglise de faire mémoire de la *choah* comme extermination d'un grand nombre de chrétiens, mais au tout premier chef de juifs tués parce que juifs, et d'hommes sans religion, athées et agnostiques.

C'est une tâche malaisée, comme l'a montré la polémique autour de l'installation d'un carmel à Auschwitz, avant la décision, prise le 22 février dernier à Genève, sous la pression des milieux juifs de France, d'Italie et de Belgique, de le déplacer. Aujourd'hui, la béatification d'Edith Stein suscite un tollé plus grand encore en Allemagne, en France, en Italie et jusqu'à Jérusalem.

« Aucune apologétique »

« Paix aux cendres d'Edith Stein, qui ne devraient être exploitées par aucune apologétique » ; pour n'en prendre qu'une, cette phrase de M. Emile Touati, dans un éditorial du journal mensuel français *Information juive*, traduit le mécontentement de la communauté juive et des partisans de l'amitié judéo-chrétienne, convaincus que celle-ci n'a rien à gagner à la célébration des mérites d'une convertie.

Qui était Edith Stein ? Une juive allemande née en 1891 à Breslau, en Silésie. Philosophe et disciple de Husserl, écrivain et conférencière brillante, elle se convertit en 1922 au catholicisme. Dès 1933, à Münster, les nazis la privent de son poste d'enseignante, et elle entre au carmel de Cologne où elle devient Bénédicte de la Croix. Cinq ans plus tard, pour échapper aux persécutions, elle se réfugie dans un couvent hollandais à Echt, d'où elle sera déportée avec sa sœur Rosa, le 2 août 1942, vers Birkenau, et exécutée moins de sept jours plus tard (2).

Sa béatification présente bien des ambiguïtés : pourquoi élever à la dignité de martyre une seule victime d'une extermination qui, à Auschwitz, en compta près de deux millions d'autres, hommes, femmes, enfants gazés comme Edith Stein ? Si la béatification a une valeur d'exemplarité dans l'Eglise catholique, que ne propose-t-on à la méditation des fidèles des résistants, plutôt que des victimes ? Qui plus est, pourquoi choisir une victime qui est une juive convertie notoire, le type même de l'intellectuelle assimilée de l'Allemagne d'entre les deux guerres ?

Des propos d'Edith Stein devaient amplifier la prévention des milieux juifs à son égard. En 1942, elle écrit vouloir *« donner sa vie pour les péchés des juifs incroyants »*. Et le jour de son arrestation, elle souffle à sa jeune sœur en larmes : *« Viens, nous allons pour notre peuple... »* Des biographies anciennes ont hâtivement confondu sa solidarité avec la souffrance des juifs et son *« sacrifice »* expiatoire. On sait comme l'abus de cette dernière notion peut choquer la sensibilité juive formée par Abraham.

Une figure symbole

Malgré les objections, Jean-Paul II avait estimé que les relations entre les juifs et les chrétiens étaient parvenues à un niveau de maturité tel – en particulier depuis sa visite le 13 avril 1986 à la synagogue de Rome – qu'il pouvait honorer une carmélite d'origine juive, qui avait été l'une des premières personnalités en vue à alerter le pape dès 1933, de manière solennelle, sur l'idéologie antisémite du national-socialisme. Il faudra attendre 1937 et la célèbre encyclique *Mit brennender Sorge* pour obtenir de Rome une condamnation des lois raciales et, en 1938, la fameuse déclaration de Pie XI : *« Nous sommes tous spirituellement des sémites... »*

Edith Stein est-elle morte comme martyre chrétienne ou comme juive ? C'est à la suite d'une lettre pastorale des évêques hollandais condamnant en 1942 les méthodes de la Gestapo que les nazis sont venus en représailles au couvent d'Echt. Mais la conversion et le baptême n'étaient pas des sauf-conduits, et c'est bien parce que juive qu'Edith Stein a été arrêtée et déportée.

Le pape vient aujourd'hui reconnaître cette figure symbole de la souffrance juive à Cologne, en plein cœur de l'Europe chrétienne. L'effort qu'il mène depuis le début de son pontificat pour que les chrétiens en Europe, au-delà de leurs frontières, se réapproprient leur mémoire et leurs racines passait inévitablement par Auschwitz, car comme dit le père dominicain Nicolas-Jean Sed, *« l'absence de juifs aujourd'hui en Europe centrale est devenue d'une certaine manière le signe de l'absence de Dieu »* (3).

HENRI TINCQ.

(1) André Frossard vient de publier *la Passion de Maximilien Kolbe*, chez Laffont, 263 pages, 80 F.

(2) Les éditions du Cerf ont traduit un album sur la vie d'Edith Stein préparé par la prieure du carmel de Cologne, Maria Amata Neyer, 80 pages, 65 F, ainsi qu'une présentation de son œuvre philosophique, *Phénoménologie et philosophie chrétienne*, 178 pages, 129 F. On se reportera également à la biographie rédigée par Elisabeth de Miribel : *Comme l'or purifié par le feu... Edith Stein 1891-1942*. 1984, éd. Plon.

(3) *Le Cri et le Silence*, dans *la Vie spirituelle*, revue des dominicains, juin 1983.

REPÈRES

Ecologie

Les phoques en surnombre détruisent les morues

Pourquoi trois cent mille phoques maigres et affamés ont-ils déserté leur lieu de séjour habituel en mer de Barents pour venir assaillir les bancs de poissons des côtes norvégiennes ? Le gouvernement, les pêcheurs et la Fédération internationale de la fourrure accusent les écologistes d'avoir, par leur campagne de protection, favorisé une véritable explosion démographique chez les phoques, qui sont de grands prédateurs des morues. *« Nous n'y sommes pour rien*, réplique l'organisation internationale Greenpeace. *C'est l'épuisement des stocks de poisson par surexploitation en mer de Barents qui pousse les phoques, mais aussi les pingouins et les oiseaux de mer, à descendre vers le sud pour ne pas mourir de faim. Les autorités norvégiennes défendent maladroitement les intérêts des pêcheurs et des fourreurs, car elles n'ont rien compris aux équilibres écologiques. »*

Religions

Le premier voyage à l'étranger du patriarche Dimitrios

Pour la première fois depuis son accession en 1972, le patriarche œcuménique de Constantinople, Dimitrios Ier se rend à l'étranger. Il entreprend, à partir du 22 mai, un voyage qui le conduira auprès des patriarches de toutes les Eglises orthodoxes, ainsi qu'à Rome auprès du pape, à Londres chez le docteur Runcie, chef de la Communion anglicane, et à Genève auprès du pasteur Emilio Castro, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises. Successeur d'Athénagoras, Dimitrios Ier rendra ainsi, du 4 au 7 décembre prochain au Vatican, la visite que lui avait faite Jean-Paul II lors de son voyage en Turquie, le 30 novembre 1979.

L'évêque de Lille s'explique au Vatican

Une rencontre a eu lieu, le mercredi 22 avril à Rome, entre le cardinal Ratzinger, préfet de Congrégation pour la doctrine de la foi, et Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française. Celui-ci est également évêque de Lille et chancelier de l'université catholique de la ville qui, dans le débat sur la procréation artificielle, avec ses homologues en Belgique et aux Pays-Bas, a pris des positions en flèche. Dans une interview au *Monde*, daté du 22 avril, le cardinal Ratzinger soulignait les *« ambiguïtés »* de la position de l'université catholique de Lille et demandait aux évêques français de *« prendre des décisions »*.

MÉDECINE

« Internes » ou « résidents »

Les étudiants se battent pour un titre

Quatre-vingt-dix-huit étudiants en médecine ont été interpellés à Paris, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 avril, alors qu'ils plâtraient divers monuments pour protester contre le projet de réforme des études médicales. Une quarantaine d'entre eux ont été conduits dans les locaux de la police judiciaire avant d'être relâchés. Une manifestation nationale devait être organisée ce mercredi à 14 heures, du Trocadéro au Panthéon.

Sérieuse et pondérée, la réunion ressemble à un congrès médical : mardi 28 avril, une centaine d'étudiants en médecine, au CHU du Kremlin-Bicêtre à l'assemblée générale du « comité national inter-CHU ». A la veille de leur manifestation à Paris, les délégués de plusieurs universités en grève affûtent leurs arguments contre le projet de réforme des études médicales préparé par Mme Michèle Barzach. Parisiens ou provinciaux, tous estiment que la future loi risque de dévaloriser la médecine générale.

Vilipendé par les uns, porté aux nues par les autres, le projet de Mme Barzach modifie le troisième cycle des études médicales. Remaniée par la gauche en 1982, cette partie du cursus universitaire comprend actuellement un « internat » pour tous. Le statut d'interne, autrefois réservé aux lauréats d'un concours très sélectif, s'étend aujourd'hui à l'ensemble des étudiants en médecine. Les futurs généralistes, à la différence des spécialistes, ne passent pas de concours, mais doivent exercer des responsabilités thérapeutiques en milieu hospitalier durant deux ans.

Jugeant cet amalgame nuisible, Mme Barzach a décidé de réserver le titre d'interne aux « spécialistes ». Vue du ministère, l'affaire paraît simple : seuls pourront porter le titre d'interne ceux qui auront passé le concours d'internat. Les autres seront appelés « résidents » et bénéficieront d'un statut et d'une rémunération inchangés.

« Pas question, affirment les partisans de la réforme, *de séparer les torchons des serviettes. » « Le projet n'a rien de discriminatoire*, explique le docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). *Il s'agit seulement d'être honnête : le mot « interne » a une définition spécifique qu'il convient de respecter. »* Derrière cette bataille sémantique se cachent des intérêts qui n'ont rien de purement verbal. *« Le système actuel donne les mêmes fonctions à des gens qui n'ont pas les mêmes besoins*, explique Gilles, interne de spécialité à Lyon. *Résultat : des services très spécialisés peuvent être encombrés d'internes de médecine générale qui n'y apprennent rien d'indispensable et prennent la place des spécialistes. En quoi des connaissances de réanimation néonatale peuvent-elles être utiles à un futur généraliste ? »*

Très opposés à la réforme, les futurs généralistes ne l'entendent pas de cette oreille. De leur point de vue, le titre de résident correspond à une rétrogradation en bonne et due forme. Là encore la polémique autour d'une dénomination ne paraît pas anodine. *« On ne fait pas une loi autour d'un titre*, affirme M. Thierry Gervais, interne de médecine générale à Paris. *Il y a des raisons politiques à ce projet : on veut donner satisfaction aux hospitalo-universitaires qui sont rattachés à un modèle dépassé d'internat. »*

Pour nombre d'étudiants, le projet risque de renforcer une hiérarchie dont le pouvoir se fait encore largement sentir en milieu hospitalier. *« En 1982, beaucoup de patrons étaient très opposés à l'arrivée d'internes généralistes dans leurs services*, remarque M. Gervais. *Aujourd'hui encore, il faut vivre au jour le jour à l'hôpital pour s'apercevoir que ces nouveaux internes sont souvent mal acceptés. Certains ont parfois moins de responsabilités que les externes. »* Baptisés « internes Canada Dry » (la boisson qui a le goût de l'alcool, la couleur de l'alcool, mais qui n'est pas de l'alcool...), ces étudiants sont même refoulés de certains services. Enfin, les rémunérations de leurs camarades spécialistes, qui devaient à l'origine être les mêmes que les leurs, ont été augmentées par le biais d'un tour de passe-passe administratif.

Des bases pour le diagnostic

Certains étudiants craignent en particulier d'être parqués dans les hôpitaux périphériques où le manque de personnel médical pose problème. *« L'encadrementd y est plus faible qu'ailleurs et cela nous permet de prendre des responsabilités*, souligne Isabelle, une étudiante parisienne. *Mais ce genre de formation sur le tas n'est pas forcément souhaitable pour les malades... »*

Au-delà des situations quotidiennes, la qualité de la formation des généralistes paraît en jeu. *« Le métier de généraliste est difficile*, affirme M. Eric Camus, étudiant et membre du bureau du comité national inter CHU. *Il faut souvent réaliser des pré-diagnostics sans examens et l'aspect humain y est primordial. D'où la nécessité de ne pas dévaloriser la formation qui prépare à cette fonction. »* L'image du généraliste passe d'abord par la présentation qu'en font certains enseignants ou membres du corps hospitalier. *« On nous présente ce métier comme un boulot de deuxième catégorie et c'est dommage »*, soupire une étudiante. La formation concrète semble affectée par cet état d'esprit. *« Dès le second cycle, la préparation à l'internat est privilégiée par rapport à celle de la médecine générale »*, regrette M. Jean Chambaz, responsable de la section médecine du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup).

Le système actuel a tout de même le mérite, selon certains étudiants et représentants syndicaux, de proposer aux futurs généralistes une formation hospitalière et une expérience thérapeutique intéressantes. *« On peut ajouter des stages chez le praticien, mais pourquoi risquer de remettre en cause une formation qui va dans le sens du progrès ? »* remarque un interne de médecine générale. D'autant plus que la formation des généralistes peut affecter l'ensemble du système de santé. *« Il ne faut pas oublier qu'un médecin bien formé va plus vite et diagnostique mieux*, rappelle M. Philippe Froguel, interne des hôpitaux de Paris. *D'où l'intérêt de lui donner des bases solides : cela profite à la fois aux malades et à la collectivité qui évite le gaspillage. »*

RAPHAELLE RÉROLLE.

Un constat accablant

Les radios systématiques sont coûteuses et inutiles

Avec 54,4 millions d'actes de radiodiagnostic chaque année, soit un examen radiologique par personne et par an, la France se place immédiatement après le Japon, en tête d'une compétition mondiale sur laquelle le corps médical commence sérieusement à s'interroger. *Concours médical* (1) publie à ce sujet un numéro spécial dont les données sont pour le moins accablantes.

24 millions de radiographies du thorax sont faites chaque année, pour moitié à titre de *« radiodépistage systématique de la tuberculose »*, au rendement quasi nul et au coût considérable. 2,5 millions d'examens de routine sont de même pratiqués dans les hôpitaux, lors de l'admission et avant une opération, alors que le rendement est nul.

En dépit d'une certaine évolution législative, la France est aujourd'hui l'un des trois pays de la Communauté européenne (avec l'Italie et la République fédérale d'Allemagne) où le radiodépistage pulmonaire systématique demeure obligatoire pour certaines catégories de la population (enseignants et personnels éducatifs, assistantes maternelles, mineurs, soldats du contingent, employés de la fonction publique). Cet examen est fréquent en médecine du travail, soit à l'embauche, soit en routine annuelle.

Près de dix millions d'actes de radiodiagnostic ont été conduits en un an à ce titre, concernant un tiers de la population âgée de dix-huit à soixante ans. La médecine du travail des salariés du secteur privé prescrit, à elle seule, plus de la moitié de ces dix millions d'actes dont le coût s'élève à 600 millions de francs par an.

Les collaborateurs de *Concours médical* s'interrogent sur la justification de ces pratiques pour deux motifs : leur coût très élevé et l'irradiation (infime mais présente) qu'elles font subir à la population. Une étude ponctuelle conduite en équipe sur les tuberculeux contagieux montre que le coût moyen de la découverte d'un seul cas par radiodépistage dépassait, en 1982, 300 000 F !

En somme, et tous les auteurs sont d'accord, il importe de revoir une législation et une réglementation qui doivent tout à une routine périmée et pas grand-chose à la logique, voire au bon sens.

Dr E.-L.

(1) *Concours médical*, 37, rue de Bellefond, 75009 Paris. N° 17, 2 mai 1987, revue réservée aux médecins.

Justice

BIBLIOGRAPHIE

«Des prisons», de Jean Favard

Des murs entre les bons et les méchants

par Jean-Denis Bredin

Le discours ordinaire sur les prisons se moque des faits; il ne se nourrit guère que de dogmes et de préjugés. C'est que les prisons sont entrées dans le champ politique : ce semble, aujourd'hui, un défi que vouloir en parler sérieusement. Jean Favard relève ce défi, mais il limite son projet : il entend expliquer ce que fut la politique pénitentiaire depuis 1972, ce qu'elle fut notamment de 1981 à 1996, lorsque, chargé des prisons au cabinet de Robert Badinter, il inspira cette politique, ce qu'elle est devenue depuis. Avec, au départ, deux constats : l'un, bien connu, est l'accroissement constant de la population des prisons (passée de 31 668 détenus en 1972 à 42 943 en 1985) ; l'autre est que, sous tous les gouvernements, la France est restée parmi les pays développés celui qui consacre la plus faible part de son produit national brut aux prisons.

Le paradoxe est que, en dépit des polémiques, l'amélioration progressive du traitement des prisonniers paraît avoir été, depuis quinze ans, la direction constante de la politique pénitentiaire, interrompue à de courts moments, plus longuement de 1978 à 1981 lors de la parenthèse dite sécuritaire : quinze ans d'une marche en avant, accélérée après 1981, que décrit minutieusement Jean Favard.

Il en étudie les grandes étapes : l'abolition, en 1972, de la règle du silence *« au dortoir, à l'atelier, au réfectoire, à la chapelle »*, silence rédempteur et protecteur parce qu'il participait du châtiment, et empêchait les condamnés de se pervertir *« par l'enseignement mutuel du crime et de la corruption »* ; l'amélioration, la même année, du régime du prisonnier puni, condamné au mitard ; l'installation en 1973, sur l'initiative de Jean Taittinger, du chauffage central dans les soixante et une prisons qui ne le connaissaient pas ; la suppression, après les émeutes de 1974, des limitations de correspondances, des interdictions « physiques » (prohibant longs cheveux, barbes, moustaches), et de l'autorisation pénitentiaire du mariage ; la suppression en 1983, sous l'impulsion de Robert Badinter, de l'obligation de porter le costume pénal, des dernières limitations du droit de correspondance des condamnés et du droit de lecture ; la généralisation, à partir de 1983, des parloirs sans séparation dits « parloirs libres ».

De même les médias ont, peu à peu, pénétré des prisons : la presse quotidienne y est entrée dès 1971 – avec seize ans de retard sur la résolution des Nations unies qui la recommandaient, – les radios ont suivi en août 1974 ; à son tour la télévision a commencé, à partir de 1985, d'être installée dans les cellules, capable de distraire une partie de la trop longue nuit du prisonnier.

Jean Favard n'oublie pas les efforts – moins connus – accomplis depuis 1981 pour améliorer les soins donnés aux prisonniers, pour encourager, venues du dehors et du dedans, les initiatives culturelles, pour multiplier les chances de formation professionnelle... Quinze ans d'un *« formidable bond en avant »*, constate Jean Favard.

Faudrait-il conclure qu'à l'écart des discours démagogiques sur les prisons à trois ou à quatre étoiles, se développerait un irrésistible consensus pour aller vers le respect progressif de la dignité du détenu, travailler à ce que la détention ne devienne – comme le recommandait M. Giscard d'Estaing en 1974, rien que la détention, sans autre vexation ni souffrances ?

Les sondages rapportés par Jean Favard semblent indiquer que tel pourrait être le sentiment français. La majorité des « sondés » – faible majorité il est vrai – se prononcent pour la faculté de rapports sexuels en prison et l'organisation, à l'exemple suédois, des « visites conjugales ». Mais une majorité – plus forte – condamne les « permissions de sortie, » même à mi-peine. Que les prisonniers soient convenablement traités en prison, mais surtout qu'ils y restent : rêve possible d'une société sécuritaire et non cruelle. Beaucoup de prisonniers dans des prisons agréables... Ce sont les murs qui protègent bien les bons des méchants, et non les épreuves infligées aux méchants.

Avec calme et précision

Or là se trouve la vraie difficulté, dont Jean Favard étudie les données : l'augmentation constante du nombre des détenus, l'accroissement irrésistible de la durée moyenne de détention, la proportion toujours plus forte des détenus en « prévention », « innocents présumés » de droit, coupables présumés de fait, punis avant d'être jugés.

Comment faire ? En 1962, Jean Foyer avait présenté un ambitieux programme de reconstruction des prisons, constamment tenu en échec depuis : ni argent, ni espace, ni volonté. Expert tranquille, Jean Favard expose les raisons – où l'expérience américaine tient sa place – qui décommandent la solution des « prisons privées », un moment soutenue par M. Chalandon. Le seul remède à une situation intenable est pour Jean Favard non d'accepter l'inflation carcérale pour ne pas y faire face, mais de la refuser.

Comment ? Jean Favard ne fait qu'esquisser les solutions. Bien sûr, il faudrait limiter la détention provisoire, maladie d'un système inquisitorial où s'installent la commodité du juge et le confort de l'opinion : mais Jean Favard consent l'échec de tous les efforts conduits en ce sens, notamment en 1984 et 1985. Développer les peines de substitution, tous les régimes intermédiaires entre la détention et la liberté ? Sans doute.

Mais ici se brise le consensus français. Les idéologues de la sécurité – indifférents aux faits – exaltent les bienfaits de l'incarcération : seuls les murs et les gardiens rassurent vraiment. On sait que Jean Favard n'est pas de ce côté-là. Il ne nourrit pas non plus les utopies contraires, il ne rêve pas de prisons abattues. A l'abri des préjugés et des utopies, il tâche de cheminer sur une voie étroite, celle des hommes de bonne volonté. Il parle de ce qu'il connaît avec calme et précision. Il garde raison dans un débat d'où la raison est généralement absente. Ce pourquoi son travail est exemplaire.

★ *Des prisons*, de Jean Favard. Editions Gallimard, collection «Au vif du sujet», 204 pages, 78 F.

A Paris

L'ordre des avocats réaffirme son attachement « au principe de l'individualisation de la peine »

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris vient de réaffirmer *« son attachement au principe de l'individualisation de la peine »* après avoir pris *« connaissance des dispositions du projet de loi réprimant les infractions commises en état d'ivresse au volant d'un véhicule »*.

Dans un communiqué publié le mardi 28 avril, le conseil de l'ordre indique que, *« s'il comprend la nécessité d'une répression sévère de cette forme de délinquance, il exprime sa vive préoccupation de voir introduite en droit français l'existence d'une peine automatique privant de tout pouvoir d'appréciation les juridictions saisies »*.

Le conseil de l'ordre réaffirme également son attachement *« à la liberté des jugements des tribunaux »*.

Communication

Les trois stratèges de la télévision commerciale

Derrière les Bouygues, Hersant-Berlusconi, Drucker, les généraux de la grande guerre des télévisions privées, il y a les stratèges de la guerre quotidienne. Sur eux repose la charge de bâtir la programmation, de modeler l'image de la chaîne, d'inventer la culture paradoxale de la télévision commerciale.

Trois hommes redessinent ainsi, au jour le jour et à même le petit écran, le paysage audiovisuel. Sur la 5, Carlo Freccero, intellectuel italien, gauchiste reconverti, amoureux de la perfection théorique. Sur la Une, Pascal Josèphe, l'enfant prodige mûri dans l'ombre d'Hervé Bourges. Sur M6 enfin, le Lorrain tranquille à qui l'on doit déjà la réussite de RTL TV.

Trois personnalités radicalement différentes qu'unit une même passion et qui se livrent aujourd'hui à une concurrence acharnée.



Carlo Freccero : l'alchimiste de la Cinq

Ah ! Carlo, Carlo ! La mèche – noire – rebelle et l'œil plein d'éclairs. Carlo le passionné, le fiévreux, dont la timidité et le costume strict (qu'il porte sans cravate) cachent mal un Vésuve au bord de l'éruption. Carlo le philosophe –, il a étudié et enseigné à Gênes, – l'érudit – il cite Adorno, Baudrillard... – qui s'illustra naguère sur quelques barricades, rêva de révolution et de lendemains qui chantent et qui est devenu, à trente-neuf ans, grand-prêtre de la télévision commerciale.

Oui ! Il fascine, le sire Freccero, avec son allure de lutin, ses élucubrations de Zébulon, son sourire modeste, son look d'anti-héros. A bas les matador, au diable Aldo Maccione ! Le directeur des programmes de la Cinq ne mange pas de ce pain-là. Son truc à lui, c'est l'esprit, la tactique et l'ironie.

« Pourquoi parler de moi ? Je ne suis pas une star ! Mon métier est extrêmement banal, modeste... » Allons, Carlo, qui donc voulez-vous tromper ? *« Le public est le seul maître, et la télévision crée ses propres règles. Il suffit de savoir les écouter... »* Ecouter ? Oui, capter les lois de la télé. Pour mieux les respecter, pour mieux les exploiter, jamais les infléchir. *« Il faut être stupide pour vouloir contrôler, dompter, asservir la télé. C'est méconnaître le média ! »* Et ça, il ne le supporte pas. Lui, le littéraire qui a mis toute sa fougue, sa passion, son intelligence dans l'étude de la télé, lui, dont l'obsession est d'atteindre la perfection dans la programmation d'une chaîne commerciale ; car Carlo le cinéphile, amoureux de Wenders, n'a rien de romantique quand il parle de programme. L'art télévisuel, il en a fait une science ; presque exacte.

Avec un objectif, et un seul : la chasse au téléspectateur, la capture de l'audience. Une audience qu'il courtise et qu'il cherche à séduire, attirer, charmer, assujettir et conserver longtemps, le plus longtemps possible dans la journée. Une audience qui est son baromètre, son thermomètre, l'étalon de son travail, en fait, sa raison d'être. Une audience qui l'obsède.

Il y pense le soir devant le petit écran de la grande chambre d'hôtel qui l'abrite depuis plus d'un an. Il est fou d'anxiété, le matin, quand il dissèque les sondages, les passe au crible, et les compare. Heureux si les scores confirment ses prévisions, tourmenté devant une défaillance. *« Mais ce n'est pas possible ! La grille répond à une logique. Alors où est l'erreur ? Car il y a forcément une erreur ! »*

Et la rigueur absolue est le secret de Carlo-Merlin ; la potion de Panoramix Freccero. 1) Organiser le temps ; associer la télé à la montre et au calendrier du spectateur. 2) Trouver le ton, peaufiner la mise en pages, parfaire l'habillage. 3) Respecter les genres et soigner les transitions. *« Après « Dallas », peut-être un film d'amour, mais pas « Deux flics à Miami ». On ne heurte jamais de front deux publics. On respecte et on retient celui que l'écran a déjà rendu captif et on attire un autre. »* 4) Veiller à toujours être en phase avec la société, l'air du temps, la modernité. 5) Et surtout, ah, surtout, ne jamais privilégier un goût strictement personnel ! *« Dans une grille parfaite, cette erreur serait fatale. Voilà le sacrifice le plus dramatique : refouler ses préférences ; oublier qu'on a soi-même des idées, une culture et une histoire. »*

Carlo, l'angoissé. Le geste fébrile, il repousse sa mèche, affiche son désespoir de ne pas mieux s'exprimer, se prend la tête entre les mains, soupire, s'agace de n'être plus rapide, sourit, s'excuse, reprend. Il déteste parler de lui, mais il théoriserait des heures sur les médias. *« L'ordinateur, lui, n'aurait pas d'état d'âme... »*, risque son interlocuteur. Le sourcil se relève, et l'œil s'illumine. Les deux mains jointes, il esquisse un baiser. *« Merci vous comprenez ma quête ! »* Le voilà libéré ! *« L'ordinateur gérerait de façon optimale trois ou quatre chaînes d'une société en situation de monopole. Mais il y a la concurrence, la nécessité d'observer ses produits, de poser chaque jour un diagnostic et de choisir dans une panoplie la solution idoine. »* Pendant six mois, privé de films, de direct, et de jeux, il a jonglé, puisé dans de vieux stocks et drainé, envers et contre tous, un auditoire en hausse, pour un coût dérisoire. *« Un vrai défi comme je les aime ! »* Sans doute. Mais aujourd'hui, ces surenchères absurdes autour d'une poignée de vedettes qu'on qualifie abusément de *« stars »* ? Freccero hoche la tête, fait la moue : *« C'est la télé sans risque ! Elles incarnent la mémoire, les valeurs françaises, parfois même franchouillardes. Au milieu de fictions de type universel, les émissions de plateau sont les exaltations des spécifités nationales ! Indispensables ! »*

Cynique Freccero. Diabolique Carlo. Respecté par ses collègues des autres chaînes pour sa science de l'art, courtisé par la RAI qui lui fait les yeux doux, il prépare une anthologie de la télévision commerciale. Et pour arriver à la connaissance à laquelle il aspire, il lui faudra bourlinguer, créer d'autres modèles, mijoter d'autres grilles, étudier d'autres cibles. Il est libre comme l'air, et il est tant d'axiomes qu'il voudrait vérifier !

Enigmatique Italien, amateur d'art, de musique, de littérature, qui refuse de parler de télé en termes culturels. Telle n'est pas sa mission, dit-il, lui qui réclame le titre d'éditorialiste et pas de gestionnaire. Mais peut-on si longtemps vouloir conquérir les masses sans jamais s'interroger sur ce qu'on leur apporte ? Peut-on tricher longtemps avec sa vraie nature ? Carlo l'alchimiste est trop lucide pour se prendre complètement au jeu. Et le jour où l'exercice n'aura plus pour lui de secrets donc de charme, parions-le, il larguera les amarres de la télé commerciale... *« La Sept ! »* dit-il soudain, *j'adorerais inventer pour la Sept... »* Un jour, c'est sûr, comme Wenders, il prendra la caméra *« pour rechercher la vie »*.

ANNICK COJEAN.

Pascal Josèphe, l'éminence grise de la Une

N'était une légère calvitie, il a ce type de visage aux joues rebondies où traînent encore des vestiges de l'enfance. Une inclination, aussi, à offrir de grands sourires calmes. Au reste, tout le comportement de Pascal Josèphe est tranquille, réservé, du ton de sa voix à la manière de se vêtir. Il faut attentivement observer son regard bleu pour pressentir qu'il peut devenir redoutablement dur. Difficile, en effet, de percer cet homme de trente-deux ans, maintenu par M. Bouygues, nouveau PDG de TF 1, au poste-clé de directeur des programmes qu'il occupait déjà depuis dix-huit mois, sous la présidence de M. Hervé Bourges.

Ascension fulgurante, en tout cas, pour Pascal Josèphe à TF 1, où il a été amené, en 1983, par M. Bourges, qui venait d'en prendre les commandes. Enfant du Nord et fils de Noël Josèphe, député PS du Pas-de-Calais, Pascal Josèphe est diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et ancien élève de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Très vite, raconte-t-il, il s'est intéressé à tout ce qui touchait à la communication dans son département. Après avoir été président de l'association Collectivités locales et communication, le voilà, en 1978, responsable de l'information à la mairie de Lille. Cinq ans plus tard, il est nommé chargé de mission auprès de M. Bourges, alors directeur général de Radio-France internationale. En quelques mois, le temps d'aborder sur les rives télévisuelles, les deux hommes ont eu le loisir de s'apprécier mutuellement.

« Entre le jeune débutant rencontré à l'époque et le Pascal Josèphe d'aujourd'hui, il y a une fantastique métamorphose », dit un ancien de la chaîne, en ajoutant : *« En quatre ans, il a parcouru un chemin que d'autres mettent vingt ans à accomplir. »* Goût du pouvoir bien dosé ? Oui, affirment certains. Mais un penchant, chacun le reconnaît, qui ne s'est guère exprimé au grand jour jusqu'ici.

Pour beaucoup, il est surtout *« l'homme de l'ombre »*, celui qui *« n'est jamais vraiment monté au créneau »* et dont la présence dans l'ancienne équipe de direction est qualifiée de *« feutrée »*. Dans certains services, on l'a même très vite baptisé « le Père Joseph », par référence à ce capucin qui fut l'éminence grise de Richelieu... Il y a, il est vrai, un peu de cela dans la relation qui s'est établie entre Pascal Josèphe et Hervé Bourges auquel, dit-on, *« il s'est voué corps et âme tout en étant son conseiller efficace »*. Un rapport, aussi, de fils à père spirituel, riche d'échanges, de travail en étroite symbiose. Au point qu'il est difficile pour beaucoup, à TF 1, de discerner quelle a été la part exacte de l'un et de l'autre dans la politique des programmes menée durant ces trois dernières années.

A la limite, peu importe à Pascal Josèphe. Seule compte pour lui l'efficacité. Comprenez la montée d'audience. Or les résultats sont là : TF 1 est redevenue la première chaîne française. Lui, l'homme secret qui répugne *« à se mettre sur le devant de la scène »* sort pourtant de sa réserve lorsqu'il parle boutique. La télévision, affirme-t-il d'un ton presque passionné, *« est une alchimie difficile à réussir, faite pour moitié de raisonnable et pour moitié d'irrationnel »*. Entre ces deux voies passe, selon lui, le chemin de la *« modestie »* afin d'éviter d'imposer ses goûts aux téléspectateurs et rester à l'écoute du plus grand nombre. Passe aussi celui du refus d'une tentation dangereuse : *« considérer l'instrument comme un outil de pouvoir »*.

Bref, pour Pascal Josèphe, occuper un poste de responsabilité à la télévision, c'est avoir une *« vigilance de tous les instants »*. Attitude qui se manifeste par une obsession lancinante : la concurrence avec les autres chaînes et la nécessité de ne jamais perdre de vue le rapport coût-efficacité. Une approche jugée trop systématique et sévèrement critiquée par ceux qui redoutent de voir la création en payer le prix.

Deux semaines après sa nomination au poste de directeur des programmes, nombreux sont ceux qui, à TF 1, se demandent *« s'il tiendra la route »* face au nouvel enjeu que représente TF 1 privatisée, alors même que son « tandem » avec Hervé Bourges a éclaté. Saura-t-il, s'inquiètent d'autres, être à la hauteur de ses nouveaux interlocuteurs, des industriels ? A cet argument, l'intéressé en oppose un autre d'ordre général : *« Dans le domaine de la communication de demain, il n'est pas impossible que cette rencontre entre des gestionnaires sévères, ascètes, et la télévision n'apporte des choses positives. »*

ANITA RIND.

Jean Stock, l'homme tranquille de M 6

D'aparté en aparté, de sous-entendu en confidence, la nouvelle gonfle comme une voile au vent de la Croisette : « Jean part sur la 5. Et pour tous les pros de la télé qui se pressent au dernier MIP-TV cannois, la cause est entendue... Jean Stock sur la 5 ? La rumeur est fausse, bien sûr. Mais pas innocente. Elle rend hommage au talent et à la crainte qu'inspire à la concurrence le jeune directeur général adjoint de M 6.

A dire vrai, n'était-ce le vent de folie soufflant sur les chaînes françaises, jamais une telle information n'aurait dû rencontrer le moindre crédit, le moindre écho. Comment Jean Stock aurait-il pu abandonner une chaîne naissante, pour laquelle il avait tant ferraillé, travaillé dimanches et jours fériés ? Sa carrière n'est-elle pas faite toute de fidélité ? Ecoutez ceux qui l'entourent, ils ne se parlent que de *« loyauté »*, de *« solidité »* et de *« sérénité »*. Le contraire de ces stars, vraies ou fausses, mais angoissées et narcissiques, qui papillonnent d'une chaîne à l'autre pour exister.

Rien, dans ses origines familiales, ne prédisposait ce Lorrain à l'univers *« si léger »* des médias : le père, directeur de la Caisse d'épargne locale, présidait aux destinées de la ville. Et pourtant ! Gamin, Jean Stock rédige déjà une *« gazette »* qu'il vend à ses parents. Adolescent, il fonde une radio pirate qu'il rentabilise, puis, avec l'argent économisé, crée une agence d'images de télévision. Et, comme tout paraît aller de soi, il réussit, à vingt et un ans, ses études encore inachevées, à se faire embaucher à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion – RTL radio et télévision. Une maison à l'ambiance familiale, et dont il gravit un à un tous les échelons. Journaliste radio, on lui doit quelques beaux « scoops », comme la chute des colonels grecs, qu'il annonce avant tout le monde. Présentateur télé, il fait mieux – en terme d'audience – qu'Yves Mourousi, qu'il concurrence à la mi-journée.

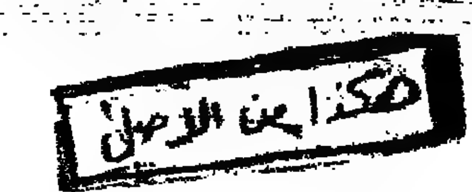
Mais c'est avec la programmation télévisée qu'il donne sa véritable mesure. En 1981, il devient l'adjoint de Jacques Navadic, le directeur des programmes de RTL-Télévision, auquel il succède trois ans plus tard. Dans cette chaîne régionale contrainte de se battre avec des moyens limités pour exister, il fait merveille avec une idée simple : *« Une télévision doit aller au-devant de son public »*. Une idée dont il ne fait pas une théorie, mais une pratique. *« Deux fois par mois*, raconte-t-il, *je me rendais au hasard et souvent seul, dans un foyer recevant RTL-TV, pour passer au peigne fin, pendant des heures parfois, toutes nos émissions. Souvent, cela se terminait par un happening avec les voisins. »*

Conversations autour d'une toile cirée ou d'un salon aux murs fleuris, mais conversations sans démagogie. Jean Stock ne partage pas le mépris, si parisien, du *« grand public »*. Lui ressemblerait-il ? Ce serait sans doute trop dire. Mais il a pour lui les égards que l'on a pour ceux que l'on connaît et que l'on aime. Cette attitude ne l'empêche nullement de jouer les monstres froids, comme il le confesse en se qualifiant lui-même de *« saltimbanque et de géomètre »* – un géomètre aux yeux rivés sur les sondages – d'étudier méthodiquement les plus petits réflexes des téléspectateurs, de comparer systématiquement les grilles de programmes des chaînes concurrentes, les yeux rivés sur les neuf écrans allumés qui peuplent son bureau.

Il n'oublie pas de compter sou à sou et d'acheter – c'est un redoutable négociateur – les séries américaines cumulant audience et rentabilité. *« Mais il y a une chose que je ne veux pas être : un télécrate*, s'indigne-t-il, *un de ces professionnels qui décrètent que cela doit être comme ça ! »*

Télécrate ? Qu'il se rassure. Personne ne le qualifie ainsi. Même si certains voient en lui, un technicien collant trop à un public qu'il juge lui-même *« conservateur »*.

PIERRE-ANGEL GAY.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Comédie musicale

« Dreamgirls » : Harlem en V.O.

La somptueuse production de Michael Bennet, le metteur en scène et chorégraphe de Chorus Line, *arrive pour un mois à Paris, au Palais des congrès. L'histoire de trois belles filles noires qui, dans les années 60, devinrent « les Suprêmes », revue et exaltée par Broadway. Du rythme, du blues, des voix, des plumes, un tonus d'enfer.*

« *JE cherche quelque chose, quelque chose d'excitant, quelque chose de surprenant, quelque chose qui sera vraiment le pied.* » C'est ce que dit, à peu près, la première chanson, acte I, scène I de *Dreamgirls*, la comédie musicale qui sera le 5 mai pour un mois au Palais des congrès, en v.o., naturellement. Croyez-en une privilégiée qui a pu assister à une représentation du spectacle à Boston si vous cherchez quelque chose d'excitant, vous avez trouvé, c'est *Dreamgirls*. Pas besoin de mettre à votre oreille un Sonotone de traduction simultanée, soudain, vous comprendrez tout, même l'argot canaille de Harlem. Peu de dialogues d'ailleurs. La musique, rien que la musique, et des interprètes époustouflants pour la servir.

« Les Suprêmes », 1968. D.R.

Dreamgirls est un show sous haute tension, chanté, dansé, joué, et mieux encore vécu par une troupe entièrement noire pour qui, à l'évidence, *tout temps mort* serait passible de la peine capitale. C'est un show somptueux, mais dont l'intrigue simple puise ses racines dans la vie réelle, dans la réalité démaquillée des forçats du strass. Et ceci est bien la marque de son producteur, metteur en scène et chorégraphe, Michael Bennet, M. « Chorus Line ».

Dans *Chorus Line*, à l'affiche depuis plus de dix ans, Bennet montre avec une fureur ascétique les espérances musculeuses et les frustrations nombreuses de quelques danseurs dont l'audition tourne à la confession. Le spectacle a reçu neuf Tony Awards (les oscars de la scène) et le prix Pulitzer de l'œuvre dramatique. Dans *Dreamgirls*, Bennet s'est attaché à raconter l'histoire d'un groupe de trois jeunes chanteuses douées, naïves et ambitieuses, les Dreamettes, débarquant de Chicago pour faire carrière à New-York dans les années 60. Manipulées par un imprésario sans scrupules, embarquées dans des péripéties sentimentales décevantes, elles monteront cependant l'escalier de la gloire, en perdant beaucoup de plumes. Tout pour plaire, tout ; même évincer la plus belle voix du trio, parce que son look est un peu plouc, même pactiser avec la musique blanche, et cocufier le jazz pour coucher avec la variété. De cette union adultère naîtra le disco...

On voit bien, ou plutôt on entend bien que rien de tout cela n'a été inventé, on entend bien que l'auteur, Tom Eyen, et le compositeur, Henry Krieger, ont puisé leur inspiration — bien qu'ils s'en défendent mollement — dans le destin édifiant et cruel des « Suprêmes ». Sous la férule de Berry Gordy, l'ancien ouvrier de chez Ford, à Detroit, n'ont-elles pas conquis la planète, les petites, d'abord baptisées « les Primettes » ? Dans une industrie cadenassée par les Blancs, n'ont-elles pas fait monter très haut la couleur? Les débuts obscurs, la naissance du Tamla Motown Sound, la sortie en beauté du ghetto musical pour toute une vague de chanteurs noirs, dont Stevie Wonder ou James Brown, l'ascension en solo de Diana Ross, la dissolution du groupe... Dans la vie, bien sûr, ça a mal fini : Florence, la Suprême supplantée, est morte dans la misère. Dans *Dreamgirls*, bien sûr, ça finit mieux, on chante en chœur : « *Nous sommes les filles de vos rêves, Ah ! la la, ce qu'on va vous rendre heureux...* »

Comment est né *Dreamgirls* ? Le compositeur, Henry Krieger, qui se définit comme un « *entertainer introverti* », qui a failli un moment se reconvertir dans la boulangerie, dont le rêve secret est d'élever des chiens d'aveugles, et qui travaille actuellement à une adaptation du spectacle de Jérôme Savary, *le Cochon qui voulait maigrir*, raconte : « *Tout s'est passé 890 Broadway. Là, dans notre atelier, le* workshop. *C'est un bâtiment que Michael Bennet a pu acheter et installer avec les bénéfices de* Chorus Line. *Bureaux, studios, salles de répétition, nous avons tout sur place. Pendant un an, nous avons travaillé sur* Dreamgirls, *sereinement, paisiblement. C'est formidable d'avoir le temps. Pour ma part, je n'ai eu aucun mal à me plonger dans le bain musical des années 60, c'est là-dedans que j'ai grandi, il n'y avait pas que Motown, mais aussi tous les disques Atlantics, qu'on écoutait pieusement à la radio...* »

Lumière magicienne

Ainsi prenait corps l'aventure *Dreamgirls*, et ce qui aujourd'hui en fait le prix. Le décor, par exemple. Né de l'alliance de Robin Wagner et de l'éclairagiste, Miss Tharon Musser, il est d'une simplicité diabolique. Mobile, transformable, transportable, il est composé uniquement de deux tours légères en tubulures d'aluminium, par le seul jeu de six cent cinquante projecteurs qui s'y accrochent, il évoque les cinquante-huit lieux où se déroule l'action, de l'Apollo Theater de New-York au Hilton de Las Vegas, en passant par un night-club de Chicago ou un studio d'enregistrement. Les tours se rejoignent, s'écartent, s'allument, s'éteignent, la lumière règne en magicienne. Ou encore les costumes. Une folie ruineuse. Une débauche de mousseline cascadante, de satin fluorescent, de paillettes palpitantes, trois mille pièces, en comptant les accessoires, des couleurs à réveiller un daltonien, fuchsia, potiron, absinthe, on se pâme devant tant de parme...

Ces moulants monuments sont dus à Theoni V. Aldredge, l'infatigable papesse de la robe arbre de Noël. Elle a habillé plus de cent quarante productions à Broadway et off Broadway, dont *Chorus Line*, des ballets, des opéras, des show télé. On lui doit aussi la garde-robe évidemment à la hauteur du film *Gatsby le Magnifique*. Elle avait terminé ses derniers ourlets pour *Dreamgirls* neuf mois avant la première représentation...

Car, ce spectacle, après l'avoir imaginé, peaufiné, mis au point, il a bien fallu le produire. C'est la vénérable Schubert Organization, à l'avant de la scène depuis le début du siècle, qui s'en est chargée. Pour la somme de 3,5 millions de dollars 1981. Le vénérable président de l'organisation voudrait-il nous en parler ?

Broadway, le jour, ressemble au plus troublant des travelos brésiliens, surpris à l'aube lorsque le Rimmel coule et que la barbe pousse. C'est plutôt croulant, et crasseux, sous sa couronne d'ampoules éteintes et d'enseignes mortes, dans les fumerolles méphitiques des vendeurs de bretzels. Le long du théâtre où se joue encore et encore *The Chorus Line*, une production maison (tout comme *Cats*, ou *Amadeus*), il y a une ruelle défoncée où stationnent quelques limousines noires, longues comme des corbillards collectifs. C'est là, une porte vitrée d'un luxe insolite. Le luxe est aussi à l'étage où vous conduit un vieux liftier noir élimé. Des bureaux feutrés, anglais. Du hall où l'on attend, on surprend par une porte entrouverte une conversation chuchotée. La voix qui parvient est celle, à s'y méprendre, de Marlon Brando dans *le Parrain*. Ce n'est pas celle de M. Bernard B. Jacobs. Celui-ci est élégant, et maussade. Il confirme l'investissement consenti pour *Dreamgirls*, rappelle que le spectacle a été créé en 1981 à Boston avant de triompher à Broadway pour mille cinq cent vingt-deux représentations consécutives. M. Jacobs précise que la Schubert Organization possède en propre dix-sept salles (à New-York, Philadelphie, Washington, Chicago, Los Angeles et Boston), affirme avec une conviction évidente que Michael Bennet est un « *génie hors pair* », mais confirme qu'il y a une crise de création. Il reçoit pour sa part deux cents scripts par an, et c'est au moins cent quatre-vingt-dix-neuf de trop. Il dit que Broadway la miraculeuse n'a jamais possédé la recette infaillible du miracle et que nous n'entendions parler en Europe que des « *hits* », pas des « *flops* ». C'est-à-dire des succès et pas des bides.



MARTHA SWOPE

De gauche à droite : Susan Beaubian, Alisa Gyse et Arnetia Walker interprétant « Hard to say goodbye ».

Est-il exact que la presse est toute-puissante ? « *Oui* », dit sobrement M. Jacobs. Elle peut faire fermer un théâtre le lendemain de la première ? « *Oui* », redit M. Jacobs. Ajoutant : « *Ce n'est pas la presse entière qui est toute-puissante. C'est le* New York Times. *Et ce n'est pas le* New York Times *tout entier, c'était Clive Barnes. Maintenant qu'il est passé au* New York Post, *il a perdu tout son pouvoir.* » M. Jacobs se reprend aussitôt, on ne sait jamais : « *Il a perdu une partie de son pouvoir.* » Que pense M. Jacobs de la prochaine tournée de *Dreamgirls* en France ? A vrai dire, M. Jacobs s'en moque comme d'un article de Clive Barnes dans le *New York Post* : « *Nous avons vendu les droits, nous ne sommes plus intéressés.* »

Intéressés au sens matériel du terme, évidemment. Nous quittons le chaleureux M. Jacobs non sans lui avoir posé la question stupide qui vous déconsidère à jamais et vous fait tomber du rang de journaliste à celui de ramasseuse de trombones : « *Au fait, monsieur Jacobs, quelle est la différence entre un spectacle sur Broadway et off Broadway ?* » On imaginait des frontières géographiques, économiques, artistiques, mythiques... Pas du tout. M. Jacobs laisse tomber : « *Mais la jauge, tout simplement, la jauge.* » Voilà, c'est tout. Une salle de cinq cents places et plus ? C'est Broadway. Une salle de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf places et moins ? Off Broadway.

Carrousel vertigineux

La salle du Schubert Theater de Boston n'a pas de problème de jauge. Elle est désuète et immense ; elle est, en cette matinée, bondée de vieilles dames enchantées qui claquent des doigts en entendant rimer « *Cadillac Car* » avec « *Star* ». Il faut dire que toute la troupe a un tonus d'enfer, les filles sont belles, les hommes font des bonds, à chaque instant il se passe quelque chose, on pousse une note, on change de robe, on verse une larme, on change de robe, on chante parce qu'on est triste, parce qu'on est gai, on chante tout le temps et c'est épatant.

Vu des coulisses, c'est encore plus impressionnant. Cela tient de l'opération de commando et du coup de feu dans les cuisines d'un restaurant quatre étoiles, c'est chronométré au dixième de seconde près, des machinistes armés de lampes-torches balisent le terrain d'un faisceau mince et impératif. Les tours d'aluminium glissent en silence. Les artistes au triple galop, au bord de l'asphyxie, se croisent sans se voir et sautent en scène comme des paras sur Kolwezi. La loge des dix habilleuses ressemble à la cabine des Marx Sisters.

A peine une des Dreamgirls a-t-elle échappé au projecteur, qu'elle est déjà dévêtue, et dans le noir, le temps d'un soupir de prestidigitateur, corsetée d'une nouvelle parure extravagante, fourreau d'écailles de sirène, ou abat-jour de soie sauvagement bouillonné. Prête ? Prête... C'est reparti. Le carrousel vertigineux dure deux heures sans un faux pas, sans un faux geste. A la fin, il ne reste plus sur le sol que quelques vestiges scintillants, paillettes défuntes et débris de boas... Chapeau bas.

Allons, vu de la salle, c'est beau aussi. Ça n'est pas parce que Victor Hugo fait courir New-York (après un détour par Londres) avec *les Misérables* qu'il faudrait croire que nous avons inventé la comédie musicale. Le genre est américain. Et dans le genre, on peut difficilement faire mieux que *Dreamgirls*. Du rythme, du blues, du nerf, du souffle, des jambes, des voix... *Black* est *beautiful*.

DANIÈLE HEYMANN.

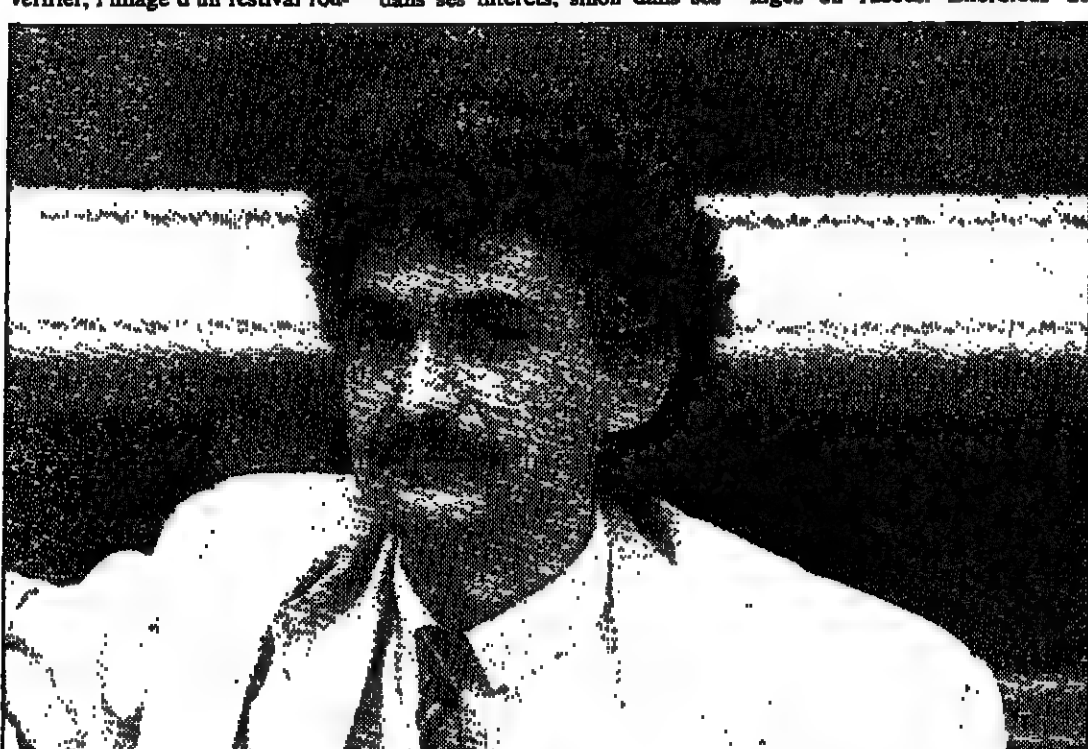
MUSIQUES

Renouveau des « Manca » à Nice

Les amis américains

Un festival de musiques et d'images d'aujourd'hui renaît sur la Côte d'Azur. Le réanimateur, Michel Redolfi, est aussi créateur, et passeur de talents étrangers.

ÇA n'a peut-être pas été la bombe qu'on attendait. Mais une salve soignée d'événements surprenants ou heureux, bien faits pour entretenir la curiosité. Des Manca, on s'était fait, peut-être à tort, et sans toujours prendre le temps d'aller vérifier, l'image d'un festival routinier. Evénement donc, que cette curiosité ranimée.


Michel Redolfi
PATRICE BINET

Qu'est-il arrivé ? Rien qui s'apparente à une révolution de palais. Jean-Etienne Marie, qui dirigeait depuis 1975 le Centre international de Recherches Musicales de Nice et les Manca qui, chaque année, en émanaient, a décidé de se consacrer désormais à une œuvre musicale et théorique centrée sur la microtonalité, au carrefour de la théologie et des mathématiques, fruit d'un esprit très particulier qui avait su s'attacher une équipe, et maintenir à Nice, pour des compositeurs pas toujours bien en cour, une tradition d'hospitalité.

Michel Redolfi l'a remplacé. Profil tout aussi singulier. Chercheur, pendant plusieurs années, à l'université de San-Diego en Californie, spécialiste de l'oreille immergée, inventeur de sons faits pour être diffusés en piscine ou d'abord enregistrés sous la vague, ami des écrevisses aux pinces tonitruantes et de ces bavards les dauphins, acousticien de plongée, importateur en France de concerts subaquatiques goûtés, en 1981, à La Rochelle, par un public très déshabillé. Du signe de l'eau – peu représenté, il faut le dire, chez nos musiciens – Redolfi aura quelque peine à se débarrasser.

Mais le CIRM avait inscrit dans ses intérêts, sinon dans ses priorités, un programme sur l'image et le son : le nouveau directeur saisit l'occasion de travailler à pied sec et entreprend dès son arrivée d'équiper, au Centre de l'avenue Jean-Médecin, un studio de création sonore entièrement informatisé, conçu sur le modèle du *Soundroid* de la Lucasfilm, à Hollywood, et axé – en prévision des grands projets de la Victorine, en particulier – sur le cinéma. Mais aussi sur l'environnement muséographique (un programme est en cours avec l'association Espaces nouveaux), le théâtre, la vidéo.

Ah, la vidéo ! Voilà bien, d'Ashley aux Shadocks, un dossier de la modernité que l'on croyait classé. Mais Redolfi, dès cette année, s'est personnellement mouillé pour montrer que le genre demeurait fertile et pouvait être renouvelé. Pas de téléviseurs en grappes ou superposés : un grand écran ; une image de qualité ; le meilleur équipement en haut-parleurs de cinéma que l'on puisse rêver (1) pour un voyage des sons dans l'espace ; et cette puissance de diffusion doublée par un escadron de haut-parleurs de concert, bétonnant les graves et jetant de grandes bourrasques dans cette envolée.

Titre du ballet : *Volare*. Passages d'insectes, de nuées, décollages en fusées. Exercices de rythme, toujours aériens, sur des objets sonores éventuellement démesurés, de l'ordre du turboréacteur enregistré à deux mètres, mais qui gardent une transparence et un grain. Chorégraphie électroacoustique et aveugle, sur laquelle deux danseurs aux pieds ailés, bondissants et joyeux comme des athlètes en pleine forme, viennent improviser face aux caméras vidéo, un bâton, une croix, une fronde à bout de bras. Ed Tannenbaum est aux ordinateurs et traite les images ainsi enregistrées comme l'ombre portée des danseurs, leur reflet irisé et abstrait : plasma en apesanteur, sorte de fœtus échographiés, trames géométriques ondulantes, toujours variées, inachevées, recommencées. Directeur technique du Centre de musique contemporaine d'Oakland, Ed Tannenbaum a expérimenté ses performances vivantes, joliment intitulées « Pieds technologiques », avec Jean-Jacques Mattos et ses danseurs. Michel Redolfi l'a déniché lors d'un congrès et l'a fait venir à Nice avec deux de ses danseurs. Cet « art du double » technologique, gai, inventif et poétique, fut bien la découverte des Manca cette année.

« Songs » douceâtres et visqueux

La troupe, idéalement, aurait dû venir au grand complet. De même, on avait beaucoup fantasmé sur un programme consacré la veille à Harry Partch, le « facteur Cheval » de la musique américaine d'avant-guerre, dont on espérait découvrir les marimbas géantes et les cactus secs accordés au quarantième de ton. Mais l'instrumentarium monstrueux du fils de missionnaire californien est la possession d'une fondation qui en contrôle jalousement l'exportation : il fallut se contenter de « songs » plutôt douceâtres et visqueux, la micro-tonalité chantée étant terriblement proche, pour une oreille à peu près tempérée, du chanter-faux pur et simple.

Le plongeur de la côte est avait heureusement dans sa manche d'autres de ses amis américains. Comme Jay Gottlieb, pianiste au toucher de fée, et Susan Belling, vraie mezzo d'opéra que rien n'oblige à se « sacrifier » à la musique de son siècle. Inédits en France, les deux cycles vocaux de Georg Crumb qu'ils donnaient à l'hôtel Westminster (les salons rococo des quelques grands hôtels de Nice avaient, cette année, été réquisitionnés) sont d'ailleurs de la musique sans âge, qui se refuse à forcer la voix hors de ses techniques traditionnelles, qui s'extasie au contraire de tout ce que ces techniques peuvent donner, pour peu qu'on les associe à des percussions insolites ou qu'on les place dans des situations acoustiques inaccoutumées (la bouche de la chanteuse presque au contact des cordes du piano, ou jouant de près ou de loin avec cette chambre d'écho).

Reprises et créations

La réduction, par Jay Gottlieb lui-même, du grand cycle pour piano amplifié intitulé *Makrokosmos* (plusieurs heures ramenées à une vingtaine de minutes) révélait une écriture pianistique elle aussi tournée vers le seul plaisir d'entendre, de jouer à caresser les touches et les cordes, de jouer, de creuser sans complexe dans le passé de l'instrument pour y trouver, au détour de trouvailles sonores miraculeuses, deux mesures de Schumann, un accord de Debussy, quelques bribes de Chopin. Ni collage, ni emprunts, ni détour post-moderne : une appropriation tranquille par excès de personnalité.

« *Conscient des responsabilités* » que lui confèrent ses nouvelles fonctions de directeur de festival, Michel Redolfi n'avait pas sacrifié, on le voit, à son goût (assumé) pour la performance et le spectaculaire. A côté des concerts-marathons de la violoncelliste Marie Uitti, du saxophoniste Daniel Kientzy, et outre la journée « Musique à bord » sur le gallion de Polanski, des programmes très traditionnels par leur format et leurs effectifs s'ouvraient à des reprises comme à des créations de Marc Monnet, Pascal Dusapin, au Groupe de musique vivante de Lyon, etc. « *Le jour où je suis arrivé*, dit Michel Redolfi, *un épais courrier m'attendait. Beaucoup de compositeurs qui se sentent exclus de festivals plus prestigieux et mieux placés par leur proximité avec la capitale se sont adressés à moi. Il m'a paru impossible de rompre avec la tradition d'ouverture des Manca. Ces manifestations sont d'abord destinées aux Niçois, qui doivent y flairer sans exclusion l'air du temps. Elles devraient d'ailleurs s'intéresser davantage aux nouvelles écoutes qu'aux nouvelles musiques.*

» *Les limites de mon budget* (1,2 million de francs comme Bourges et Metz à peu près, contre 6 millions à Musica de Strasbourg), *m'ont contraint cette année à quelques sacrifices. Mais le palais Acropolis nous a hébergés deux jours gratis ; les grands hôtels nous ont offert leurs salons ; les musiciens du CIRM se sont chargés des transports, de la régie : il nous a fallu mettre notre vanité d'auteurs au fond de notre poche. Quant au ministère, il nous a dit de faire nos preuves et qu'il nous suivrait.* »

De ce côté, la partie semble gagnée. A ces Manca « New Riviera » succédera donc en 1988 une « Nova Riviera » de luxe, accueillante à l'Italie, la Grèce, la Tunisie, la Yougoslavie. Avant les Manca « Horizon » de 1989 qui balaieront, à 360 degrés autour de la planète, Tokyo, Stockholm, Sao-Paulo et Sydney.

ANNE REY.

(1) La grande salle du palais Acropolis, acoustiquement remarquable (et d'ailleurs dessinée par l'architecte de la Philharmonie de Berlin), est aussi une salle de cinéma à l'équipement sonore hyperperfectionné. C'est là qu'auront lieu, en novembre prochain, des rencontres « Son-Cinéma » organisées par le CIRM, au cours desquelles les plus célèbres Sound Designers américains viendront faire entendre dans les meilleures conditions ce que peut être le son d'un film.





ART

La peinture des XVIe et XVIIe siècles au Metropolitan

D'un maniérisme l'autre

Après Bologne et Washington, New-York découvre la peinture en Emilie des seizième et dix-septième siècles grâce à une monumentale et passionnante exposition. Réhabilitations et remises en cause s'y succèdent à chaque salle.

« L'AGE de Corrège et des Carrache : la peinture émilienne des seizième et dix-septième siècles » : on croirait plutôt le titre d'un ouvrage érudit que celui d'une exposition à grand spectacle, ne serait-ce que parce que l'art d'Emilie, moins étudié que d'autres, est loin de susciter d'ordinaire un intérêt universel. Comparées à Rome, à Florence ou à Venise, Bologne et Parme feraient figure de parentes dignes mais pauvres, nobles dames de province, très bien élevées, d'excellente compagnie, mais un peu trop démunies tout de même pour qu'on ne les néglige pas au profit de leurs rivales.

Par chance, les historiens aiment à se montrer généreux et cultivent avec enjouement l'art de la réhabilitation. Ils le cultivent même si bien qu'ils ont cette fois vu très grand, si grand que l'on n'a pas hésité à traiter de deux siècles de peinture, des débuts de Corrège, aux alentours de l'an 1500, jusqu'aux œuvres d'un Cignani ou d'un Crespi, lequel mourut à Bologne en 1747.

C'est en vérité à la reconstitution d'une histoire tout entière que le spectateur assiste, non sans mal en raison de l'abondance des œuvres, de la longueur extravagante du parcours, de sa complication extrême ; en raison plus encore de l'incohérence des styles et des périodes que ces *deux cents ans contiennent*. Le miracle reste que cette plantureuse leçon se digère sans trop de peine, relevée qu'elle est de révélations et agrémentée, à l'insu peut-être de ses auteurs, de correspondances singulières avec l'époque contemporaine.

S'il est permis de simplifier et de schématiser, trois phases distinctes se succèdent, sans que cette succession exclue résistances, décalages ou retards. Le premier tiers de la période s'ordonne autour de deux figures, celle du Corrège et du Parmesan, enfants prodiges, maîtres prolixes, gloires du maniérisme. Le second tiers tient en un seul nom, Carrache, et en trois personnes, deux frères et leur cousin : à eux revient le mérite d'avoir rompu, autant que possible, avec les conventions du maniérisme et d'avoir fortement affirmé la nécessité du vrai et de l'éloquent.

Tout naturellement, la dernière partie, qui correspond aux deux premiers tiers du XVIIe siècle à Bologne et, largement, dans l'Italie elle-même, suit les développements et perversions que suscite l'enseignement des Carrache. Autant dire qu'il est alors essentiellement question de mesurer la place de la *réforme* à la bolognaise par rapport à la révolution caravagesque et de suivre les progrès de ce qu'il sera plus tard habituel d'appeler le classicisme. De la sorte, une exposition, qui ne serait sinon que chronologie didactique, tourne à la querelle de catégories et oppose fortement deux esthétiques, l'une fondée sur le respect du style et de ses canons, l'autre sur une ambition « naturaliste ». A deux reprises, vers 1580 puis vers 1640, elles s'affrontent.

L'exposition bolognaise : un contre exemple

Assister à la mort du maniérisme émilien, quand Annibale Carrache peint des bouchers dans leur abattoir ou un homme vidant une coupe de vin blanc, c'est comprendre comment un style périt victime de sa frivolité. Sans doute les meilleurs Corrège, les Parmesan les plus équivoques, les Primatice les plus tentateurs n'ont-ils pas voyagé jusqu'à New-York. Et pour cause : les fresques de Parme ne peuvent quitter le Duomo, pas plus que les chefs-d'œuvre des Offices. Il n'empêche : les tableaux maniéristes sont ici assez nombreux pour que l'on tienne pour démontré que la virtuosité ne fait pas le grand art et que le maniérisme n'est pas, quoi que l'on s'ingénie à démontrer de-ci de-là, l'apogée de l'Italie. A grands renforts de discours sur l'ambiguïté, le trouble, la névrose ou la folie, à grands renforts surtout de viennoiseries du genre de l'actuelle « Magie de la Méduse », une école contemporaine a entrepris de faire du maniérisme l'art par excellence.

On voit bien que, dans une époque aussi fatiguée et narcissique que la nôtre, trop d'artistes ont à attendre d'une pareille campagne la légitimité que leurs œuvres seules ne peuvent leur conférer. Dans ces conditions, la vogue maniériste-post-moderne tendant à tout recouvrir désormais, l'exposition bolognaise prend valeur de contre-exemple. Les faiblesses d'un Parmesan, plus pathétique que profond, les mièvreries d'un Corrège – tant pis pour Stendhal ! – les compositions contournées et obscures d'un Giralomo da Carpi ou d'un Dosso Dossi, méritent la curiosité, pas davantage.

Le savoir-faire peut être éblouissant, le chromatisme acide, les expressions outrées, les contorsions d'une Madone en sanglots ou d'un saint Georges à cheval peuvent bien donner prétextes à des envols de drapés et à des reflets de larmes et de cuirasses, *tout cela « sonne creux et faux sous la lime ».*

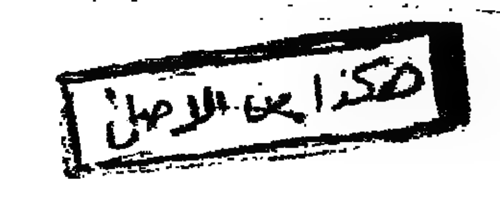
Comme Caravage à Rome, les Carrache à Bologne ont eu tôt fait d'éprouver la stérilité de cet art de bijoutiers. Tous trois nés entre 1550 et 1560, ils étaient d'une génération assez éloignée de celle des grands maniéristes pour préférer la rébellion au pastiche. Peu à peu, ils abandonnent la gamme provocante des couleurs qui blessent l'œil, ils renoncent aux attitudes en spirale ou en tourbillon.

Les bistres, les noirs, le modèle, l'étude, quelquefois très appliquée, d'une musculature ou d'un vêtement, le goût de la nature morte et du paysage observés, une sorte de trivialité, leur sont autant de moyens pour se détacher de la mode.

Que l'on compare la *Conversion de saint Paul* du Parmesan à celle que Ludovico Carrache exécute à la fin des années 80 : la lumière s'obscurcit, le décor se précise, la composition se creuse, un pathétique « sérieux » remplace l'effet théâtral d'un coursier trop lourd et trop échevelé, cabré en diagonale dans une toile qu'il envahit. *La Flagellation* du même Ludovico soutient la comparaison avec les toiles du Tintoret. Tout cela ne peut certes dissimuler que la peinture des Carrache sent quelquefois, elle aussi, l'afféterie et qu'à trop chercher le drame il arrive qu'Annibal rencontre le ridicule. Mais du moins, à travers ces épisodes contradictoires, demeure inchangée l'ambition de restaurer une peinture héroïque. Il faudrait aller à Rome, au palais Farnèse, pour contempler l'aboutissement de cette démarche au plafond de la grande galerie, aboutissement placé sous le signe de l'Antiquité classique.

Car la réforme des arts passe par le retour à l'Antique, conçu comme leçon d'observation et répertoire du vrai et du juste, du sobre et du nécessaire. Aller du maniérisme aux Carrache, c'est aussi revenir de l'hellénisme à Phidias : le déplacement de la référence est loin d'être gratuit.

Les élèves de l'Académie des Carrache l'ont compris, à leurs manières variées. Les salles consacrées à cette postérité si



PATRIMOINE

Les restaurations des fresques de la chapelle Sixtine

Michel-Ange défiguré ?

« La plus grande restauration du siècle » : ainsi a été qualifiée l'entreprise de « remise à neuf » des fresques de la chapelle Sixtine. Elle coûte 3 millions de dollars à son sponsor japonais, NTV/Yomiuri Shinbum, un poids lourd de la communication nippone.

TOUT avait commencé en 1974 par le nettoyage du *« Cycle de Moïse »*, à mi-hauteur du mur de gauche de l'édifice, des six « histoires » symétriques de la vie du Christ, ainsi que des vingt-six papes figurant à l'étage supérieur (1). Les travaux se sont poursuivis à partir de 1980 sur les fresques par lesquelles Michel-Ange a immortalisé ce lieu. Les « lunettes » cerclant le haut des douze fenêtres où figurent les « ancêtres du Christ » ont été achevées en 1984. Les visiteurs de la Sixtine, qui sont déjà légion en ce printemps romain, peuvent observer la phase actuelle : les deux cinquièmes environ de la voûte sont restaurés. Au plafond : *l'Ivresse de Noé*, *le Déluge universel* et *le Sacrifice de Noé* ; aux deux pendentifs d'entrée : *Judith et Holopherne* et *David et Goliath*, ainsi que deux ogives d'ancêtres au-dessus des lunettes aux trois prophètes, *Zacharie*, *Joël* et *Isaïe*, et deux sibylles, celles de Delphes et d'Erythrée. Le pont suspendu qu'on fait rouler au fur et à mesure de l'avancement couvre actuellement la grande fresque *le Péché originel* et *l'Expulsion d'Adam et Eve du Paradis*. Le nettoyage de la fin de *l'Ancien Testament*, des quatre dernières ogives ainsi que des quatre sibylles et trois prophètes restants, sans oublier les fameux *ignudi* (éphèbes nus), devrait être achevé à la fin de l'année prochaine – encore que du retard ait été visiblement pris. Pour finir, l'équipe des professeurs Colalucci, Mancinelli et Pietrangeli, responsables du grand œuvre, s'attaquera au *Jugement dernier*, l'immense fresque de 200 mètres carrés (peinte au-dessus de l'autel par le même Michel-Ange entre 1536 et 1541). Cette ultime étape est prévue pour durer quatre années et devrait être achevée pour 1993.

Sans attendre la vision finale, des polémiques ont éclaté, d'abord feutrées puis furieuses. Le travail des restaurateurs a été contesté tant par des peintres que par des critiques, les uns américains, les autres italiens. Il a également trouvé des défenseurs non moins acharnés et tout aussi autorisés.

Le grand public, normalement peu enclin à se laisser entraîner dans des querelles de spécialistes, ne s'en forme pas moins un jugement. Il y a *grosso modo* ceux qui sont immédiatement séduits par la vivacité retrouvée des couleurs et ceux qu'elle met mal à l'aise.

L'esprit non prévenu – et donc normalement « conservateur » envers une œuvre si connue qu'elle est comme « appropriée » par chacun – ne peut d'abord qu'être désemparé par ces verts, ces oranges si criards qu'un prophète s'en trouve transformé en bédouin extrait d'un film de Cecil B. De Mille et que tel ancêtre du Christ verrait, selon l'image fort vive de M. Toti Scialoja, ancien directeur des Beaux-Arts de Rome, *« les ombres rouges de son drapage »* changées en *« plumes de perroquet »*.





MUSEI VATICANI

Avant la restauration — Ephèbe nu de la voûte — Après la restauration

Des siècles de suif et de fumées

Empruntons donc le petit ascenseur puis les échelles qui conduisent au pont roulant sur lequel s'activent depuis maintenant sept ans une dizaine de personnes. Passé le moment d'intense émotion à pouvoir toucher ce bloc de pure beauté qu'est Eve au pied de l'arbre fatal, les explications fusent, rassurantes. Rien d'autre n'est fait, nous indique ainsi M. Fabrizio Mancinelli, directeur des restaurations, que d'ôter les matières hétérogènes, celles surajoutées aux coups de pinceau de Michel-Ange Buonarroti par le passage du temps et l'action des hommes. Il y a en effet des siècles de suif de chandelles et de fumée de braseros : c'est dans la Sixtine, faut-il le rappeler, qu'ont été élus des dizaines de papes par des centaines de cardinaux rassemblés là parfois dans le froid et la pénombre des semaines durant.

On observe également sur le ventre d'Adam, par exemple, un grand méplat sombre qui est une strate de colle animale posée là par des restaurateurs des siècles passés pour lutter contre l'écaillement de la voûte et qui a très vite noirci. *« Nous nettoyons les fresques d'abord par des passages d'eau distillée, puis d'un mélange solvant que nous avons mis au point et dans la composition duquel entrent notamment du bicarbonate d'ammonium et de sodium, un fongicide et de la « carbossilmetilcellulose » fortement dilués. Pour les rares parties peintes à sec par Michel-Ange (repentirs ou retouches), nous utilisons des solvants organiques sans eau. Nous arrivons progressivement au point de propreté voulu, qui n'est d'ailleurs jamais la couleur telle qu'elle est sortie du pinceau de l'artiste. Nous conservons une discrète couche de patine correspondant à la poussière et aux impuretés qui se sont immédiatement déposées. »*

Ainsi donc ces couleurs intenses ne sont pas, comme le profane l'aurait d'abord imaginé, le fruit d'un rajout mais d'une soustraction ! A la vérité ce sont les chromatismes mêmes du grand Bunarroti.

Le *« terrible souverain de l'ombre »*, comme il a souvent été décrit, s'y révèle ainsi un audacieux coloriste. Davantage sculpteur que peintre, Michel-Ange, comme il en a lui-même accrédité la légende ? Allons donc : un grand maître de la couleur *« aux tons sveltes et gaillards, presque canailles »*, selon le grand critique Giulio Carlo Argan. Et, s'il a vraiment plu à Michel-Ange d'utiliser presque plus ces ocres rouges et jaunes, ces lapis-lazulis, ces silicates de fer verts, ces blancs saint-jean ou ces noirs de carbone, quel... peigne-cul oserait donc y redire ?

Une pétition à Jean-Paul II

Mais voilà, il y a un autre aspect nettement préoccupant : vues de 25 mètres en dessous par le touriste de base, les fresques rénovées apparaissent singulièrement plus plates que celles encore *« offusquées »* par la *« sainte effronterie »* de *« la fumée des cierges et de l'encens »*, selon la jolie formulation de Goethe en 1787. Ce constat, plus rarement développé que le précédent, reçoit une réponse moins convaincante de la part des restaurateurs : *« Sous la couche de saleté, nous avons retrouvé la peinture très liquide, presque transparente, de Michel-Ange. Or celle-ci n'était pas faite pour être vue sous une lumière forte comme l'est celle d'aujourd'hui. Les projecteurs électriques aplatissent en effet les reliefs. Une fois le travail achevé, nous installerons un système de « lumière froide » qui devrait remédier à ces problèmes »*, nous déclare-t-on sur l'échafaudage.

Les ennemis de la restauration en cours n'acceptent pas cette explication. Du « muraliste » américain Frank Mason, qui a pris l'initiative d'une pétition à Jean-Paul II, au fresquiste italien Pietro Annigoti, en passant par quelques autres, l'objection est venue, véhémente : *« Tout laisse penser que Michel-Ange avait l'habitude de rajouter un voile « à sec » sur son plâtre coloré ; de cette ombre très ancienne qui peut avoir fait corps avec le noir de fumée et la saleté, qu'est-il advenu durant la restauration ? »*, interroge le peintre Scialoja.

Et le critique Luigi Ghersi, tout à sa rage de voir s'évanouir dissoute par l'action des restaurateurs la *« mystérieuse profondeur spatiale »* de la voûte, supplie qu'on arrête le *« massacre de la Sixtine »*. M. Fabrizio Mancinelli fait appel, lui, au plus ancien sans doute des historiens d'art, Vasari, pour assurer : *« Jamais Michel-Ange n'a voilé ses fresques. »*

Il reste que *la Sibylle de Delphes*, un des plus admirables visages jamais sortis du pinceau d'un artiste, est aujourd'hui comme écrasée contre la paroi et que *le Déluge universel* semble n'avoir échappé au total aplatissement que par un renforcement du trait cernant les personnages. Ce défaut, il est vrai, est déjà moins marqué pour *le Prophète Isaïe*, *la Sibylle d'Erythrée* et *le Sacrifice de Noé*, nettoyés ultérieurement. Le soupçon vient donc que les restaurateurs, conscients d'imperfections initiales de leur méthode, ont rectifié le tir en cours de route. Mais qui rendra vie à *la Sibylle de Delphes ?*

Question subsidiaire : on sait que, la Contre-Réforme aidant, les successeurs du pape Paul III, ordonnateur du *Jugement dernier*, ont fait recouvrir d'un voile pudique les nudités de nombre de personnages figurant à la paroi ; quitte à retrouver le Michel-Ange sous la patine des siècles, les restaurateurs auront-ils le... culot de les rendre à leur état initial ? Ce sera sans doute Jean-Paul II qui devra trancher.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Cet ensemble a été achevé en 1483, un quart de siècle donc avant que Michel-Ange ne commence à travailler à la Sixtine. Y ont contribué notamment Botticelli, Ghirlandaio, le Pérugin, Pinturicchio et Signorelli.

Museum

l'autre

nombreuse, et riche de tant de noms fameux, comptent parmi les plus passionnantes que l'on ait vues de longue date. Elles rapprochent ces peintres que le dix-septième et le dix-huitième siècle vénérèrent au point de les rendre insupportables aux romantiques, les Guerchin, Dominiquin, Lanfranco et Reni, peintres de cours et d'églises. Ils ont en commun, à leurs débuts du moins, de pratiquer tous une peinture sombre, garnie de réminiscences antiques, rehaussée de clair-obscur caravagesque. Ils ont en commun d'appliquer leur savoir-peindre au modèle vivant et, donc, d'exceller dans le portrait.

Ces contemporains de Vélasquez « tirent » les prélats, les papes et leurs pages avec un véritable génie. Le *Monsignor Giovanni Battista Agucchi* du Dominiquin mériterait de figurer dans les anthologies. Son regard, la lettre qu'il tient, la vigueur peu ecclésiastique de ses mouvements, forment un système descriptif d'une richesse étonnante. Le *Cardinal Francesco Cennini* du Guerchin mérite autant d'éloges, et, plus généralement, tout l'œuvre d'un peintre qui vaut mieux que l'*Et ego in Arcadia* auquel la paresse ou l'ignorance l'ont à l'occasion réduit. Sa peinture sacrée, austère et lumineuse cependant, a contribué à la formation de Poussin et de l'école française du dix-septième siècle ; c'est dire sa qualité. A ces deux maîtres font cortège Cantarini de Pesaro, ou Lanfranco, auteurs de tableaux d'église d'une solennité fort respectable malgré ses outrances.

Reste le cas de l'insaisissable Guido Reni, doué plus qu'aucun, capable d'absorber l'enseignement de Raphaël ou du Caravage au point de les imiter parfaitement. Abondant, étourdissant dans le portrait, lui aussi, il se révèle néanmoins pour ce qu'il est : un néomaniériste, l'héritier inattendu de l'esthétisme à la Parmesan. Tantôt féroce, tantôt diaphane, balançant entre le morbide et le tendre, Reni passe de l'un à l'autre avec une aisance qui finit par rendre soupçonneux. Un nouveau maniérisme, celui qui se prolonge par Crespi, commence vers 1640, comme s'il était logique qu'une réforme se change en rhétorique, que le naturalisme se fige en effets. Comme s'il était dans l'ordre de l'art que soient inévitables les périodes de bavardage élégant.

PHILIPPE DAGEN.

★ Metropolitan Museum of Art, jusqu'au 24 mai.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

STUDIO TOTEM ET MUSEODESIGN. CCI. Mezzanine Nord. Jusqu'au 18 mai.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

MA MAISON EN L'AN 2010. Atelier des Enfants. Jusqu'au 29 juin.

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

CARTE BLANCHE A YONA FISCHER : Moshe Kupferman ; Sri Goldstein. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 mai.

CARTE BLANCHE A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE : JEAN-CHARLES BLAIS. Galeries contemporaines (RDC Mezzanine). Jusqu'au 24 mai.

CARTE BLANCHE A L'ASSOCIATION DES AMIS DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU. 16 artistes exposent. Galeries contemporaines (RDC Mezzanine). Jusqu'au 24 mai.

LES COURTIERS DU DÉSIR. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 24 mai.

PRATIQUES NOUVELLES DU DESSIN D'ARCHITECTURE. Les cités imaginaires de Francis Martinuzzi. CCI. Jusqu'au 18 mai.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : TERRAE MOTUS. Naples. Tremblement de terre. Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai : TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F ; BRÉSIL ARTS POPULAIRES. Grand Palais. Entrée : place Clemenceau. Jusqu'au 18 mai.

COMMENT PEINDRE LA JOCONDE. Salon des Indépendants. Grand Palais. Avenue Winston-Churchill (43-80-13-96). Tous les jours de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

DOMELA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus.) Jusqu'au 10 mai.

IAN HAMILTON FINAY : JEAN-LUC VILMOUTH. ARC. Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 juin.

LE MOUVEMENT, présenté par le CNP. Jusqu'au 16 mai : HIPPOLYTE BAYARD. Naissance de l'image photographique ; Paul Nadar au Turkestan. Jusqu'au 31 mai. UN SI GRAND AGE... Jusqu'au 4 mai. LE TEMPS D'UN MOUVEMENT. Jusqu'au 8 juin. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. FERDINANDO COLORETTI. Le concile des dieux. 11 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

MARBRES DE RODIN. Collection du Musée. Musée Rodin, 77, rue de Varennes (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

LONDRES A LE TICKET. 50 ans d'affiches de Transport ; ALAIN LE QUERNEC. Affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 24 mai.

VOYAGEURS... EN DELIRE. Sculptures d'Anguera ; Babarit ; De Ribier ; Peyrel. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

RODOLPHE HAMMADI. Cent marches en escaliers. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, jusqu'au 17 mai.

REMBRANDT, les étapes de la création. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 3 mai.

HOMMAGE A SIMON CANTILLON. Départs. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (42-77-44-21). Sauf dimanche, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

L'ART ET LE TIMBRE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 9 mai.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herbe. Jardin d'Acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LORENZO VIANI. Musée de la Seita, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 juin.

RÉTROSPECTIVE POULITA. Musée de Montmartre, 12 et 14 rue Cortot (46-06-61-11). Tous les jours de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 1er mai au 22 juin.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE. Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi de 13 h à 19 h. Jusqu'au 3 mai.

WEEGEE. New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie (42-86-87-89). Jusqu'au 16 mai.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

LOTTI RINGSTROM ; ERLING JOHANSSON. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

ICI, LA VIE CONTINUE D'UNE MANIÈRE FORT SURPRENANTE. Contribution à l'histoire de la psychanalyse en Allemagne. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna. Sauf samedi et dimanche, de 11 h à 20 h. Jusqu'au 27 mai.

PREMIER SALON D'ARTS PLASTIQUES. Œuvres d'artistes plasticiens. Centre Rachi, 30 bd de Port-Royal (43-31-75-47). Du lundi au jeudi, de 10 h à 20 h ; le vendredi de 10 h à 15 h ; le dimanche de 10 h à 13 h. Jusqu'au 31 mai.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

LES JOYAUX DES RUES. Rétrospective des plaques émaillées françaises. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 mai.

PIGNONS SUR RUES. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Sauf dim. et fêtes, de 9 h 30 à 18 h. Entrée gratuite. Jusqu'au 16 mai.

CENT ANS DE DESSINS D'ACTUALITÉ. Salle des correspondances. Châtelet-Les Halles (RER) ; accès rue Pierre-Lescot. Du 28 avril au 10 mai.

RAYMOND LOEWY, LE DESIGNER QUI A MARQUÉ SON TEMPS. Hall MBF Mercedes, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

HOMMAGE A MAILLOL. Galerie D.-Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

DONALD JUDD. Sculptures ; RONI HORN. Dessins. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran. Jusqu'au 16 mai.

PARIS-TOKYO 1950. Galerie Cical Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 9 mai.

SCULPTURES D'ASIE. Galerie Yvon-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 21 mai.

LA VOIE DU MATIÉRISME. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 27 mai.

VINCENT VERDEGUER : BRUNO ROSENZWEIG. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 13 juin.

RAINER FETTING : JAMES ROSENQUIST. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT : MICHEL HAAS. Media-Art, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 mai.

LE TOUR DU MONDE EN BOUTEILLE. Galerie Atlantide, 3, rue Sauval (42-33-35-95).

JORG BADER. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 28 mai.

JOHN BATHO. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 mai.

BAZAINE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 mai.

BEDARD. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages. 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 6 juin.

JEAN-PAUL CHAMBAS. Epreuve de la Mémoire. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

DEHONG CHEN. Galerie Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Jusqu'au 3 mai.

ALAIN CLÉMENT. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 mai.

ENZO CUCCHI. L'ombra verde. Sculpture installation. Galerie Crousel-Hussenot. 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

SAYED DARWICHE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 16 mai.

HELENE DELPRAT. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 8 mai.

BERNADETTE DELRIEU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 12 mai.

DODINH. Galerie du Prévôt, 8, rue du Prévôt (42-77-32-48). Jusqu'au 22 mai.

DUFY. Galerie Daniel Malingue, 26, rue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 juin.

FAYOLLE. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Jusqu'au 23 mai.

DE FOREST. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 mai.

MICHEL GEMINIANI. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann. Jusqu'au 20 mai.

RAYMONDE GODIN. Galerie Leif Stähle, cour Delépine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 13 juin.

ANNIE GRAMAIN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 16 mai.

CLAUDE GROSCHENE. Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 23 mai.

JAMES HAVARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.

JIMENEZ-BALAGUER. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 mai.

JUERGEN KLAUKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 9 mai.

MOSHE KUPFERMAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 6 juin.

MICHAEL LEIBOVICS. Carnets libres. BIMC-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 15 mai.

LEPPIEN. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 30 mai.

LEUBA. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Jusqu'au 9 mai.

LOUTTRE B. CHAMPS D'AMOUR. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 8 juin.

ÉVELYNE LUEZ. Galerie Messarra, 27, rue Saint-Louis-en-l'Isle (46-34-25-43). Jusqu'au 20 mai.

BERTHE MORISOT. Galerie Waring Hopkins, 2, rue de Miromesnil (42-65-51-05). Jusqu'au 27 juin.

OLIVIER MOSSET. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 mai.

ERIC ORR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 10 mai.

OSMAN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 15 mai.

ROBERT PEROT. Galerie Nouveaux artistes. 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 7 mai.

GILLES PLAZY. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 7 mai.

JEAN-MARIE QUENEAU. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 16 mai.

GÉRARD SCHLOSSER. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 mai.

FRANCE SIPTROTT. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 27 juin.

HENRI SPAETI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 16 mai.

MARTIN SZEKELY, ou le commencement d'une œuvre. Galerie Neotu, 25, rue du Renard (42-78-91-83). Jusqu'au 3 mai.

HARALD VLUGT. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 16 mai.

YVONNET. Cosa mentale. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 9 mai.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les fondeurs et leurs sculpteurs. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). Du 6 mai au 5 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Ramsa. Centre culturel communal Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 6 juillet.

LA DEFENSE. Masques brésiliens. Studio 6, 143, passage Henri-Regnault. La Défense 6. Jusqu'au 12 mai ; LES INDIENS D'AMÉRIQUE OBJETS D'ART ET OBJETS DU QUOTIDIEN. Art. 4, 15, place de la Défense. La Défense 4 (49-00-15-56). Jusqu'au 31 juillet.

CORBEIL-ESSONNES. Jean Zuber. Centre d'art contemporain Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 9 juin.

ENGHIEN-LES-BAINS. Arts atlantiques. Hall Garnier. Jusqu'au 4 mai.

IVRY-SUR-SEINE. 6e Bourse d'art monumental. Centre d'art contemporain, 93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 24 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Shirley Jaffe. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 3 mai ; La fête et les jeux en toile de Jouy. Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 2 juillet.

MAISONS-LAFFITTE. Philippe Levantal. Château de Maisons (39-62-01-49). Du 5 mai au 5 juin.

MEAUX. Claude Lévêque. Musée Bossuet. Salle des Synodes. Ancien palais épiscopal (64-34-84-45).

MONTROUGE. 32e Salon d'art contemporain. Louis Valtat. Centre culturel, 2, avenue E.-Boutroux ; 32, rue Gabriel-Péri (42-53-33-00). Du 6 mai au 9 juin.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

NEUILLY-SUR-MARNE. L'Ancien. Art brut. Auteur de Gugging. Château de Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). R.N. 34. Jusqu'au 13 septembre.

PONTOISE. Jean-Emile Laboureur. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Entrée gratuite. Jusqu'au 14 juin.

PRESLES. Ouverture de huit salles (Soulages, Viallat, Combas, etc.) Musée d'Art contemporain Prince Murat. Château de Nointel (34-70-36-48). Jusqu'au 12 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1er juin.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée national de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

VIGNY. La médecine de la préhistoire au Moyen Age. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Jusqu'au 2 août.

VILLEJUIF. Culture Santé/Le temps du regard. (J.J. Ceccarelli, B. Moninot ; D. Nadaud). Hôpital Paul-Brousse, 14, rue Paul-Vaillant-Couturier (43-66-19-79). Jusqu'au 20 juin.

En province

ALBI. Jean Lasne. Musée Toulouse-Lautrec. Palais de La Berbie (63-54-14-09). Jusqu'au 18 mai.

ARRAS. La porcelaine française au XVIIIe siècle. Musée. Ancienne abbaye de Saint-Vaast, 22, rue Paul-Doumer (21-21-26-43). Jusqu'au 21 juin ; Heurtaux. Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 28 juin.

AVIGNON. Françoise Gilot. Toiles emblématiques. Palais des papes. Salle de Théologie. Jusqu'au 3 mai.

BOURG-EN-BRESSE. Forma 1 (Accardi ; Attardi ; Consagra ; Dorazio ; Guerrini ; Perilli ; Sanfilippo ; Turcato). Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 21 juin.

CALAIS. Bissière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai.

CERET. Benet Rossell. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Jusqu'au 10 juin.

CHAMBÉRY. Turin 1965-1987 : Arte povera. L'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 11 mai.

CHATEAUROUX. Jan Voss. Exposition présentée aux Cordeliers. Jusqu'au 10 mai.

DUNKERQUE. Frantz. Peintures et papiers récents. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 9 juin.

FONTEVRAUD. C'est fae tutte. Abbaye de Fontevraud (41-51-79-30). Jusqu'au 31 mai.

GRAVELINES. Jean-Emile Laboureur. Musée du dessin et de l'estampe, arsenal de Gravelines (28-23-08-13). Jusqu'au 31 mai.

GRENOBLE. Gloria Friedmann : Ici-bas et au-delà. Musée de peinture et sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 1er juin.

GUÉRET. Mois des arts plastiques. CCAL, avenue Fayolle. Jusqu'au 5 mai.

LE HAVRE. Côme Mosta-Heirt. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 8 juin ; Le dessin (à travers une collection havraise du XVIe au XXe siècle). Maison de la culture. Espace Oscar-Niemeyer (35-21-21-10). Jusqu'au 30 mai.

ISSOUDUN. Pignon. Musée Saint-Roch. Rue de l'Hospice.

LISIEUX. Le vitrail. Musée, 38, boulevard Pasteur (31-62-07-70). Jusqu'au 28 juin.

LYON. Matisse : l'Art du livre. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 14 juin.

MARSEILLE. Sublime Indigo. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92), tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

MONTBÉLIARD. Patrick Dollinger ; Bernard Faucon. Maison des arts, Hôtel Rossel, 54, rue Clemenceau. Jusqu'au 24 mai.

MULHOUSE. Jean Claus. Les prédications aux gazelles. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 24 mai.

NANCY. Koller ; Bosser. Galerie municipale, 1, place Stanislas (83-37-45-50). Jusqu'au 17 mai.

NANTES. Lumière, figure, mythologies : art grec. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 18 mai.

NICE. Donations et acquisitions matissiennes. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-81-59-57). Jusqu'au 15 mai ; Les caprices de Goya. Musée des Beaux-Arts, 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72). Jusqu'à fin juin ; Niele Toroni : vingt ans d'empreintes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04). Du 2 mai au 14 juin.

NIMES. David Bowes. Galerie des Arènes. Boulevard des Arènes (66-21-88-12). Jusqu'au 10 mai ; Asger Jorn. Musée des Beaux-Arts (66-67-38-21). Jusqu'au 21 Juin.

POURVILLE-SUR-MER. Jean-Gabriel Montador. Ancien casino. Jusqu'au 10 mai.

ROCHECHOUART. Mariette Cuccu. Musée départemental d'art contemporain, château (55-77-42-81). Jusqu'au 15 juin.

ROCHEFORT. La broderie or, un métier, un art. Centre international de la mer. La corderie royale (46-87-01-90). Jusqu'au 3 mai.

LA ROCHELLE. Voir Naples... : Ernesto Tatafiore, peintures ; Les grands photographes napolitains. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 17 mai.

SAINT-ETIENNE. Jean-Luc Vilmouth ; Christian Boltanski. Maison de la culture.

LES SABLES-D'OLONNE. Fiorello ; machines affectées. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 16 juin.

SAINT-PRIEST. Forma 1 (Accardi ; Attardi ; Consagra ; etc.). Galerie municipale d'art contemporain. Centre culturel Théo Argence. Place Buisson. Jusqu'au 28 juin.

STRASBOURG. De l'origine de la peinture. Musée d'art moderne, ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 31 mai ; Maintenant : S. Blocher, G. Collin-Thiébaut, etc. Jusqu'au 31 mai ; Gottfried Helnwein. Autoportraits. Jusqu'au 10 mai. Palais Rohan ; Vincent Bioulès. La nuit. Galerie d'exposition, 5, place du Château. Jusqu'au 30 juin.

TOULON. Match Nice-Marseille, 11 artistes niçois contre 11 artistes marseillais. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 juin.

TOURS. La dynastie des Le Roy. Horlogers du roi. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 14 juin.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Eugène Dodeigne ; Yves Brochard ; Claude Darras. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 10 mai.

VILLEURBANNE. Gordon Matta-Clark. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 10 mai.

VIZILLE. La guillotine dans la Révolution. Musée de la Révolution française. Château de Vizille (76-68-07-35). Jusqu'au 24 mai.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CLARA GAZUL. Neuilly Athletic (46-24-03-83), 20 h 45 (29).

MAHAGONNY. Deutsch de la Meurthe (42-00-67-28), 21 h (30).

LE MISANTHROPE. Crypte Ste-Agnès (47-00-19-31), 20 h 30 (30).

LES HEURES BLANCHES. Cartoucherie, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 (4).

HORS PARIS

MARSEILLE. CAPITAINE FRACASSE, de Théophile Gauthier, adaptation et mise en scène de Marcel Maréchal, avec Raoul Billerey. A la Criée (91-54-74-54), du 5 mai au 17 juin

VILLENEUVE-D'ASQ. LE NAIN, d'après le roman de Pär Lagerkvist, par le Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36) à la Ferme Dupire, métro Triolo. Réservations, FNAC et Office du Tourisme.

Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45 (24).

FIGURE HUMAINE. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30 (27).

NUIT DE GUERRE AU MUSÉE DU PRADO. Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30 (28).

CREDO. Cité internationale, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (28).

ULRICH ELGER. Roseau (42-71-13-20), 20 h 30 (28).

LES FEMMES SAVANTES. Porte Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 (28).

PROMENADE AU CŒUR DES CHOSES. Jardin (47-47-77-86), 20 h 30 (28).

LE GOUT DU DENTIFRICE. Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h (28).

CAPRICCIO. Neuilly, Théâtre (64-57-24-29), 20 h 30 (28).

MESS. Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30 (28).

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

OPÉRA (47-42-57-50), mar., mer. à 19 h 30 ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 : Ballets Marin/Lazzini ; lun à 20 h : Elektra.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer. à 19 h 30 : Spectacle du Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Gifts ; Rêves glacés.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), mar., jeu., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Les femmes savantes ; salle Richelieu : mer. et dim. à 14 h 30 : Polyeucte ; Galerie Colbert : lun. à 18 h : Léo Burckart.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mer. et jeu à 20 h 30 : Récitations/Conversations : Mélodie, Dominique Michel et Ivane Huber. Relâche jusqu'au 14 mai.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) mer., jeu à 20 h 30 : l'Éternel Mari, d'après Dostoïevski. Relâche jusqu'au 11 mai.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (ven., lun.) 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

TEP (43-64-80-80), mer., mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h : Partage de Midi ; Cinéma : sam. à 14 h 30 : et dim. à 20 h : Les cadavres ne portent pas de costard, de C. Reiner (v.o.) ; Mauvais Sang, de L. Carax.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar. et le 1er mai) Débats-Rencontres : mer. à 18 h, La ville décline ses mémoires ; 21 h, Culture et Mécénat : L'argent de la culture (avec J. Mahon, Cl. Mollard, etc.) ; 18 h 30, Rencontre avec Jean-Charles Blais ; Jeu à 18 h 30, Le voyageur et sa quête ; Lundi à 21 h, La revue Action poétique : Action poétique découvre l'Amérique ; 18 h, Actualité de l'édition : Revues Traverses : Théâtres de la mémoire ; Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-Information : mer., jeu., sam., dim., lun. à 13 h, De la plaine à la montagne, de N. Vincensini ; 16 h, Haroun Tazieff : la mécanique de la Terre, de J.-L. Prévost ; 19 h, Répons : à propos de Pierre Boulez, de B. Gavis ; Vidéo-Musiques : mer., jeu., sam., dim., lun. à 13 h, Le chevalier à la rose, de R. Strauss ; 16 h, Michel Petrucciani, Karim Kacel ; 19 h, Nabucco, de Verdi ; Concerts-Spectacles : mer. à 20 h 30 : IRCAM : Xe anniversaire ; jeu. et lun. à 20 h 30 : Séminaire de composition.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Mer., jeu., sam. à 18 h 30 : Jeunes chorégraphes du Ballet du XXe siècle : programme autour de Debussy. Concert : mar. à 20 h 30 : The English Concert/Trevor Pinnock (Vivaldi, Albinoni).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : Pina Bausch ; Tanztheater de Wuppertal : mer., jeu., sam. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Gebirge ; mar. à 20 h 30 : Kontakthof.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30 ; lun. à 19 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), relâche jusqu'au 11 mai.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARLEQUIN (45-89-43-22) (D., L.), 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 17 h : la Septième Salle.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Hedda Gabler. Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14) (L., D.), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 21 h : la Fiancée de l'eau.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand.

CC A.-MALRAUX (45-27-13-88), le 5 à 18 h : A la rencontre de M. Proust.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre (D., L.), 20 h 30 : Credo.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 19 h : Verdun-Plage ; jeu., ven., sam. 20 h, dim. 17 h ; mar., mer. 20 h : Nos hommages, miss Emily.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D., L., Mar.), 21 h : les Trains sans gare.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Juliette ou la Misérable.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 23 h 30, dim. 14 h 30 : Wien 38.

ESSAÏON (42-78-46-42), I. (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ; 21 h : Le sourire est sous la pluie. II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse [illegible]

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (loc. 42-00-67-28), les 30, 2, 3, 5 à 21 h : Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80) (D. soir), 21 h, dim. 16 h : Monte-Cristo.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; (D., L.), 21 h : Fleurs de papier ; lun. 20 h 30 : A qui parler.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L. et le 1er), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre (dern. le 30).

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; (D. L.), 22 h : l'Escargot.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement (à partir du 3).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille ; (D. soir, L.), 19 h, dim. 18 h 30 : Suite irlandaise.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20) (D.), 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Fool un cau.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.) 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; merc. 20 h 30 : Maîtres et Valets.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), ven. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h : Paroles tues ou Aimer à Paris en étrangère.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 29, 30, 2 à 22 h 30 : Mon Faust. Petite salle, le 5 à 18 h 30 : Ogre de Barbarie.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : le Préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h, 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Tampes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : les Heures pétillantes ; 20 h 15 + sam. 22 h 30 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h., dim. 15 h 30 : l'Accrochabitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Le music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), le 29 à 20 h 30 : Musique Passeport ; le 30 à 20 h 30 : les Évadés de la nuit.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 17 h (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CITHEA (43-57-99-26), le 29 à 20 h : C. Matherly ; le 30 à 19 h 30 : Les Vertumes + A. Lovers ; le 25 à 22 h 15 : M. Egrin.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

EPACE MARAIS (42-71-10-19) (D., L.), 20 h 30 : Concerto pour agresseur, à partir du 29.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), (D.) 22 h : J. Quer.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 30 à 20 h 30 : A. Moyet ; le 5 à 20 h 30 : P. Brugel.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (Mer., D. soir) 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30, sam. 15 h : Holiday on Ice, dern. le 26.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), le 30 à 20 h 30 : les Soliloques du pauvre ; le 29 à 20 h 30 : Flamenco ; le 30 à 20 h 30 : Quatuor.

TEL GRÉVIN (42-46-84-74) (D., L.), 20 h 30 : Ils épatent la galerie.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (L.) 20 h 30 : Cabaret.

Opéra

BERCY (43-46-12-21), le 5 à 21 h : Nabucco.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 4, 5 à 20 h : Histoire nomade.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 29 à 20 h 30 : O. Eucher ; le 30 : G. Cormier ; le 1er : B. Verdi ; le 4 : E. Petit ; le 5 : D. Morales.

18-THÉÂTRE (42-25-47-47) (Mer., dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Danger pour les arbustes ; 22 h : dim. 17 h 30 : la Belle Statuine.

SALLE DES ARTS ET MÉTIERS (45-00-73-03), le 29 à 17 h : Argentina ; à 18 h 30 : Évocation musicale espagnole.













CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 29 AVRIL

16 h, Monterey Pop, de D.A. Pennebaker (vo) ; 19 h, la Cage aux Rossignols, de J. Dréville (NB) ; 21 h, Phobia, de J. Huston (v.o.s.t.).

JEUDI 30 AVRIL

16 h, Une nuit très morale, de K. Makk (v.o.s.t.f.) ; 19 h, la Ferme du pendu, de J. Dréville (NB) ; 21 h, Reviens Jimmy Dean, reviens, de R. Altman (v.o.s.t.f.).

VENDREDI 1er MAI

Relâche.

SAMEDI 2 MAI

15 h, Le vent se lève, de Y. Ciampi (NB) ; 17 h, le Visiteur, de J. Dréville (NB) ; 19 h, Copie conforme, de J. Dréville (NB) ; 21 h, la Terre de la grande promesse, de A. Wajda (v.o.s.t.).

DIMANCHE 3 MAI

15 h, le Trésor d'Arne, de M. Stiller (NB) (vf) ; 17 h, Police sur la ville, de D. Siegel (v.o.s.f.t.) ; 19 h, la Bataille de l'eau lourde, de T. Vibe Muller et J. Dréville (NB) ; 21 h, Commando Grand Nord, de J. Dréville ; les Casse-pieds, de J. Dréville (NB).

LUNDI 4 MAI

Relâche.

MARDI 5 MAI

16 h, Retour à la vie, film à sketches : le Retour de René, de J. Dréville ; le Retour de Louis, de J. Dréville, et les sketches suivants : le Retour de la tante Emma, d'A. Cayatte ; le Retour d'Antoine, de G. Lampin ; le Retour de Jean, de H.G. Clouzot (NB) ; 19 h, films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : Love nous, de L. Deboise ; les Enfants en exil, de R. Panh ; Sur le pont des arts, d'O. Ducastel ; le Pyjama, de V. Dietschy ; Kadhafi mon amour ou Désolé pour Sadate, de L. Deboise ; 21 h, Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 29 AVRIL

15 h, Les Camarades, de M. Monicelli (vo) ; 17 h 30, la Nuit de la métamorphose, de K. Papic (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, le Cœur à l'envers, de F. Apprederis.

JEUDI 30 AVRIL

15 h, Due milioni per un sorriso, de C. Borghesio (NB) ; 17 h 15, l'Occupation en vingt-six images, de L. Zafranovic (v.o.s.t.f.) ; 19 h 30, On efface tout, de P. Vidal.

VENDREDI 1er MAI

Relâche.

SAMEDI 2 MAI

15 h, Omicron, d'U. Gregoretti (vo) ; 17 h, les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi (v.o.s.t.f., anglais) ; 19 h 10 Retour à la bien-aimée, de J.-F. Adam ; 21 h 10 , Je t'aime, moi non plus, de S. Gainsbourg.

DIMANCHE 3 MAI

15 h, la Ragazza, de L. Comencini (v.o.s.t.f.) ; 17 h 15, Tendres Chasseurs, de R. Guerra (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, Nestor Burma, détective de choc, de J.L. Miesch ; 21 h 15, les Hautes Solitudes, de P. Garrel (NB).

LUNDI 4 MAI

15 h, Séduite et abandonnée, de P. Germi (v.o.s.t.f.) ; 17 h 15, la Révolte du caporal Ascht, de P. May (NB) (vf).

MARDI 5 MAI

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

MERCREDI 29 AVRIL

14 h 30, Ladroes de Cinema, de F. Cony Campos ; 17 h 30, Ainda agarra Esta Vizinha, de P. Carlos Rovai ; 20 h 30, Eu Sei Que Vou Te Amar, d'A. Jabor.

JEUDI 30 AVRIL

14 h 30, Pra Frente Brasil, de R. Farias ; 17 h 30, Meteorango Kid, Herol Intergalactico, d'A. Luis Oliveira ; 20 h 30, O Rei da Noite, d'H. Babenco.

VENDREDI 1er MAI

Relâche.

SAMEDI 2 MAI

14 h 30, Greve ! de J. Batista de Andrade ; Tabu, de J. Bressane ; 17 h 30, Lucio Flavio, o Passageiro da Agonia, d'H. Babenco ; 20 h 30, Eles Nao Usam Black-Tie, de L. Hirszman.

DIMANCHE 3 MAI

14 h 30, Brasilianas no 6 d'H. Mauro ; Simao o Caolho, d'A. Cavalcanti ; 17 h 30, A Queda, de R. Guerra et N. Xavier ; 20 h 30, Retrados de Hideko, d'O. Futemma ; A Hora da Estrela, de S. Amaral.

LUNDI 4 MAI

14 h 30, Erendira, de R. Guerra ; 17 h 30, O Beijo da Mulher Aranha, d'H. Babenco ; 20 h 30, Ao Sul do Meu Corpo, de P. Cesar Saraceni.

MARDI 5 MAI

Relâche.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATIONS DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-92) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; v.f. : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr., A.) (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

FROID COMME LA MORT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ;Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

KING KONG 2 (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LAPUTA (All., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMI (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Cité Internationale, 14e (45-89-38-69), H. sp.

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

STAND BY ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25); UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

L'APICULTEUR. Film franco-grec de Théo Angelopoulos. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS. Film américain de Gene Saks. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

DOLLS. Film américain de Stuart Gordon. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE. Film français de Gérard Krawczik. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT. Film américain de Michel Dinner. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MIKEY ET NICKY. Film américain de Elaine May. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Tristana, Los olvidados, Nazarin, la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, El.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01) : Masculin/féminin, Sauve-qui-peut la vie, Pierrot le Fou, Je vous salue Marie, Deux ou trois choses que je sais d'elle.

C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : mer., vend., dim., mar. : Chéri, je me sens rajeunir ; jeu. : Cette sacrée vérité ; sam. : Rien ne sert de courir ; lun. : Un soupçon de vison.

JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34), mer. : Volpone ; jeu. : les Bas-Fonds ; ven., dim., mar. : Knok ; sam. : Hôtel du Nord ; lun. : Quai des Orfèvres.

B. KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : Steamboat Bill Junior, les Lois de l'hospitalité, Collège, Ma vache et moi, la Croisière du navigator, le Mécano de la General, Sherlock Junior, le Dernier Round, Fiancées en folie, les Trois Ages.

F. LANG (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : les Espions, le Testament du docteur Mabuse, M le Maudit.

PLACE AU CINÉMASCOPE (v.o.), Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : Dieu seul le sait ; jeu. : le Milliardaire ; ven. : Chut, chut, chère Charlotte ; sam. : la Blonde et le Shériff ; dim. : le Bal des maudits ; lun. : Sanctuaire ; mar. : Dracula, prince des ténèbres.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : mer., jeu. : les Girls ; vend., sam. : Chronique des événements amoureux ; dim., mar. : Masque.

ROHMER Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : les Nuits de la pleine lune, le Beau Mariage, Pauline à la plage, Perceval le Gallois + Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Pauline à la plage, Perceval le Gallois, la Marquise d'O, les Nuits de la pleine lune, le Beau Mariage, la Femme de l'aviateur.

TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : l'Enfance d'Ivan, Andréi Roublev + Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andréi Roublev, Stalker.

TRUFFAUT Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Jules et Jim, L'homme qui aimait les femmes + Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Jules et Jim, Tirez sur le pianiste, l'Argent de poche, l'Enfant sauvage.

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (45-54-42-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Champo, 5e (43-54-51-60) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA BRUNE BRULANTE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-20-11-30) .

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

HITLER, UNE CARRIÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 15.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14). 21 h 45.

BLUE VELVET (A., v.o.) ; Templiers, 3e (42-72-87-30), 22 h 30 sf dim., mar.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 45, 20 h + ven. 0 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30 + Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 18 h 30, dim. 21 h, lun. 16 h.

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., sam. 15 h 20.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) : dim. 21 h 40.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 16 h 45.

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45, sam. 0 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., ven., sam., dim. 14 h, 16 h.

LE SACRIFICE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), mer., jeu., ven., mar. 18 h 30, sam., dim. 13 h 50, lun. 14 h 30.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 21 h 15, jeu., ven. 19 h 35, sam. 13 h 45, mer. 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 30 + ven. 0 h 20.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29 AVRIL

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : G. Chmura (Smetana, Khatchaturian, Dvorak) ; Auditorium 105, 18 h 30 : S. Canton, B. D'Auzon, 20 h 30 : Cycle acousmatique.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim (Wagner).

Eglise St-Séverin, 21 h : J. Schroeder, Ensemble baroque de Limoges.

Th. de la Bastille, 21 h : Quatuor Flammer.

Centre Bösendorfer, 19 h : A. Galperine, M. Hoffman (Haydn, Martinu, Bloch...).

Basilique Ste-Clotilde, 20 h 30 : Nebandeau, N. Hakim, Y. Kanai (Bach, Pergolèse, Vivaldi...).

Galerie Peinture fraîche, 20 h 30 : S. Boukhobza, Movsessian, H. Cox (Mozart, Debussy).

CC Canadien, 19 h : G. McLeod (Ravel, Strauss, Wolf...).

Salle Cortot, 20 h 30 : E. Alocian (Mozart, Brahms, Chopin).

JEUDI 30

Institut Polonais, 20 h 30 : A. Wefrzynek.

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Ensemble vocal L. Lesage (Josquin, Lassus, Lejeune...).

Musée d'Orsay, 20 h 30 : Nash Ensemble de Londres (Roussel, Warlock, Gounod...).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : F.-P. Zimmermann, W. Manz (Beethoven, Brahms).

Salle Cortot, 20 h 30 : M. Gal (Bach, Beethoven, Schubert...).

SAMEDI 2

Radio-France, auditorium 106 : B.L. Gelber (Mozart).

Eglise St-Merri, 21 h : A.-M. Ghirardelli, J.-L. Beaumadier (Fontbonne, Genin Werner).

Eglise suédoise, 18 h : A. L.- Chapelon, G. Iberer (Valèse, Jolivet, Berio).

DIMANCHE 3

Eglise St-Merri, 16 h : Quintette Arioso (Farkaf, Ibert, Fibtsonne...)

Salle Villiers, 21 h : A. Krotenberg (Krotenberg).

Conservatoire, 20 h 30 : G. Scholtz, J.-J. Balet (Saint-Saëns, Poulenc, Weiner...).

Eglise de Billettes, 10 h : M. Roger (Scheidemann, Hanss, Buxehude).

Th. du Rond-Point, 11 h : U. Ughi, M. Tipo (Beethoven).

LUNDI 4

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France (Bach, Berg, Schoenberg...).

Mogador, 20 h 30 : M. Portal, F. Lodeon, G. Causse, Quatuor Enesco (Chopin, Brahms, Dvorak...).

Th. de la Bastille, 21 h : P. Sinclair, J.-CL. Gagnieux.

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 21 h : les musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski (Haendel).

Salle Cortot, 20 h 30 : R. Cormann (Beethoven, Scriabine, Szymanowsky...).

CC. Suisse, 19 h : C. Gautier.

Cité universitaire, 20 h 30 : Paris Brass Ensemble (Gershwin, Weill, Satie...).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Clostre.

MARDI 5

CC Suisse, 20 h 30 : L'Art du mélodrame.

Eglise St-Louis-des-Invalides, 21 h : Orchestre de chambre J.-L. Petit (Bach, Schubert).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Talebzadeh, G.-V. Dijcke (Bach, Enesco, Talebzadeh...).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : (Bach, Haëndel, Vivaldi...).

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre du conservatoire de Brest, Chorale P. Kuentz, Maîtrise des Hauts-de-Seine (Verdi, Weber, Langevin...).

Auditorium des Halles, 21 h : EOP, dir. : M. Venzago (Arriaga, Mendelssohn, Webern...).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : T. Wanami (Mozart, Ishi, Brahms...).

Bercy, Palais omnisports, 20 h 30 : Nabucco.

Nouveau Th. Mouffetard, 20 h 30 : Trio Pasquier (Beethoven, Mozart, Ravel...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 30 à 20 h : Ch. Schaller, Quartet M. Magnoni.

BAISER SALE (42-33-37-71), 20 h 30 : Dissolvant, dern. le 2.

BATACLAN (47-00-30-13), le 29 à 20 h : Carte de séjour ; le 5 à 20 h : J.-L. Albert'N'Ko.

BORREGO (43-64-68-13), le 30 à 20 h 30 : Joyet Roll Mops.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Ch. Slide Quintet, dern. le 31, R. Franc, à partir du 1er.

CC. SUISSE (42-71-44-50), le 29 à 20 h 30 : Simal.

CORAIL (42-36-39-66), le 29 à 22 h : Alcooltest.

DUNOIS (45-84-72-00), le 30 à 20 h 30 : Belgish Pianokwartet, les 1er, 2 à 20 h 30 : Incroyable Jungle Beat.

EXCALIBUR (48-04-74-92), les 29, 5 à 23 h : Chance Orchestra RNB ; le 30 : Harem, le 1er : Secret Talk, le 2 : F.-M. Band, le 4 : R. Bayonne.

FIAP (45-89-89-15), le 29 à 21 h : J. Lotalon, R. Hermont, A. Koltchhk.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), les 29, 30 à 20 h 30 : P. Bensoussan.

KISS (48-87-89-64), 22 h : Mahogany ; jeu. : Ouloum Boutou ; ven., sam. : Rock ; mar. : Rock Funk.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mer., mar. : De Preissac Jazz Group ; jeu. : G. Leroux ; ven. : Clarinettes Connection ; sam. : B. Vatel et M. Silva ; lun. : Boozoo's Jazz.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : les 1er, 2 : E. Jones Quintet ; le 5 : B. Wallace.

MÉCÈNE (42-77-40-25), les 29, 30 : Solo Soul Trio ; Les 1er, 2 : Tao V. Buchner ; le 3 : Reluz do Brasil ; le 4 : Toucouleur Jazz Quartet.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : les 3, 4, 5 : Jazz Gitan.

MONTANA (45-48-93-08) les 20, 1er, 2 à 22 h 30 : Quartet Cl. L. Vincent.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 1er, 2 à 20 h et 23 h : G. Barbieri ; le 4 : Quest ; le 5 : Cie Lubat.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 3 à 20 h 30 : A. Moyet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : ven. : Spiral Hart Bop ; sam. : Hartley's Jam ; mar. : M. Slim.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer., jeu. : Harry Sweets Edison ; ven. : Mad Blass Band ; sam. : Jazzolog ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Cl. Bolling.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 20 h 30 : F. Verstraete.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : les 29, 30 : P. Dauptain ; les 1er, 2 : Chimes ; les 4, 5 : Trio Walkin.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30, les 29, 30 : J. Caroff Dixieland ; le 5 : R. Guerin.

SUNSET (42-61-46-60) (D.), 23 h : Boulou Ferré.

TRIBULUM (42-36-01-01) (D.), 22 h : A. Emler Trio.

ZÉNITH (42-40-60-00), les 30, 1er, 2, 3, 4, 5 à 20 h : Kassav.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 29 avril

TF 1

19.55 Football : France-Islande en direct du Parc des Princes. Championnat d'Europe des Nations. 20.45 Tirage du Loto. 21.00 Deuxième mi-temps de France-Islande. 21.50 « Points chauds » Présenté par Alain Denvers. *Deux ans après l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, quelles sont les transformations de l'URSS. Un gros dossier avec des reportages, des films d'archives, des interviews.* 22.50 Concert. Suite Scythe de Prokofiev, interprétée par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Mstislav Rostropovitch. 23.20 Journal. 23.50 Magazine : Premier plan. D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique.

A 2

20.30 Théâtre : Le tombeur. De Robert Lamoureux. Avec Georges Montillier, Madeleine Barbulée, Michel Leeb, Stéphanie Fugain, Jacqueline Jolivet. 22.25 Magazine : Sexy folies. Délits de chambre ; Topless ; Max Pecas ; La première fois ; Ils ou elles ne pensent qu'à ça ; Les petits dessous de Marseille ; Interview hard ; Madame France ; Cocktail explosif ; Loving room. 23.25 Journal. 23.40 Série : Soleils de minuit. Tahiti : parfum d'aventures. *Une nouvelle émission proposée par Sophie de Lannoy.*

FR 3

20.35 Variétés : Supporters, à vous le grand chelem. En direct du Paradis Latin. Avec les quatre capitaines des équipes ayant remporté le grand chelem en 1968, 1977, 1981 et 1987 : Christian Carrère, Jacques Fouroux, Jean-Pierre Rives, Daniel Dubroca et le chanteur Francis Cabrel et les groupes Gold et Licence IV. 21.55 Magazine : Thalassa. Emission de Georges Pernoud. Touche pas à mon poisson. 22.45 Journal. 23.10 Théâtre : Liberté à Brême. De R.-W. Fassbinder. Pièce enregistrée au Théâtre Poitou-Charentes, mise en scène par Jean-Louis Hourdin, avec Hélène Vincent, Bouzid Allam, Daniel Briquet, Pierre Bolo, Christian Bouraud, François Chattot.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Les moissons du printemps. ■ Film américain de Richard Benjamin (1984). Avec Sean Penn, Elizabeth Mac Govern, Nicolas Cage, John Karlen. *En 1942, dans un village de Californie, deux amis de lycée ont décidé de s'engager dans les « marines ». Ils ont, chacun, une liaison amoureuse. L'éphémère printemps des adolescents de la guerre reprend, sans vergogne, un sujet semblable à L'Été 42, de Robert Mulligan. Pas mal tout de même.* 22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : La fureur du dragon. □ Film de Hongkong de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Chuck Norris. 0.20 Cinéma : L'histoire officielle. ■■ Film argentin de Luis Puenzo (1985). Avec Norma Aleandro, Hector Alterio, Hugo Arana, Guillermo Battaglia. 2.05 Série : Rawhide.

LA 5

20.30 Téléfilm : Obsession. 22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Lou Grant. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. 21.30 Série : Dynastie. 22.30 Magazine : Oh ! Cinéma (rediff.). 23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Musique. Perspectives du vingtième siècle : Orient-Occident. 1. Musique Méditerranée. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même : Cinéma ; Les jeunes au Chili (2e partie). 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 mars 1987 au Châtelet) : œuvres de Mozart par l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Hans Graf ; sol. : Teresa Zylis-Gara et Felicity Lott (sopranos). 23.00 Les soirées de France-Musique. A 23.05, Jazz-Club.

Jeudi 30 avril

TF 1

13.45 Intégrix. 13.50 Feuilleton : La vén. (3e épisode). 14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Dessin animé. 15.35 Croque-vacances. Avec les marionnettes Isidore et Clémentine ; Scoubidou ; Les délices de Pierrot ; Clodo et Rato ; Infos magazine ; Black Star ; Bleu marine ; Punky Brewster ; variétés : Adamo. 16.00 Flash d'informations. 16.02 Croque-vacances (suite). 17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Série : Columbo. Jeu de mots. 21.45 Magazine : Infovision. Emission de la rédaction de TF 1. RFA : Sur les traces des panthères grises ; Scandale à la Maison Blanche ; Nicaragua : forces et faiblesses de la Contra. 23.00 Journal. ▶ 23.20 Documentaire : Notes non écrites sur des musiques d'Algérie (1re partie). *Le retour en Kabylie de l'écrivain, poète et directeur de théâtre Kateb Yacine. Sur des musiques d'Alger, de Tlemcen, d'Oran et sur le raï.*

A 2

13.45 Feuilleton : L'île au trésor (3e épisode). 14.40 Magazine : Ligne directe. Emission de Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. Enquête : Comment devenir les parents de nos parents ? (3e partie). 15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi. Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Carlos, Mitsou, Les Pédagogues, Jérôme Pradon, Sannet, David et David. 17.35 Récré A2 : Mimi Cracra ; Bouquin copain ; Flash récré A 2 ; Judo Boy. 18.05 Feuilleton : Madame est servie. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord. 20.30 Cinéma : Drôle d'embrouille. ■ Film américain de Colin Higgins (1978). Avec Goldie Hawn, Chevy Chase, Burgess Meredith, Rachel Roberts, Eugène Roche. *Les mésaventures d'une jeune bibliothécaire de San-Francisco aux prises avec une mystérieuse organisation qui veut assassiner le pape Pie XIII en visite officielle. Humour noir, mais maléfique, suspense à couper le souffle traité à la blague. Goldie Hawn, blonde héroïne, se tire de situations insensées.* 22.25 Magazine : Résistances. En direct de l'Institut Pasteur : le droit à la santé. Invités : Pierre Saliou, directeur médical de Pasteur Vaccins, et un représentant de l'association Remède. 23.40 Journal. 23.55 Histoires courtes. Sur les talus, de Laurence Ferreira-Barbosa.

FR 3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.). 14.30 Magazine : Bleu outre-mer (rediff.). 16.00 Documentaire : Les villes aux trésors. Lyon. 16.52 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Anne et le roi (4e épisode). 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur. 18.25 Feuilleton : Cap danger (14e épisode). 18.57 Juste ciel, petit horoscope. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. *19.55 Dessin animé : Ulysse 31.* 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Cinéma : Les confessions d'un enfant de chœur. ■■ Film français de Jean L'Hôte (1966). Avec Maurice Biraud, Danielle Ajoret, Pierre Olaf, Jean-Pierre Therin, Régis Rezette, Jacques Legras. *Comment, dans une petite ville de Lorraine, au début de la deuxième guerre mondiale, le fils d'un couple d'instituteurs laïques devint enfant de chœur. Chronique remarquable par son humour, sa tendresse, sa poésie. La marque d'un des grands créateurs de télévision. Il s'agit, d'ailleurs, d'un téléfilm.* 22.15 Journal. 22.40 Portrait de Jean L'Hôte. Avec la participation de Marie-Christine Barrault, Julien Guiomar, Maurice Failevic, Jacques Krier et les trois fils de Jean L'Hôte. 23.10 Prélude à la nuit. Sonate n° 4 pour piano opus 30, d'Alexandre Scriabine, interprété par Véronique Roux, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : L'inspecteur Lavardin. ■■ Film français de Claude Chabrol (1985). Avec Jean Poiret, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Jean-Luc Bideau, Jacques Dacqmine. 15.40 Cinéma : La fiancée qui venait du froid. ■ Film français de Charles Nemes (1983). Avec Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Gérard Jugnot, Sophie Barjac. 17.10 Cabou cadin. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Bing Show. 20.05 Starquizz. 20.35 Téléfilm : Ma femme a disparu. Une jeune mariée disparaît. Est-ce bien elle qui revient ensuite ? Canadien. 22.05 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Chorus line. ■■ Film américain de Richard Attenborough (1985). Avec Michael Douglas, Alyson Reed, Michael Blevins, Yamil Borges, Gregg Burge. 0.10 Cinéma : L'avenir d'Emilie. ■■ Film franco-allemand d'Helma Sanders (1984). Avec Brigitte Fossey, Hildegard Knef, Ivan Desny, Hermann Treusch. 1.55 Court métrage : Titanic. 2.20 Série : Les monstres.

LA 5

14.00 Feuilleton : Shaka Zulu (2e partie). 14.45 Série : Chips. 16.40 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Tonnerre mécanique. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Téléfilm : Le dernier jour. Les Dalton attaquent... 22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Lou Grant. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.

M 6

14.00 A.M. Magazine. Tourisme, santé, bricolage. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. La loi (1re partie). 18.30 Série : Drôles de dames. L'amour rend aveugle. 19.30 Journal. 19.55 Jeu. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons (9e épisode). 20.30 Cinéma : La bande à Bonnot. ■ Film français de Philippe Fourastié (1968). Avec Jacques Brel, Bruno Cremer, Annie Girardot, Jean-Pierre Kalfon. *En 1911-12, un mécanicien, individualiste haineux, réunit une bande d'anarchistes en révolte contre la société, pour des attaques à main armée. Ils deviennent des tueurs. Œuvre socio-historique attachante, document honnêtement composé pour essayer de faire comprendre, dans leur contexte, les réactions de personnages dont la révolte et la violence prirent valeur de contestation.* 22.10 Série : Starsky et Hutch. A votre santé. 23.05 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelle, de Jean-Marie Blas de Roblès. 5) Le reliquaire de Santorin. 21.30 Musique : Perspectives du XXe siècle : Orient-Occident. 2) Musiques traditionnelles de Corée. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Les jeunes au Chili (3e partie). 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 février 1987, à l'Opéra) : Elektra, de Richard Strauss, par le chœur et l'orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dir. Seiji Ozawa. 23.00 Nuits parallèles. Presque tout Webern ; à 23.30, L'expression de la rareté : œuvres de Schubert, Bach, Berg, Beethoven, Prokofiev, Glière ; à 0.00, Questions sans réponse ; œuvres de Webern, Ravel, Beethoven, Liszt, Toch, Janacek, Palenicek, Tallis, Mozart, Ives, Rimski-Korsakov, Richter, W.F. Bach, Messiaen.

Audience TV du 28 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.9	17.6	13.0	1.0	1.6	6.2	0.5
19 h 45	48.2	15.5	17.6	3.1	2.1	6.8	1.0
20 h 10	58.1	18.7	19.7	8.3	3.6	6.7	1.6
20 h 41	67.4	8.8	26.4	15.5	3.1	15.0	1.0
22 h 08	58.0	6.7	28.5	14.0	2.1	5.2	2.6
22 h 44	42.5	5.7	12.4	17.6	3.6	3.6	0.5

Programmes du mardi 28 avril, à 20 h 30. TF1 : « Dallas » (feuilleton) ; A2 : Nous irons tous au paradis *(film) ; FR3 :* Salomon et la reine de Saba *(film) ; Canal Plus :* Black mic-mac *(film) ; la 5 :* Les deux missionnaires *(film) ; M 6 :* Les joueurs d'échec *(film).*

Informations « services »

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 AVRIL

« De l'église Saint-Merri au quartier de l'Horloge et à son automate », 11 heures, 78, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

« Le ventre des halles : serre tropicale, piscine, forum », 14 h 30, façade de l'église Saint-Eustache (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (Présence du passé).

« Chefs-d'œuvre du Moyen-Age au musée de Cluny », 14 h 45, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Jardins et abbayes de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche de l'église (Arts et curiosités de Paris)

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« De l'hôpital Saint-Louis au canal Saint-Martin », 14 h 30, métro Jacques Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Le musée d'Orsay : sur les traces de Bazille, Monet, Pissarro et Sisley », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« Saint-Mandé et son vieux cimetière », 14 h 45, métro Saint-Mandé-Tourelles, sortie escalator (V. de Langlade).

« Le canal Saint-Martin : site, activité et atmosphère », 15 heures, 30, boulevard Jules-Ferry (Monuments historiques).

« Fêtes et traditions parisiennes : Saint-Eutrope », 15 heures, église Saint-Gervais-Saint-Protais, rue des Barres (Monuments historiques).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (I. Hauller).

« L'église, la crypte et le jardin des carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Apollon et Delphes » ; 17 heures : « Les cultes orientaux à la fin du deuxième siècle à Rome ».

Musée de l'homme, place du Trocadéro, 20 h 30 : « Le temps des cathédrales, Dieu est lumière » (film), débat avec Roger Stéphane et Marie-Madeleine Davy.

EN BREF

● **BÉNÉVOLAT : animateurs.** — L'association les Petits frères des pauvres recherche des bénévoles pour les séjours de vacances qu'elle organise pour les personnes âgées de juin à septembre. Il faut avoir entre dix-huit et trente-cinq ans et être disponible de quatorze à vingt et un jours.

★ Les Petits frères des pauvres, service vacances, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-19.

D'autre part, l'association des Communautés d'accueil dans les sites artistiques recherche des jeunes bénévoles pendant les vacances pour faire visiter des églises telles que Vézelay, Bourges, etc. Les jeunes intéressés séjourneront pendant deux ou trois semaines sur le site, vivront ensemble et accueilleront, de façon bénévole, les visiteurs de passage.

★ Communautés d'accueil dans les sites artistiques, 22, rue Chanoinesse, 75004 Paris. Tél. : 43-29-63-44.

Enfin, si vous avez plus de dix-huit ans et si des vacances dynamiques vous intéressent, devenez pendant trois ou quatre semaines, en juillet ou en août, accompagnateur au pair dans un séjour de vacances organisé pour des personnes handicapées moteur par l'Association des paralysés de France.

★ Association des paralysés de France, 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 45-80-82-40.

● **CINÉMA : scénaristes en herbe.** — L'association CINESCRIPT organise des stages à Paris ou des cours par correspondance pour tous ceux qui veulent se lancer dans l'écriture de scénarios cinéma ou TV.

★ CINESCRIPT, BP 162, 92304 Levallois-Perret Cedex. Téléphone : 47-48-03-75.

● **FESTIVAL : Magnificat.** — Tel est le titre du Festival artistique chrétien qui se déroulera à Paray-le-Monial du 3 au 7 juillet. Au cours de cette manifestation ouverte au grand public, seront proposés : deux grands spectacles par jour (concerts, ballets, théâtre) ; un concours national de création artistique ; des ateliers ; des expositions d'arts plastiques et décoratifs ; des conférences et des débats sur l'art et la spiritualité. Une session chorale, du 26 juin au 3 juillet, précédera le Festival.

★ Renseignements : Association pour le Festival artistique chrétien, 18, boulevard du Général-Koenig, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46-40-73-46.

SUR MINITEL

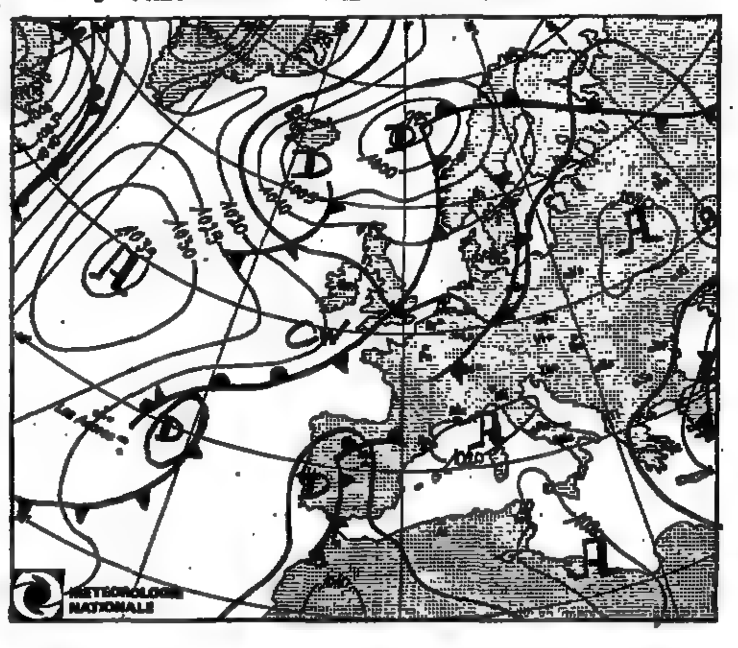
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI A 0 HEURE TU



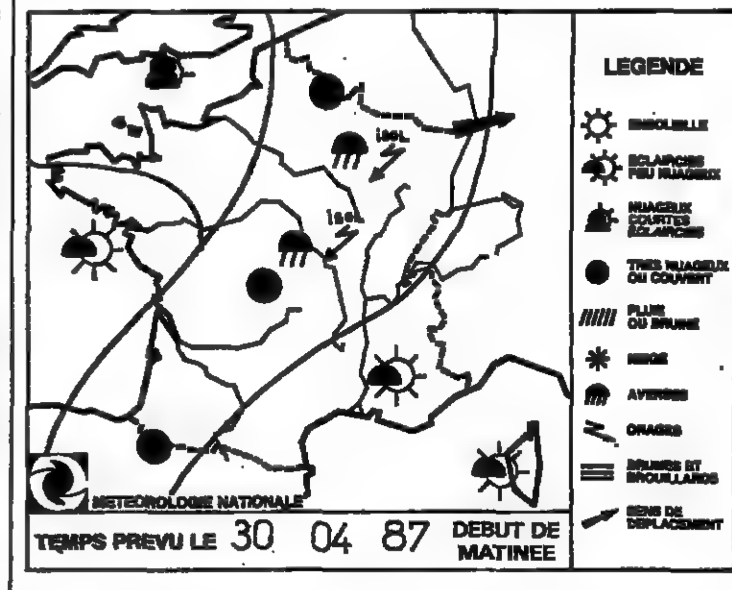
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 avril à 0 heure et le jeudi 30 avril à 24 heures.

L'anticyclone centré sur l'Europe centrale faiblira au cours des prochaines vingt-quatre heures, permettant à une faible perturbation à caractère orageux de traverser le pays. A l'arrière, un temps plus faible et variable s'établira.

Le jeudi 30 avril au matin, les nuages seront abondants sur la majeure partie du pays avec quelques ondées ou quelques orages isolés. Seuls la Bretagne sud, la Vendée, les Alpes, la Provence, la Corse, le Languedoc, le Roussillon et la basse vallée du Rhône bénéficieront de belles éclaircies.

Au cours de la journée, les éclaircies deviendront de plus en plus belles sur toute la moitié sud de la France, alors que les nuages et les quelques ondées orageuses se localiseront sur le quart nord-est. Du Nord à la Normandie à la Bretagne aux Pays de Loire et la Vendée, le ciel sera variable avec alternance de passages nuageux et d'éclaircies mais avec prédominance du soleil de la Bretagne sud à la Vendée.

Les vents de sud à sud-ouest seront faibles à modérés. Quant aux températures au lever du jour, il fera 6 à 9 degrés dans l'Ouest et 10 à 14 degrés sur le reste du pays. L'après-midi, le thermomètre marquera 18 à 22 degrés un peu partout, sauf dans le Sud-Est, où il atteindra 24 à 25 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-4 à 6 h TU et le 29-4-1987 à 6 h TU — le 28-4-1987

FRANCE											
AJACCIO	23	6	D	TOURS	26	12	N	LOS ANGELES	20	15	P
BIARRITZ	26	17	C	TOULOUSE	16	14	C	LUXEMBOURG	20	10	D
BORDEAUX	27	15	A	POINTE-À-P.	32	23	D	MADRID	23	10	N
BOURGES	27	10	C	**ETRANGER**				MARRAKECH	27	13	D
BREST	23	13	A	ALGER	22	14	N	MEXICO	23	10	A
CAEN	25	14	C	AMSTERDAM	22	12	C	MILAN	20	9	D
CHERBOURG	21	13	O	ATHÈNES	14	7	P	MONTRÉAL	18	3	N
CLERMONT-FERR.	24	13	C	BANGKOK	35	25	C	MOSCOU	12	4	C
DIJON	24	9	C	BARCELONE	19	11	D	NAIROBI	27	16	C
GRENOBLE St-M-H	27	11	N	BELGRADE	13	0	D	NEW-YORK	15	5	A
LILLE	24	13	N	BERLIN	19	7	D	OSLO	21	5	D
LIMOGES	23	13	C	BRUXELLES	23	15	D	PALMA-DE-MAL.	24	12	N
LYON	23	13	N	LE CAIRE	32	17	D	PÉKIN	25	14	D
MARSEILLE-MAR.	22	11	N	COPENHAGUE	19	4	D	RIO-DE-JANEIRO	27	24	N
NANCY	23	10	N	DAKAR	26	21	N	ROME	24	8	D
NANTES	24	14	A	DELHI	37	26	D	SINGAPOUR	32	25	N
NICE	19	14	D	DJERBA	19	12	N	STOCKHOLM	19	8	D
PARIS-MONTS.	26	16	C	GENÈVE	22	9	C	SYDNEY	25	20	D
PAU	24	11	C	HONGKONG	25	21	N	TOKYO	20	14	C
PERPIGNAN	17	13	C	ISTANBUL	11	7	C	TUNIS	19	8	D
RENNES	26	14	P	JÉRUSALEM	24	14	B	VARSOVIE	10	7	N
ST-ÉTIENNE	23	15	N	LISBONNE	19	13	A	VENISE	16	8	D
STRASBOURG	24	6	D	LONDRES	23	11	C	VIENNE	16	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4474

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■		■		■		
IV									
V			■				■		
VI					■			■	
VII			■						■
VIII		■							
IX						■			
X			■			■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Lampe de voyage. – II. Auxquels on a « bouché » un coin. – III. Note. Abréviation chère à saint Dominique. – IV. On l'appelle pour éviter de prendre une « volée ». – V. Possessif. Collectionneur de monnaies. Mesure étrangère. – VI. Qui a sa place au foyer. Forme de tuile. – VII. Négation. Portée à la « cave ». – VIII. Balance monétaire. – IX. Un peu de flotte dans beaucoup d'eau. Riposte de tireur. – X. Personnel. Ne mérite pas le bac. Sujet de philo. – XI. Se fait en brossant. Se retourne pour la troisième fois.

VERTICALEMENT

1. Marchande de salades. – 2. Préparation à la fraise. Lieu de prières. – 3. Distance chinoise. Rapport de cercle. – 4. Instrument à mesurer la force. – 5. On s'en sert en le mettant à l'index. Sortie d'enfant. Victime de la boisson. – 6. Un os dans l'os. – 7. Note. Peut tomber en arrêt devant n'importe quel bouquin. – 8. Capitale étrangère. Portion de tour. – 9. Sel fin. La part qui nous revient.

Solution du problème nº 4473

Horizontalement

I. Imitateur. – II. Navet. Tri. – III. Cire. Maas ! – IV. Aulne. V. Gager. Aïe. – VI. Nana. Age. – VII. Eusse. – VIII. Ta. Xi. Mi. – IX. Olt. Euler. – X. Légumes. – XI. Coléreuse.

Verticalement

1. Incognito. – 2. Mai. Aa. Allo ! – 3. Ivrogne. Tel. – 4. Tee. Eaux. Gê. – 5. AT. AR. Sieur. – 6. Mu. As. Ume. – 7. Etalage. Leu. – 8. Uranie. Mess. – 9. Risée. Air.

GUY BROUTY.

1er MAI

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Aucun quotidien ne paraît le 1er mai.

BANQUES. – Fermées le 1er mai.

POSTES. – Pas de distribution de courrier à domicile. Seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la permanence les dimanches et jours fériés.

SNCF ET RATP. – Service réduit des jours fériés.

GRANDS MAGASINS. – Tous fermés le vendredi 1er mai. Ouverts le samedi 2 mai, aux heures habituelles.

ASSURANCE-VIEILLESSE. – Les bureaux d'accueil de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, rue de Flandre et rue du Chevaleret, seront fermés au public du jeudi 30 avril à 14 h 30 au lundi 4 mai à 8 h 30.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les bureaux d'accueil de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne seront fermés du jeudi 30 avril à 12 heures jusqu'au lundi 4 mai au matin.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les bureaux d'accueil seront fermés au public du jeudi 30 avril à 15 heures au lundi 4 mai à 8 h 30.

MUSÉES. – A Paris seront ouverts : le Musée des monuments français, les musées Jean-Jacques-Henner, Gustave-Moreau et le Musée de l'holographie (de 13 heures à 19 heures).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 28 avril :

DES DÉCRETS

● Du 22 avril 1987 assujettissant l'Association pour la reconversion de salariés de la société anonyme Normed (Armen) au contrôle économique et financier de l'Etat.

● Nº 87-289 du 27 avril 1987 pris en application de l'article L-512-2 du code de la sécurité sociale (entrée et séjour des étrangers en France).

UN ARRÊTÉ

● Du 17 avril 1987 portant suppression du concours de l'agrégation de langue et de culture japonaises ouvert au titre de l'année 1987.

UNE LISTE

● Des sites classés au cours de l'année 1986.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 avril :

UN ARRÊTÉ

● Du 28 avril 1987 pris en application de l'article 15 de la loi Nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

UNE DÉCISION

● Nº 87-28 du 4 avril 1987 rejetant la demande d'autorisation présentée par le groupe d'acquéreurs conduit par Hachete SA en vue de la cession de 50 % du capital de la Société nationale de programme Télévision française 1.

Sports

CYCLISME

Les conséquences de l'accident de LeMond

Une équipe en réanimation

Une partie de chasse qui se termine mal peut-elle compromettre l'avenir d'une équipe cycliste ? La question se pose après l'accident survenu à Greg LeMond. Blessé alors qu'il traquait le gibier dans la région de Sacramento (Californie) (*le Monde* du 22 avril), le champion américain devra renoncer au Tour de France qu'il avait remporté l'an passé. Et son forfait hypothéquera singulièrement les moyens d'action du groupe Toshiba-La Vie claire dont il est le leader théorique.

La survie de cette formation constituée par Bernard Tapie serait essentiellement liée à une nouvelle victoire ou du moins à une performance d'un très haut niveau dans le Tour 1987. Il est évident que le forfait de Greg LeMond, compte tenu de la retraite de Bernard Hinault, remet en question la stratégie de l'équipe Toshiba et que ses chances de gagner le Tour de France en juillet prochain se trouvent en l'occurrence considérablement réduites.

Jean-François Bernard sera investi de responsabilités importantes, mais il est lui-même handicapé par une blessure et rien ne permet d'affirmer qu'il possède l'étoffe d'un vainqueur potentiel.

Bref, tout l'effectif est menacé du chômage. Pour Cyrille Guimard, directeur sportif de Gitane-Système U, la réglementation en vigueur plonge les coureurs professionnels dans un climat d'insécurité : « *Cette réglementation doit évoluer,* fait-il remarquer. *Actuellement – on l'a vu avec Renault – des équipes vivent le temps que vivent les commanditaires. Ceux-ci doivent être des partenaires, comme c'est le cas pour Système U et pas uniquement des employeurs. Une réforme en ce sens s'impose. La stabilité du secteur professionnel en dépend.* »

J. A.

● **BASKET-BALL : championnat de France.** – Limoges a battu Orthez 108 à 88, le mardi 28 avril, en match aller de la finale du championnat de France.

● **FOOTBALL : qualification olympique.** – Pour son premier match de qualification pour les Jeux olympiques de Séoul, l'équipe de France, championne à Los Angeles, a été battue par la Hongrie 2 à 0, mardi 28 avril à Aix-en-Provence.

● **HOCKEY-SUR-GLACE : coupe de France.** – Les Français Volants ont remporté la coupe de France en battant Tours par 8 à 5, le mardi 28 avril en finale.

Aventure

Huit adolescents au pôle Nord

L'expédition de huit adolescents français qui tentaient d'atteindre le pôle Nord magnétique sous la direction du docteur Jean-Louis Etienne, est arrivée au but, le mardi 28 avril en fin de matinée.

Les huit adolescents (quatre garçons et quatre filles de quatorze à quinze ans, sélectionnés après un concourt ouvert aux enfants du personnel d'une compagnie d'assurances) ont dû marcher pendant plusieurs jours avant de relier le pôle magnétique.

Malgré une température « *très douce* », les jeunes explorateurs ont souffert de quelques gelures aux pieds, a précisé par radio le médecin français, qui avait rallié le pôle Nord géographique à pied l'an dernier, à la même époque. Pour leur expédition, les jeunes Français étaient aussi accompagnés par quelques Esquimaux qui les ont initiés aux techniques polaires traditionnelles : construction des igloos, pratique du traineau à chiens et du ski sur la banquise. – *(AFP.)*

Faits divers

A Paris

Mort d'un pompier blessé dans un incendie

Le sapeur Franck Maréchal, vingt et un ans, un pompier qui avait reçu une forte décharge électrique en combattant un incendie survenu le mardi 28 avril, en fin d'après-midi, dans un immeuble du dix-huitième arrondissement à Paris, est décédé, dans la nuit de mardi à mercredi à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Deux autres sapeurs, plus légèrement atteints, ont été hospitalisés.

L'accident s'est produit dans le hall d'entrée de l'immeuble du 17 rue Vincent-Compoint, à l'arrivée des pompiers, alors que le courant électrique n'avait pas été coupé.

L'incendie, probablement d'origine accidentelle, qui avait pris naissance vers 18 heures dans la loge de la concierge, s'est propagé par la cage d'escalier jusqu'au cinquième et dernier étage, où un appartement a été la proie des flammes.

Les pirates de la Seine

« *A l'abordage !* » On n'avait pas entendu cela sur la Seine depuis les invasions normandes. Réveillés en pleine nuit par le piétinement des assaillants sur le pont de leur péniche, les Carlier – monsieur, madame et leurs deux enfants – n'en croyaient pas leurs oreilles. L'attaque a eu lieu dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 avril, au cœur même de Paris, dans le port des Champs-Elysées, situé à l'aplomb de la place de la Concorde. Le *Sancerre,* un bateau-restaurant de 200 tonneaux, avait quitté sans bruit son ancrage au bois de Boulogne pour venir aborder le *Pithéas-Vivas,* paisible péniche d'habitation de 100 tonneaux, et prendre sa place de vive force.

L'équipage du *Sancerre,* fort d'une quinzaine de gaillards, entreprit de couper à la hache les amarres du *Pythéas* pour l'entraîner au milieu du fleuve. Il fallut l'intervention de la brigade fluviale pour repousser les pirates. Héberluée par cette épopée du temps de la marine à voile, la famille Carlier a porté plainte pour violation de domicile, abordage nocturne et piraterie.

M. A.-R.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Ernest MILCENT
et
Marie-Thérèse MALTESSE,
se sont mariés dans l'intimité le 18 avril 1987.

26, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

Décès

– Mme Jacques Adler,
M. et Mme Antoine Franck,
Olivier et Nicolas Franck,
M. et Mme Philippe Adler,
Jean-Christophe et Emmanuelle Adler,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jacques ADLER,
docteur en droit,
avocat honoraire à la cour
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre
avec palme et étoile,

leur époux, père et grand-père,

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, entrée porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

158, rue de Courcelles,
75017 Paris.

– Le colonel (ER) et Mme Michel Berger,
Franck-Etienne, Aymeric, Lorraine, Thierry, Aude, Tangny, Jean-Roch Berger,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri BERGER,
née Rabes,

leur mère et grand-mère,

dans sa quatre-vingt-unième année, le 25 avril 1987.

La cérémonie religieuse sera célébré le lundi 4 mai 1987, 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Saulsotte (10).
Courbevoie (92).
Cachan (94).

Le docteur et Mme Jean Bidegaray,
Mme Françoise Bidegaray,
ses enfants,
Antoine et Isabelle, Joël et Sylvie, Patrick et Florence,
Jacques et Maryline,
ses petits-enfants,
Anne-Laure, Yann, Stéphanie, Morgane,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Madeleine Felgères,
sa sœur,
Mme le docteur Alice Bidegaray,
sa belle-sœur,
M. Emmanuel et Mme Isabelle Brecard
et leur fille Jacqueline,
Les familles Bidegaray, Felgères, Moureu, Pingret, Grossemy, Klein, Le Goff, Dusserre, Samama et Marques,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel BIDEGARAY,
officier de la Légion d'honneur,
médaille d'officier de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
ancien de Libération-Nord,
ancien conseiller général de la Seine,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 20 avril 1987, à Colombes (Hauts-de-Seine).

La bénédiction religieuse a été donnée, le samedi 25 avril 1987, en l'église Saint-Ferréol à la Saulsotte, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de la Saulsotte.

Cet avis tient lieu de faire part.

62, boulevard de la Paix,
92400 Courbevoie.
135, rue Etienne-Dolet,
94230 Cachan.

– Mme Marie-Blanche Godéchoux,
sa sœur,
M. et Mme Robert Labonelie
et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BISSONNIER,
dit Max Frantel,
ancien journaliste,
homme de lettres,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 28 avril, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière d'Arcachon.

– Sa famille,
Sa filleule
Et ses nombreux amis

ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Henriette BOURDIER,

survenu le 25 avril 1987.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

54, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– Mme Roger Cazes,
née Raymonde Gigout,
son épouse,
Mme Maurice Perrochon,
M. et Mme Michel Perrochon,
Mme Paulette Ackar
et ses enfants,
M. Léon Cazes,
M. Michel Cazes,
Les familles Aujoulet, Cazes,

Le personnel de la Brasserie Lipp,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CAZES,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu à Paris, le 23 avril 1987, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité au cimetière de Sceaux dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Brasserie Lipp,
151, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

(Le Monde du 25 avril.)

– Mme Paule Bertry,
Les familles Chomat et Rodriguez,
Les enfants Sylvette, Vivette, Roger, Gilles,
Et petits-enfants Laurette et Loaella,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice CHOMAT SYLVAIN,

survenu le 25 avril 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Chassiers (Ardèche), le 27 avril.

– **Etienne CORNET**

est décédé accidentellement en montagne le jour de Pâques, à l'âge de vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Sancergues (Cher).

De la part de
M. et Mme Jean-Marie Cornet,
Laurent et François,

6, place du Bosquet,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

– M. et Mme Gilbert Laugero,
M. et Mme Jean Liefooghe,
M. et Mme Guy Moreau,
ses enfants,
Thierry et Alain Dubois,
Les familles Laugero, Houwaer, Moreau, Prouteau, Chaminier, Bellanger et Boillet
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Lenoir, Thibault, Gaistel, Claisse, Blondit et Bregand,
ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
Les familles Jacques, Torregrosa, Ragouillot et Gazeaux,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DUBOIS,

survenu le 25 avril 1987, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 30 avril 1987, à 11 heures, au cimetière de Marly-la-Ville (Val-d'Oise), dans le caveau de famille.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière.

28, rue Claude-Debussy,
93290 Tremblay-lès-Gonesse.

– Ses anciens collègues du service correction du journal *le Monde*
ont appris avec tristesse le décès de leur ami

Maurice DUBOIS,

né le 12 mars 1913, entré au journal le 2 mai 1967, parti en retraite le 31 mars 1978,

et s'associent à la peine de la famille.

– Le conseil d'administration de l'Association française du Festival international du film de Cannes nous prie d'annoncer le décès de

Robert FAVRE LE BRET,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 28 avril 1987.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 30 avril, à 14 h 30, à Bougy-Villars (Suisse).

1171 Bougy-Villars,
Canton de Vaud (Suisse).

– Mme Robert Favre Le Bret,
née Geneviève Guillot,
Florence,
sa fille,
Christian,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert FAVRE LE BRET,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 28 avril 1987.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 30 avril, à 14 h 30, à Bougy-Villars (Suisse).

1171 Bougy-Villars,
Canton de Vaud.

(Le Monde du 29 avril.)

– Mme Ewa Feniger,
son épouse,
M. et Mme Clément Feniger,
son frère et sa belle-sœur,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux et petits-neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy W. FENIGER,
ingénieur civil du Génie maritime,

survenu le 26 avril 1987, à Paris-14e, dans sa soixante-treizième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au nouveau cimetière d'Aulnay-sous-Bois, le 30 avril, à 10 h 15, dans le caveau de famille.

3, allée des Gondoles,
95210 Saint-Gratien.

– Luynes (Indre-et-Loire).

Mme Georges Gautier,
son épouse,
M. et Mme Jean Gautier,
Mme Pierre C. Thiebault,
née Simone Gautier,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GAUTIER,
gouverneur général
de la France d'Outre-mer,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 27 avril 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 30 avril 1987, à 14 h 30, en l'église de Luynes.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bellevue,
37230 Luynes.

– Mme Robert Gœtt,
Marie-Jeanne Lavina
et ses enfants,
Danielle et Pierre Blanc-Gonnel
et leurs enfants,
Les familles Gœtt, Giuli, Minard, Bignalet-Cazalet et Segalen
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Maurice GŒTT,

survenu à Montpellier, le 20 avril 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 22 avril à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dauphiné-2,
174, rue Guillaume-Janvier,
34070 Montpellier.

– Sa famille,
Ses amis et connaissances,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Raymonde LORGEOUX,
née Marcelot,
inspectrice de l'enseignement technique,
officier des Palmes académiques.

Incinération lundi 4 mai, à 10 h 15, au Père-Lachaise.

Inhumation le lundi 4 mais, à 17 heures, ancien cimetière de Saint-Raphaël.

Anniversaires

– Il y a un an, le 29 avril,

Anne CHAMPONNOIS

nous quittait.

Sa mémoire est vivante.

– Il y a deux ans, disparaissait

Georges LEFRANC,
historien du monde du travail.

Souvenons-nous.

– Pour le premier anniversaire de la mort de notre cher époux et père,

M. Joël PRASQUIER,

on se réunira, le dimanche 3 mai 1987, à 12 h 30, au cimetière de Bagneux.

Mme D. Prasquier,
Le docteur et Mme R. Prasquier
et leurs enfants.

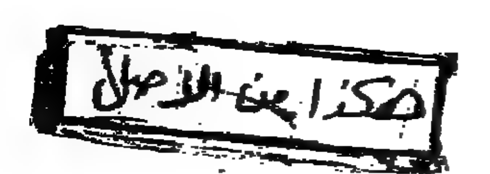
Communications diverses

– *Le* missionnaire et docteur Ewald Franck d'Allemagne vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la conférence : « *L'accomplissement des prophéties bibliques notre temps* », qu'il donnera le 1er mai 1987, à 14 h 30, salle des conférences en 69 *ter,* rue de la Chapelle, 75018 Paris. Orateur à la radio et à la télévision, ce serviteur de Dieu a visité plus de quatre-vingt-dix pays en s'adressant à toutes les professions de foi.

Quiconque croit en Dieu et sa parole est cordialement invité.

Entrée gratuite.

– Mercredi 29 avril a lieu une projection du film *la Moisson du désespoir* sur le génocide ukrainien (1932-1933) avec Léonid Pliouchtch, à 9 heures, université Paris-IX-Dauphine (INALCO).



Le Monde
EDUCATION

Colère dans les écoles anglaises

Grèves perlées, refus de toute activité en dehors des heures de cours... Mme Thatcher doit affronter la révolte des deux principaux syndicats d'enseignants, contre la dégradation du niveau de vie et les projets du ministre de l'éducation.

LE début – officiel – de la campagne électorale est, semble-t-il, imminent, et l'éducation sera, assurément, l'un des sujets les plus brûlants, pour le parti de Mme Thatcher. Le conflit larvé qui, depuis près de trois ans, perturbe le fonctionnement des écoles anglaises n'est pas près de s'achever. La semaine dernière, lors de leur congrès annuel, les deux principaux syndicats d'enseignants ont certes fait un pas en arrière dans leur plan de guerre d'usure contre le gouvernement. Mais ils ont trouvé en même temps une coalition nouvelle qui renforce manifestement leur détermination à combattre les projets du ministre de l'éducation, M. Kenneth Baker.

Le plus important de ces syndicats, le NUT (National Union of Teachers) a renoncé, après un vote négatif de ses adhérents, à lancer un mot d'ordre de boycottage systématique du remplacement obligatoire des collègues absents. Ce faisant, il s'est rapproché de la position plus modérée du NAS-UWT (National Association of Schoolmasters – Union of Women Teachers).

Ces deux organisations, qui représentent près de 75 % des enseignants du primaire et du secondaire, sont ainsi parvenues à former une *alliance* qui semble mettre fin, pour un temps, à de vieilles rivalités, souvent paralysantes. Cette coalition leur permettra vraisemblablement de se montrer plus fermes dans leurs autres projets d'action : une nouvelle série de grèves perlées d'une demi-journée et – ce qui est sans doute plus inquiétant pour le ministère – une très stricte interprétation du contrat de travail.

Cette innovation consiste à calculer au plus juste le temps de présence exigé : mille deux cent soixante-cinq heures, sur cent quatre-vingt-quinze jours par an. Dans un pays où instituteurs et professeurs sont tenus, depuis toujours, de superviser la plupart des activités sportives et éducatives (ateliers, visites) en dehors des cours proprement dits, cette forme de protestation risque d'affecter durement la partie du service de l'enseignement à laquelle les Britanniques, dans leur ensemble, restent très attachés.

« Tout ce qui est animation et fait la particularité de notre système va en souffrir cruellement », déclare un directeur d'école qui a calculé que certains de ses professeurs, s'ils appliquent à la lettre les consignes syndicales, auront également accompli le temps imposé dès la fin du deuxième trimestre ... *« Bien sûr*, ajoute-t-il, *ils ne cesseront pas les cours au troisième trimestre, mais ils n'en feront pas plus. »*

Si on en est arrivé là, c'est que, ces dernières années, le corps enseignant a vu son niveau de vie baisser assez considérablement par rapport à d'autres catégories professionnelles. *« Si le précédent ministre de l'éducation leur avait accordé 2 % supplémentaires voilà deux ans, on n'en serait pas à ce point de tension »*, constate le responsable de l'enseignement dans un comté. En Grande-Bretagne, l'éducation, comme toute autre administration, est très décentralisée, et ce sont les collectivités locales qui sont les employeurs. Celles-ci, souvent contrôlées par l'opposition, sont prises entre deux feux, car leur budget global est de plus en plus vérifié et limité par le gouvernement Thatcher.

Le bâton avant la carotte

Le nouveau ministre, M. Baker, nommé il y a un an, s'est montré un peu plus généreux que son prédécesseur. Mais, lorsqu'à l'automne 1986 un accord est enfin intervenu entre enseignants et collectivités locales, après de longues négociations et une première série de grèves perlées, M. Baker l'a dénoncé et corrigé *dans le sens de la restriction.* De surcroît, M. Baker a subitement mis fin à l'existence de l'organisme indépendant d'arbitrage qui présidait aux négociations salariales entre le gouvernement et les syndicats.

La nouvelle formule n'a pas encore été définie, et le ministre ne paraît pas pressé de la trouver. *« Nous n'étions pas du tout opposés à une réforme, mais il faut la faire*, disent les dirigeants syndicaux, *car pour l'instant, c'est le néant et nous nous trouvons ainsi privés d'un droit fondamental. »* Cette revendication est l'élément essentiel de la contestation actuelle.

M. Baker a aggravé la mauvaise humeur des enseignants *« en donnant du bâton avant d'offrir la carotte »*, selon l'expression du chroniqueur du *Financial Times*, c'est-à-dire en ne retenant qu'une partie de l'accord conclu entre les syndicats et les collectivités locales. Il a imposé des conditions de travail plus contraignantes, mais jusqu'à présent il n'a pas donné suite à l'autre aspect de l'accord : réduction des effectifs des classes surchargées et instauration d'un temps minimum de présence en dehors des cours (la réglementation nouvelle ne fixe que le temps total passé à l'école).

« Nous sommes favorables à l'amélioration du service évidemment, mais il faut y mettre le prix, et ce n'est pas seulement une question d'argent, déclare M. Fred Jarvis, secrétaire général du NUT. *Le ministre aura réussi cette prouesse de radicaliser un mouvement qui était plutôt enclin à la prudence. »* En disant cela, M. Jarvis sait que les syndicats doivent être circonspects dans leur protestation, car les parents d'élèves et le grand public en général paraissent manifester moins de compréhension qu'il y a quelques mois. Les derniers sondages indiquent que seulement un tiers des parents estiment maintenant que les enseignants sont sous-payés et plus de la moitié jugent leur grève injustifiée.

FRANCIS CORNU.

Les ponts de mai

Troisième trimestre-gruyère. 1987 ne fera pas exception à la tradition qui veut que les jours de classe fondent dès l'arrivée des premières chaleurs. Un record va même sans doute être battu : celui du nombre de jours de repos au mois de mai. Discrètement, une *note de service du 10 avril indiquait* au personnel de l'éducation nationale que les cours vaqueront dans les établissements d'enseignement élémentaire et secondaire les samedi 2 et 9 mai, pour cause de « ponts ». A Paris, le traditionnel « jour du maire » a été fixé le jeudi 7 mai.

A peine remis de leurs congés de Pâques, les écoliers, collégiens, lycéens et leurs professeurs vivront donc au rythme de la semaine des quatre jeudis : quatre jours de travail cette semaine (3 dans le primaire) puis 3 seulement à Paris (2 dans le primaire) la suivante... En attendant l'Ascension le jeudi 28 mai... et la Pentecôte le lundi 8 juin...

Il est vrai que le ministre de l'éducation nationale a juré que, en 1987, l'année scolaire ne se terminerait pas avant la fin juin. Et il a réussi à reculer de six jours, par rapport à l'année dernière, la date des épreuves du baccalauréat (qui commenceront le 24 juin au lieu du 18). Les conseils de classe, dans les classes où il n'y a pas d'orientation (sixième, quatrième, seconde et première) ne doivent pas se tenir avant le 15 juin).

Humanisme électronique

Préparer l'*« humanisme du XXIe siècle »* en alliant la technologie et les arts : telle est l'ambition du proviseur du lycée Alfred Kastler de La Roche-sur-Yon.

UNE barre de béton mal vieillie dans une banlieue mal dégrossie. Le lycée d'enseignement technologique – on ne dit plus « technique » – de La Roche-sur-Yon (Vendée) n'attirerait guère l'attention s'il ne se battait pour être considéré comme un lycée à part entière, en finir avec le cliché de l'apprenti aux ongles noirs. Au moment où la célébration du centenaire de l'enseignement technique (1) fournit l'occasion de nouveaux discours sur la « revalorisation » de ce parent désespérément pauvre de l'éducation nationale, le lycée de La Roche-sur-Yon montre ce qui peut être fait sur le terrain.

Est-ce le dynamisme du proviseur, l'enthousiasme des professeurs, la concurrence, très vive en Vendée, des établissements catholiques, ou l'ouverture de certains milieux patronaux locaux ? Le lycée se débat pour sortir du ghetto. Il s'est donné un nom prestigieux : celui d'Alfred Kastler, prix Nobel de physique. Autant viser haut, lorsqu'il s'agit de rivaliser avec un lycée d'enseignement général du centre-ville baptisé « Pierre-Mendès-France », et, pourquoi pas, avec Saint-Gabriel ou Notre-Dame-du-Roc, les lycées techniques catholiques du cru.

Mais surtout, M. Serge Monard, le bouillant proviseur, mène une croisade : *« La technologie*, prêche-t-il, *fait partie de la culture du vingt et unième siècle. A Kastler, on forme des techniciens de l'automatisme, des électroniciens qui passent le bac (E ou F) et poursuivent, pour la plupart, des études supérieures vers un BTS ou un DUT. »* Rien à voir avec l'ANPE. Avec les enseignants, il court les préaux pour tenter de convaincre les professeurs de collège qu'un bon élève peut être orienté sans déchoir vers son lycée technologique, annonçant avec fierté l'ouverture, dès la rentrée prochaine, d'une classe de première S, voie ouverte vers la prestigieuse série C.

Dans cette course à la respectabilité, il n'hésite pas à se démarquer du lycée professionnel, avec ses CAP et ses BEP ouverts sur la « vie active », en tentant de faire oublier que cet établissement partage le même bâtiment que le lycée technologique. *« Kastler, c'est l'enseignement général avec l'application concrète en plus, et les études supérieures ensuite »*, répète l'infatigable proviseur. Et de fustiger le mépris *« bien français »* des cols blancs pour les cols bleus, le dédain de la théorie pour la pratique, la domination de la culture dite « générale » sur la culture technique.

Ambitieux, M. Monard veut bousculer ces hiérarchies. Provocant, il rêve de rendre le latin obligatoire dans l'enseignement technique, une façon de montrer que le savoir a une unité, et que l'on peut raisonner sur Virgile comme sur un algorithme. *« Les mutations technologiques et économiques transforment l'organisation du travail*, explique-t-il. *Les tâches sont de plus en plus décloisonnées, les nouvelles responsabilités exigent des connaissances de plus en plus globales. » « La technologie utilise les mêmes concepts que les mathématiques*, renchérit M. Jean-Luc Violeau, professeur de génie électrique. *Il est essentiel de montrer aux élèves les similitudes de raisonnement. »* Voir les choses de haut : voila donc le sésame pour affronter les aléas prévisibles d'une future vie professionnelle.

Expression dramatique

Le lycée Alfred-Kastler prépare l'avènement de l'*« humanisme du vingt et unième siècle »* à sa manière : tous les élèves de terminale y font de la philosophie, et depuis quatre ans des options « art plastique » et « expression dramatique » ont été ouvertes. Du théâtre pour de futurs électroniciens ? *« Les entreprises se plaignent des difficultés qu'éprouvent les jeunes, même diplômés, à s'exprimer convenablement »*, commente M. Patrice Gablin, un professeur de lettres heureux et *fier d'enseigner dans un lycée* technologique. Un atelier-théâtre, animé à parité par des enseignants et des comédiens, enseigne aux jeunes la maîtrise de la parole et de l'expression corporelle. Complétant les apprentissages techniques, il peut préparer à des emplois d'éclairagiste ou de régisseur.

Les contacts avec les responsables du personnel des entreprises ont persuadé M. Gablin de la nécessité de mieux former les lycéens aux techniques de communication et d'animation de groupe. Tel est le but de son projet de création d'une nouvelle option « techniques de communication » plus large, ouverte aux nouvelles techniques d'expression. Des contacts sont déja pris avec le Théâtre du Galion, une compagnie locale, pour une initiation aux techniques théâtrales, et avec le Crédit agricole pour une formation à la rédaction d'un journal vidéotex destiné... à la promotion de l'image du lycée dans la région.

L'établissement multiplie ses clins d'œil aux entreprises. En 1986, une étude sur le thème de la mort en littérature a été complétée par un travail de conception d'un *« monument funéraire de l'an 2000 »*, destiné à *« rendre les cimetières moins tristes »*, avec l'aide d'une entreprise de marbrerie. La plus belle des tombes conçues par les élèves figure désormais au catalogue du marbrier.

Mais l'appel à la « générosité » privée n'est pas du goût de tous les enseignants de « Kastler » : certains craignent l'emprise croissante du patronat local. D'autres s'ouvrent à ce vent extérieur : *« L'entreprise fait bouger notre enseignement* explique M. Gablin. *Nous ne pouvons pas rester dans la poussière ici car toutes les connaissances théoriques sont confrontées à la pratique. »* Pour affermir son image d'établissement sérieux ouvert sur l'emploi, *« Kastler » rêve de fonctionner* comme une entreprise. Le lycée a déjà un patron (son proviseur) ; il s'apprête à créer des « cercles de qualité » réunissant les enseignants désireux de réfléchir sur l'art et la manière de mieux communiquer avec leurs élèves. D'améliorer la qualité du produit fini en quelque sorte.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle, vient de célébrer le centenaire de l'enseignement technique français. Les premières « écoles professionnelles » mêlant instruction générale et enseignement professionnel ont été créées dans les années 1886-1887.

Géoforum à Montpellier

L'Association française pour le développement de la géographie (AFDG) tiendra son Géoforum 1987 au CRDP de Montpellier, les 22 et 23 mai. Le thème en sera cette année « La découverte en géographie ». Y sera notamment présentée l'enquête menée par l'AFDG sur les débouchés des études de géographie, dont les résultats seront analysés dans *le Monde Campus* du 14 mai.

★ AFDG, 18, quai Claude-Bernard, 69007 LYON.

INTERNATIONAL



C O L L A B O R A T E U R S

Responsables de SUPERMARCHES OU SUPERETTES

Nous recherchons des **TEMPERAMENTS DE PATRONS** capables de s'investir.

Une expérience de la grande distribution (chefs de rayon hyper, directeurs ou adjoints de supers) et *une formation type Sup de Co. seraient appréciées.*

Les candidats retenus devront faire la preuve de leur capacité à prendre des responsabilités plus étendues que celles liées traditionnellement à la fonction.

Nous vous offrons une **REMUNERATION ATTRACTIVE** à laquelle s'ajoutent un intéressement ainsi que les avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous la référence 3911, qui seront transmis par :



COMMUNICO

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
met au concours trois postes de

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

Ces professeurs auront pour mission de développer une activité d'enseignement et de recherche dans l'un des domaines suivants :

- Architecture des systèmes informatiques ;
- Bases de données ;
- Infographie ;
- Périphériques ;
- Systèmes distribués et parallèles.

L'école attend des ces nouveaux professeurs une grande expérience pratique dans le développement et l'utilisation de systèmes informatiques, une large ouverture d'esprit, des talents pédagogiques confirmés et d'excellentes aptitudes à la recherche personnelle.

Délai d'inscription : 30 septembre 1987.

Entrée en fonction : à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander les dossiers relatifs à ces postes au :

Secrétariat général de l'École polytechnique fédérale de Lausanne,
CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

CHAINE ARCADE

Wir stellen vor

ARCADE HOTELS

Eine junge dynamische Hotelkette mit Hotels in Bochum, Essen, Düsseldorf, Frankfurt, Heidelberg und mehreren Städten in Frankreich und Belgien.

Arcade member of PULLMANN INTERNATIONAL HOTELS ist eine Tochter der renommierten « Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme » mit 40 000 Mitarbeitern weltweit.
Wir suchen für unsere Neueröffnungen 1987.

HOTELDIREKTOREN

Mit guten Kenntnissen der französischen Sprache. Verkaufsorientierung, Budgetdenken, Mitarbeitermotivierung und Mannschaftsgeist sind Qualitäten, die wir voraussetzen.

Wir bieten dem erfolgreichen Kandidaten ein leistungsbezogenes Gehalt sowie alle Vorteile, die mit der Zugehörigkeit *zu einer internationalen Gesellschaft verbunden sind.*

Interessenten sind gebeten, ihre Bewerbungsunterlagen einzusenden an

S.E.P.H.L, 12, rue Portalis, 75008 PARIS.
A.H.N. Service Exploitation.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Hôtel classé Marais, 53 m² à finir d'aménager + pet. gren., 21 300 F/m². Prix total 1 110 000 F. Tél. 42-72-95-27 pr R.-VS de 9 h à 18 h.

5e arrdt

PANTHÉON 3/4 P.
+ serv., p. de t., tt cft, asc. 1 890 000 F, 43-25-97-16.

7e arrdt

7e arrdt CHAMP-DE-MARS
Part. vds 2 p., s. de bns, 30 m², travaux à prévoir, 500 000 F. T. 43-26-63-07.

16e arrdt

DAUPHINE
vaste réception, 4 chbres, 180 m² ÉTAGE ÉLEVÉ
balcon, parking service.
GARBI : 45-67-22-88.

STUDIO IMPECCABLE
charme, calme, 650 000 F. MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

17e arrdt

VUE PANORAMIQUE TERRASSE 20 m², parkg
2 PIÈCES, 1 650 000 F. S/PLACE JEUDI, 13 H A 15 H 196 BD PEREIRE.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-16-40.

Part. ch. Paris, 20e
exclusivement appartement 5-6-7 p., 110 m² minimum. Tél. : 43-62-06-28.

locations non meublees offres

Paris

ABBÉ GROULT, dans bel imm. ancien, 1er ét., asc., 5 p., cft. 8.700 + ch. Tél. matin SEGECO, 48-22-69-92.

Montsouris-Alésia. Imm. ancien. 3 P., cuis., s.d.b., w.c. Dem. garant. Sal. 4.800 F. mois + ch. 45-89-64-05.

ALESIA, PTE VANVES, et envir. 2, 3, 4, 5, p. Px très abordables. 46-04-15-15.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-08.

terrains

A vdre terrain à bâtir ou construction à restaurer rég. Laval (Mayenne), prox. base plein air. Tél. : 35-80-18-09 apr. 18 h.

villas

92 SCEAUX (RER BOURG-LA-REINE), VILLA 6 PIÈCES + EXTANSION POSSIBLE, 2 100 000 F.
TÉL. 16-67-41-06-64.

maisons individuelles

LOCATION-VENTE ACCESSION

MAISONS INDIVIDUELLES
5 et 6 PIÈCES

GIF-SUR-YVETTE (91)
DOMAINE DE LA BOISSIÈRE
allée du Néflier.
TÉL. : (1) 45-35-66-96
(1) 60-12-10-74.

A vendre, cause départ, à 25 mn gare de lyon, direct dans petit village près Evry (91), maison dans résidence standing. 5 pièces, sur deux niveaux, sous-sol total, salon avec cheminée, salle à manger, 2 salles de bain, 2 WC, nombreux rangements. Terrasse 24 m² carrelée, sur 300 m². Proximité commerces et écoles. Prix 730.000 F à débattre. Tél. après 20 h, au 60-86-25-73.

domaines

LA RINCONADA, URUGUAY
Rinderfarm/Cattle Ranch/Elevage Bovin
Au cas où les propr. seraient intéres. à vendre la propr. susment., nous les prions de prendre contact par tél. au nº suivant : 042/332636 Suisse.

viagers

LIBRE PRÈS FORÊT COMPIÈGNE belle propriété sur parc 3 500 m², agréable maison bourgeoise, 8 pièces tout confort, état impeccable, piscine, dépendances, habitation, communs, etc., 400 000 + rente 12 000.
LODEL 43-55-00-44.

manoirs

SUPERBE MANOIR BOURBONNAIS XVIIIe s., Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de serv., dépendances, tt groupé, parc clos 1,5 ha, lisière forêt 15.000 ha, parfait pour cheval. 1.200.000 F. M. Pezet, expert. 03500 Saulcet. 70-45-35-70.

propriétés

Près Chartres ppté 16e siècle + colombier, s/2 500 m², parf. ét., tt cft, de site except., 1.400 000, 48-87-22-52 Paris de la jour. 37-28-57-09 sf jdi.

45 LOIRET 94 km Sud Paris, part. vd ppté caract., impec., comp. 2 bât., 6 p. et 4 p., 4 s. de bns, 1 500 m² parc, pisc., bois, riv., vendu sous sa valeur, 1 300 000 F, cause départ ret., 38-33-74-79, 38-33-72-95.

A vdre BOMPAS (3 km Perpignan, 6 km mer) VILLA 3 faces, plain-pied, F5 s/jdin, rue calme, très bon prix, tt cft. S'adr. HENNEBIQ, 2, rue du Roc-du-Midi, 66010 Perpignan. Tél. (16) 68-54-15-45 de 9 h à 11 h.

(82) 15 km Montauban, belle ppté 25 ha, comp. fruitiers, vignes et céréales. Hab. de caract., 4 p., cuis., nomb. dép., poss. vte sép., terres et bât., 850 000 F, 16-62-06-54-63.

CORRÈZE, maison caractère anc. (1707), pierre, toit lauze, état parfait, tt cft, 4/5 pièces, grenier, cave, 2 cheminées, s. terr. 3 000 m², 400 000 F. Tél. 43-20-22-86 matin/soir.

Élevage chevaux de course, centre France, maison de maître, tt cft + maison de service, dépendances, écuries 35 chevaux, sur 60 hect., pistes 1 000 mètres et 650 mètres, limite forêt 2 000 ha. Px : 2.000.000 F. M. PEZET expert 03500 Saulcet. T. : 70-45-35-70.

VILLENEUVE-SUR-YONNE
89000 ARMEAU
Particulier vends
Belle propriété de caractère du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², clos murs, tout confort, chauff. fuel. + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, + jardin d'hiver. Premier étage, 2 chambres, 2 bains. Grenier aménagé.
PRIX : 1 200 000 F
Tél. : 16 (1) 46-55-61-69
le matin ou après 20 heures.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
secrétariat + bureaux neufs.
Démarches R.C., et R.M.
SODEC SERVICFS
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81.

Domiciliation depuis 80 F/ms. Av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 bis, rue de Toul, Paris 12e. Constit. SARL 1 500 F/HT. INTER DOM – 43-40-68-50.

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATIONS
Location BURX et ATELIERS
Permanence téléphonique (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
Constitution sociétés commerçant, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– Paris-1er : 42-60-91-63 (rue Saint-Honoré).
– Paris-15e : 40-56-02-82
– 95 Gonesse : 39-87-31-53.

fonds de commerce

Ventes

URGENT RÉGION TOURS
(VENDS MURS ET FONDS)
(Possibilité fonds seul)

CHATEAU-HOTEL RESTAURANT*NN**
Aménagement de haut niveau

avec parc boisé de 14 ha

HOTEL GRAND CONFORT 11 numéros, possibilité 16 RESTAURANT 3 SALLES cité dans de nombreux guides.

Téléphoner, sauf week-end,
(16) 47-51-96-77.

Le Monde CADRES

Organisme public Paris-7e

RECHERCHE

LE CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT

Ce poste conviendrait à un cadre d'environ 35 ans déjà expérimenté, de formation Sciences Po ou équivalent.

Il requiert notamment le sens et le goût des contacts ainsi que de très bonnes qualités rédactionnelles.

Ce poste peut le cas échéant être pourvu par voie de détachement d'un agent de l'État ou des Collectivités territoriales.

Adresser candidature manus. + c.v. et photo au MONDE PUBLICITÉ, *sous nº 8 543 M. 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.*

Recrutons
DOCUMENTALISTE
Minimum requis INTD et gestion documentaire informatisée.
Env. C.V. + prétentions
Observatoire régional de la Santé
23, *rue Stanislas-Torrents*
13006 MARSEILLE.

Le numéro 1 de son secteur vous donne la possibilité de devenir l'un de ses futurs
CADRES COMMERCIAUX
– Formation assurée
– Rémunération motivante.
Rejoignez-nous en téléphonant au 45-00-28-87.

COMPAGNIE NOUVELLE DE CONTENEURS
FILIALE DE LA SNCF

Recrute

1 FUTUR CHEF DE PROJET

Votre dynamisme, votre sens de l'organisation, vos relations aisées avec les utilisateurs vous feront évoluer rapidement vers la responsabilité de :
CHEF DE PROJET
sur des applications gérées en temps réel sous bases de données.
NIVEAU :
MIAGE, INSA 2 à 3 a. d'exp.

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Vous vous intégrerez dans une petite équipe dynamique pour développer des applications gérées en temps réel.
NIVEAU :
DUT ou BTS informatique.
EXPÉRIENCE :
Vous avez travaillé au moins 1 an comme Programmeur en langage structuré, vous connaissez éventuellement PAC ou PACBASE et les bases de données.
NOTRE MATÉRIEL :
SPERRY 1100, biprocesseur connecté à un 2e ordinateur, réseau de 200 terminaux (micro PC) utilisant TRANSPAC.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS (proche gare de Lyon).
Env. c.v. manuscrit et prét. à : CNC, Monsieur le Chef du Personnel, 20, *rue Hector-Malot,* 75560 PARIS CEDEX 12.

Foyer mixte jeunes travailleurs
PARIS, embauche de suite
DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)
de formation universitaire ou équivalente. Conviendrait collectivité F.J.T. Envoyer candidature manuscrite, c.v. détaillé, sous nº 8 544 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, r. Montessuy, 75007 PARIS.

capitaux propositions commerciales

GROUPE D'INVESTISSEURS ALLEMANDS
(pas de placements de capitaux)

Cherche une participation active, minoritaire ou majoritaire, à une ou plusieurs sociétés, fonctionnant bien, qui gèrent des maisons pour handicapés ou personnes âgées *et/ou des cliniques privées, le cas* échéant leur reprise complète.

Continuer la gestion présente en est la condition.

Seront préférées les sociétés qui sont engagées dans plusieurs villes du pays et s'occupent d'au moins 1 000 patients.

Envoyez vos lettres,
qui seront traitées confidentiellement, à Conrad Jentsch, Wirtschafts und Vermögensberater.
Ecrire sous le nº 00000 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

GÉNÉRALISTE

H. 38 ans - IEP opt. économie

Expérience : négociation, organisation, communication, animation service public 50 personnes

cherche

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ou BRAS DROIT - Paris.

Ecrire sous nº 8534, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

CADRE SUPÉRIEUR

56 ANS

Expérience :
- Directeur des ressources humaines de grandes sociétés.
- Secrétaire général de groupe.
- D.G. de P.M.E.

Ouvert à toutes propositions PARIS y compris missions limitées.

Ecrire sous nº 8529,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

J.H. 28 a., cél., maîtrise anglais, bon sens rel. hum., 1 an G.-Bretagne comme prof. français, 3 ans encadrement club tennis, act. att. comm. dans tourisme, cherche emploi simil. où ses capacités puissent s'exprimer. Dispon. de suite même à l'étranger. Tél. après 18 heures : 64-57-53-91 ou 64-57-53-60.

H. Espagnol rech. place chauffeur direction, maître. Bonnes références. T. : 47-20-60-56.

H. 37 a. cherche poste région parisienne Chargé de mission auprès d'un cabinet d'audit ou Responsable au niveau d'une Direction financière d'entreprise.
Titulaire de :
- D.E.C.S. (complet).
- Diplôme de l'Institut nat. des techn. économiques,
- Un certificat supérieur.
- Niveau révision
+ 15 ans expérience dont :
- 5 a. auprès d'un important cabinet parisien d'audit.
- 6 a. responsable gestion comptable et financière auprès d'un groupe international.

Libre à partir du 4 mai 1987.

Ecrire sous le nº 1213
LE MONDE PUBLICITÉ
5, *rue de Monttessuy, Paris-7e.*

ALLEMAGNE FÉDÉRALE
Franco-allemand, expérimenté, ch. direction de filiale P.M.E. existante ou à créer (secteur industrie).
Ecrire sous le nº 8542
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 33 a. INGÉNIEUR GÉN. CIVIL ch. emploi dans l'informatique (début.), Paris, banl.
Ecrire sous le nº 8541
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE P.M.A. 48 a., exp. administration des ventes, achats, approv., gestion des stocks, management entrepôt, rompu à l'informatique, rech. poste à respons. ttes régions. M. Sobczak, 74 ter, rue Louise-Chenu, 94450 Limeil-Brévannes. Tél. : 45-69-03-85.

JOURNALISTE CONFIRMÉ
9 a. exp. presse, édition. Rédaction, secrétariat de rédaction, maquette, fabrication. Étudie toutes propos.
Ecrire sous le nº 8539
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 20 a., bonnes bases de secrétariat, comptabilité, notions d'informatique, ch. poste secrétaire.
Tél. : 26-85-53-37.

Particuliers (offres)

A VENDRE
- 3 coussins mousse de sol. Prix 100 F.
- Un living complet démonté avec glace. Prix 3.000 F.
- Un magnétophone grande bande à réparer. Prix 160 F.
- Une salle à manger comprenant 1 table, 4 chaises, 1 secrétaire, 1 vaisselier, 1 petite table à 3 lampes. Prix 3.000 F.

S'adresser à M. Bon Roger, 4, allée d'Anjou, 77500 Chelles. Tél. : 64-26-24-44.

Bijoux

Brillants, pierres précieuses
PERRONO bd des Italiens.
OPÉRA 4, chaussée d'Antin.
ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo.
Ventes-occasions-échanges

ACHATS BIJOUX
Brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Cours

Maît. de conf maths assure rattr., mise à niv. pour examens ttes classes. 43-47-02-79.

Part. ch. ÉTUDIANT avancé ou enseignant pour COURS philo, psycho et français, niv. examen entrée en faculté.
Tél. : 42-50-70-95.

Jeune fille au pair

Etudiant All. ch. 1 chbre, bon marché pour une durée de mai à juil. ds famille cultivée.
Tél. : 19-07-271-12241.

Rech. fille au pair pour U.S.A. + de 18 a. Env. lettre, motiv. + photo à Mme Chefter, Hôtel d'Angleterre, 44, r. Jacob, 75006 Paris, avant le 3 mai.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m²
Tél. : 46-58-81-12.

L'AGENDA

Séjours linguistiques

POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?
Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!
PENSION COMPLÈTE
ET LEÇONS A PARTIR DE 20 £/ JOUR
Ecrire à: REGENCY SCHOOL OF ENGLISH, Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tel: 843 591212 Telex: 96454
Ou: Mme Bouillon, 4 Rue de la Perseverance, 95 Eaubonne Tel: 39 59 26 33 (le soir).

ou: FRENCH IN FRANCE
The Regency, Palais de la Scala, Monaco
The Regency Langues, 1 rue Ferdinand Duval, Paris 4 eme.

Musique

UNIQUE A PARIS. Le dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-58-05-45. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-80-94

Restaurants

HOTELLERIE DE LA VANNE ROUGE
Dans la forêt de Fontainebleau à 40 mn de Paris.
Au bord du Loing.
RESTAURANT DE TOURISME
77690 MONTIGNY-SUR-LOING.
Tél. : 64-45-82-10.

Stages

Vacances éducatives, née de l'initiative d'un groupe de prof, propose des stages de révision et de perfectionnement en maths, français, anglais pour les enfants de la 7e à la seconde. 2 séjours de 3 semaines chacun sont organisés en juillet et août prochains ds un cadre exceptionnel de vacances en Bretagne (à St-Lunaire près de Dinard). Demander doc. à Vacances éducatives, 320, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou tél. 43-40-52-33, 43-40-70-13.

Vacances Tourisme Loisirs

JUAN-LES-PINS (06160) Hôtel Beachotel ***, av. Alexandre-III, 100 m de la plage, chauff., tout confort, restaurant, bar. Prix réduits. 93-61-81-85, Télex 461.1564.

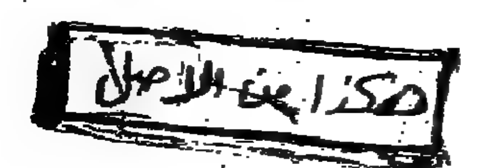
AUDE EN LANGUEDOC
MER, MONTAGNE, ARRIÈRE-PAYS. Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôte, gîte d'enfants, etc. Brochure sur demande.
CHAMBRE D'AGRICULTURE
70, rue Aimé-Ramon
11000 CARCASSONNE
68-25-24-95. 68-47-94-01.
Telex 500 370.

A louer GOLFE ST-TROPEZ Studio 4 pers., duplex 6 pers. juin à sept.
Rens. (1) 42-01-65-45 ap. 15 h.

A louer LAGRAVE (Tarn). Juil., août, sept. maison indép., cft, séj. 3 chbres. Tél. H.R. 12 h 30-13 h 30 ou à partir de 18 h au 63-41-75-80.

Séjour enfants été 1987
(Ht Doubs, alt. 900 m.)
Yves et Liliane (36 a.) accueillent vos enfants ds ambiance familiale ds ancienne ferme XVIIe restaurée, au milieu des pâturages, et forêts. 12 enfants maxi. pour garantir qualité chbres avec s. de b., tennis, poney, randon. pédestres, découverte milieu rural, fabric. du pain.
Px 1.400 F/sem/enfant
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

PART. LOUE juin-juil.
10 km Montpellier
Villa avec piscine
sur 1000 m². 5.000 F quinz.
Tél. : 67-70-54-36.



Le Monde

EMPLOI

Bâtiment et travaux publics

La chasse aux cadres

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics rivalisent aujourd'hui d'ingéniosité pour attirer les jeunes diplômés. La reprise de l'activité dans ce domaine et le démarrage d'actions de diversification accroissent, en effet, leurs besoins en personnel d'encadrement.

LE secteur du bâtiment et des travaux publics manque de cadres. Constat étonnant dans une branche connue pour l'ampleur de ses réductions d'emplois : ses effectifs globaux ont, en effet, diminué de 25 % entre 1977 et 1986. Mais ce déclin qui affectait essentiellement les ouvriers a complètement masqué un phénomène inverse : celui de l'augmentation des effectifs d'ingénieurs et cadres depuis 1984. Ainsi, selon la dernière enquête semestrielle réalisée par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) auprès d'un panel de 3 445 entreprises, 8 800 cadres ont été embauchés dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) en 1986.

« C'est quinze fois ce qu'a fait l'automobile ! Il est temps de remettre certaines pendules à l'heure », remarque Jean Prevel, directeur général adjoint de l'APEC, à la revue *le Moniteur* (1). Le BTP se place ainsi en quatrième position dans le classement des secteurs ayant recruté le plus de cadres en 1986. Pour 1987, les prévisions de recrutement de cadres restent nettement positives : 15 % des entreprises interrogées déclarent vouloir augmenter leurs effectifs de cadres dans les mois à venir, 6 % les réduire, et 79 % les stabiliser. Les cadres de production sont les plus recherchés : ils ont représenté 60 % des recrues en 1986 ; viennent ensuite les commerciaux (11 %), les administratifs (8 %), les chercheurs (7 %), les dirigeants (6 %), financiers et comptables (4 %), informaticiens (4 %).

Redresser une image négative

Diverses raisons expliquent cette expansion. L'évolution du secteur, tout d'abord. En chute libre jusqu'en 1984, le chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics a recommencé à croître en 1985. L'ouverture de nouveaux chantiers confirme cette évolution : des parcs de loisirs au tunnel sous la Manche en passant par la relance du plan autoroutier, la construction de voies et d'équipements en Savoie pour les futurs Jeux olympiques, les entreprises du BTP auront du pain sur la planche pour les années à venir.

Or cette reprise de la croissance semble avoir pris de cours un grand nombre d'entreprises du secteur qui avaient bloqué toute embauche jusqu'en 1985. *« Il faut donc aujourd'hui reconstituer une génération de cadres »*, explique Yves Marie, du cabinet de recrutement Bernard Krieff.

Ces entreprises sont, en outre, de plus en plus nombreuses à vouloir confier la responsabilité de petits chantiers à de jeunes ingénieurs plutôt qu'à des agents de maîtrise confirmés, comme c'était le cas dans le passé. Plus polyvalents, ces ingénieurs s'adaptent plus facilement aux nouvelles exigences de cette profession : le responsable d'un chantier n'est plus seulement un technicien, il doit aussi avoir des talents de gestionnaire, de commercial, être ouvert aux nouvelles technologies et apte à diriger une main-d'œuvre (ouvriers et maîtrise) elle aussi plus qualifiée : *« Avec la réduction de la taille des chantiers et de la structure de l'encadrement, les chefs d'équipe ont tendance à devenir des hommes clés du chantier, occupant bien souvent dans les faits le rôle antérieurement dévolu au chef de chantier. Cet ensemble d'éléments exige des capacités de réflexion et d'organisation de son travail, de communication et de management des hommes plus importantes et différentes que par le passé* (2) ».

Mais ces recrutements se révèlent difficiles. Pour de multiples raisons. Tout d'abord la baisse globale de l'emploi dans le BTP a éloigné nombre de jeunes de ce secteur. D'autant plus que *« l'image en était déjà peu reluisante »*, déplore François Potier, directeur des ressources humaines de Quille, principale filiale régionale du groupe Bouygues : *« Ils ont en tête une image négative des travaux de chantier considérés comme rudes et sales. »*

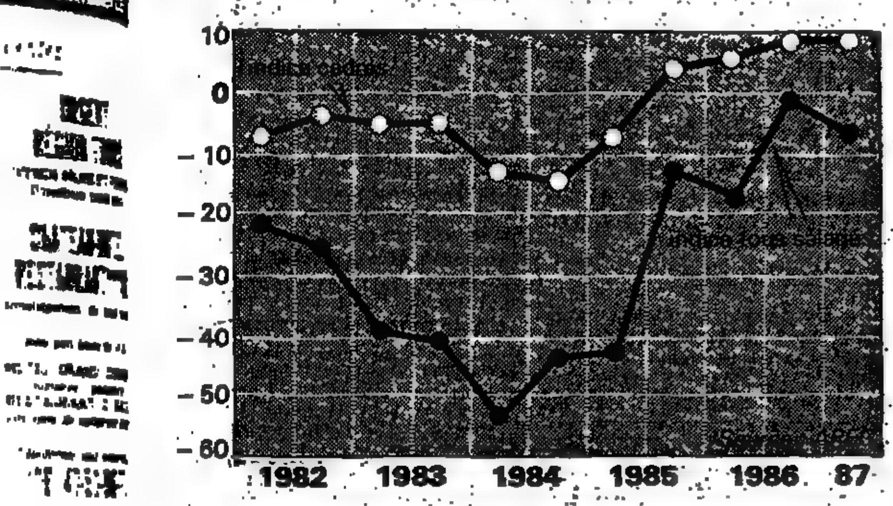
Autre handicap : les cadres du BTP doivent être très mobiles ; il faut pouvoir passer d'un chantier à un autre. Contrainte majeure lorsque, comme le remarque Jacques Baulès, responsable de l'emploi et des carrières pour les élèves et anciens élèves de l'Ecole nationale des ponts et chaussées : *« 50 % des ingénieurs vivent en couple à leur sortie de l'école. »*

Résultat : les jeunes diplômés se sont détournés du BTP, préférant conduire leurs pas vers des horizons plus attirants : informatique en particulier. Ainsi, seulement 11,5 % des élèves sortis en 1986 de l'Ecole des ponts et chaussées ont choisi d'entrer dans une entreprise du BTP. Alors que 17 % sont allés dans de grandes entreprises industrielles, 16,5 % dans les sociétés d'informatique et 15,5 % dans la banque. Les 39,5 % restants se répartissent entre des entreprises de conseil, des sociétés d'ingénierie, des entreprises parapubliques et des sociétés pétrolières. *« Mais le taux des jeunes attirés par le BTP irait en s'améliorant »*, affirme Jacques Baulès.

Les élèves diplômés d'écoles plus spécialisées, comme l'Ecole spéciale des travaux publics, sont les premiers bénéficiaires de cet état de fait : *« En 1986, 70 % des élèves sont allés dans le BTP, et chacun d'entre eux a eu en moyenne trois propositions d'embauche,* affirme Serge Eyrolles, président de l'école. *La situation n'a jamais été aussi bonne. »*

Aujourd'hui, les entreprises du BTP doivent donc rivaliser d'ingéniosité pour attirer à eux les jeunes ingénieurs : campagne publicitaire dans la presse (*« Jeunes ingénieurs : faisons route ensemble »*, proclame la société SCREG Routes à grand renfort de pleines pages de publicité en couleur, dans la presse), sponsoring d'exploits sportifs (comme la participation au financement d'une ascension de l'Himalaya par la société Quille au bénéfice d'un ingénieur de la maison, pour donner aux employés de l'entreprise le *« goût des cimes »*), tandis que la Fédération nationale des travaux publics sponsorisait cette année le Gala des grandes écoles.

Tous les moyens sont bons pour redorer leur blason. Après une politique de communication alarmiste plutôt destinée à attirer des aides vers ce secteur en difficulté, elles préfèrent aujourd'hui mettre en avant les aspects positifs de la profession : *« Le BTP est l'un des rares secteurs où un jeune peut avoir très vite des responsabilités,* précise François Potier, *car un chantier se mène comme une PME, avec un compte d'exploitation et des objectifs à tenir, des équipes d'une vingtaine de personnes à diriger. »*



Le recrutement des cadres dans le BTP se poursuit. Ce graphique indique la différence (en pourcentage) entre le nombre d'entreprises désirant recruter et le nombre d'entreprises ayant l'intention de débaucher. Ainsi, en 1987, ce chiffre est de 9% pour les cadres (15% des entreprises souhaitent en recruter, 6% envisagent de réduire leurs effectifs) et de – 5% pour les non-cadres.

Des salaires proches de la moyenne

Les salaires se rapprochent de ceux d'autres secteurs d'activité. Le salaire moyen proposé aux élèves de la dernière promotion de l'Ecole des ponts par les entreprises du BTP était de 163 000 F (soit légèrement inférieur au salaire moyen proposés par les entreprises tous secteurs confondus et qui était de 171 300 F). A comparer aux 165 000 F offerts par les sociétés d'informatique, mais aussi aux 190 000 F des sociétés de conseil et grandes entreprises industrielles.

Une enquête réalisée par la FASFID (Fédérations des associations françaises d'ingénieurs diplômés) confirme ce phénomène : le salaire moyen de la profession pour un ingénieur débutant serait légèrement inférieur à celui des autres secteurs. En revanche, il deviendrait supérieur pour un ingénieur confirmé.

Si les entreprises multiplient les propositions d'embauche en direction des jeunes diplômés, il semble néanmoins que les choses ne soit pas aussi roses pour les ingénieurs ayant dépassé la quarantaine. *« Difficile pour un ingénieur de quarante-quarante-cinq ans victime de restructuration, fusion, absorption, de trouver un emploi »*, constate Daniel Tanet, directeur de la société des ingénieurs diplômés de l'Ecole spéciale des travaux publics. *« Sans formation commerciale, ses seules compétences techniques ne justifient pas de le payer à un salaire supérieur à celui d'un collègue dix ans plus jeune. »*

Souvent homme d'une seule entreprise, il lui est en outre difficile de se faire accepter par un concurrent. Car, si la mobilité est la règle sur les chantiers, elle n'est apparemment guère appréciée quand il s'agit de passer d'une entreprise à une autre.

Deux phénomènes pourraient néanmoins contribuer à franchir ce cap difficile.

Le développement de la « reprise » d'entreprise tout d'abord. *« Beaucoup de patrons de petites entreprises familiales, créées juste après la guerre, n'ont souvent personne pour leur succéder : ils ne comptent aucun gestionnaire parmi leurs cadres, qui n'ont souvent pas suivi d'études supérieures, et ils n'ont pas de descendant prêt à prendre la relève »*, observe Daniel Tanet. Une chance à saisir pour des ingénieurs expérimentés ayant démarré leur carrière dans un grand groupe, mais prêts à assurer la direction d'une petite entreprise. Signe des temps : un club d'entrepreneurs des Ponts vient ainsi d'être créé par l'association des anciens élèves des Ponts et Chaussées.

Autre phénomène : la diversification des entreprises du BTP dans des secteurs connexes : montage d'affaires et promotion immobilière, sociétés de second œuvre (électricité, tuyauterie, etc.), réhabilitation de bâtiments, maintenance d'équipements, et à l'avenir « domotique », c'est-à-dire commercialisation d'appareils électroniques pour le contrôle et la gestion des logements. Cette diversification s'accompagne souvent de la création de filiales dont la direction doit aussi être confiée à des cadres expérimentés.

Et dans la poursuite de cette diversification à outrance, reste à savoir si on verra d'anciens responsables de chantier apparaître sur nos écrans de télévision ! Nul doute en tout cas que le rachat de TF1 par Bouygues jouera un rôle essentiel dans l'amélioration de l'image du secteur.

ANNIE KAHN.

(1) *Le Moniteur des Travaux et du Bâtiment* du 30 janvier 1987.

(2) Les nouvelles compétences dans le bâtiment. Discours et réalité par J.-P. Le Goff. Etude réalisée par le plan construction mis en œuvre au sein du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Edition CNAM. Prix : 55 F.

La première foire aux informaticiens

IL y avait la Foire aux cancres, la Foire à la ferraille et au jambon, la Foire à la brocante. Désormais, il faudra aussi compter avec la « foire au boulot », plus dignement baptisée « Job Fair » par ses organisateurs. La première du genre en France, aura lieu à Paris, à l'hôtel Nikko, les 22 et 23 mai prochain. Son objectif est de favoriser les contacts entre les entreprises ayant un certain nombre de postes à pourvoir dans un secteur déterminé (l'informatique en l'occurrence) et les candidats au recrutement. A la différence des Salons organisés à l'initiative d'écoles ou d'universités, cette manifestation ne s'adresse pas aux étudiants à la recherche d'un premier emploi, mais aux personnes ayant moins de deux ans d'expérience. Des manifestations de ce type existent aux Etats-Unis depuis une quinzaine d'années. Elles firent leur apparition en Europe en 1985. Une vingtaine y ont eu lieu en 1986 en Grande-Bretagne, Scandinavie et aux Pays-Bas.

Leur succès serait essentiellement dû au fait qu'elles permettent aux candidats de rencontrer *directement les responsables* opérationnels des sociétés. Les exposants sont, en effet, exclusivement des entreprises et non des cabinets de recrutement. Ainsi, pour la première « Job Fair » parisienne, le Crédit Lyonnais, Michelin, Cap Sogeti, Bull, entre autres, ont déjà réservé leur stand.

Et pour les visiteurs qui redouteraient de rencontrer collègues, employeurs ou employés dans les allées du Salon, un alibi est tout trouvé : ils pourront toujours dire qu'ils sont venus assister au séminaire organisé pendant la durée de l'exposition sur le thème « Comment recruter et *gérer vos informaticiens en* 1987 ? »

A. K.

★ Renseignements : Pro/Search, 6, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris, tél. (1) 45-48-95-01.

● **Une étude internationale sur les transformations de l'emploi dans les banques et compagnies d'assurances.** — L'intensification de la concurrence et l'utilisation intensive d'outils informatiques ont profondément modifié les emplois dans les services financiers. Les résultats d'une étude menée sur ce sujet en RFA, aux Etats-Unis, en France, au Japon et en Suède viennent d'être publiés dans le numéro 17 de la revue *Formation-emploi du CEREQ* (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), publiée par la Documentation française. Au sommaire de ce même numéro : un dossier sur « Le système éducatif et le marché du travail », et deux articles consacrés aux informaticiens.

● **Former aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.** — Le futur Eurodisneyland de Marne-la-Vallée devrait créer 6 000 emplois dans l'hôtellerie et la restauration d'ici à 1992 et plus du double d'ici à l'an 2 000. Pour permettre aux 40 000 hôteliers restaurateurs d'Ile-de-France, de disposer à temps du personnel formé nécessaire, le conseil régional d'Ile-de-France vient de signer un protocole d'accord avec le Fonds national d'assurance formation de l'industrie hôtelière (FAFIH) qui, dans un premier temps, précisera les prévisions d'emploi à moyen terme en Ile-de-France, et définira le plan de formation nécessaire pour permettre à ces entreprises de s'adapter à ces évolutions.

Economie

AFFAIRES

La fusion Thomson-SGS dans les semi-conducteurs

« Alliance n'est pas désinvestissement »

nous déclare M. Alain Gomez, PDG de Thomson

Le groupe nationalisé Thomson a continué d'améliorer ses résultats en 1986. Il affiche un chiffre d'affaires de 62,65 milliards de francs (contre 59,88 milliards de francs en 1985) et un résultat consolidé de 1,816 milliard de francs (contre 583 millions de francs). Les performances de sa plus importante filiale, Thomson-CSF, sont également en hausse, avec un chiffre d'affaires consolidé de 36,05 milliards de francs (contre 32,609 milliards précédemment) et un résultat net de 2,185 milliards (960 millions en 1985).

M. Alain Gomez nous explique sa stragégie et répond aux questions qui se posent sur l'ensemble de ses secteurs d'activités : composants, électronique de défense, électronique grand public... Pour atteindre une taille suffisante, des alliances sont parfois nécessaires, mais, pour le PDG de Thomson, s'allier n'est pas synonyme de désinvestir.

« Vous venez de signer un accord avec l'italien SGS dans les composants. La CGT parle de désengagement puisque vous ne contrôlez plus que 50 % du nouvel ensemble. Quel est le sens de cette opération ?

– L'accord avec l'italien SGS porte sur une alliance à parité à 50/50. Nous atteindrons, dès cette année, les objectifs que nous nous étions fixés pour 1990, à savoir atteindre au moins 3 % du marché mondial des semi-conducteurs. Mais plus vite, moins cher et avec moins de risques. Ce n'est pas un désengagement, c'est la poursuite de la stratégie par d'autres moyens.

– Comment contrôle-t-on un groupe avec des actionnaires à parité ? Qui dirigera ?

– Nous passerons à côté d'une bonne partie des opportunités européennes si nous n'acceptons pas, quelque incommode qu'elle puisse être, la formule du 50/50. Dans ce cas précis des activités semi-conducteurs de la STET, maison mère de SGS, et de Thomson, il *s'agit d'ensembles exactement* de la même taille. Il n'y a donc aucune raison que l'un prenne le pas sur l'autre.

» Les inconvénients d'une telle formule devront de plus en plus souvent être pris en considération dans les fusions européennes parce que c'est souvent comme ça que se présentent les choses. En outre, dans le cas particulier, ils sont largement inférieurs aux inconvénients que risquait de subir Thomson semi-conducteurs à poursuivre son chemin tout seul.

– Thomson achève en 1986 son redressement. Pourtant la compétition se fait dans chacun de vos métiers plus rude, et l'on parle régulièrement de cession du grand public ou du médical. Qu'en est-il de l'avenir du groupe ?

– *1986* marque en effet la fin de la phase de retournement. La rentabilité, sans avoir atteint encore l'objectif fixé, s'est considérablement améliorée, comme l'illustre Thomson-CSF – les deux tiers du groupe, – qui avait une situation nette négative de 246 millions de francs en 1983 et termine l'exercice 1986 avec une situation nette positive de l'ordre de 10 milliards de francs. Cette filiale avait perdu environ 2 milliards de francs en 1982 et elle va en gagner plus de 2 milliards en 1986.

» Voilà la base sur laquelle peut s'établir la nouvelle phase de redéploiement du groupe. Thomson faisait trop de chose. Depuis 1982, nous avons cédé plusieurs activités : les télécommunications civiles, les lampes, les pompes, les connecteurs, la céramique, le crédit-bail, représentant au total 15 milliards de chiffre d'affaires. Le groupe est encore, parmi les grands de l'électronique mondiale, celui qui, à l'exception de Philips, exerce pour sa taille le plus de métiers. Mais nous avons un *portefeuille-cœur de métiers constitué* par l'électronique de défense, le grand public, les composants, le médical et les activités de services financiers dont la composition me semble aujourd'hui satisfaisante. La faiblesse relative de certains d'entre eux se compense par un bon emboîtement des uns dans les autres. A quelques métiers périphériques près – dont nous pourrons éventuellement désinvestir, – nous sommes arrivés à une assez bonne répartition en fonction de trois critères : la rentabilité des capitaux investis, la clientèle (administration, grand public...) et la localisation des ventes (Europe, Proche-Orient, Etats-Unis). C'est cet équilibre qui pallie l'insuffisance relative de chacun des secteurs. Cela dit, cette dernière doit être corrigée, et la stratégie du groupe est, pour chacun de ses métiers principaux, de maintenir dans le peloton de tête ceux qui y sont déjà et d'y installer ceux qui n'y sont pas.

La finance complète l'industrie

– Cela veut-il dire que vous n'avez envie de sortir d'aucun de ces secteurs ?

– Il n'y a pas de stratégie de désinvestissement d'un de ces « métiers-cœur ». Toutefois, cela veut dire que, d'une part, il faut que nous soyons performants, et que, d'autre part, étant performants, il faut que nous essayions de gagner des parts de marché. Seuls là où nous le pouvons. En contractant des alliances là où nous ne pouvons rester seuls, alliances ne signifiant pas désinvestissement.

– Vous citez maintenant les services financiers comme l'un de vos métiers. Ne considérez-vous pas que l'industrie est malade de la finance ?

– Non, je considère que l'industrie que nous faisons ne peut pas se passer de la finance. Celle-ci complète notre métier d'industriels, essentiellement dans le secteur de l'électronique et des systèmes de défense, en fournissant les moyens d'insérer les produits dans des ensembles pour lesquels les considérations de services – pas seulement financiers, mais incluant le « trading », l'assurance, les compensations – sont maintenant des éléments fondamentaux.

– Autrement dit, maintenant, pour offrir un service complet, il faut aussi être banquier ?

– Pas banquier. Nous ne sommes pas banquiers. Financiers. Et, à partir du moment où nous avons reconnu cette nécessité, nous avons décidé de faire d'une pierre deux coups et d'ériger cette activité indispensable en métier autonome en lui donnant le second – et secondaire – objectif d'être un centre de profits. Ce qu'il est devenu.

– Est-ce que cela ne prive pas l'industrie d'investissements ?

– Ce n'est, en tout cas, pas vrai pour Thomson, car non seulement nous n'avons cessé d'accroître nos investissements et nos budgets de recherche-développement – et donc, ce qui a été donné à la finance n'a pas été pris à l'industrie, – mais au contraire la finance contribue à améliorer nos résultats. Je ne crois absolument pas à cette séparation artificielle, en tout cas chez nous.

– Thomson-CSF est un grand de l'électronique militaire. Est-ce l'axe prioritaire du groupe ?

– Il n'y a pas d'axe prioritaire du groupe. Il y a des vocations. Celle-là en est une avec les autres, mais elle représente 40 % de l'activité – c'est la première en importance, – et nous avons, dans ce domaine, une certaine responsabilité nationale.

– Vous avez réorganisé la branche « équipements et systèmes » et vous en êtes le patron direct. Est-ce par goût personnel de la chose militaire ?

– Absolument pas. C'est pour deux raisons :

» ● Ce secteur est essentiel à Thomson, et même au-delà de Thomson ;

» ● *C'est celui qui va être maintenant le plus concerné par les phénomènes de redistribution des cartes à l'échelle occidentale* – Europe et Etats-Unis. Le métier de l'électronique de défense n'avait aucune raison d'être épargné par les grands mouvements de redistribution, de dérégulation, de restructuration, qui ont touché successivement l'électronique grand public dans les années 70, les composants et les télécommunications dans les années 80, le médical, comme on est en train de le voir actuellement avec l'accord Philips-GEC. Ce grand mouvement a déjà commencé aux Etats-Unis : rachat de RCA par General Electric, fusion de Sperry et de Burroughs, désinvestissement partiel dans certains groupes, par exemple Honeywell. Il a gagné l'Angleterre : tentative d'OPA de GEC sur Plessy et l'Allemagne avec le rachat d'AEG par Daimler-Benz.

» Et tout ce phénomène va se développer en Europe alors que les marchés traditionnels des industries françaises d'armement se rétractent en raison de la diminution considérable du pouvoir d'achat des pays pétroliers et des pays en voie de développement. Cela signifie que la mer devient grosse, et qu'il va être difficile de mettre du charbon dans la machine. Dans cette situation, c'est le patron qui prend la barre. D'ailleurs, connaissez-vous beaucoup de sociétés de l'importance de Thomson-CSF dont le président ne soit pas aussi directeur général ?

L'expansion prudente

– On vous reproche de donner cependant une place excessive à l'électronique de défense, ce qui correspondrait à une « militarisation » du groupe et conduirait à un désengagement progressif des autres métiers de l'électronique civile.

– Cela n'aurait aucun sens pour le groupe dans son environnement compétitif tel qu'il est. Aucun gestionnaire raisonnable ne conserve durablement dans son portefeuille *d'activités un métier qu'il ne juge* pas susceptible d'atteindre un niveau de rentabilité suffisant. S'il était démontré que, en désinvestissant de tous les autres métiers, le groupe pouvait devenir un leader mondial incontestable sur l'un d'entre eux, quel qu'il soit d'ailleurs, peut-être la question pourrait-elle se poser. Mais, comme tout cela est complètement théorique, la question ne se pose pas.

– Vous êtes favorable à une défense européenne ?

– C'est aux gouvernants de décider. Moi, je la souhaite. Elle permettrait aux industriels européens comme Thomson-CSF d'atteindre sur leur marché domestique la masse critique indispensable à leur survie. Et au bout du compte à l'Europe de conserver la maîtrise des technologies et des techniques sans laquelle il n'y aura pas pour elle de véritable indépendance. Comme industriel, je peux simplement vous dire que l'Europe a encore les moyens technologiques et industriels de se défendre. Il n'y a pas de doute *là-dessus. Mais pour plus longtemps.* Cela se jouera avec les restructurations en cours dans les cinq ans qui viennent.

– Dans le grand public, Thomson peut-il mener une autre politique que défensive ?

– D'abord Thomson grand public a recouvré la santé. Son résultat d'exploitation en 1986 a plus que doublé par rapport à 1985 et nous *prévoyons une nouvelle progression* en 1987. Entre 1970 et 1985, nous avons multiplié notre chiffre d'affaires en francs constants par 5. Nous avons connu une croissance phénoménale ! Pour moi, il s'agit d'une politique d'expansion, de très forte expansion, mais prudente et en aucun cas défensive.

– Et à l'avenir ?

– Le présent et l'avenir sont *rigoureusement dans la ligne de ce* passé-là : en ne nous départant jamais d'une règle de prudence : chercher la compétitivité par les coûts puis progresser comme le perroquet, c'est-à-dire sans jamais lâcher le barreau inférieur avant d'être bien accroché au barreau supérieur. En d'autres termes, assurer d'abord les parts de marché, puis les processus de production, puis les technologies. Dans cet ordre-là.

» L'avenir se présente sous des auspices plus favorables. Nous maîtrisons toutes les technologies dans le grand public, y compris le compact-disque. Nous allons donc couvrir toute la gamme. Mais en produisant dans des conditions comparables à celles de nos grands concurrents, c'est-à-dire, le cas échéant, en délocalisant. Je rappelle que le coût de l'heure chargée (avec toutes les charges sociales) est de *6 francs en Corée, moins de* 12 francs à Singapour, de l'ordre de 60 francs au Japon (bien que ce soit moins clair). Nous sommes en France entre 85 et 90 francs. On ne peut pas se battre avec une main attachée dans le dos !

– Pourquoi parle-t-on régulièrement d'une cession de 20 % de Thomson grand public à Toshiba ?

– C'est faux. Ce n'est absolument pas envisagé dans les années présentes. L'insertion de Thomson dans un groupe plus puissant n'aurait de sens que si c'était la condition impérative du maintien d'une survie technologique. Ce n'est pas le cas.

» Le changement de gouvernement s'est accompagné d'un changement de politique en matière d'aides. Qu'en pensez-vous ?

» Il n'y a pas eu, pour Thomson, de changement notable. La question n'est pas là. Le vrai problème est que, depuis toujours, les conditions d'environnement français et européen ne sont pas à la mesure de celles dont bénéficient sur leur marché les entreprises japonaises. Et les moyens de financement publics français ne sont pas à la mesure des moyens de financement publics américains. Nos concurrents en électronique et systèmes de défense américains sont financés à 80 % pour leur recherche. A 50 % dans les semi-conducteurs, aujourd'hui, mais un plan est en préparation au Pentagone pour doubler chaque année, cet effort de financement.

» Pour nous, cette aide n'est que de 35 % environ sur les systèmes de défense et de 50 % sur la recherche développement des composants.

» Dans les semi-conducteurs les Japonais sont maintenant les premiers. C'est une réédition de ce que l'on a vu dans les années 70 dans le grand public. Mais cette fois, l'Amérique – industriels et gouvernement – ne se laisse pas faire : le gouvernement américain a déjà pris des mesures protectionnistes en signant un accord commercial avec les Japonais et, récemment, en prenant des mesures de rétorsion. L'Amérique se protège.

» Tout cela va élever le niveau technologique de nos concurrents et fermer le robinet de transferts de technologies en provenance d'Amérique. Notre métier, en Europe, où l'on sait moins et où l'on peut moins se protéger, est devenu très difficile. C'est pourquoi, mais cela est vrai pour Thomson en général, nous devrons faire preuve d'un supplément d'acharnement, de lucidité, de créativité, de rapidité. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER
et FRANÇOISE VAYSSE

Economie

AFFAIRES

Le remplacement de M. Marcel Boiteux

M. Pierre Delaporte devrait être nommé président d'EDF

M. Pierre Delaporte, directeur général de Gaz de France, a été nommé administrateur d'EDF, le mercredi 29 avril. Un conseil d'administration d'Electricité de France devrait proposer dès jeudi sa nomination comme président de l'entreprise nationale, en remplacement de M. Marcel Boiteux, atteint par l'âge de la retraite. Ce choix sera entériné par le conseil des ministres du 6 mai. Mais EDF ne change pas seulement de président. Dans cette entreprise où, traditionnellement, le président préside et le directeur général dirige effectivement — un schéma quelque peu remis en cause sous la présidence de M. Boiteux, — le remplacement de Jean Guilhamon, âgé de soixante-cinq ans, par Jean Bergougnoux, est aussi important. Directeur des études économiques comme Marcel Boiteux, ce polytechnicien INSEE, âgé de quarante-sept ans, aura été imposé par l'actuel président avant son départ.

Cheveux drus, col ouvert et sourire communicatif, en d'autres temps M. Pierre Delaporte aurait été général d'Empire ou bâtisseur de cathédrales. En tout cas, homme d'action et meneur d'hommes car cet ingénieur en chef, fleuron du fameux corps des ponts, est l'antitechnocrate par excellence. Direct, sympathique, la cinquantaine sportive et burinée, dédaignant la cravate pour le polo ou le gilet, il est plus à l'aise sur le terrain, dans le feu des grandes discussions commerciales, que dans les bureaux d'études ou l'antichambre des ministères.

Après un début de carrière propre à assouvir son goût de l'action, d'abord en Algérie où il participe de 1954 à 1959 à la construction de la zone industrielle de Mers-El-Kébir, puis en Normandie comme directeur du port de Dieppe, il satisfait néanmoins le goût de son corps d'origine pour la haute administration en entrant, en 1964, au ministère des travaux publics. Sur huit années dans la fonction publique, il en passe quatre à la direction du personnel des ministères de l'équipement. A ce titre, il gère les carrières des ingénieurs du corps des ponts. En 1972, il retrouve sa vocation première en entrant à Gaz de France, d'abord comme directeur général adjoint aux côtés de M. Pierre Alby, puis en 1979 comme directeur général lorsque celui-ci est nommé président.

Maintenant ses équipes comme on entraîne une armée, il aiguise l'« esprit maison » d'un établissement longtemps resté à l'ombre d'EDF et le lance dans l'aventure internationale pour remplacer le gisement de Lacq qui s'épuise. Une vraie bataille sur fond de choc pétrolier. Pierre Delaporte donne enfin la mesure de ses qualités. Pendant huit ans, il va négocier puis renégocier, au gré des volte-face du marché énergétique, tous les grands contrats d'approvisionnement gaziers de la France : avec l'Algérie, l'URSS, les Pays-Bas et la Norvège.

Convaincu des vertus du marché dans un secteur où l'intervention des Etats est constante, il se bat sans relâche pour faire triompher les seuls intérêts commerciaux de l'entreprise et du pays sur les préoccupations de politique étrangère ou de politique tout court considérées par ce pragmatique comme des contraintes supplémentaires et intempestives. Cela lui vaudra quelques ennuis lors de la signature du grand contrat avec les Soviétiques début 1982, quelques semaines après la normalisation en Pologne.

Dédaignant ls chapelles et les *dogmes, il combat aussi dans* l'Hexagone pour la diversification des sources d'énergie et défend la place du gaz écrasé par le poids de l'électricité, n'hésitant pas à affronter EDF ou à railler les *« ayatollahs du nucléaire »*.

Il n'obtient pas toujours gain de cause auprès des politiques : le surcoût consenti sur le gaz algérien en 1982 reste un échec cuisant, de même que la surtaxation du gaz industriel ou, plus récemment, la querelle franco-norvégienne sur le gaz de Troll. Mais son sens commercial, aidé par le retournement du marché énergétique, a fini, à la longue, par lui donner raison.

Copieux bénéfices

Grâce à la chute des prix pétroliers et des cours du dollar, les contrats gaziers, renégociés depuis trois ans afin de donner plus de souplesse aux approvisionnements, ont permis à Gaz de France et au pays de réduire d'un tiers sa facture gazière. Aussi, en 1986, tandis qu'EDF, empêtrée dans ses surcapacités de production et son endettement gigantesque, de plus en plus gênée par la concurrence des énergies classiques (fuel, charbon et... gaz !), embarrassée de surcroît par l'accident de Tchernobyl, accumulait grèves, pannes et difficultés, sa sœur siamoise GDF a pris sa revanche et connu une année glorieuse. L'établissement est parvenu non seulemnt à abaisser ses tarifs d'un bon tiers et à gagner des parts de marché, mais aussi à réaliser 1,5 milliard de francs de bénéfices. Une situation confortable même si l'endettement reste considérable.

Une apothéose pour M. Alby, qui prenait, cette année, sa retraite, et un triomphe pour son second, M. Delaporte, qui en reçoit aujourd'hui les lauriers. S'il a finalement été choisi, au terme d'une valse-hésitation de plusieurs mois, pour présider la plus grande compagnie d'électricité du monde, après avoir d'abord été pressenti pour le poste de directeur général, qu'il a refusé, c'est à ses seules qualités d'entrepreneur, d'ingénieur et de commerçant qu'il le doit. Seul parmi une bonne douzaine de « possibles », M. Delaporte a en effet réussi à créer un consensus. Homme « maison » presque puisque GDF est sœur d'EDF, il satisfaisait à la fois la direction sortante, soucieuse de continuité, le corps des ponts, tout-puissant chez EDF, et les pouvoirs publics, rassurés par son pragmatisme et ses talents de meneur d'hommes.

EDF n'est plus le bastion du nucléaire triomphant de jadis ; c'est une citadelle assiégée par les énergies concurrentes, la peur renouvelée du nucléaire et les exigences des pouvoirs publics qui la pressent de baisser ses tarifs industriels et de réduire ses coûts tout en garantissant une sécurité accrue. L'ère des grands équipements est terminée, celle des comptes et de la gestion arrive. EDF, confrontée à un double défi, économique et technique, doit prouver que le pari nucléaire est non seulement sûr mais aussi rentable.

M. Delaporte n'aura pas trop de toutes ses qualités d'entrepreneur pour négocier ce virage, rassembler des équipes minées par des mois de querelles, de succession, convaincre le puissant syndicat CGT que l'ère de l'opulence est finie et les industriels que l'efficacité commerciale peut se concilier avec le respect des usages tarifaires de l'établissement. Bref, faire passer EDF du « toujours plus » à l'« encore mieux »...

VÉRONIQUE MAURUS.

● **Grève des cheminots CFDT.** — La Fédération des cheminots CFDT appelle l'ensemble des agents de la SNCF à un arrêt de travail du mercredi 29 avril à 20 heures au vendredi 1er mai à 8 heures, *« selon des modalités à définir régionalement et localement »*. La CFDT dénonce ainsi *« la remise en cause du droit de grève »* par la direction. Selon elle, celle-ci *« a décidé de sanctionner des militants CFDT, suite à la grève de décembre 1986 — janvier 1987 »*. A Metz, cinq cheminots sont accusés d'occupation des voies, de vols de clés de locomotives, d'insultes et menacés de mutation. A la gare de Lyon, à Paris, trois agents sont en cours de révocation pour avoir, selon la direction, effectué des réservations fictives pour nuire à la SNCF.

SOCIAL

Au Conseil économique et social

M. Jean Mattéoli est élu à la présidence

M. Jean Mattéoli a souhaité que le Conseil économique et social (CES) améliore son image après son élection, le mardi 28 avril, à la présidence de cette assemblée. Représentant les entreprises publiques au CES, M. Mattéoli, qui faisait figure de favori (*le Monde* du 11 avril), a été élu au second tour par 110 voix (sur 211 votants et 211 exprimés) contre 81 à M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française, et 16 à M. Oswald Calvetti (CGT). Au premier tour, les 209 suffrages exprimés s'étaient répartis ainsi : 77 pour M. Mattéoli, 72 pour M. Teulade (soutenu par la CFDT, la FEN et plus globalement la gauche de l'assemblée), 22 pour M. Menu, ancien président de la CGC, 17 pour M. Lalonde (FO) et 17 pour M. Calvetti, 3 divers et 1 blanc. Avant le second tour, M. Menu se retira en se désistant en faveur de M. Mattéoli. M. Lalonde se retira aussi, mais sans consignes. La majorité des voix du groupe FO s'est cependant portée sur M. Mattéoli.

Un gaulliste de gauche

Pour s'installer dans le fauteuil occupé avant lui par Léon Jouhaux, Emile Roche et Gabriel Ventejol, M. Jean Mattéoli possède quelques-unes des qualités requises. D'une courtoisie — souvent même d'une gentillesse — à toute épreuve, l'ancien ministre du travail et de la participation de M. Barre sait écouter et pratiquer le dialogue social.

Adjoint au maire de Paris, M. Mattéoli n'a pas pour autant le profil type du chiraquien. Gaulliste de gauche — il a milité aux côtés d'Yvon Morandat à l'Union démocratique du travail, — il a été intéressé par l'expérience de Pierre Mendès France et a même appartenu, en 1956, à l'UDSR de MM. Pleven... et Mitterrand. En 1981, il avait soutenu dès le premier tour, solidarité gouvernementale oblige, M. Giscard d'Estaing, mais il ne manque pas d'amis à gauche.

Né le 20 décembre 1922 à Montchanin (Saône-et-Loire), M. Mattéoli est licencié en droit. Très jeune, il s'engage dans la Résistance dans les réseaux du Chanoine Kir et sera déporté dans plusieurs camps en 1944, dont celui de Mathausen. A la Libération, il se met au service du commissaire de la République de Bourgogne-Franche-Comté, puis entre au cabinet de l'administrateur général de la zone française d'occupation en Allemagne. Mais sa vraie carrière, il la démarre en mai 1948 aux Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, dont il dirigera le service des relations extérieures en 1953, avant d'être secrétaire général du conseil d'administration de 1957 à 1972.

Menant parallèlement une carrière politique au sein du parti gaulliste (entrant au comité central de l'UNR en 1967 et secrétaire national du RPR en 1974), M. Mattéoli s'illustrera particulièrement comme commissaire à la conversion industrielle pour la région du Nord-Pas-de-Calais (1968-1972), puis comme président de Charbonnages de France de janvier 1973 à novembre 1979. Il y manifestera de réelles capacités pour réduire les effectifs sans trop de drames sociaux. Durant la même période, de 1973 à 1979, il préside au Conseil économique et social la section des problèmes économiques et de la conjoncture.

Cette expérience relativement variée conforte l'image sociale de M. Mattéoli, et c'est à lui que M. Barre fait appel, le 9 novembre 1979, pour devenir ministre du travail après le suicide de Robert Boulin. Le défi était redoutable. M. Mattéoli, grâce à sa grande affabilité, s'en tira honorablement, même si, en définitive, il marqua plutôt discrètement son passage rue de Grenelle. Multipliant groupes de travail et missions de réflexion, il fit adopter des textes sur le temps partiel et tenta — en vain — de relancer la participation, se heurtant au Sénat à ce qu'il devait appeler plus tard *« la conjonction des forces de réaction venant de la droite et de la gauche, unies une fois de plus contre le progrès »*.

Depuis 1985, il était PDG de la société Tréfilerie et câblerie d'Alsace et présidait l'Association des villages d'enfants SOS-France. Diversité.

MICHEL NOBLECOURT.

CONSOMMATION

Controverse sur l'effet cancérigène des produits solaires à la bergamote

La controverse sur les produits solaires (crèmes ou huiles) contenant de l'essence ou de l'extrait de bergamote, et singulièrement sur le Bergasol, fabriqué par les Laboratoires Goupil, rebondit. S'appuyant sur un avis de la commission de sécurité des consommateurs, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la consommation, consulté par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), donne un avis défavorable à la projection sur A 2 de spots publicitaires pour Bergasol. Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, qui a demandé à deux experts un rapport sur les dangers des produits de ce type, a refusé le retrait immédiat du Bergasol, mais a jugé *« saine »* la décision de M. Arthuis de suspendre la publicité télévisée.

L'Institut national de la consommation (INC), de son côté, demande le retrait de la vente des accélérateurs de bronzage à base de bergamote. Ces produits sont interdits à la vente au Royaume-Uni et en Suisse. Les Laboratoires Goupil, enfin, voient dans ce rebondissement de la polémique un effet de la jalousie des concurrents et arguent de l'autorisation récente de mise sur le marché américain donnée par la très sourcilleuse Food and Drugs Administration pour justifier de l'inocuité du Bergasol. Mme Barzach a rappelé que le Bergasol, vendu à 30 millions d'exemplaires depuis dix-huit ans, dans soixante-dix pays, n'avait jamais entraîné la moindre plainte liée à des problèmes de cancer.

Les propriétés *« bronzantes »* de l'essence de bergamote sont connues depuis longtemps, mais, il y a plus de dix ans déjà, les scientifiques avaient mis en cause les effets nocifs sur les cellules de la peau de l'action conjuguée des psoralènes contenus dans la bergamote et des rayons ultraviolets du soleil : taches foncées irréversibles, par exemple. Quant à l'effet cancérigène de ces substances sur la peau, une étude du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon montre l'action cancérigène des psoralènes sur les souris albinos.

Il y a maintenant plus d'une décennie que le dossier traîne. Il faut maintenant attendre encore un an les résultats du travail demandé aux experts par Mme Barzach. Or le doute devrait toujours profiter au consommateur. Interdire la publicité télévisée, sans interdire la vente du produit, semble une cote mal taillée difficilement défendable. Il est vrai aussi que le rôle d'une exposition brutale, excessive et répétée aux rayons du soleil est un facteur aggravant des risques de cancer pour les peaux fragiles. Les dermatologues le savent depuis longtemps.

Economie

INDUSTRIE

Consommation stagnante et marché surcapacitaire

Projets de regroupements européens dans le cuivre et le zinc

L'industrie métallurgique européenne n'échappe pas, elle non plus, à une vague de restructurations. Le Français Pechiney négocie avec le groupe italien SMI le rapprochement de leurs *filiales respectives* dans le cuivre : Tréfimétaux et LMI. De leur côté, quatre producteurs de zinc, l'Union minière de Belgique, le Suédois Boliden, l'Allemand Preussag et le Français Penarroya, ont entamé des discussions pour la création d'une société commune à laquelle pourrait également participer le Finlandais Otokumpu.

Ils ne sont pas, comme l'acier marié au charbon, le symbole des premières nations industrielles européennes, Angleterre, France, Allemagne. Plus discrets que les maîtres de forge, les producteurs de ces métaux que l'on dit « non ferreux » (cuivre, zinc, plomb, aluminium, nickel...) n'en ont pas moins eu, eux aussi, leur heure de gloire. Souvent apparentés à des empires miniers, qui ont fait la fortune de leurs actionnaires, ils ont perdu aujourd'hui tout aura et tout exotisme. Et si certains non-ferreux aux *propriétés* « technologiques » (platine, germanium...) sont encore recherchés, ce n'est pas le cas de métaux plus « ordinaires » comme le cuivre et le zinc.

En Europe, le lot commun de ces derniers, c'est désormais, comme pour le fer, d'affronter une consommation globalement stagnante, dans un marché surcapacitaire, aux prix la plupart du temps catastrophiques. Leurs handicaps sont souvent rédhibitoires : coût de l'énergie, influence du dollar, fluctuations des cours des matières premières, concurrence des pays en développement...

Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, de voir, un jour ou l'autre, les divers producteurs s'allier pour rendre plus supportable une rationalisation industrielle inéluctable et partager investissements et frais de recherche. Dans deux secteurs, le cuivre et le zinc, les industriels ont mené cette démarche qui devrait aboutir à la constitution de groupes européens dans les prochains mois.

« Je ne pouvais pas traiter le problème de Tréfimétaux sans parler d'alliance », constate M. Jean Gandois, PDG de Pechiney, premier producteur européen d'aluminium, maison mère de cette société productrice de barres, tubes et laminés de cuivre. Source de pertes depuis plusieurs années (210 millions de francs en 1985, 183 millions en 1986, une centaine de millions prévus en 1987 et l'équilibre attendu en 1988). Tréfimétaux exige un effort financier de quelque 800 millions de francs sur les deux ans à venir pour couvrir pertes, investissements, frais de restructuration et recherche, alors que la transformation du cuivre, avec 2,5 milliards de chiffre d'affaires, ne représente que 7 % de l'activité globale de Pechiney.

« Si je devais mettre 800 millions de francs sur chaque tranche de 7 % de mon chiffre d'affaires... », soupire M. Jean Gandois. Depuis son arrivée à la tête du groupe en juillet dernier, il a donc fait le tour des principaux producteurs européens le finlandais Otokumpu, les allemands Wieland et Kable Metal et l'italien LMI. *« C'est avec ce dernier que la complémentarité était la plus importante et que la rationalisation sera la moins douloureuse »*, constate-t-il.

LMI n'est pas un inconnu pour Pechiney, qui détient 5 % de son capital, héritage d'une tentative de rapprochement faite au début des années 70. Ce transformateur italien de cuivre appartient à 57 % au groupe SMI (le reste est dans le public, LMI étant cotée à Milan), holding de la famille Orlando, elle-même liée aux groupes Agnelli et Pirelli. Si l'accord se fait (l'objectif est de boucler les négociations dans les deux mois), il donnera naissance au premier groupe européen dans ce secteur (LMI et Tréfimétaux sont respectivement numéros quatre et cinq en Europe), avec un chiffre d'affaires d'environ 6,5 milliards de francs et un petit quart de la production européenne. La société commune, issue de la fusion de LMI-Tréfimétaux, devrait être détenue majoritairement par SMI (pour 35 % environ) et Pechiney (pour 25 % environ), le reste étant dans le public.

Sur le plan industriel et social, le regroupement devrait conduire à une spécialisation des sites de part et d'autres des Alpes, sans échapper à des réductions d'effectifs (l'ensemble représente actuellement moins de six mille personnes). Ce projet reste, par ailleurs, soumis à l'approbation des autorités de tutelle françaises (au titre de la « respiration » du secteur public), Pechiney faisant, pour l'heure, toujours partie des entreprises nationalisées.

Opérationnel en janvier 1988

Le regroupement des producteurs de zinc devrait, quant à lui, être opérationnel le 1er janvier 1988, malgré la complexité du montage, puisqu'il met en jeu quatre – voire cinq – partenaires européens : l'Union minière belge, le suédois Boliden, le français Penarroya, l'allemand Preussag et, éventuellement, le finlandais Otokumpu. *« En restant isolé, ils ne sauveront pas leur peau »*, constate un expert du secteur.

Confrontés à un marché stagnant, en surcapacité importante (de l'ordre de 200000 tonnes), les producteurs européens ont trop d'obstacles à surmonter pour survivre désunis. L'énergie, chère en Europe, entre pour un bon tiers dans leurs coûts de production. Leurs usines sont pour la plupart de trop petite taille (100000 tonnes) pour être rentables. La « bonne » taille se situe plutôt à 200000 tonnes et les Canadiens disposent même de 300000 tonnes. Pour saturer leurs installations, les Européens exportent – à perte – vers l'Amérique du Nord. *Quand on sait que les prix* pratiqués sur le Vieux Continent s'alignent sur ceux de l'exportation, on imagine aisément qu'une telle situation ne puisse s'éterniser. Et la baisse actuelle du dollar n'arrange bien sûr pas les choses.

Les quatre partenaires concernés qui, avec quelque 700000 tonnes de production, représentent 40 % du marché européen, ont donc décidé de créer une société commune (probablement basée aux Pays-Bas) à laquelle ils apporteront leurs actifs miniers et métallurgiques dans le zinc. Leurs participations devraient être de l'ordre de 40 % pour l'Union minière et de 20 % pour chacun des trois autres. Si le finlandais Otokumpu rejoignait ce groupement, chacun « rognerait » sur sa part pour « lui faire de la place ». Une société à cinq couvrirait alors la moitié du marché européen, le reste étant aux mains des Espagnols, des Italiens et de l'allemand Metallgesellschaft. Ce dernier a d'ailleurs déjà pris en 1986 le chemin des alliances en rachetant le canadien Cominco, aux côtés d'un autre canadien, Teck Corp. et de l'australien Mount Isa Mines.

Dans un secteur aux marges laminées, on assiste ainsi à un phénomène général de concentration qui touche négociants comme producteurs. Celle-ci permettra aux industriels de renouer avec la compétitivité, mais leur redonnera aussi un pouvoir de négociation des prix face aux consommateurs et aux fournisseurs de matières premières.

CLAIRE BLANDIN.

Pechiney de nouveau dans le rouge

Le groupe nationalisé Pechiney, premier producteur européen d'aluminium, aura connu une année 1986 difficile. Marchés perturbés et fluctuations du dollar ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 7,1 %, à 34,6 milliards de francs, et un retour à un résultat net négatif de 451 millions de francs (contre un bénéfice de 732 millions en 1985).

Ce résultat inclut une provision exceptionnelle de 539 millions de francs destinée à couvrir, pour 1987 et 1988, les charges du plan de restructuration annoncé en décembre dernier dans l'aluminium métal et l'électrométallurgie.

BANQUES

La succession de M. Jean Saint-Geours

M. Paul Mentré est nommé président du Crédit national

M. Paul Mentré, conseiller du président de la BNP depuis septembre 1986, est nommé président du Crédit national, en remplacement de M. Jean Saint-Geours. Celui-ci avait le 16 avril succédé, comme président du CIC, à M. Jean Dromer, lui-même appelé à la tête de l'UAP après le départ à la retraite de Mme Yvette Chassagne. Cette nomination était attendue, dans la mesure où le départ de M. Saint-Geours du Crédit national après cinq ans de présidence avait, en partie, pour objectif de dégager un poste pour M. Mentré, comme le départ de M. André de Lattre du même établissement, en juillet 1982, permit d'y nommer M. Saint-Geours proche du gouvernement d'alors.

M. Mentré qui fut directeur au Crédit national de 1973 à 1975 se languissait visiblement à la BNP où il avait tenté d'obtenir une direction générale, se heurtant toutefois au président, M. René Thomas, qui refusait d'ajouter un troisième directeur général à ceux déjà existants, MM. Jacques Wahl et Paul Masson. M. Mentré, conseiller économique et financier de l'UDF, vice-président des centres Perspectives et Réalités, et président de leur « conseil d'orientation », l'un des plus chauds défenseurs du libéralisme anglo-saxon et fervent apôtre de la déréglementation, comptait obtenir un grand poste après les élections du 16 mars 1986, espérance déçue jusqu'à maintenant : la voilà comblée.

D'une vive *intelligence* – prenant souvent une distance simple et ironique avec les êtres et les choses, M. Mentré est surtout connu pour avoir été délégué général à l'énergie de 1975 à 1978 où il fut un des très rares haut fonctionnaires à douter de l'avenir du tout-nucléaire pour la production d'énergie. Il fut ensuite conseiller financier à l'ambassade de France à Washington jusqu'en 1981, date à laquelle il fut « mis au placard » jusqu'à l'année dernière.

F. R.

[Né en 1935 à Nancy, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances, M. Paul Mentré, après un début de carrière au Trésor, a été de 1970 à 1973 conseiller technique puis directeur adjoint du cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, directeur au Crédit national de 1973 à 1975, délégué national à l'énergie jusqu'à son départ en 1978, conseiller financier à Washington.]

CONJONCTURE

Les suites du rapport Aicardi sur les procédures fiscales

La commission des finances de l'Assemblée nationale regrette la prudence du gouvernement

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, le mardi 28 avril, la seconde série de propositions contenues dans le rapport que la commission Aicardi avait rédigé, au printemps et à l'été 1986, sur les rapports du fisc avec les contribuables. Une partie de ces propositions avait été immédiatement retenue par M. Balladur et incorporée dans le budget de 1987 (charge de la preuve, aménagement de la taxation d'office, suppression de l'article 180 du code des impôts). Les autres propositions du rapport (réforme des pénalités, règles de prescription, procédures douanières...) feront l'objet d'un projet de loi discuté à l'Assemblée nationale en mai.

Peut mieux faire. Telle est l'annotation apportée par la commission des finances de l'Assemblée nationale à la copie gouvernementale sur l'amélioration des procédures fiscales et douanières. Pour que le message soit clairement entendu, son président, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), a, contrairement à la tradition, présenté son point de vue, dès l'ouverture de la réunion de celle-ci, le mardi 28 avril, avant même que M. Edouard Balladur ne puisse présenter son projet de loi.

La direction est bonne, a dit M. d'Ornano, mais il a ajouté que *« la réflexion devait se poursuivre »* sur l'habitude de l'administration fiscale de faire trancher en sa faveur, par le Parlement, les différends qui l'opposaient à la justice sur l'interprétation à donner à certaines dispositions fiscales. Cette pratique n'est pas *« digne du Parlement, à qui l'on demande parfois d'interpréter dans un sens contraire à la volonté qu'il avait primitivement exprimée »*, a expliqué le député UDF, qui a ajouté : *« Elle n'est pas de bonne méthode pour le gouvernement, qui présente trop souvent des dispositions peu claires, mal rédigées et dont la portée n'est pas suffisamment étudiée. »* Pour le ministre d'Etat, en revanche, cette habitude *« de tous les gouvernements »* n'est pas *« illégitime »*.

Des améliorations techniques ont aussi été souhaitées par M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission. Elles portent sur quatre points : la composition de la commission départementale des impôts directs lorsqu'elle intervient en cas de taxation d'office ; le danger de la possibilité pour l'administration de prolonger les délais des vérifications contradictoires de la situation fiscale personnelle ; le court délai laissé aux héritiers pour la déclaration de succession ; la nécessité de développer le caractère contradictoire des procédures suivies devant le comité du contentieux fiscal. Sur tous ces points, M. Alain Juppé s'est déclaré en accord avec M. Vivien.

En revanche, le ministre délégué au budget a manifesté son opposition à deux autres solutions préconisées par le rapporteur général. Pour M. Juppé, il n'est pas possible de rétablir un plafonnement des intérêts de retard, le montant mensuel de ceux-ci ayant été fixé à 0,75 % par mois. De même, il estime indispensable de laisser à l'administration le pouvoir de procéder à des enquêtes sur la nature et l'objet des dépenses des contribuables soumis à la vérification de leur situation fiscale.

REPÈRES

Prestations familiales

Les enfants devront être en situation régulière

A partir du 1er juillet prochain, les étrangers demandant à bénéficier de prestations familiales devront justifier de la régularité de leur séjour et de celui des enfants pour lesquels ils demandent ces allocations : un décret d'application de la « loi famille » du 29 décembre dernier, publié au *Journal officiel* des 27 et 28 avril, précise les documents nécessaires : carte de résident, carte de séjour, certificat de résidence (pour les Algériens), autorisation ou récépissé de demande de ces titres, autorisation provisoire de séjour de plus de trois mois ou carte diplomatique... ainsi que, pour les enfants, extrait d'acte de naissance en France ou certificat de contrôle médical délivré par l'Office national d'immigration en cas de regroupement familial.

Jusque-là, on ne vérifiait pas si les enfants étaient en situation régulière. Cette disposition ne sera applicable que pour les demandes de prestations familiales faites après le 1er juillet prochain. L'article correspondant de la loi avait suscité les inquiétudes de la gauche lors de la discussion à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 21 novembre).

Inflation

Légère accélération en RFA

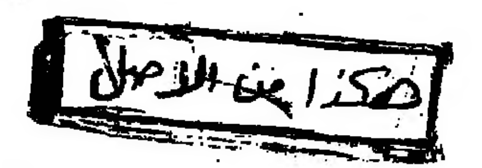
Après un an de baisse continue, en rythme annuel, les prix de détail ont recommencé à augmenter lentement en RFA. La hausse d'avril atteint 0,2 % sur un mois et 0,1 % par rapport à avril 1986. Le mois précédent, la baisse avait représenté, en rythme annuel toujours, 0,2 % contre 0,5 % en février. Ces estimations, publiées par l'Office statistique fédéral, sont calculées sur la base de l'évolution des prix dans quatre des onze länder et sont généralement confirmées quelques jours plus tard. La remontée des prix était attendue, compte tenu du renchérissement des produits de l'énergie entamé en mars, mais produisant ses effets en avril.

Taux d'intérêt

Baisse d'un demi-point en Grande-Bretagne

Les taux d'intérêt britanniques ont baissé d'un demi-point, se trouvant ramenés de 10 % à 9,5 % pour la première fois depuis le début de 1985, tant en ce qui concerne le taux de base des banques que le taux d'intervention de la Banque d'Angleterre qui, d'ailleurs, a donné le signal de la diminution. La dernière réduction d'un demi-point également remontait au 18 mars dernier, au lendemain de la présentation du budget.

La décision de la Banque d'Angleterre, a surpris, car l'économie britannique, en plein « boom » de la consommation et des exportations, ne paraît pas avoir besoin d'être stimulée. Mais elle peut s'expliquer par la hausse de la livre sterling, jugée trop forte et de nature à pénaliser les exportateurs. Notons, enfin, que le patronat britannique, suivant un sondage, se maintient très confiant dans les perspectives de l'économie.



Economie

MARCHÉS FINANCIERS

Grâce à la hausse des valeurs boursières

Les banques ont réalisé d'importants profits en 1986

Les banques françaises perdent de l'argent sur les chèques, sur les cartes de paiement, sur la gestion des comptes titres et sur les prêts aux pays surendettés. Et, pourtant, elles ont engrangé, en 1986, des bénéfices en forte hausse. Elles ont, en fait, su tirer parti du dynamisme des marchés financiers.

L'année 1986 aura été un « grand cru » pour les banques françaises. Le groupe BNP affiche un bénéfice net (hors intérêts minoritaires) de 3 milliards de francs, soit 51,7 % de plus qu'en 1985 ! Avec un résultat net consolidé (part du groupe) de 1,8 milliard de francs, le Crédit lyonnais annonce, lui aussi, un bond de 51 %. Quant à la Société générale, privatisable dès cette année, elle a enregistré une hausse, plus *spectaculaire encore, de 76 %*, avec un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 2,3 milliards de francs.

Mis à part le Crédit du Nord, les banques plus modestes, comme le CCF, Indosuez et le groupe CIC, n'ont pas à rougir de leurs performances. Au total, le bénéfice net des banques françaises, qui avait été évalué par la Commission bancaire pour 1985 à 8,3 milliards de francs (1), pourrait dépasser, en 1986, les 11,5 milliards de francs. Une progression de près de 40 % !

Certes, les entreprises françaises dans leur ensemble ont enregistré, l'an dernier, une nette amélioration de leur rentabilité. Dans le cas des banques, ces performances exceptionnelles peuvent cependant surprendre. Tout au long de l'année dernière, les banquiers avaient, en effet, tenté d'expliquer à l'opinion publique qu'ils perdaient de l'argent sur les chèques. Aujourd'hui, on apprend qu'ils en ont perdu aussi sur les cartes bancaires ! Ils n'ont jamais manqué ensuite une occasion pour rappeler que la gestion des comptes-titres leur coûte cher. La baisse des taux d'intérêt, le développement des produits de marché (les billets de trésorerie par exemple), l'amélioration de la trésorerie des entreprises et l'exacerbation de la concurrence bancaire : tout cela devait *« laminer leurs marges »*. Enfin, les difficultés des pays surendettés, auxquels ils avaient accordé des prêts importants, devaient définitivement les plonger dans le rouge.

Alors, que s'est-il passé ? La perspective de la privatisation — et la bataille pour être dans le lot des premières privatisables — n'est ni la seule, ni d'ailleurs la principale raison de ces beaux résultats. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (ramené de 50 % à 45 %) a contribué aux augmentations spectaculaires annoncées des bénéfices nets (c'est-à-dire après impôts). Près de 10 points de hausse sont à attribuer à cette mesure. En fait, plusieurs éléments de la conjoncture ont été favorables aux banques, notamment la bonne santé de la Bourse. Il n'est pas sûr qu'ils se renouvellent dans le futur. Plus fondamentalement, les banques françaises ont amorcé une adaptation à la nouvelle donne financière qui commence à porter ses fruits.

La progression de l'activité des banques et la diversification de leurs métiers sont les premières raisons de leurs profits de 1986. Le produit net bancaire — l'ensemble de leurs « recettes » — a augmenté d'environ 8 %, une augmentation qui a été surtout alimentée par les diverses commissions perçues sur les opérations financières.

Les activités traditionnelles des banques — de prêts et d'emprunts — ont certes mieux résisté que prévu. Mais leur contribution à la croissance du produit national brut (PNB) a été modeste. Trois éléments méritent d'être relevés ici. Tout d'abord, les banques ont à nouveau profité d'une augmentation sensible des dépôts à vue en 1986, pour la seconde année consécutive. Une bonne affaire pour elles, puisqu'il s'agit de ressources « gratuites ». Cela leur a permis d'alléger le coût de leurs ressources.

Face à la réduction de la demande de crédit de la part des entreprises, la plupart des banques ont ensuite opéré une rapide redistribution de leurs emplois. Elles ont massivement développé le crédit aux particuliers sous la forme de découverts, de prêts personnels ou de prêts immobiliers. Pour l'instant, sur ce marché, toutes les banques semblent gagnantes. Elles ont cependant sans doute mangé leur pain blanc.

Dans leurs prêts aux entreprises enfin, les banques n'ont pas vraiment profité de l'élargissement de l'écart enregistré en 1986 entre le taux du marché monétaire — qui a baissé en moyenne de 2 points — et celui du taux de base bancaire — qui a été réduit de 1,2 point. La faiblesse de la demande de crédit des entreprises et la concurrence accrue entre les banques auraient effectivement contribué à réduire leurs marges. Au total, les produits tirés de l'activité de prêts et d'emprunts, les marges sur taux d'intérêt, n'ont que faiblement progressé.

En revanche, les commissions ont connu une croissance considérable et représentaient, en 1986, près de 20 % du PNB pour l'ensemble des banques. Elles correspondent au développement rapide des activités des banques sur les marchés financiers (opérations sur le MATIF, introduction sur le second marché...) et de la vente de services financiers (gestion de SICAV, audit des privatisables...). Certaines banques ont encaissé des commissions en progression de 40 %, voire 50 %, d'une année sur l'autre.

Enfin, et toujours en liaison avec la bonne santé des marchés financiers, les banques françaises ont, dans leur propre gestion financière, su réaliser de bonnes affaires. Certaines d'entre elles ont ainsi réalisé d'importantes plus-values en vendant des titres de participation à bon prix. D'autres, comme la Société générale, ont extériorisé, à l'occasion d'une restructuration financière, des plus-values exceptionnelles importantes.

Des frais généraux maîtrisés

Face à ces recettes en hausse, les banquiers ont réussi, en 1986, à maîtriser leurs dépenses, leurs frais généraux. A l'instar des autres professions, les banquiers ont maintenu une politique salariale stricte (le point bancaire n'a pas changé au cours de l'année). Les plus gros d'entre eux ont poursuivi leur politique de réduction « douce » de leur personnel (— 1,6 % à la BNP, — 1,4 % au Crédit lyonnais et — 1,2 % à la Société générale). Les autres frais généraux ont également vu leur progression se ralentir, grâce à la fermeture d'un certain nombre de guichets et au freinage des dépenses informatiques.

Avec des recettes qui augmentent deux ou trois fois plus vite que les dépenses, les banques ont donc bénéficié d'une « effet de ciseau » favorable. Leur résultat brut a bondi. Il a ensuite été rogné par des dotations aux provisions. A cet égard, les banques françaises ont encore « un peu » accru leur effort dans ce domaine. Mais, désormais, certaines d'entre elles vont pouvoir souffler. C'est déjà le cas pour la BNP, qui, ayant provisionné 40 % de ses risques souverains (sur les pays en voie de développement), a, dès 1986, légèrement réduit ses dotations nettes aux provisions.

Résultat, donc, d'une activité soutenue et plus diversifiée et d'une maîtrise des frais généraux, cette amélioration des résultats nets s'est accompagnée, en 1986, d'un renforcement de la structure financière des banques françaises. Leurs fonds propres ont parfois augmenté dans des proportions importantes.

Les banques françaises affichent donc une bonne santé. Le diagnostic doit être relativisé. Elles avaient connu une détérioration sensible de leurs résultats entre 1980 et 1984. Ils se redressent aujourd'hui. Elles conservent, pour la plupart d'entre elles, une capacité bénéficiaire encore *inférieure à celle* de leurs sœurs étrangères, notamment suisses, anglaises, américaines et allemandes. Le groupe japonais Nomura a, par exemple, dégagé, en 1986, 4 milliards de dollars de profits, près de 24 milliards de francs, plus du double des bénéfices de l'ensemble des banques françaises ! En Allemagne fédérale, les trois grandes banques ont aussi annoncé, il y a quelques jours, des résultats records pour 1986. La Deutsche Bank a déclaré 1,1 milliard de deutschemarks (une progression de 22,5 % par rapport à 1985), la Dresdner Bank 504 millions de deutschemarks (+ 13,7 %) et la Commerzbank 288,2 millions de deutschemarks (+ 30 %).

Les bons résultats des banques françaises feront au moins un heureux, l'Etat. Comme actionnaire, il *ne s'attendait pas à de si belles performances*. Dans la loi de finances initiale, le gouvernement avait prévu de percevoir au titre des dividendes versés par les banques 1,4 milliard de francs. Il pourrait en toucher en fait près de 2 milliards, 50 % de plus qu'en 1985 ! Ces bénéfices importants lui faciliteront également la privatisation des banques.

Les PME, qui souffrent d'un coût élevé du crédit bancaire, ne devraient pas manquer de reprendre leur combat pour une baisse des taux bancaires. Quant à Monsieur Tout-le-Monde, il sera sans doute ravi de savoir que l'argent qu'il place dans sa banque est bien géré. Mais, à n'en pas douter, il ne voudra plus entendre parler de sitôt de la tarification des chèques !

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Il s'agit de la somme des bénéfices nets des seules sociétés mères des banques au sens de la loi bancaire de 1984. Le secteur mutualiste (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires...) n'est pas inclus.

La Banque de France : l'exception

Si les banques françaises affichent des profits en forte hausse, la *Banque de France*, elle, a, à nouveau, enregistré en 1986 une baisse sensible de ses résultats. Son bénéfice d'exploitation est tombé de 3 705 millions de francs en 1985 à 2 610 millions de francs en 1986, une chute de 29,6 %. Son bénéfice à répartir s'est élevé à 1 781 millions de francs, en diminution de 19 %.

En fait, les résultats de la banque centrale sont presque totalement liés aux taux d'intérêt. L'Institut d'émission a souffert de la baisse enregistrée l'an dernier. Comme sa sœur ouest-allemande, la Bundesbank.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES

Le conseil d'administration de BOUYGUES, dans sa séance du 22 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 du groupe :

BOUYGUES CONSOLIDÉ (MF)	1985	1986	86/85
Chiffre d'affaires	26 268	45 781	+ 74 %
Bénéfice net total	468	555	+ 19 %
Bénéfice net (part du groupe)	443	481	+ 8 %

L'augmentation du chiffre d'affaires résulte principalement de l'acquisition du groupe SCREG, qui ne contribue pas encore, en 1986, aux résultats du groupe BOUYGUES.

Le bénéfice net de la société BOUYGUES seule est de 430 MF après dotation de 236 MF aux amortissements. Les chiffres correspondants de l'exercice 85 s'élevaient respectivement à 450 MF et 206 MF. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, prévue le 4 juin 1987, une distribution de 178 MF permettant de donner à chaque action ou certificat d'investissement un dividende net de 27,50 F, égal à celui de l'année précédente sur un capital augmenté de 40 %, auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance de 13,75 F. Sur ces 27,50 F, un acompte de 10 F net a déjà été versé en janvier dernier.

Le chiffre d'affaires du groupe BOUYGUES prévu pour 1987 s'élève à 49 milliards de francs, en augmentation de 7 % sur celui de 1986. Ce chiffre d'affaires s'analyse de la manière suivante :

1987	TOTAL francs (en milliards)	TOTAL %	FRANCE	INTERNATIONAL
CONSTRUCTION	27,6	56 %	20,7	6,9
BTP	11,4		8,5	2,9
ROUTES	12,8		9,6	3,2
AUTRES	3,4		2,6	0,8
IMMOBILIER	8,4	17 %	8,4	
DIVERSIFICATION	13	27 %	10,3	2,7
TOTAL	49		39,4	9,6

Ce chiffre d'affaires prévisionnel intègre la totalité du chiffre d'affaires de TF1 pour 1987, soit 3,7 milliards de francs.

Le prix d'acquisition de la participation de 25 % dans le capital de TF 1 s'élève à 1,5 milliard de francs. Le groupe de repreneurs conduit par Bouygues a dû payer une prime de contrôle pour détenir 50 % du capital. Pour Bouygues, cette prime, comprise dans le prix d'achat, est de 375 millions de francs.

Le conseil d'administration a décidé d'amortir dès 1987 une part importante de cette prime de contrôle ; cette décision n'aura pas d'incidence sur le niveau du dividende de l'exercice 1987.



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 AVRIL 1987

Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes

Le conseil d'administration de l'Electronique Serge Dassault, réuni le 22 avril 1987 sous la présidence de M. Bertrand Daugny, président-directeur général, a défini les modalités de l'augmentation du capital par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 avril 1987.

Le capital est ainsi porté de **275 401 037,50 F à 330 481 245 F** par incorporation des réserves et d'une partie du report à nouveau.

Il est créé 759 727 actions nouvelles en représentation de cette augmentation de capital. Ces actions seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison **d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.** La date prévue pour le détachement du droit d'attribution est le **10 juin 1987.**

Le personnel ayant bénéficié, en 1985, d'options de souscription d'actions et n'ayant pas encore levé ses options, verra, conformément à la loi, le nombre d'options qui lui seront proposées, ajusté en conséquence.



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Lors de sa séance du 27 avril 1987, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1986 : le bénéfice net s'élève à 72 721 707 F, contre 59 878 288 F en 1985, en augmentation de 21,4 %.

Ce bénéfice s'entend après une plus-value à long terme s'élevant à 1 058 080 F en 1986, contre une moins-value à long terme de 1 749 879 F pour le précédent exercice.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 22 juin prochain, de distribuer un dividende de 23 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 11,50 F, soit un revenu global de 34,50 F (contre 30 F l'an dernier).

D'autre part, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale extraordinaire, qui se réunira à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, d'autoriser le recours au régime d'option de souscription d'actions prévu pour le développement de l'actionnariat des salariés. En effet, il paraît souhaitable de donner aux membres du personnel et aux dirigeants de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et des sociétés de son groupe la possibilité de participer à son capital social dans des conditions favorables.



Une vocation patrimoniale renforcée

Unibail est une Sicomi dont les actions sont cotées au règlement mensuel à la Bourse de Paris.

Depuis dix ans Unibail concentre ses investissements locatifs sur des immeubles de bureaux situés au cœur des plus prestigieux quartiers d'affaires de Paris.

L'exercice 1987 sera conforme à cette tradition :

● Un immeuble de bureaux de 2 500 mètres carrés, près de l'Opéra, entièrement loué, sera acquis au cours du troisième trimestre.

● L'immeuble du 108, rue de Richelieu, dans le quartier de la Bourse, a été loué en totalité. Unibail y transférera son siège social.

● L'ancien siège social, 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a été reloué immédiatement.

Ces éléments, conjugués aux effets de l'indexation des baux en cours et au renouvellement de baux dans des conditions plus favorables, se traduiront par une forte augmentation des recettes locatives au second semestre 1987.

Rappelons que, de 1976 à 1986, le cours moyen de l'action est passé de 180 F à 867 F et que le dividende a été multiplié par 2,6.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes, a donné au conseil toutes les autorisations nécessaires pour procéder aux opérations financières qu'il jugerait opportunes pour le développement de la Société.

Au cours de sa séance du 28 avril 1987 le conseil d'administration d'Unibail a nommé M. Jean Meynial président-directeur général en remplacement de M. Pierre Bazy, nommé président d'honneur, et a désigné M. Alain Teste, précédemment directeur général adjoint, en qualité de directeur général.

Unibail - 108, rue de Richelieu, 75002 PARIS

Pour recevoir notre rapport annuel, téléphonez au (1) 40-15-21-21 ou envoyez votre carte de visite au service communication.

PIERRE-INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

⁂

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 24 avril 1987 sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 15.26 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,91 F, soit un revenu global par action de 17,17 F.

L'assemblée générale a fixé au 20 mai 1987 la mise en paiement de ce dividende, qui se décompose comme suit :

– revenus d'obligations françaises non indexées : 9,18 F + 0,66 F de crédit d'impôt, soit un total de 9,84 F ;

– revenus d'actions françaises : 1,52 F + 0,87 F de crédit d'impôt, soit un total de 2,39 F ;

– autres revenus : 4,25 F + 0,38 F de crédit d'impôt, soit un total de 4,63 F ;

– produits exonérés de l'impôt sur le revenu : 0,31 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la Société, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, en exonération totale du droit d'entrée.

Au cours de cette même réunion, l'assemblée générale a renouvelé, pour une durée de six ans, le mandat d'administrateur du Centre d'études pour l'investissement et la gestion (CETIC) ; elle a également ratifié la nomination provisoire de M. Jean-Noël Lavigne.

Rappelons enfin que la valeur liquidative de l'action est passée de 576,12 F fin 1985 à 704,19 F fin 1986, soit une progression de 22,2 % et de 25,7 % si l'un tient compte du dividende global versé en cours d'exercice. Au 23 avril, la valeur liquidative de l'action était de 758,45 F.

GROUPE DELMAS-VIELJEUX

1° – COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

(Société cotée au marché officiel de la Bourse de Paris.)

Au cours de sa séance du 22 avril, le conseil d'administration de la CFDV, réuni sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 24 juin 1987.

1. – Comptes consolidés

Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires hors taxe de 3 123 millions de francs, en hausse sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 2 939 millions.

La marge brute d'autofinancement avant impôt, soit 552 millions de francs, s'inscrit elle aussi en augmentation sensible, ce qui permet de dégager un bénéfice net consolidé (part du Groupe) de 101 millions, en hausse de 13 % sur celui de l'exercice précédent.

2. – Comptes sociaux

Les comptes sociaux de la compagnie présentent un résultat financier en forte hausse par rapport à l'année précédente (60,3 millions de francs contre 35,9 millions) consécutive à la réalisation de plus-values importantes sur la cession des titres de placement.

Le bénéfice net social dégagé sur l'exercice 1986 ressort ainsi à 44 983 000 F en augmentation de 35 % sur celui de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 43 F par titre (contre 41 F l'exercice précédent) qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au trésor (avoir fiscal de 21,50 F), représentera un revenu global de 64,50 F par action.

Ce dividende s'appliquera pour la première fois aux 185 570 certificats d'investissement émis en novembre 1986 avec jouissance au 1er janvier de l'exercice 1986, soit sur un nombre total de titres en augmentation de 25 %.

La mise en paiement du dividende interviendra à compter du 2 juillet 1987.

2° – SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX

(Société cotée au second marché de la Bourse de Paris.)

Le conseil d'administration, réuni le 23 avril 1987 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

1. – Comptes consolidés

Les principales données financières consolidées s'établissent comme suit :

	1986	1985
	(en millions de francs)	
– Chiffre d'affaires hors taxes	2 898	2 743
– Excédent brut d'exploitation (EBE)	447	484
– Marge d'autofinancement courant	444	452
– Marge brute d'autofinancement (nette d'impôts)	525	410
– Bénéfice net (part du Groupe)	113	111

Les résultats consolidés par action ressortent à :

	(en francs)	
– Marge brute d'autofinancement (nette d'impôts)	287,09	224,17
– Bénéfice net (part du groupe)	61,93	60,69
– Capitaux propres (part du groupe)	586,90	530,00

2. – Comptes sociaux

La marge brute d'autofinancement de la Société s'établit à 305 millions de francs (contre 285 millions en 1985), malgré une baisse relative de l'excédent brut d'exploitation due à un certain fléchissement de l'activité.

Le bénéfice net s'élève à 75 millions de francs (contre 70 millions de francs en 1985), après des amortissements en augmentation de 80 millions sur ceux de l'exercice précédent et diverses charges exceptionnelles provisionnées à hauteur de 53 millions.

Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour le 24 juin 1987 de mettre en distribution un dividende de 22 F par action (contre 21 F l'an dernier), donnant un revenu global de 33 F compte tenu de l'avoir fiscal de 11 F.



ARC UNION

Les conseils d'administration de Arc et Espace Expansion, constatant la forte complémentarité des deux entreprises, ont décidé de proposer leur fusion aux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires, convoquées le 18 juin 1987.

La société nouvelle prendra le nom de : Arc Union.

Elle constituera une entité originale dans le marché immobilier :

– gérant de sociétés financières dont le total de bilan est supérieur à 2 milliards de francs,

– collectant un volume de loyers annuels supérieur à 700 millions de francs,

– spécialiste de la réalisation d'opérations complexes au cœur des villes,

– promoteur et gestionnaire de centres commerciaux.

Arc Union, animateur et centre de décision du groupe, agira par ses filiales opérationnelles :

– Espace Expansion (gestion),
– Espace Expansion Promotion,
– Espace Expansion Création,
– Arc 108.

Il sera proposé qu'Arc Union soit dirigée par un directoire dont la composition assurerait la continuité. Il comprendrait :

– *président :* Jean Meynial (actuel président-directeur général d'Arc),

– *directeurs généraux :* Michel Guidet (actuel président-directeur général d'Espace Expansion), Alain Teste (actuel directeur général d'Arc).

Arc Union, 108, rue de Richelieu, 75002 Paris.

Marchés financiers

PARIS, 28 avril ↑

Indécise : + 0,13 %

La Bourse de Paris a connu mardi une certaine accalmie, l'indicateur de tendance regagnant 0,13 % à l'approche de la clôture, après avoir initialement enregistré une progression de 0,3 %. Autour de la corbeille, les opérateurs se montraient encore inquiets devant l'évolution des changes. Si l'or reculait, les actions ne retrouvaient pas pour autant un climat favorable. On notait cependant une intervention plus nette des étrangers, très absents ces jours derniers. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait le comptoir des entrepreneurs, CFAO, Metra et Géophysique. Crouzet, Luchaire, Carnaud, Casino, prioritaire et Elf-Aquitaine comptaient parmi les titres recherchés. Les boursiers attendaient de bons résultats financiers, pour Peugeot, qui va bientôt procéder à une opération financière. Les bénéfices des grandes banques apportaient aussi de l'eau au moulin des optimistes.

Dans les travées, nombre d'investisseurs restaient toutefois préoccupés par la tempête monétaire. Celle-ci porte actuellement un coup à l'ensemble des places de valeurs mobilières. Tokyo et Paris, plus que Wall Street, paraissent très exposés.

Si M. Balladur a indiqué qu'il fallait garder la « tête froide » devant la baisse du dollar, il ne peut empêcher les scénarios catastrophe de germer dans les esprits. D'autant que les augmentations de capital prévues pour les semaines à venir (Béghin-Say, BSN).

Sur le marché obligataire, on notait un certain raffermissement. Le contrat à échéance mars 88 gagnait 0,19 % à 106,45 F.

Lingot : 87 050 F (– 3 600 F).

Napoléon : 541 F (– 10 F).

NEW-YORK, 28 avril ↑

Léger gain

Wall Street a enregistré, le mardi 28 avril, une légère progression, l'indice Dow Jones terminant à 2 231,96, en hausse de 1,42 point, 180 millions de titres ont été échangés. On notait 987 hausses, 599 baisses et 360 valeurs inchangées. Autour du Big Board, les investisseurs, qui attendaient une stabilisation du dollar et une détente des taux d'intérêt pour revenir sur le marché, ont recommencé à acheter. La mise en garde de la Maison Blanche contre les conséquences néfastes d'un billet vert trop faible ainsi que les interventions des banques centrales ont, en effet, raffermi quelque peu le dollar. En tombant au-dessous de 8 1/2 %, après avoir récemment dépassé 9 %, les taux d'intérêt obligataires ont montré des signes de détente bien accueillis par les boursiers. Des prises de bénéfice ont cependant pesé sur les cours, les opérateurs préférant assurer leurs gains dans un marché qui reste imprévisible et très exposé aux fluctuations monétaires.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait Standard Oil (5,62 millions de transactions), IBM (2,56 millions) et Continental Illinois (2,5 millions).

VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 28 avril
Alcoa	46 7/8	47 5/8
A.T.T.	24 1/2	24 1/2
Boeing	45 3/4	44 3/8
Chase Manhattan Bank	35 3/4	35 3/8
Du Pont de Nemours	110 3/4	108
Eastman Kodak	72 3/8	72 1/2
Exxon	86 1/2	84 1/2
Ford	80 7/8	81 5/8
General Electric	102 5/8	102 3/8
General Motors	86 5/8	86 1/4
Goodyear	58 1/2	62 1/4
I.B.M.	154 1/2	155 1/4
I.T.T.	58 3/4	55 1/2
Mobil Oil	47 1/4	46 3/8
Pfizer	67 1/2	68 3/4
Schlumberger	40 7/8	40 1/4
Texaco	31	31 7/8
U.A.L. Inc.	68 1/2	68 3/4
Union Carbide	27 7/8	28 3/4
U.S.X. Corp.	28 1/8	28
Westinghouse	60 1/2	61
Xerox Corp.	75 1/4	75 3/4

CHANGES

Dollar : 6 F

Le dollar s'est stabilisé, le 29 avril, sur des marchés des changes très calmes. Il se traitait à 6 F à Paris et se montrait soutenu à New-York, à 140,60 yens. Le marché de Tokyo était clos pour l'anniversaire de l'empereur Hirohito. A Paris, le cours du deutschemark s'établissait à 3,555 F, contre 3,34 F la veille.

FRANCFORT	28 avril	29 avril
Dollar (en DM)	1,791	1,798
TOKYO	28 avril	29 avril
Dollar (en yens)	139,60	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 avril) .... 7 13/16 %

New-York (28 av.) 6 11/16-6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 avril	28 avril
Valeurs françaises	118,2	118,3
Valeurs étrangères	114,4	113,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	452,2	458,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 avril	28 avril
Industrielles	2 230,54	2 231,96

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 avril	28 avril
Industrielles	1 565,2	1 588,90
Mines d'or	463,6	
Fonds d'Etat	91,64	

TOKYO

	28 avril	29 avril
Nikkei (Dow Jones)	22 889,86	Clos
Indice général	2 041,36	Clos

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 avril

Nombre de contrats : 21 233

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,60	106,70	106,60	106,45
Précédent	106,2	106,25	106,25	106,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU BÉNÉFICE DE L'ORÉAL. – Le bénéfice consolidé de L'Oréal en 1986 (Lancôme, Vichy, Piaubert et Phas) a atteint 930 millions de francs, contre 775 millions en 1985, soit une hausse de 20 %, vient d'annoncer le PDG du groupe, M. Zviak. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 18,1 milliards de francs, en hausse de 10,3 % par rapport à 1985. Le conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende net de 33 F, en augmentation de 10 % sur celui de 1985, et la distribution d'une action gratuite ou d'un certificat d'investissement (CI) gratuit pour respectivement cinq actions ou cinq CI.

DES BÉNÉFICES DOUBLÉS POUR SOMMER-ALLIBERT. – Avec un chiffre d'affaires en hausse de 6 % à 5,7 milliards de francs, Sommer-Allibert a dégagé, l'an dernier, un bénéfice net de 222 millions de francs, en augmentation de 111,4 % par rapport à 1985.

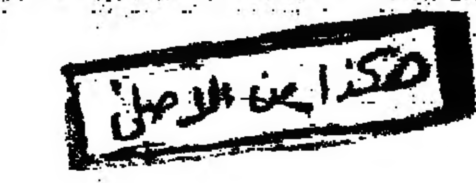
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

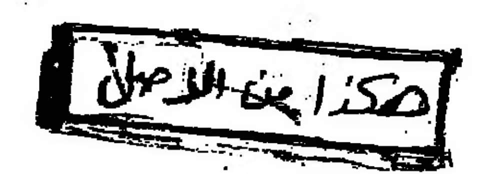
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9880	5,9900	+ 55	+ 70	+ 100	+ 130	+ 280	+ 290
$ can.	4,4834	4,4869	– 9	+ 9	– 36	– 3	– 201	– 109
Yen (100)	4,2686	4,2731	+ 131	+ 154	+ 273	+ 314	+ 822	+ 906
DM	3,3331	3,3352	+ 105	+ 123	+ 226	+ 252	+ 641	+ 706
Florin	2,9541	2,9566	+ 62	+ 73	+ 127	+ 146	+ 381	+ 428
F.B. (100)	16,8579	16,8719	+ 61	+ 188	+ 182	+ 327	+ 458	+ 838
F.S.	4,0721	4,0762	+ 154	+ 179	+ 288	+ 321	+ 825	+ 902
L (1 000)	4,6617	4,6651	– 91	– 58	– 175	– 125	– 429	– 332
£	9,9083	9,9176	– 161	– 118	– 296	– 223	– 654	– 469

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 5/8	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	5 1/16	5 9/16
F.S.	10 3/4	11 1/4	3 3/16	3 5/16	3 5/8	3 3/4	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	8 3/8	9 3/8	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/8
£	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 5/16	9 3/8
F. franç.	7 11/16	7 15/16	7 15/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 28 AVRIL

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	4,5 % 1973	1880	1875	1855	− 1 33
....	C.N.E. 3 %	4280	4280	4280	....
....	B.N.P. C.I.	560	568	569	+ 1 61
1209	B.N.P. T.P.	1230	1239	1239	+ 0 73
1239	C.C.F. T.P.	1258	1250	1251	− 0 55
1180	Créd. Lyon. T.P.	1203	1220	1220	+ 1 41
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2150	Renault T.P.	2225	2213	2213	− 0 53
2300	Rhone-Poul. T.P.	2410	2412	2412	+ 0 08
1395	St-Gobain T.P.	1468	1462	1462	− 0 40
1330	Thomson T.P.	1370	1368	1368	− 0 14
540	Accor	533	528	528	− 0 94
2360	Agence Havas	2280	2290	2289	+ 0 39
2290	Ag. Havas C.I.	2280	2240	2240	− 1 75
740	Air Liquide	713	721	721	+ 1 12
3000	Alcatel	2900	2960	2960	+ 2 07
2200	Als. Superm.	2210	2210	2210	....
585	A.L.S.P.I.	595	580	580	− 2 52
480	Alsthom ★	463	468	470	+ 1 51
2940	Arjom. Prioux	2830	2900	2904	+ 2 61
690	Aussedat-Rey	858	855	856	− 0 30
1650	Aux. Entrepr. ★	1700	1698	1684	− 0 94
1230	Avions Dassault	1305	1280	1285	− 1 53
795	BAFIP	783	780	780	− 0 38
455	Bail-Equipem. ★	468	452	465	− 0 87
955	Bail-Investiss.	905	919	923	+ 1 98
760	Cie Bancaire	797	780	779	− 2 26
635	Bazar H.-V.	820	815	815	− 0 80
605	Béghin-Say ★	588	596	594	+ 1 02
800	Berger (Mal)	815	810	810	− 0 61
765	Bic ★	711	718	722	+ 1 54
1540	B.I.S.	1565	1565	1566	+ 0 06
2980	Biscuit (Géné.)	2860	2970	2970	+ 3 85
2960	Bongrain S.A.	2940	2925	2925	− 0 51
1460	Bouygues	1310	1315	1316	+ 0 46
5260	B.S.N.	5020	5120	5120	+ 1 99
1480	Carnaud	1440	1480	1480	+ 2 78
3680	Carrefour	3615	3615	3610	− 0 14
2240	Casino	2210	2185	2180	− 1 36
1760	Casino A.D.P.	1743	1760	1787	+ 2 52
1270	C.C.M.C.	1275	1275	1275	....
900	Cetelem	955	945	960	+ 0 52
....	Cerus	849	849	860	+ 1 30
2600	C.F.A.O.	2446	2529	2529	+ 3 39
1490	C.G.I.P.	1465	1480	1480	+ 1 02
1680	Chargeurs S.A.	1645	1675	1674	+ 1 76
90	Chiers-Châtill.	98	96 10	96 10	− 1 94
1070	Ciments franç. ★	1045	1059	1059	+ 1 04
660	Club Méditerr.	675	668	669	− 0 89
215	Codetel	219	219	219	....
365	Cofimeg	371	371	377 50	+ 1 75
2300	Coles	2390	2400	2390	....
330	Compt. Entrepr.	293	307	307 10	+ 4 81
825	Compt. Mod.	880	838	855	− 2 84
1130	Créd. Foncier	1095	1090	1090	− 0 46
620	Crédit F. Imm.	625	630	630	+ 0 80
....	Créd. Lyon. (DP)	841	840	840	− 0 12
1410	Crédit Nat. ★	1372	1380	1385	+ 0 94
340	Crouzet ★	363 90	366 50	379 90	+ 4 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3140	Damart S.A.	3150	3092	3090	− 1 90
480	Darty ★	455	460	470	+ 3 29
....	Darty (DP)	380	365	379	− 0 26
....	De Dietrich	2700	2660	2655	− 1 67
380	Dév. R.d.C. (Li)	390 10	390 10	390 10	....
895	D.M.C.	875	874	863	− 1 77
2900	Docks France ★	2875	2870	2870	− 0 17
2500	Domez ★	2500	2502	2500	....
1500	Eaux (Gén.)	1509	1504	1514	+ 0 33
2840	Ecco ★	2770	2799	2798	+ 1 01
1340	Electro-Finan.	1410	1428	1427	+ 1 21
335	Elf-Aquitaine	338	345	347	+ 2 66
320	− (certific.)	314	315	320	+ 1 91
3110	Epeda-B-Faure	3160	3099	3095	− 0 16
3300	Essilor	3250	3250	3250	....
....	Essilor Int. (DP)	2828	2720	2720	− 3 82
485	Esso S.A.F. ★	493 20	500	490	− 0 64
3050	Eurafrance	3037	2990	2990	− 1 54
1650	Eurocom ★	1675	1679	1655	− 1 19
3650	Euromarché	3530	3580	3580	+ 1 42
840	Europe n° 1 ★	830	831	829	− 0 12
....	Exor	1210	1185	1185	− 2 07
1940	Facom	1778	1798	1825	+ 2 64
1210	Fichet-bauche	1249	1200	1210	− 3 12
235	Finextel	243	246 90	245	+ 0 82
250	Fives-Lille	241	240	241	....
340	Francarep	359	360	358	− 0 28
1420	Fromageries Bel	1400	1400	1400	....
1230	Gal. Lafayette	1225	1231	1221	− 0 33
485	Gascogne	460	480	480	+ 4 35
....	Gaz et Eaux	2745	2800	2800	+ 2
515	Géophysique ★	532	536	548	+ 3
2770	Gerland	2820	2800	2800	− 0 71
830	GTM-Entrepose	817	825	823	+ 0 73
850	Guyenne-Gas. ★	828	820	811	− 1 81
3060	Hachette ★	3120	3130	3144	+ 0 76
890	Hénin (La)	910	915	914	+ 0 44
....	Hutchinson	1489	1425	1430	− 3 96
117	Imétal	120 60	119 80	119 40	− 1
470	Imm. Plaine-M.	470	465	464	− 1 28
5300	Inst. Mérieux	5290	5290	5290	....
600	Interbail	618	611	611	− 1 13
1680	Intertechnique	1560	1605	1604	+ 2 82
2300	J. Lefebvre	2490	2462	2540	+ 2
2360	Lab. Bellon	2445	2400	2400	− 1 84
1690	Lafarge-Coppée	1690	1707	1710	+ 1 18
2070	Labon ★	2000	1998	2020	+ 1
5890	Legrand	5810	5820	5850	+ 0 69
....	Legrand (DP)	5670	5630	5650	− 0 35
875	Leroy-Somm. ★	860	865	890	+ 3 48
1860	Lesieur	1960	1940	1950	− 0 51
785	Locabail Immob.	805	795	795	− 1 24
755	Locafrance ★	712	734	709	− 0 42
950	Locindus	855	850	850	− 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1100	L. Vuitton S.A ★	1082	1082	1091	+ 0 83
....	Luchaire	680	700	700	+ 2 94
1700	Lyonn. Eaux ★	1635	1617	1630	− 0 30
145	Mais. Phénix	135	134 20	132 10	− 2 14
860	Majorette (Ly)	855	840	840	− 1 75
56	Manurhin	63 80	61 90	62	− 2 82
540	Mar. Wendel	528	520	520	− 1 14
1900	Martell	1944	1950	1949	+ 0 26
2720	Matra	2730	2820	2830	+ 3 66
2790	Merlin-Gerin ★	2745	2740	2760	+ 0 54
3690	Michelin	3600	3580	3590	− 0 28
1510	Midi (Cie)	1610	1600	1600	− 0 62
470	Midland Bk S.A.	480	475	478	− 0 42
825	Min. Salsig. (Ns)	950	900	900	− 5 26
57	M.M. Penarroya	60 80	60	59 60	− 2 14
2400	Moët-Hennessy	2361	2356	2359	− 0 08
113	Moulinex	110	112 80	112	+ 1 81
1160	Navig. Mixtes	1101	1115	1111	+ 0 91
197	Nord-Est	201 20	198 10	199	− 1 09
485	Nordon (Ny)	479	480	480	+ 0 21
820	Nouvelles Gal.	818	805	805	− 1 59
1320	Occident. (Gén.)	1318	1300	1294	− 1 82
1690	Omn.F.Paris	1730	1705	1705	− 1 45
178	Olida-Caby	180 50	180	180	− 0 28
550	Opfi-Paribas	547	546	542	− 0 91
4300	Oréal (L')	4395	4350	4340	− 1 25
....	Paribas	522	520	519	− 0 57
830	Paris-Réesc. ★	822	816	811	− 1 33
1729	Pechelbronn ★	1701	1705	1700	− 0 05
1690	Pechiney	1685	1680	1680	− 0 30
1110	Pernod-Ricard	1140	1118	1125	− 1 32
155	Pétroles B.P.	154	146 10	146	− 5 19
1620	Peugeot S.A.	1613	1610	1613	....
14	Poclain	12 30	12 50	12 55	+ 2 03
2380	Poliet	2380	2380	2378	− 0 08
940	P.M. Labinal	892	892	891	− 0 11
3510	Presses Cité	3420	3400	3400	− 0 58
1400	Prétabail Sic.	1365	1367	1365	....
875	Primagaz	849	835	830	− 2 24
805	Printemps ★	789	790	770	− 2 40
2580	Promodès	2545	2545	2589	+ 1 72
280	Prouvost S.A ★	299 50	296	297	− 0 83
1700	Radiotechn.	1605	1620	1620	+ 0 93
156	Raff. Dist. Total	149 50	148	148 80	− 0 47
3020	Redoute (La) ★	3050	3050	3058	+ 0 26
535	Rober financière	560	555	555	− 0 89
1730	Roussel-Uclaf	1766	1750	1751	− 0 85
....	Roussel-C.N.I.	1375	....	....	....
7050	R. Impériale (Ly)	6800	6500	6500	− 4 41
285	Sade	291 50	291 50	291 50	....
3800	Sagem	3705	3799	3799	+ 2 54
465	Saint-Gobain	458	451 50	451 50	− 1 42
1140	St-Louis B.	1100	1105	1120	+ 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1970	Salomon	1959	1960	1960	+ 0 05
1750	Salvepar	1849	1869	1869	+ 1 08
870	Sanofi	885	892	884	− 0 11
735	S.A.T.	775	748	752	− 2 97
1150	Saupiquet (Ns)	1245	1270	1270	+ 2 01
675	Schneider ★	649	648	649	....
132	S.C.O.A.	129	131	131	+ 1 55
820	S.C.R.E.G.	813	810	808	− 0 62
865	Seb ★	865	884	882	+ 1 96
470	Sefimeg	470 50	470 50	470 50	....
1980	S.F.I.M.	1860	1830	1833	− 1 45
112	S.G.E.	106 50	107 90	107 90	+ 1 31
685	Sign. Ent. El. ★	641	650	655	+ 2 18
1160	Silic	1174	1170	1170	− 0 34
650	Simco-U.P.H. ★	641	625	648	+ 1 09
410	Simnor (Li)	463	490	490	+ 5 83
1290	Skis Rossignol	1296	1310	1295	− 0 07
750	Slminco	739	739	739	....
....	Sodecco	315	305	305	− 3 17
280	Sodero (Ns)	282	285	285	+ 1 15
2930	Sodexho	2730	2720	2760	+ 1 10
445	Sogerap	449	452	452	+ 0 67
2180	Somm-Allib. ★	2090	2134	2133	+ 2 05
750	Source Perrier	773	773	773	....
1160	Sovac ★	1176	1190	1195	+ 1 61
650	Spie-Batignol.	630	635	635	+ 0 79
795	Strafor	756	751	770	+ 1 99
415	Synthelabo ★	420	434	426	+ 1 42
815	Talcs Luzenac	786	785	785	− 0 13
3350	Télé. Elect.	3320	3280	3280	− 1 20
1740	Thomson-C.S.F.	1720	1724	1710	− 0 58
500	Total (CFP) ★	500	500	501	+ 0 20
103	− (certific.)	104 50	105	105	+ 0 48
2330	T.R.T.	2499	2485	2485	− 0 56
760	U.F.B.	801	805	809	+ 1
1450	U.I.C.	1515	1492	1492	− 1 52
720	U.I.F.	697	695	692	− 0 72
930	U.I.S.	950	950	949	− 0 11
380	U.C.B. ★	374	375	356	− 4 81
810	Unibail	805	805	805	....
840	Valéo	625	615	615	− 1 76
109	Vallourec	106	112 60	114	+ 7 55
4200	V. Clicquot-P.	4150	4110	4100	− 1 20
850	Via Banque	635	612	615	− 3 14
805	Elf-Gabon	825	820	820	− 0 61
127	Amax Inc.	124 80	126 70	129	+ 3 37
430	Amer. Express	397 80	396 50	396 50	− 0 28
152	Amer. Teleph.	146	150 40	150 40	+ 3 01
140	Anglo Amer. C.	149	146 50	146 50	− 1 68
720	Amgold	758	732	732	− 3 43
920	BASF (Akt)	873	903	903	+ 3 44
1030	Bayer	999	996	1020	+ 2 10
138	Buffelsfont.	154 80	141	136 10	− 12 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
215	Chase Manh.	217	215 10	215 10	− 0 88
305	Cie Pétr. Imp.	290 50	284	284	− 2 24
79	De Beers	83	81 30	80 90	− 2 53
2160	Deutsche Bank	2070	2110	2105	+ 1 69
97	Dome Mines	99	93 30	95	− 4 04
1160	Dresdner Bank	1120	1130	1130	+ 0 89
149	Driefontein Cld	166	154	152	− 8 43
700	Du Pont-Nem.	675	674	674	− 0 15
470	Eastman Kodak	445	439 30	439 90	− 1 15
62	East Rand	69 50	66	67	− 3 74
310	Electrolux	310	309	308 50	− 0 48
275	Ericsson	273 70	274	274	+ 0 11
540	Exxon Corp.	509	510	510	+ 0 20
515	Ford Motors	493	483	483	− 2 03
108	Freegold	116 40	109 60	110	− 5 50
119	Gencor	121 90	116 10	116 50	− 4 43
645	Gén. Electr.	618	624	620	+ 0 32
585	Gén. Belgique	622	624	625	+ 0 48
535	Gen. Motors	511	525	528	+ 3 33
97	Goldfields	100	97 70	97 70	− 2 30
48	Gd Metropolitain	48 50	48 80	48 80	+ 0 62
96	Harmony	102	99	98 90	− 3 04
36	Hitachi	37 65	38 40	38 40	+ 1 99
935	Hoechst Akt.	896	910	910	+ 1 56
127	Imp. Chemical	124 90	128	128 50	+ 2 88
104	Inco. Limited	99	93 30	93 30	− 5 76
945	IBM	912	934	934	+ 2 41
355	ITT	326	326 50	330	+ 1 23
153	Ito-Yokado	157 50	152	152	− 3 49
64	Matsushita	62	67 50	67	+ 8 06
950	Merck	892	888	888	− 0 45
775	Minnesota M.	755	770	770	+ 1 99
280	Mobil Corp.	276	277 10	278 50	+ 0 91
260	Morgan J.P.	259	256	256	− 1 16
37490	Nestlé	37500	37300	37350	− 0 40
161	Norsk Hydro	165	163 70	163 70	− 0 79
265	Ofsil	284	268	266	− 6 34
1650	Petrofina	1679	1660	1660	− 1 13
535	Philip Morris	507	506	506	− 0 20
151	Philips	147 90	148 30	148 30	+ 0 27
635	Quilmès	624	610	614	− 1 60
905	Randfontein	945	926	926	− 2 01
730	Royal Dutch	703	704	704	+ 0 14
91	Rio Tinto Zinc	87 40	84 20	85 50	− 1 95
123	St Helena Co	129	123	123 50	− 4 26
260	Schlumberger	241 50	248	247 50	+ 2 48
116	Shell transp.	117	116 50	116 50	− 0 43
2370	Siemens A.G.	2260	2330	2350	+ 3 98
119	Sony	115 10	123 40	122	+ 5 99
121	T.D.K.	123 50	127 50	127 80	+ 3 48
31	Toshiba Corp.	31 30	32 80	32 80	+ 4 79
1730	Unilever	1660	1727	1725	+ 3 92
285	Unit. Techn.	269	271	271	+ 0 74
825	Vaal Reefs	888	831	828	− 6 98
305	Volvo	314 50	313	313	− 0 48
410	West Deep	416	399	394	− 5 29
465	Xerox Corp.	456 50	456 40	460	+ 0 77
1 27	Zambia Corp.	1 28	1 28	1 28	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8780	..
Emp. 8,80 % 77	123	8 221
9,80 % 78/93	102 65	7 813
10,80 % 79/94	105 25	7 013
13,25 % 80/90	106 15	11 579
13,80 % 80/87	102 40	7 378
13,80 % 81/99	108 46	3 932
16,75 % 81/87	102 87	10 601
16,20 % 82/90	117 50	4 705
16 % juin 82	119 30	14 203
14,60 % fév. 83	118 80	2 680
13,40 % déc. 83	121 85	4 738
12,20 % oct. 84	113 85	6 785
11 % fév. 85	115 38	2 019
10,26 % mars 86	108 70	1 346
ORT 12,75 % 83	1745	..
OAT 10 % 2000	109 10	9 233
OAT 9,90 % 1997	108 05	3 716
OAT 9,80 % 1996	106 40	2 380
Ch. France 3 %	171 50	..
CNB Bques janv. 82	101 70	2 658
CNB Paribas	101 70	2 658
CNB Suez	101 70	2 658
CNI janv. 82	101 70	2 658
PTT 11,20 % 85	108 10	4 281
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	108 30	9 358
CNT 9 % 86	99 05	0 467
CRH 10,90 % déc. 85	108 30	3 225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1530	1510
Agache (Sté Fin.)	2010	2050
A.G.F. (St Cent.)	828	828
Applic. Hydraul.	831	831
Arbel	240	241
Asturg	469	455
Avenir Publicité	2700	2700
Bain C. Monaco	407	410
Banque Hypoth. Eur.	600	578
Béghin-Say (C.I.)	480	480
B.G.L.	651	650
Blanzy-Ouest	609	581
B.N.P. Intercontin.	446	438
Bénédictine	4620	4600
Bon-Marché	891	891
B.T.P.	178	177
Cafl	1040	1000
Cambodge	945	945
C.A.M.E.	610	600
Campenon Bern.	725	748
Carbone-Lorraine	980	979
C.E.G.Frig.	785	800
Cemen. Blanzy	3078	2960
Cenpest (Ny)	273	272
Centest	105	103
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1050	1050
Champex (Ny)	185 10	183
C.I.C. (Financ. de)	385	388
C.I. Maritime	869	869
Ciments-Sintra	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ciman (B)	685	675 o
Clause	1360	1444
Cofradel (Ly)	2600	2525
Cogif	475	472
Comiphos	692	680
Cie Industrielle	4000	4000
Comp. Lyon-Alem.	803	801
Concorde (La)	1118	1105
C.M.P.	41 60	43 30
Créd. Gén. Ind.	1170	1112
Cr. Universel (Cie)	900	900
Créditel	155	155
Dauchy S.A.	950	950
Delalande S.A.	1650	1749
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1275	1298
Didot-Bottin	824	810
Eaux Bass. Vichy	1595	1633
Eaux Vittel	2800	2750
Economats Centre	625	....
Electro-Banque	470	470
El-Antargaz	799	820
E.L.M. Leblanc	1004	1004
Emaill-Bretagne	358 50	358
Entrepôts Paris	629	596
Epargne (B)	3580	3580
Europ. Accumul.	89 80	89 10
Eternit	3100	3100
Finalens	309	310
FIPP	418	434 70
Fime	1325	1301
Foncière (Cie)	614	615
Fonc. Lyonnaise	5200	5300
Foncina	599	572
Forinter	1110	1110
Fougerolle	465	468
France I.A.R.D.	516	495 o
France (La)	7700	7650
From. Paul Renard	528	522
GAN	1155	1150
Gaumont	625	583 o
Gévelot	902	848 o
Gr. Fin. Constr.	510	505
Gds Moul. Paris	490	485
Groupe Victoire	4020	3890
G. Transp. Ind.	616	615
H.E.F.	460	457
Immindo S.A.	580	581
Immivest	331	312
Immobail	480	480
Immobanque	799	786
Immob. Marseille	12200	11470
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3700	3690
Jaeger	218	239 90
Lafitte-Bail	568	568
Lambert Frères	271	274
Lille-Bonnières	1650	1650
Loca-Expansion	326 50	326 50
Locafinancière	431	448
Locatel	700	....
Louvre (Sté)	1805	1805
Machines Bull	52 50	52
Magasins Uniprix	258 50	250
Magnant S.A.	145	....
Maritimes Part.	515	510
Métal Déployé	512	511
Mors	224	....
Naval Worms	100 60	100 70
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	461	470

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Optorg	339	350
Oréal (L') C.I.	3145	3145
Origny-Desvroise	1400	1316
Palais Nouveauté	1105	1140
Paribas-CIP	505	500
Paris France	295	312 70
Paris-Orléans	410	409
Part. Fin. Gest. Im.	1700	....
Partecheo	880	809
Pathé-Cinéma	955	840
Pechiney (cert. inv.)	258 90	250
Piles Wonder	1222	1250
Piper-Heidsieck	1350	1350
P.L.M.	210	208
Porcher	670	650
Providence S.A.	2010	2010
Publicis	2950	2900
Raff. Souf. R.	178	175
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	395
Ricqlès-Zan	378	350 o
Rochefortaise S.A.	443	425 30 o
Rochette-Cenpa	144 90	144 40
Rosario (Fin.)	490	500 d
Roudière	324 50	327
Rougier et Fils	135	134 10
Sacer	580	557 o
SAFAA	1769	1747
Safic-Alcan	1100	1100
SAFT	2580	2575
Saga	415	444 50 d
St-Gobain C.I.	434	421 50
Salins du Midi	590	590
Santa-Fé	174	172
Satam	270	260
Saulnes	82 30	82 10
Semier-Duval	79	79 d
Savoisienne (M)	298	290
SCAC	832	852
Senelle Maubeuge	895	899
S.E.P. (M)	225	225
Serv. Equip. Véh.	114	114
Sicil	295	295
Sicotel	435	440
Sinvim	320 10	316 10
Siph (Plant. Hévéas)	479	520
Sté Générale-CIP	1950	1950
Sofal-financière	2170	2040
Soffo	580	590
Soficomi	860	845
S.O.F.I.P. (M)	178	....
Sofragi	1370	1288 o
Sogepal (Ns)	180	178
Souchure Autog.	570	584
Sovabail	779	800
Speichim	47 10	45 20 o
S.P.I.	820	820
Suez (Fin. del-CIP)	1715	1690
Stemi	941	948
Taittinger	2329	2213
Testut-Aequitas	413 40	492 70 d
Tour Eiffel	710	690
Ufiner S.M.D.	773	781
U.A.P.	2440	2440
U.T.A.	2800	2810
Vicat	1701	1701
Viniprix	1770	1740
Virax	210	205
Waterman S.A.	700	658
Brass. du Maroc	149	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	980	....
Akzo	410	390
Alcan Alum	233	235
Algemeine Bank	1460	1549
American Brands	280	270
Am. Petrofina	320	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	169	....
Bco Pop Espanol	398 50	397
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1280	....
B. Régl. Internat.	61500	61500
Br. Lambert	808	812
Canadian-Pacific	102	99 70 c
CIR	35	....
Commerzbank	870	875
Dart. and Kraft	370	381
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	504	503
Gén. Belgique	622	625
Gevaert	670	....
Glaxo	155	149
Goodyear	345	350
Grace and Co	385	385
Gulf Canada Corp.	118 50	118
Honeywell Inc.	479	490
I.C. Industries	200	200
Johannesburg	1150	....
Kubota	20 50	20 50
Latonia	281	282
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	82	84
Minerals-Ressourc.	83 10	82
Nixdorf	2720	2769
Noranda	130 10	127 70
Olivetti	36 60	....
Pakhoed Holding	215	220
Pfizer Inc.	400	415
Procter Gamble	525	521
Ricoh Cy Ltd	32	32
Rolinco	267 10	271 80
Robeco	290	294 50
Rodamco	435	433
Saipem	23 40	21 10
Shell fr. (port.)	113	....
S.K.F. Aktiebolag	340	349
Steel Cy of Can.	110	105
Tenneco	275	....
Thorn EMI	66	66 50
Toray indust. inc	31 55	29 40
Vieille Montagne	831	860
Wagons-Lits	832	860
West Rand	30	29 60
Hors-cote		
Amrep	7	7 60 d
Calciphos	1396	1388
C.E.M.	....	....
Cochery	178	....
C. Occid. Forestière	228	185 o
Copamex	470	499
Dubois Inv. (Certo.)	1200	1200
Gachot	304	328
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Mesna Hozl. (échan.)	....	....
Nicolas	1010	1060
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	390	421 20
Rorento N.V.	152 10	151 50
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	280	280 d
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1310	....
Alain Manoukian	1027	1020
Asystel	714	700
B.I.C.M.	970	1048
B.I.P.	1190	1161
Bolloré Technologies	1400	1399
Boiron	818	801
Câbles de Lyon	1565	1471
Calberson	1085	1085
Cardif	2880	2830
Cap Gemini Sogeti	2845	2800
C.D.M.E.	1200	1198
C. Equip. Elect.	336 50	335
C.E.G.I.D.	3140	3142
C.E.P.-Communication	1620	1600
C.G.I. Informatique	1090	1061
Dafsa	282	270
Dauphin O.T.A.	3630	3600
Devanlay	2810	2800
Deville	1005	1005
Drouot-Assurances	610	605
Drouot-Obl. convert.	4160	4160
Editions Belfond	357 50	357 50
Elect. S. Dassault	892	894
Expand	820	830
Filipacchi	840	815
Guintoli	830	850
Guy Degrenne	1170	1185
I.C.C.	310	307 50
IM Informatique	369	369
Le gd livre du mois	530	525
Loca-Investissement	340	335
Locamic	551	551
Manutan	576	553
Marin Immobilier	440	457
Métallurg. Minière	185 10	196 20
Métrologie Internat.	782	780
M.M.B.	740	750
Molex	321	....
Navale-Delmas	935	940
Olivetti-Logabax	610	629
Om. Gest. Fin.	580	540
Petit Bateau	306	307
Petrofigaz	720	720
Rezzol	1680	1710
St-Gobain Emballage	1600	1599
St-Honoré Matignon	245	244
S.C.G.P.M.	308	....
Sema-Metra	1731	1627
S.E.P.	1618	1620
S.E.P.R.	1804	1912
S.M.T. Goupil	380	365
Sodinforg	1650	1620
Sofibus	435	454
Supra	1185	1185
Valeurs de France	390	389 50

SICAV (sélection) — 28/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	858 82	835 73
Actions France	505 27	487 01
Action Invest.	392 90	375 08
Actions sélectives	620 39	597 97
Aedificandi	857 41	833 65
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1300 51	1268 79 ◆
A.G.F. 5000	658 27	642 21 ◆
A.G.F. ECU	1191 47	1179 67 ◆
A.G.F. Interfonds	478 75	467 07 ◆
A.G.F. OBLIG.	1168 11	1162 30 ◆
Agfimo	727 39	709 65 ◆
Almei	215 84	208 04
A.L.T.O.	186 96	180 22
Amri-Gan	5724 65	5465 ◆
America-Valor	730 48	697 38
Amérique Gestion	382 08	364 76
Amplitude	593 33	576 05
Arbitrages court terme	5327 33	5316 69
Argonautes	446 92	426 65
Associc	1152 75	1152 75
Aurecic	1372 45	1332 48
Axa Europe	115 01	109 79
Axa Investissements	125 75	120 05
Bourse-Investiss.	497 41	474 85
Bred Associations	2634 88	2627
Bred International	98 75	94 85
Capital Plus	1677 91	1677 91
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	913 26	871 85
Convertimmo	417 85	401 78
Cortal court terme	12298 52	12298 52
Corsera	962 51	918 86
Credinter	511 89	496 79
Croiss. Finance	295 65	282 92
Croiss. Mercure	2605 11	2529 23
Croiss. Immobil.	707 01	674 95
Croiss. Prestige	392 28	374 47
Démeter	13186 29	13186 29
Drouot-France	755 08	721 78
Drouot-Investiss.	1202 17	1147 66
Drouot-Sécurité	270 72	258 44
Drouot-Sélection	149 99	143 18
Ecocic	1185 17	1167 66
Elicoop Sicav	11386 66	11386 66
Elf-Valeurs	10162 83	9914 96
Energie	294 97	281 59
Eparcic	2917 95	2912 02
Epacourt Sicav	4016 48	4006 46
Epargne Associations	23770 17	23734 57
Epargne-Capital	7878 31	7798 33
Epargne-Croiss.	1558 63	1514 97
Epargne-Industr.	851 01	812 42
Epargne-Inter	684 07	665 78
Epargne J	51632 83	51632 83
Epargne-Long-Terme	1755 37	1708 39
Epargne-Oblig.	191 80	186 67
Epargne-Unie	1343 43	1282 51
Epargne-Valeur	436 83	425 14
Epargnoblig	1254 39	1251 89
Epsilon	1002 76	1002 76
Eurocic	9853 34	9707 72
Euro-Croissance	559 07	542 79 ◆
Eurodyn	1138 97	1101 62
Extrême Orient Sicav	586 89	569 80
Financière Plus	26655 52	26391 60
Finord Placement	59470 83	59292 95
Finord Trimestriel	1137 60	1120 79
Finord Valorisation	13470 60	13206 47
Fonsicav (div. par 10)	10492 72	10487 48
Foncier Investiss.	1165 78	1139 33
Foncival	289 21	276 10
France Ecu Plus	10584 97	10480 17
France-Gan	6925 46	6611 42
France-Garantie	292 03	291 45 ◆
France-Investiss.	614 24	586 39
France-Net	127 88	126 61
France-Obligations	465 82	451 31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	460 67	437 54
Francic Régions	1227 97	1192 20
Fructi-Associations	1332 04	1332 04
Fructicapi	299 87	295 44
Fructidor	257 62	253 81
Fructifrance	897 70	875 80
Fructivar	81971 12	81768 70
Fructi ECU	571 52	563 07
Fructi-Première	12287 77	12106 18
Fructoblig	1120 58	1119 44
Gestilion	81488 21	81314 92
Gestion Associations	155 50	152 08 c
Gestion Mobilière	761 85	727 11
Gest. Rendement	476 77	465 15
Gest. Sél. France	813 34	776 48
Haussmann Associat.	1207 74	1207 74
Haussmann court terme	1166 68	1166 68
Haussmann Epargne	1358 47	1358 47
Haussmann Europe	2130 32	2053 32
Haussmann France	1137 38	1098 27
Haussmann Oblicroiss.	1282 53	1282 53
Haussmann Obligation	1516 73	1481 91
Horizon	1257 04	1220 43
I.M.S.I.	627 09	598 60
Indo-Suez Valeurs	806 02	769 47
Ind. française	13385 13	13122 68
Interoblig.	12049 22	11586 79
Intersélect France	487 30	474 75
Intervaleurs Indust.	729 74	696 65
Invest. net	14291 77	14263 24
Invest. Obligataire	17683 48	17648 19
Japacic	193 34	187 71 ◆
Jeune Epargne	251 62	247 90 ◆
Laffitte-Amérique	265 11	253 09
Laffitte-crt-terme	61230 50	61230 50
Laffitte-Expansion	895 59	864 98
Laffitte-France	375 43	358 41
Laffitte-Immobilière	266 60	254 51
Laffitte-Japon	357 43	341 22
Laffitte-Oblig.	148 77	142 02
Laffitte-Placements	64555 99	64555 99
Laffitte-Rend.	229 35	218 95
Laffitte-Tokyo	1311 42	1251 95
Lion-Associations	11233 40	11233 40
Lion-Institutionnels	23246 82	23188 65
Lionplus	71958 98	71246 51
Livret portefeuille	851 37	832 40
Médiacrandie	187 63	179 12
Mondiale Investissem.	475 10	453 56
Monecic	5883 71	5883 71
Moné J.	53353 43	53353 43
Monétaflore	259881 23	259881 23
Multi-Obligations	431 75	412 17
Mutuelle Unie Sél.	168 08	160 44
Natio-Assoc.	6547 14	6534 07
Natio-Epargne	13325 57	13193 63
Natio-Immobilier	1067 47	1038 90
Natio-Inter	1147 51	1116 80
Natio-Obligations	548 59	533 91
Natio-Patrimoine	1488 50	1448 65
Natio-Placements	62744 93	62744 93
Natio-Revenu	1086 45	1075 69
Natio-Sécurité	54852 65	54852 65
Natio-Valeurs	790 23	769 08
Nippon-Gan	6033 68	5760 08 ◆
Nord-Sud Développ.	1239 78	1237 31
Oblicic Régions	1045 67	1030 22
Oblicoop Sicav	1468 73	1439 93
Obligations Convert.	469 21	446 98
Oblilion	1113 38	1083 59
Optimeulor	889 81	858 53
Options et Rendement	53342 84	52554 32
Orient-Gestion	182 14	173 88
Paramérique	549 09	524 13
Parseurope	879 82	839 73
Paribas Epargne	16180 25	15159 93
Paribas France	115 88	112 50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	639 52	613 45
Paribas Opportunités	107 05	103 93
Paribas Patrimoine	567 18	544 04
Parnasse-Valor	1069 06	1068
Patrimoine-Retraite	1669 17	1636 44
Phénix Placements	276 64	275 26 ◆
Pierre Investiss.	783 25	747 73
Placement A	1140 63	1140 63
Placement crt-terme	72036 36	72036 36
Placement J	55999 07	55999 07
Placement Premier	51066 09	51066 09
Placements Rendement	11498 55	11498 55
Placements Sécurité	109913 52	109913 52
Première Obligations	10230 52	10210 10
Prévi'Association	22781 87	22781 87
Province Investiss.	663 96	633 85
Quartz	118 34	115 43
Rentacic	169 65	167 34
Revenus Trimestriels	5950 92	5892
Revenu Vert	1170 39	1169 22
Rivoli Plus	1070 40	1021 86
St-Honoré Assoc.	13980 19	13910 84
St-Honoré Bio-aliment.	868 08	828 72
St-Honoré Pacifique	601 07	573 81
St-Honoré P.M.E.	519 66	496 10
St-Honoré Réal	11547 88	11501 87
St-Honoré Rendement	11460 34	11403 32
St-Honoré Technol.	822 21	784 93
St-Honoré Valor	12181 13	12064 61
Sécuricic	11265 48	11254 24
Sécur. Mobilière	405 73	387 33
Sécuri Taux	10343 43	10343 43
Sél. court terme	12570 59	12477 01
Sélection Croissance	561 95	545 58
Sicaden (Caeden BP)	762 09	760 77
Sicav-Associations	1401 78	1399 68
S.F.I. fr. et étr.	635 31	616 81
Séléviamo	828 45	790 88
Sicav 5000	378 18	368 06
Silvafrance	610 54	594 20
Silvam	434 40	422 77
Silvarente	230 01	223 85
Silvinter	427 14	415 71
S.L.-Etr.	1306 82	1247 56
S.I.G.	923 87	881 57
S.N.I.	1302 96	1265
Sogepargne	394 48	380 20
Sogerac	52943 97	51401 91
Sogevar	1087 95	1038 62
Sogister	1299 62	1240 69
Soleil Investiss.	496 19	473 69
Technocic	1228 04	1192 27
Techno-Gan	6130 57	5852 57
U.A.P. Investiss.	413 17	398 24
Uni-Associations	108 65	108 65
Unifrance	515 74	492 35
Unifoncier	1391 24	1328 15
Uni-Garantie	1341 37	1315 04
Unigestion	958 51	913 14
Uni-Japon	1514 42	1445 75
Uni-Régions	3436 85	3281
Univente	2198 28	2128
Univer	176 48	176 48
Univers-Obligations	1627 84	1574 41
Valorind	537 70	524 59
Valoblig	60599 49	59989 59
Valorg	1484 98	1483 50
Valrest	79653 54	79613 73

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 948	5 983	5 750	6 250
ECU	6 950	6 933	....	....
Allemagne (100 DM)	334 950	333 970	325	343
Belgique (100 F)	16 117	16 090	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	296 950	296 020	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 740	88 690	85	91 500
Norvège (100 k)	89 920	89 820	86 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 940	9 907	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 520	4 522	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 678	4 668	4 400	4 900
Suisse (100 f.)	410 120	409 290	397	417
Suède (100 krs)	95 830	95 630	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 660	47 480	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 779	4 755	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 307	4 310	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 439	4 473	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 318	4 294	4 140	4 320

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	90500	87000
Or fin (en lingot)	90650	87050
Pièce française (20 fr)	551	541
Pièce française (10 fr)	335	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	591
Pièce latine (20 fr)	518	502
Souverain	651	635
Pièce de 20 dollars	3085	3150
Pièce de 10 dollars	1502 50	1510
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3410	3375
Pièce de 10 florins	542	526
Or Londres	468	455 76
Or Zurich	467 50	460 50
Or Hongkong	468 25	454
Argent Londres	9 13	8 44

Le Monde

ÉTRANGER

3 Autriche : les suites de l'affaire Waldheim.
– Italie : élections législatives les 14 et 15 juin.
5 Les négociations sur le désarmement en Europe.
8 Sri-Lanka : la guérilla tamoule.
10 La visite de M. Nakasone aux États-Unis.

POLITIQUE

11 La réforme hospitalière à l'Assemblée nationale.
12 Les libéraux jurent fidélité au gouvernement.
– L'avenir de la Nouvelle-Calédonie au Sénat.
– M. Pons aux deuxièmes Contacts Europe-Caraïbes.

SOCIÉTÉ

13 Le deuxième voyage de *Jean-Paul II en RFA.*
– Médecine : les étudiants se battent pour un titre.
14 Bibliographie : « Des prisons », de Jean Favard.
14 Communication : les trois stratèges de la télévision commerciale.
22 Sports.

ARTS ET SPECTACLES

15 *Dreamgirls*, une comédie musicale mise en scène par Michael Bennet.
16 Musique : le renouveau des « Manca » à Nice.
– La peinture émilienne au Metropolitan Museum.
17 Les restaurations de la chapelle Sixtine.

ÉCONOMIE

26 Un entretien avec M. Alain Gomez, PDG de Thomson.
27 M. Pierre Delaporte devrait être nommé président d'EDF.
28 Projets de regroupement européen dans le cuivre et le zinc.
29-31 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 21
Annonces classées 24
Carnet 22
Météorologie 21
Mots croisés 22
Suspense 22
Expositions 18
Spectacles 19-20

La faillite frauduleuse d'une entreprise vosgienne

Mᵉ Paul Prompt est inculpé de diffamation envers M. Christian Pierret

Mᵉ Paul Prompt, avocat au barreau de Paris, défenseur des salariés licenciés de la CIPA (Comptoir des inventions pour l'automobile), le fabricant de rétroviseurs déclaré en faillite frauduleuse pendant l'été 1986 (*le Monde* du 22 avril), a été inculpé, le 24 avril, de diffamation envers le député des Vosges, M. Christian Pierret (PS), par le juge d'instruction parisien, M. Claude Grellier.

Mêlé à l'affaire de la CIPA par l'intermédiaire de bureaux d'études dont lui-même ou son épouse étaient actionnaires, M. Pierret avait porté plainte contre l'avocat le 8 avril pour des propos tenus le 31 mars à la sortie du palais de justice d'Epinal, devant les caméras de FR3 Lorraine.

Ce jour-là, lors de l'audience du tribunal correctionnel, *nous rapporte* notre correspondante Claudine Cunat, où comparaissait le PDG de la CIPA, M. Claude Lellouche, pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise, Mᵉ Prompt avait révélé la présence de M. Pierret comme cogérant d'une société ayant travaillé pour la CIPA, l'IDEX (Ingénierie et développement extérieur). Expliquant pourquoi il avait fait citer M. Pierret comme témoin à l'audience, Mᵉ Prompt avait accusé l'IDEX de détournements de fonds. Un journaliste l'avait interrogé à la sortie du tribunal, mais Mᵉ Prompt n'avait pas lui-même répété ses propos d'audience.

Dans un communiqué publié après son inculpation, Mᵉ Prompt affirme que sa mise en cause de M. Pierret était *« justifiée à la fois par le fait qu'il avait été cité comme témoin (...) et qu'il ne comparaissait pas, mais également par le fait qu'il était l'associé de M. Lellouche, PDG de la CIPA, dans diverses sociétés »*. M. Pierret, qui a également porté plainte, a demandé 1 million de francs de dommages-intérêts.

A la suite de l'information ouverte pour faillite frauduleuse à Evry (Essonne), siège de la CIPA, dont l'usine principale se trouve à Bruyères (Vosges), le juge d'instruction, M. Gilbert Flam, a inculpé onze personnes, dont le PDG de la société, M. Lellouche, et le PDG de Pronuptia, M. Gérard Labouze, cogérant avec M. Pierret de l'IDEX. M. Pierret avait été lui-même convoqué par le juge pour le 12 mars, mais le rendez-vous avait été annulé *« pour des raisons d'opportunité »*, selon le parquet d'Evry.

M. Pierret s'estime victime d'une offensive politique menée par le Parti communiste – la CGT est partie civile dans l'affaire, – alors qu'il se consacre à la défense de l'emploi dans sa région. Au moment où certains députés socialistes s'inquiètent d'une éventuelle nouvelle « affaire », l'ancien rapporteur du budget a reçu le soutien de deux parlementaires de la majorité.

Dans un communiqué publié le mardi 28 avril, MM. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne (UDF), et Jean-Pierre Roux, député du Vaucluse (RPR), indiquent avoir été élus en même temps que M. Pierret, en avril dernier, à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations et avoir *« travaillé dans un esprit de collaboration efficace au service de l'institution »*. Le communiqué conclut : *« M. Christian Pierret faisant l'objet d'une campagne de diffamation injuste, M. Jean-Pierre Soisson, président de la commission de surveillance, et M. Jean-Pierre Roux tiennent à lui témoigner publiquement leur soutien et leur amitié. »*

An Carrefour du développement

Les pièces comptables de M. Chalier

M. Yves Chalier, principal inculpé de l'affaire du Carrefour du développement, a été longuement interrogé le mardi 28 avril par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction en charge du dossier. L'interrogatoire a porté sur les éléments « annexes » de cette affaire, notamment les comptes de l'association Carrefour du développement, dirigée elle aussi par M. Chalier.

Les enquêteurs de la brigade financière sont entrés récemment en possession de nouvelles pièces comptables appartenant à M. Chalier. Certaines d'entre elles avaient disparu au début de l'affaire, alors que leur propriétaire était en fuite au Brésil, après que son appartement parisien eut été « visité » par des inconnus. Bizarrement, ces pièces ont reparu... dans un garage qui appartient au neveu de Mᵐᵉ Norbert, trésorière de la Promotion française. Parmi elles figurerait un carnet où M. Chalier a noté toutes sortes de dépenses, notamment celles qui ont été occasionnées par les demandes de l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, dont M. Chalier était le chef de cabinet.

Alors que la chambre d'accusation doit examiner, mercredi, le différend qui oppose, à propos du secret-défense, le juge d'instruction au parquet, ce dernier n'a toujours pas fait connaître ses réquisitions concernant la juridiction compétente pour examiner le cas de M. Nucci. Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, a demandé au parquet de requérir l'incompétence du juge d'instruction, laissant ainsi à la Haute Cour le soin éventuel de prendre le relais (*le Monde* du 24 avril). Il semble que ces réquisitions seront prises dès que le Sénat aura désigné le parlementaire manquant pour compléter les effectifs de la Haute Cour.

La préparation de la rentrée universitaire

Les solutions homéopathiques de M. Valade

Faute de recette miracle, le ministre *de la recherche et de l'enseignement* supérieur, M. Jacques Valade, préfère manifestement l'homéopathie aux traitements de choc. Il en a fait la démonstration, le mardi 28 avril, en présentant un ensemble de mesures destinées à préparer la prochaine rentrée universitaire.

Trois ingrédients de base – augmentation des capacités d'accueil, information des élèves de classes terminales et renforcement des premiers cycles universitaires – dosés au plus juste, compte tenu de la rigueur budgétaire, et proposés de façon équilibrée entre Paris et la province, devraient permettre au système universitaire de faire face à l'afflux de nouveaux étudiants.

Le ministère prévoit, en effet, qu'il y aura l'an prochain 1 130 400 étudiants, soit une augmentation non négligeable des effectifs (+ 3,6 %), le gros du flux allant vers les universités, où l'on attend 32 000 étudiants supplémentaires (en tenant compte à la fois de l'augmentation du nombre des bacheliers et de la prolongation spontanée des études). C'est l'arrivée des nouveaux bacheliers qui pose traditionnellement, notamment en région parisienne et dans quelques universités de province, les problèmes les plus sensibles. Et c'est sur ce point que le successeur de M. Devaquet a concentré ses efforts.

En région parisienne, faute d'une quatorzième université réclamée par les étudiants mais dont il avait déjà écarté le principe, M. Valade a annoncé l'ouverture de premières années de premier cycle (DEUG) sur de nouveaux sites. Ces DEUG *« délocalisés »*, mais qui restent rattachés à l'une des universités parisiennes existantes, seront implantés à Versailles, Saint-Quentin, Malakoff, Melun et Paris (rue Saint-Hippolyte, dans le 13ᵉ arrondisse*ment) et offriront* une capacité d'accueil supplémentaire pour 1 200 étudiants, auxquels s'ajouteront les 50 étudiants de la première promotion de l'IUT de génie électrique de Cergy-Pontoise.

En province, 1 655 étudiants nouveaux bénéficieront également de la création de trois DEUG « délocalisés » à Boulogne et Dunkerque, de l'ouverture de sept nouveaux départements d'IUT et de l'accroissement des capacités d'accueil dans plusieurs universités (Grenoble, Nice, Montpellier, Toulouse et la Réunion). Au total, 2 855 places supplémentaires seront offertes par les universités et les IUT, en plus des mesures annoncées récemment par M. René Monory pour les STS (sections de techniciens supérieurs). Ce n'est sans doute pas négligeable, mais, à ce rythme, on voit mal comment le gouvernement atteindra son objectif d'un doublement du nombre des étudiants d'ici à l'an 2000.

D'autre part, M. Valade espère faciliter les premières inscriptions à l'université des nouveaux bacheliers en faisant un effort d'information. En région parisienne, un système télématique devrait permettre aux 80 000 élèves de terminale de formuler individuellement leurs préférences, par l'intermédiaire du minitel de leur lycée. Ce système complète la classique « feuille de vœux », jugée de peu d'efficacité par beaucoup.

Enfin, le ministre de l'enseignement supérieur a annoncé le « renforcement » des vingt-deux premiers cycles, prolongeant ainsi prudemment la politique de rénovation mise en place en application de la loi Savary.

GÉRARD COURTOIS.

Dans le Bordelais

Un groupe danois a acquis Château Fombrauge pour 60 millions de francs

Un groupe d'actionnaires danois vient d'acquérir définitivement la propriété vinicole bordelaise Château Fombrauge. La transaction s'est élevée à 60 millions de francs, dont 53 millions ont été réunis en trois semaines auprès de mille trois cents actionnaires.

Le représentant des nouveaux propriétaires, M. Karberg, directeur de la firme d'importation de vins Hans Just, a annoncé que M. Charles Bygodt, ancien propriétaire, continuerait d'assurer l'administration ordinaire du domaine.

Château Fombrauge qui a été créé il y a 300 ans, a une superficie de 70 hectares dont 50 hectares de vignobles, à Saint-Christophe-des-Bardes (Gironde).

Sur une production classée grand cru saint-émilion de trois cent cinquante mille bouteilles, les Danois prévoient d'importer chez eux soixante mille bouteilles à partir de 1988. Le Danemark est le premier importateur de vins de Bordeaux, par tête d'habitants, avec 121 887 hectolitres en 1986.

● **M. Mitterrand reçoit le père Wresinski.** – Le père Wresinski responsable de l'organisation *« Aide à toute détresse quart-monde »* a remis, le mardi 28 avril, à M. Mitterrand, son rapport *« Grande pauvreté et précarité »*, adopté il y a deux mois par le Conseil économique et social. Le père Wresinski estime que le chef de l'Etat *« peut aider l'opinion car tout le monde n'est pas d'accord pour reconnaître que la grande pauvreté relève des droits de l'homme et non de l'assistance ou de la soupe populaire »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 avril

En hausse : + 0,28

La Bourse de Paris a enregistré une progression de 0,28 % en séance du matin. Parmi les plus fortes hausses figuraient Elf-Aquitaine (+ 2,88 %), DMC (+ 2,56 %), Crouzet (+ 2,39 %), Sommer-Allibert (+ 1,96 %) et Schneider (+ 1,84 %). En baisse, on notait Lebon et CIC (– 2,97 %), Guyenne-Gascogne (– 1,84 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	528	528	528
Agence Havas	2289	2280	2290
Air Liquide (L')	721	721	720
Bancaire (Cie)	779	790	785
Bongrain	2925	2925	2930
Bouygues	1316	1316	1320
B.S.N.	5120	5140	5170
Carrefour	3610	3620	3615
Chargeurs S.A.	1674	1674	1674
Club Méditerranée	669	669	670
Eaux (Gén.)	1514	1525	1507
Elf-Aquitaine	347	361	357
Essilor	3250	3260	3250
Lafarge-Coppée	1710	1711	1715
Lyonn. des Eaux	1630	1650	1660
Michelin	3590	3565	3580
Midi (Cie)	1600	1600	1600
Moët-Hennessy	2359	2359	2400
Navig. Mixtes	1111	1100	1100
Oréal (L')	4340	4350	4380
Pernod-Ricard	1125	1132	1132
Peugeot S.A.	1613	1630	1625
Saint-Gobain	451 50	451 50	454
Sanofi	884	894	885
Source Perrier	773	773	771
Télémécanique	3280	3275	3275
Thomson-C.S.F.	1710	1705	1718
Total-C.F.P.	501	501	504
T.R.T.	2485	2500	2500
Valéo	615	614	614

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1987 a été tiré à 477 584 exemplaires

La réunion des ministres de l'intérieur et de la justice de la CEE

Les Douze vont mieux coordonner leur action contre la drogue, le terrorisme et l'immigration clandestine

BRUXELLES
de notre correspondant

« Dans la perspective de l'ouverture, en 1992, d'un grand marché européen où les hommes et les produits pourront circuler librement, il est normal que nous protégions nos frontières extérieures contre des maux comme le terrorisme ou la drogue. » Cette déclaration de M. Jean Gol, ministre belge de la justice, qui présidait la réunion, résume bien l'état d'esprit dans lequel, les lundi 27 et mardi 28 avril, à Bruxelles, se sont rencontrés les ministres de la justice et de l'intérieur des pays de la Communauté européenne. Réunis au sein du « groupe de Trévi », fondé à Rome en 1975, les ministres ont essentiellement traité de la manière de *« protéger »* la Communauté. *« Ces efforts,* faisait remarquer un expert européen, *sont sans doute nécessaires, mais ils pourraient peut-être, si l'on n'y prend garde, être un jour en contradiction avec les objectifs de l'Acte unique européen, car la multiplication des contrôles à l'extérieur pourrait entraîner aussi une multiplication des contrôles internes. »*

Trois sujets ont dominé les discussions : l'immigration clandestine, le terrorisme et la drogue. S'agissant du premier de ces points, les ministres – c'est M. Robert Pandraud qui représentait la France – ont d'abord insisté sur la nécessité de mener une politique commune des visas. Ils ont entamé une réflexion sur les moyens de renforcer les contrôles aux frontières portuaires et aéroportuaires de la CEE.

Pour *« lutter contre les abus »* en matière de droit d'asile, les Douze se sont entendus sur un certain nombre de principes, dont celui d'obliger les transporteurs qui amènent une personne dans un pays de la Communauté sans les documents requis à reprendre ce passager et à couvrir les frais nécessaires jusqu'à son départ.

A propos du terrorisme, les ministres ont mis au point les modalités de leur accord de Bonn du 8 novembre 1984 sur l'échange d'informations au sujet des étrangers indésirables en provenance des pays tiers.

Quant à la lutte contre le trafic de drogue, là encore l'essentiel des travaux des Douze a porté sur la manière de développer l'information réciproque. Ainsi les ministres ont-ils approuvé un premier accord permettant d'utiliser immédiatement, au profit de tous les pays membres de la CEE, les officiers de liaison « drogue » actuellement en poste dans les pays tiers.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

EN BREF

● **Philippe Bouvard rejoint la 5.** – Philippe Bouvard quittera, à la rentrée prochaine, Antenne 2, où il travaillait depuis douze ans, pour rejoindre la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi. Sa collaboration avec la 5 se traduira à la fois par une émission quotidienne (une formule réaménagée du « Petit Théâtre » entre 19 h 30 et 20 heures) et par un show hebdomadaire dans lequel l'animateur recevra les célébrités de la semaine. Prévisible – Philippe Bouvard est cité comme un futur directeur possible de *France-Soir* et *collabore déjà aux publications du* groupe Hersant, – ce nouveau ralliement à la 5 est un atout majeur pour la chaîne qui, en débauchant les deux « locomotives » des journaux de 20 heures de ses concurrentes (Bouvard pour la 2, Collaro pour la Une), les affaiblit considérablement.

● **Suspension de la grève à la Comédie-Française.** – Les syndicats des personnels techniques de la Comédie-Française, en grève depuis le 23 mars, ont décidé de suspendre leur mouvement jusqu'au 31 mai, et de reprendre les négociations. Toutefois, quels qu'en soient les résultats, les comédiens-français continuent à présenter *les Femmes savantes* à la porte Saint-Martin.

A B C D E F G ..

Le naufrage du « Herald-of-Free-Enterprise »

Townsend Thorensen reconnaît sa responsabilité

LONDRES
de notre correspondant

« Townsend Thoresen assume l'entière responsabilité de la tragédie. » L'avocat de la compagnie qui armait le *Herald-of-Free-Enterprise* a fait, comme il était attendu, cette déclaration liminaire, le mardi 28 avril, au deuxième jour d'audience de la commission d'enquête publique constituée par le gouvernement britannique. Durant sept semaines, la commission va entendre les divers témoignages et avis concernant les causes et les conséquences du naufrage qui, le 6 mars, au large de Zeebrugge, a coûté la vie de près de deux cents personnes.

L'avocat de Townsend Thoresen a indiqué que, selon la compagnie, le navire était *« bien conçu »*, *« conformément à tous les règlements en vigueur »*. Il a affirmé que l'accident était dû à des *« erreurs humaines qui auraient pu être évitées »*.

Les avocats des victimes ont marqué leur étonnement devant l'absence de règles précises imposant la fermeture des portes du ferry préalablement à l'appareillage. Or les enquêteurs sont certains que la cause première du naufrage tient au fait que la double porte avant du *Herald-of-Free-Enterprise* est restée ouverte.

Lundi, le représentant du gouvernement, M. David Steel a déclaré que les instructions de la compagnie prévoyaient que le capitaine devait supposer que son navire était prêt à appareiller, à moins de recevoir une indication contraire de la part des *différents membres de l'équipage* chargés de la manœuvre. M. Steel a estimé que ce principe, qualifié par les spécialistes de *« négatif »*, était *« dangereux »*. En effet, le capitaine ignorait que les portes étaient demeurées ouvertes. Thounsend Thoresen a, d'ores et déjà, modifié la procédure : des vérifications sont devenues obligatoires avant le départ. D'autre part, le ministre britannique des transports a ordonné l'installation sur tous les ferries d'un dispositif automatique permettant de s'assurer, depuis la passerelle, que les portes sont closes.

Il est confirmé que le principal préposé à la manœuvre de la porte se trouvait dans sa cabine, assoupi, au moment du départ et de l'accident. D'autres que lui auraient été censés *intervenir à sa place*, mais ils ne l'ont pas fait. Pourquoi ? C'est un des multiples points qui restent à éclaircir.

F. C.

